PLAN LOCAL D'URBANISME DE REIMS

Rapport de présentation

TOME 3 – RECENSEMENT PATRIMONIAL

Révision :
Projet arrêté le : 15/12/2016
Approuvée le : 28/09/2017

Modification simplifiée :
Approuvée le : 19/12/2019

Modification :
Approuvée le : 19/12/2019

SOMMAIRE

Préambule - Description des typologies ..... page 18

IMMEUBLES ISOLES

rue du 18 Juin 1940 (avenue du), 1 - Ecole élémentaire Maison Blanche ..... page 20
rue du 18 Juin 1940 (avenue du), 2 - Ecole maternelle Maison Blanche ..... page 22
30 août 1944 (place du), 1 ..... page 24
Andrieux (rue), 25 ..... page 26
Anquetil (rue), 15 - 23 - Ecole élémentaire Anquetil ..... page 28
Arbalète (rue de), 1 ..... page 30
Arbalète (rue de l'), 6 – 10, Jacquin (rue du Docteur), 7, Pouilly (rue de), 1 – 5 ..... page 32
Archiac (rue d'), 3 - Ancienne usine de peignage de laines Holden ..... page 34
Arnould (boulevard Charles), 11 ..... page 36
Arnould (boulevard Charles), 17 - 19 ..... page 38
Arnould (boulevard Charles), 62 ..... page 40
Arnould (boulevard Charles), 115 ..... page 42
Arquebuse (rue de l'), 17 ..... page 44
Arquebuse (rue de l'), 22 ..... page 45
Augustins (rue des), 23 – 25 ..... page 48
Barbâtre (rue du), 31 ..... page 50
Barbâtre (rue du), 41 ..... page 52
Belges (boulevard des), 9 – 15 - Ecole élémentaire Jean Macé ..... page 54
Berru (rue de), 22, Cernay (rue de), 92 ..... page 56
Bétheny (rue de), 38 - Maison des Petites Sœurs des Pauvres ..... page 58
Bezannes (rue de), 54 - Chapelle cimetière de l'ouest ..... page 60
Bocquaine (chaussée), 3 - La Comédie de Reims ..... page 62
Bonaparte (avenue du Général) - Eglise Saint-Bruno ..... page 64
Bonne Femme (rue de la), 14 ..... page 66
Boulard (rue), 23 ..... page 68
Boulard (rue), 28 ..... page 70
Boulard (rue), 49 ..... page 72

Briqueterie (rue de la), 16 ..... page 74

Brouette (place) - Bibliothèque Holden ..... page 76

Brouette (place) - Transformateur ..... page 78

Brûlée (rue), 11 ; Jacobins (rue des), 19 ..... page 80

Brûlée (rue), 33 - 35 ..... page 82

Brûlée (rue), 70 ..... page 84

Buirette (rue),35 ..... page 86

Buirette (rue),50 ..... page 88

Cadran Saint-Pierre (rue du),3 ..... page 90

Cadran Saint-Pierre (rue du), 7 – 9 ..... page 92

Camus (rue du Chanoine) - Eglise Saint-Louis ..... page 94

Capucins (rue des), 6 ..... page 96

Capucins (rue des), 48 ..... page 98

Capucins (rue des), 153 ..... page 100

Capucins (rue des), 169 ..... page 102

Carnot (rue), 14 ..... page 104

Carnot (rue), 25, Trésor (rue du), 3 ..... page 106

Carteret (boulevard), 26 - 30 - Ecole élémentaire Carteret ..... page 108

Carteret (boulevard), 43 ..... page 110

Cazin (rue), 10 - 12 - Eglise Sainte-Geneviève ..... page 112

Cérès (rue), 2 - 4 ..... page 114

Cérès (rue), 6 – 12, Grue (rue de la), 1 - 3 ..... page 116

Cérès (rue), 13 - 15 ..... page 118

Cerisaie (rue de la), 28 bis – Pigeonnier ..... page 120

Cernay (rue de), 9 ..... page 122

Cernay (rue de), 43 – Transformateur ..... page 124

Cernay (rue de), 277 – 281 ..... page 126

César (boulevard Jules), 18 ..... page 128

Châlet (rue de), 99 bis – Transformateur ..... page 130

Champ de mars (rue du), 12 - Etablissement de vins de champagne Ernest Irroy et Cie, puis Taittinger ..... page 132

Champ de mars (rue du), 29 - Etablissement G.H.Mumm et Cie ..... page 134
Champ de mars (rue du), 34 - Etablissement G.H.Mumm et Cie ..... page 136
Chanzy (rue), 35 – 37 ..... page 138
Chanzy (rue), 38 ..... page 140
Chapitre (place du), 8 - 10 ..... page 142
Charlier (rue), 6 ..... page 144
Château Porte Mars (rue du), 1-3 ..... page 146
Clairmarais (rue de), 10 ..... page 148
Clémenceau (avenue Georges), 7-11 ..... page 150
Clémenceau (avenue Georges), 25 ..... page 152
Clémenceau (avenue Georges), 46 - Lycée Clémenceau ..... page 154
Clou dans le Fer (rue du), 31 ..... page 156
Clovis (rue), 100 ..... page 158
Clovis (rue), 125 ..... page 160
Cognacq Jay (rue), 45 - Hôpital Maison Blanche ..... page 162
Cognacq Jay (rue), 47 - Hôpital Américain ..... page 164
Coquebert (rue), 5 - Maison de Champagne Krug ..... page 166
Coquebert (rue), 83, Champ de Mars (rue du), 78 - Maison de Champagne Henriot ..... page 168
Corpelet (rue Jules) - Eglise de la Neuvillette ..... page 170
Courlancy (rue de), 25 ..... page 172
Courlancy (rue de), 31 ..... page 174
Courlancy (rue de), 33 ..... page 176
Courlancy (rue de), 64 - 70 - Maison de Champagne Lanson ..... page 178
Courlancy (rue de), 72 - Fondation Boisseau Roederer ..... page 180
Courlancy (rue de), 74 - 74 bis ..... page 182
Courlancy (rue de), 86 - Pensionnat du Sacré-Cœur ..... page 184
Courlancy (rue de), 171 ..... page 186
Courlancy (rue de), 209 ..... page 188
Courmeaux (rue), 6 ..... page 190
Courmeaux (rue), 8 - 12 ..... page 192
Courmeaux (rue), 15 ..... page 194

Courmeaux (rue), 20 - 22 ..... page 196
Croutelle (rue), 8 ..... page 198
Dallier (rue), 1 ..... page 200
Dauphinot (boulevard), 120 ..... page 202
Debar (rue Jean-Louis) - Château d'eau Croix-Rouge ..... page 204
Déramez (rue Laurent), 23 ..... page 206
Déramez (rue Laurent), 29 ..... page 208
Deschamps (rue Eustache), 9 ..... page 210
Dormoy (rue Marx), 19 ..... page 212
Drouet d'Erlon (place), 2 ; Condorcet (rue), 26 - 30 ..... page 214
Drouet d'Erlon (place), 8 – 14 ..... page 216
Drouet d'Erlon (place), 24 ..... page 218
Drouet d'Erlon (place), 36 ..... page 220
Drouet d'Erlon (place), 80 ..... page 222
Drouet d'Erlon (place), 87 - 91 ..... page 224
Ecoles (rue des), 1 - 7 - Ecole élémentaire Jamin ..... page 226
Ecu (rue de l'), 3-7 ..... page 228
Ecu (rue de l'), 6 ..... page 230
Ecu (rue de l'), 8 - 12 ..... page 232
Epernay (avenue d'), 12 ..... page 234
Epernay (avenue d'), 20 - 22 ..... page 236
Epernay (avenue d'), 92 ..... page 238
Epernay (avenue d'), 102 ..... page 240
Equerre (rue de l'), 10 ..... page 242
Fabien (rue du Colonel), 1 ; Bocquaine (chaussée), 2 ..... page 244
Fabien (rue du Colonel), 12 - 14 ..... page 246
Fabien (rue du Colonel), 43-45 ..... page 248
Fabien (rue du Colonel), 47 – 49 ; Paris (avenue de), 1 ..... page 250
Foch (boulevard), 21 - 23 ..... page 252
Forum (place du), 13 - 15 ..... page 254
France (cours Anatole), 3 bis ..... page 256

Gambetta (rue), 17 ..... page 258
Gambetta (rue), 23 ..... page 260
Gare (cour de la), - Gare ..... page 252
Gerbault (rue), 5 - Ecole maternelle et élémentaire Gerbault ..... page 264
Géruzez (rue), 42 – 44, Maldan (rue), 52 ..... page 266
Gosset (rue), 63 - Ancienne Filature de soie dite La Schappe ..... page 268
Grosse Ecritoire (rue de la), 6 ..... page 270
Guernier (rue), 1 ..... page 272
Guyot (rue Raymond) - Transformateur ..... page 274
Guyot (rue Raymond), 2 - Eglise Saint-André ..... page 276
Guyot (rue Raymond), 7 ..... page 278
Guyot (rue Raymond), 8 ..... page 280
Guyot (rue Raymond), 10 ..... page 282
Guyot (rue Raymond), 12 ..... page 284
Guyot (rue Raymond), 33 - Collège Saint-André ..... page 286
Harman (rue du Docteur), 10 ..... page 288
Henriot (rue Nicolas) 2 – 4 ..... page 290
Henriot (rue Nicolas), 8 ..... page 292
Henriot (rue Nicolas), 20 – 22 ..... page 294
Henriot (rue Nicolas), 38 ..... page 296
Herrick (place Myron), 8 ..... page 298
Hincmar (rue), 6 bis – 8 ..... page 300
Hincmar (rue), 13 bis ..... page 302
Hourlier (rue Léon), 14 – Transformateur ..... page 304
Jamin (boulevard), 21 ..... page 306
Jamin (boulevard), 49 ..... page 308
Jamin (boulevard), 53 ..... page 310
Jamin (boulevard), 61 ..... page 312
Jamin (boulevard), 67 ..... page 314
Jamin (boulevard), 71 ..... page 316
Jamin (boulevard), 77 ..... page 318

Jamin (boulevard), 85 ..... page 320

Jamot (place), 1 ..... page 322

Jard (rue du), 3 ..... page 324

Jaurès (avenue Jean), 2, Briand (place Aristide), 12-14 ..... page 326

Jaurès (avenue Jean), 8 et 8 bis ..... page 328

Jaurès (avenue Jean), 66 – 68 ..... page 330

Jaurès (avenue Jean), 110 et 110 bis ..... page 332

Jaurès (avenue Jean), 152 ..... page 334

Jaurès (avenue Jean),165 ..... page 336

Jaurès (avenue Jean), 182 - Eglise Saint-Jean-Baptiste de la Salle ..... page 338

Jaurès (avenue Jean), 235 ..... page 340

Jaurès (avenue Jean), 241 - clôture, bureau et crématorium du Cimetière de l'Est ..... page 342

Justice (rue de la), 46 – 48 - Ancien établissement de vins de champagne Charles Heidsieck, puis G.H. Mumm et Cie, actuellement école ..... page 344

Kellermann (rue), 2 - 4 et 38 ..... page 346

Kellermann (rue), 5 ..... page 348

Kellermann (rue), 8 – 10 ..... page 350

Kellermann (rue), 11 ..... page 352

Kellermann (rue), 12 ..... page 354

Kellermann (rue), 14 ..... page 356

Knoeri (place du Docteur), 5 - 7 ..... page 358

Lagrive (rue), 3 ..... page 360

Langlet (cours Jean-Baptiste), 12 ..... page 362

Langlet (cours Jean-Baptiste), 17 – 21 ..... page 364

Langlet (cours Jean-Baptiste), 23 ..... page 366

Langlet (cours Jean-Baptiste), 29 – 35 ..... page 368

Langlet (cours Jean-Baptiste), 41 ..... page 370

Langlet (cours Jean-Baptiste), 45 ..... page 372

Langlet (cours Jean-Baptiste), 48 – 50 ..... page 374

Laon (avenue de), 9 ..... page 376

Laon (avenue de), 10 ..... page 378

Laon (avenue de), 24 – 30, Hourlier (rue Léon), 2 - 6 ..... page 380

Laon (avenue de), 29 – 33 ; Roosevelt (rue du Président Franklin), 2 - 6 ..... page 382

Laon (avenue de), 40 ..... page 384

Laon (avenue de), 46 - 48 ..... page 386

Laon (avenue de), 55 ..... page 388

Laon (avenue de), 254 ..... page 390

Laon (avenue de), 258 ..... page 392

Laon (avenue de), 260 ..... page 394

Laon (avenue de), 283 ..... page 396

Laon (avenue de), 442 ..... page 398

Leclerc (boulevard du Général) - Transformateur ..... page 400

Lecointre (rue), 53 – 55 ..... page 402

Lecointre (rue), 103 – 105 ..... page 404

Ledru-Rollin (rue), 110 ..... page 406

Lemoine (rue du Docteur), 20 – Transformateur ..... page 408

Lenoir (rue Camille), 2 ..... page 410

Lenoir (rue Camille), 7 - Etablissement de vins de champagne Lanson Père et Fils, actuellement logements et agence immobilière ..... page 412

Lenoir (rue Camille), 8 ..... page 414

Lenoir (rue Camille), 19 ..... page 416

Lenoir (rue Camille), 28 - 30 ..... page 418

Lenoir (rue Camille), 31 ..... page 420

Lesage (rue), 1, Laon (avenue de), 2 ..... page 422

Lesage (rue), 3 bis ..... page 424

Lesage (rue), 5 ..... page 426

Lesage (rue), 13 - Usine de matériel agricole Brunot, puis Veuve Turquin, puis Fontaine, puis Perrotte, actuellement garages ..... page 428

Lesage (rue), 26 ..... page 430

Lesage (rue), 46 ..... page 432

Lesage (rue), 52 ..... page 434

Linguet (rue), 2 ..... page 436

Louvois (rue de), 3, Chezel (rue Clovis) - Ecole Clovis Chezel ..... page 438

Louvois (rue de), 17 ..... page 440

Louvois (rue de), 22 ..... page 442
Louvois (rue de), 62, Ludes (rue de), 3 ..... page 444
Lundy (boulevard), 2 ..... page 446
Lundy (boulevard), 13 bis, Andrieux (rue), 12 ..... page 448
Lundy (boulevard), 15 – 17 ..... page 450
Lundy (boulevard), 34 ..... page 452
Lundy (boulevard), 68 ..... page 454
Luton (place) - Transformateur ..... page 456
Macquart (rue), 11 ..... page 458
Mairie (place de la) - Mairie de la Neuvillette ..... page 460
Maldan (rue), 64 ..... page 462
Malraux (Esplanade André) - Centre culturel Saint-Exupéry ..... page 464
Marc (rue du), 18 ; Grenier à Sel (rue du), 2 ..... page 466
Marlot (rue) 23 ..... page 468
Mars (rue de), 29 – 31, Henry IV (rue), 24 ..... page 470
Martyrs de la Résistance (place des), 1 bis ..... page 472
Mathieu (rue Léon) - Transformateur ..... page 474
Mathieu (rue Léon), 51 ..... page 476
Moissons (rue des), 14 -14 bis - Etablissement de vins de champagne Billiard,actuellement Alain Thiénot ..... page 478
Moissons (rue des), 19 ..... page 480
Moissons (rue des), 73 ..... page 482
Moll (rue du Colonel), 39 ..... page 484
Mont d'Arène (rue du), 24 ..... page 486
Mont d'Arène (rue du), 57 ..... page 488
Mont d'Arène (rue du), 111 - Ecole élémentaire Clairmarais ..... page 490
Murs (rue des), 14 ..... page 492
Nationale (avenue), 62 ..... page 494
Neufchâtel (rue de), 38 – Transformateur ..... page 496
Noël (rue), 7 ..... page 498
Noue Saint-Antoine (rue de la), 19 – Transformateur ..... page 500
Paix (boulevard de la), 1 ..... page 502

Paix (boulevard de la), 3 ..... page 504
Paix (boulevard de la), 45 ..... page 506
Paris (avenue de), 6 – 6 bis ..... page 508
Paris (avenue de), 22 ..... page 510
Paris (avenue de), 62 ..... page 512
Paris (avenue de), 94 - 96 ..... page 514
Paris (rue Paulin), 1 ..... page 516
Payen (rue), 28 – 30 ..... page 518
Peller (rue Martin), 18 ..... page 520
Peller (rue Martin), 20 – 22 ..... page 522
Pérignon (rue Dom), 16 ..... page 524
Perseval (rue), 23 ..... page 526
Pierret (rue), 22 ..... page 528
Pierret (rue), 24 ..... page 530
Piper (rue), 5 ..... page 532
Piper (rue), 10 ..... page 534
Piper (rue), 13 ..... page 536
Pommery (boulevard), 23 – Transformateur ..... page 538
Pommery (boulevard), 176 - Ecole élémentaire Pommery ..... page 540
Pongivart (rue de), 27 - Eglise Saint-Benoît ..... page 542
Ponsardin (rue), 44 ..... page 544
Poulain (rue César), 4 ..... page 546
Poulain (rue César), 16, Moissons (rue des), 40 ..... page 548
République (place de la) - Transformateur ..... page 550
République (place de la), 8 - Maison de Champagne Charles de Cazanove ..... page 552
Roederer (boulevard Louis), Saint-Brice (rue de) – Le Trianon ..... page 554
Romains (rue des), 9 ..... page 556
Rousseau (rue Jean-Jacques), 2-4 ..... page 558
Rousselet (place Marguerite) – Transformateur ..... page 560
Ruinart de Brimont (rue), 17 - Lycée Jean-Jaurès ..... page 562
Saint-Pierre les Dames (rue), 2 ..... page 564

Saint-Symphorien (rue), 13 ..... page 566
Saint-Symphorien (rue), 33 ..... page 568
Saint-Thomas (place) - Eglise Saint-Thomas ..... page 570
Saint-Vincent-de-Paul (place), Brazzaville (rue de) - Eglise Saint-Vincent-de-Paul ..... page 572
Sainte-Clotilde (avenue), 4 - 4 bis ..... page 574
Sainte-Clotilde (place) - Basilique Sainte-Clotilde ..... page 576
Sainte-Geneviève (rue), 23 ..... page 578
Sainte-Thérèse (place) - Eglise Sainte-Thérèse ..... page 580
Sarrail (rue du Général), 12 ..... page 582
Savoye (rue de), 74 – 78 ..... page 584
Schweitzer (rue du Docteur), 41 - Eglise Saint-Paul ..... page 586
Sébastopol (rue de), 11 ..... page 588
Sillery (rue de), 50 – 52 - Maison de Champagne Henri Abelé ..... page 590
Taittinger (rue Pierre), 57 - Amphithéâtres de la Faculté Droit et Lettres dites "les Coquilles" ..... page 592
Talleyrand (rue de), 1-5, Vesle (rue de), 18 ..... page 594
Talleyrand (rue de), 8 ..... page 596
Talleyrand (rue de), 11 ..... page 598
Talleyrand (rue de), 21 - 23 ..... page 600
Talleyrand (rue de), 27 - 29, Etape (rue de l'), 1 - 7 ..... page 602
Talleyrand (rue de), 28 – 32, Cadran Saint-Pierre (rue du), 19 ..... page 604
Talleyrand (rue de), 31 – 33, Etape (rue de l'), 2 - 4 ..... page 606
Talleyrand (rue de), 43 ..... page 608
Talleyrand (rue de), 49 - 51 ..... page 610
Temple (rue du), 25 ..... page 612
Templiers (rue des), 28 ..... page 614
Thiers (rue), 11, 13 et 15, Boucheries (rue des), 2 ..... page 616
Thiers (rue), 24 ..... page 618
Thillois (rue de), 22 ..... page 620
Thionville (rue de), 23 ..... page 622
Tirelire (rue de la), 22, Foch (boulevard), 25 ..... page 624
Tournelles (rue des), 1 ..... page 626

Tournelles (rue des), 3 ..... page 628
Tournelles (rue des), 5 ..... page 630
Tournelles (rue des), 7 ..... page 632
Trois-Raisinets (rue des), 2 ..... page 634
Trois-Raisinets (rue des), 6 ..... page 636
Vasnier (boulevard Henry), 15 - 17 ..... page 638
Vasnier (boulevard Henry), 19 ..... page 640
Vasnier (boulevard Henry), 21 ..... page 642
Venise (rue de), 37 ..... page 644
Verdun (rue de), 85 ..... page 646
Vernouillet (rue), 51 ..... page 648
Vernouillet (rue), 53 ..... page 650
Verte (place) – Transformateur ..... page 652
Vesle (rue de), 17 – 23 ; Chanzy (rue), 2 ..... page 654
Vesle (rue de), 33 – 37 ..... page 656
Vesle (rue de), 65 – 73, Capucins (rue des), 2 - 4 ..... page 658
Vesle (rue de), 120 – 124 ..... page 660
Vinci (rue Léonard de) – Transformateur ..... page 662
Voltaire (rue), 12 ..... page 664
Voltaire (rue), 23 ..... page 666
Voltaire (rue), 40 ..... page 668
Zola (rue Emile), 28 ..... page 670
Zola (rue Emile), 101 - Ecole élémentaire Zola ..... page 672
Zola (rue Emile), 107 ..... page 674
Zola (rue Emile), 111 ..... page 676

SEQUENCES ARCHITECTURALES

30 août 1944 (place du), 14 ; Cernay (rue de), 42 ; Ruinart de Brimont (rue), 35 bis ..... page 678

Arnould (boulevard Charles), 66 – 68 ; Bourgoin (rue), 1 - 9 ..... page 680

Barbusse (rue Henri), 65 – 71 ..... page 682

Berru (rue de), 29 – 35 ..... page 684

Boucher de Perthes (rue), 32 – 42 ..... page 686

Bourgogne (rue de), 26 – 32 ..... page 688

Bourgogne (rue de), 44 – 50 ..... page 690

Cernay (rue de), 144 -148 ; Croix Saint-Marc (rue), 86 – 90 et 105 – 119 ..... page 692

Coquebert (rue), 10 – 14 ..... page 694

David (rue), 41 – 47 ..... page 696

Doublié (place Amélie), 1 – 12, Rogelet (rue Victor), 28, 29-43, Thomas (rue du Docteur), 84, 86, 90, 92 ..... page 698

Goussiez (rue Antoine), 1 – 11 ..... page 700

Hannequin (rue), 19 – 41 et 20 - 30 ..... page 702

Henriot (rue Nicolas), 1 – 7 ..... page 704

Henriot (rue Nicolas), 19 – 25 ..... page 706

Henriot (rue Nicolas), 39 – 45 ..... page 708

Jacquart (rue), 6 – 14 ; Guyot (rue Raymond), 30 ..... page 710

Jamin (boulevard), 46 – 64 ; Guernier (rue), 1 ..... page 712

Jeunehomme (rue), 6 - 30 et 7 – 29 ..... page 714

Kellermann (rue), 2 – 38 ..... page 716

Kellermann (rue), 5 – 21 ..... page 718

Laurent (rue Gustave), 12 – 36 ..... page 720

Lesage (rue), 6 – 68 ..... page 722

Lesage (rue), 21 – 71 ..... page 724

Lesage (rue), 85 – 89 ..... page 726

Luton (place), 53 – 81 ..... page 728

Moissons (rue des), 49 – 55 ..... page 730

Paris (avenue de), 50 – 54 ..... page 732

Périn (rue), 2 bis – 28 ..... page 734

Périn (rue), 17 – 35 ..... page 736
Perseval (rue), 4 – 26 ..... page 738
Perseval (rue), 23 – 35 ..... page 740
Piper (rue), 2 – 10 ..... page 742
Piper (rue), 5 – 13 ..... page 744
Saint-Brice (rue de), 31 – 41 ..... page 746
Saint-Marceaux (boulevard), 134 – 140 ..... page 748
Savoye (rue de), 9 – 15 ; Werlé (rue), 34 ..... page 750
Templiers (rue des), 13 -27 ..... page 752
Templiers (rue des), 30 - 34 ..... page 754
Trianon (rue de), 2 - 42 ..... page 756
Warnier (rue), 11-21 ..... page 758
Werlé (rue), 3 - 31 et 2 bis – 34 ..... page 760
Zola (rue Emile), 138 – 144 ..... page 762

Préambule

Description des typologies

Maison ouvrière
Maison à l'architecture simple, sans ornement, de 2 niveaux avec un toit à deux versants et ouverte sur un petit jardin. Elle est construite au sein d'une cité ouvrière, « ensemble concerté d'habitat ouvrier, généralement mono-familial » (définition de l'Inventaire du patrimoine culturel de la base Mérimée du ministère de la culture). Accompagnée parfois d'équipements collectifs, la maison est exclusivement destinée aux ouvriers d'une même usine et à leur famille, selon la mise à disposition du patron de l'usine.

Maison d'employé
Maison avec jardin à l'architecture soignée, ornée de quelques décors avec une toiture travaillée. Destinée à recevoir le logement de la famille d'un employé particulier de la société, elle est généralement située sur le site de l'entreprise ou bien à proximité.

Maison de ville
Maison unifamiliale à 2 travées généralement, élevée sur 2 ou 3 niveaux avec un toit à 2 versants. Elle est bâtie en alignement sur la rue sur l'ensemble de la largueur de la parcelle, laissant un jardin modeste à l'arrière. Son écriture architecturale est simple et homogène, ponctuée par des éléments de décors sobres, ou parfois très élaborés dans les quartiers centraux.

Petite maison bourgeoise
Maison unifamiliale de caractère, élevée sur 3 niveaux avec une élégante toiture en ardoise au sein d'un jardin, bâtie soit en alignement de la rue, soit en retrait avec une clôture de qualité décorée offrant ainsi un jardin avant. Elle est caractérisée par une écriture architecturale élaborée utilisant soit un matériau unique noble en façade, soit une richesse de matériaux, associés à des décors architecturaux équilibrés révélant le statut social de la famille.

Hôtel particulier
Demeure urbaine luxueuse de 3 à 4 niveaux, coiffée par un toit complexe à longs pans brisés en ardoise, appartenant et occupée à l'origine par un unique propriétaire avec son personnel de maison. Elle s'élève soit au sein d'un quartier résidentiel de caractère, soit le long d'un axe stratégique visible. Elle est implantée généralement en retrait de la rue (parfois en alignement de rue) offrant une cour d'honneur encerclée par une haute clôture de caractère, intégrant un grand portail ou une porte cochère, et un grand jardin plantée à l'arrière. Son écriture architecturale très recherchée, utilisant des matériaux nobles, présente une très grande richesse de décors associée à de grandes baies, révélant ainsi le haut statut social de son propriétaire

Immeuble de rapport haussmannien
Immeuble bâti entre 1850 et 1900 sous l'influence du style architectural haussmannien, qui distingue un étage noble. Généralement situé dans les quartiers centraux et anciens, il abrite plusieurs logements loués à l'origine par un ou plusieurs propriétaires. Il se développe généralement sur 4 à 6 niveaux avec un rez-de-chaussée qui peut accueillir un commerce, un entresol, un étage noble et un étage de combles à lucarnes.

Immeuble de rapport 1900
Immeuble bâti entre le début du XXème siècle et la 1ère guerre mondiale, abritant plusieurs logements loués à l'origine par un ou plusieurs propriétaires. Généralement situé dans les quartiers centraux et anciens, Il se développe sur 3 à 5 niveaux avec un rez-de-chaussée pouvant accueillir un commerce.

Immeuble de rapport Reconstruction
Immeuble bâti lors de la période de reconstruction de la ville, après les destructions massives de la 1ère guerre mondiale. Situé généralement dans les quartiers centraux et de faubourg, il abrite plusieurs logements loués à l'origine par un ou plusieurs propriétaires. Il se développe sur 4 à 7 niveaux sous différentes écritures architecturales avec des éléments de décors à partir d'un rez-de-chaussée qui accueille généralement un commerce avec un dernier étage de combles à lucarnes.

Immeuble ordonnancé
Construction destinée à recevoir plusieurs logements, qui présente une façade avec une composition structurée, généralement caractérisée par la distinction des niveaux, un alignement des baies avec des décors soulignant les formes architecturales.

Immeuble classique
Construction destinée à recevoir plusieurs logements de famille, bâtie entre le XVI^{ème} et le XIX^{ème} siècle. Elle fait référence à l'écriture classique et néo-classique avec l'utilisation de formes architecturales antiques (fronton, colonne, portique, proportions harmonieuse, pilastre, guirlande, balustrade, arche…).

Bâtiment industriel
Construction de la fin du XIX^{ème} siècle jusque dans les années 1960, destinée à recevoir une activité industrielle (atelier, halle, laboratoire…) ou de représentation (administration, réception…). L'espace de production est constitué par un grand volume libre grâce à l'usage de techniques nouvelles grâce au fer, à l'acier et au béton. Ces édifices fonctionnels révèlent leur structure. Bénéficiant d'une grande luminosité avec de larges ouvertures et d'un éclairage zénithal fort, ces constructions se caractérisent par une grande simplicité formelle, une rationalité poussée dans la composition de leurs façades, avec l'absence ou la présence mesurée d'ornements épurés. Tandis que les édifices industriels de représentation avec des écritures architecturales très singulières offrent généralement une grande richesse de décors reflétant leur identité et leur puissance.

Edifice public
Grand bâtiment à l'architecture de représentation ou équipement créé afin de répondre aux besoins et aux activités des habitants : mairie, bibliothèque, administration…

Edifice religieux
Grand bâtiment à l'architecture symbolique très décorée, destiné à recevoir le culte des habitants : chapelle, église, temple…

Monument
Edifice majeur d'architecture de grande dimension, ou ouvrage de sculpture, généralement très ornementé. Il est destiné à instruire la postérité en conservant le souvenir d'une personne ou d'un évènement. Il marque ainsi la grandeur de la ville.

Grand magasin
Commerce de centre-ville réparti sur 4 à 6 niveaux au sein d'un grand bâtiment à l'architecture prestigieuse décorée, présentant un large assortiment essentiellement basé sur l'équipement de la maison et de la personne.

Place ou square
Espace libre de rencontre avec un aménagement à dominante végétale (square) ou minérale (place), privilégiant certains usages : promenade, jouissance d'une vue, marché, évènementiel, valorisation d'un monument, d'un équipement, d'une sculpture… A Reims, cet espace de forme composée, agrémenté d'arbres, est généralement cadré par des voies latérales de circulation et des séquences bâties plus ou moins homogènes.

Ecole élémentaire Maison Blanche : avenue du 18 juin 1940

Maison Blanche

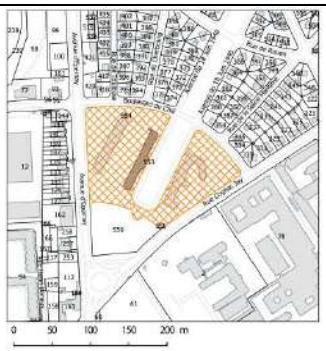

Références Cadastrales : DR 553

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1928-30
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edmond HERBE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ecole élémentaire Maison Blanche, positionnée en symétrie de l'école maternelle par rapport à la voie emblématique de la cité-jardin, d'esprit basco-landaise, axée sur la cathédrale :

- Corps central à 5 travées en avancée sur l'avenue, avec un toit au faitage perpendiculaire aux 2 longues ailes latérales à 10 travées chacune ; Annexes plus basses, au toit plat (dont un préau en structure béton), parallèles au bâtiment principal, cadrant une grande cour ouverte avec clôture ;
- Composition symétrique de la façade principale (sur l'avenue) avec un rez-de-chaussée surélevé en moellons de pierre (soupiraux rectangulaires en longueur) et un étage en léger encorbellement à pans de béton (imitation pan de bois) avec un remplissage en enduit ocre jaune ;
- Toiture en tuile mécanique à 2 longs versants peu pentus, avec un débord aux chevrons de bois apparents ;
- Corps central au socle évasé, avec 2 entrées latérales (sur rue), marquées par des baies en plein cintre sur un perron donnant accès sous un porche, ouvert en angle, et surmonté par une loggia ouverte à une colonne d'angle ;
- Régularité des travées aux formes de baies simples, à 1 ou 2 meneaux, ou à montant horizontal en béton (2 ou 3 baies réunies), plus hautes que larges ou en longueur, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : en plein cintre (entrée), rectangulaire ;
- Sobriété des décors en pierre et béton : chaine d'angle, dès de balcon, encadrement de baie, console (S sous saillie)…
- Garde-corps en bois des loggias ; Volets bois ;
- Clôture en moellons de pierre avec de larges piliers encadrant un fin grillage aux montants en béton.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :	**Matériaux de façade :**
R (annexes), R+1	Béton, pierre, faux pans de bois en béton, enduit

Crèche Maison Blanche : avenue du 18 juin 1940

Maison Blanche

Références Cadastrales : DR 553

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1928-30
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edmond HERBE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ecole maternelle Maison Blanche, aménagée en **crèche** en 2011, positionnée en symétrie de l'école élémentaire par rapport à la voie emblématique de la cité-jardin, d'inspiration basco-landaise, axée sur la cathédrale :

- Corps central à 3 travées en avancée sur l'avenue, avec un toit au faitage perpendiculaire aux 2 longues ailes basses à 9 travées ; Annexes basses, au toit plat (dont un ancien préau en structure béton) dans la continuité de la clôture ; Nouvelle extension cubique colorée sur cour (entrée) ;
- Composition symétrique de la façade principale (sur rue) avec un rez-de-chaussée en moellons de pierre (percé de soupiraux rectangulaires en longueur) et un étage de combles en léger encorbellement à pans de béton (imitation pan de bois) avec un remplissage enduit ocre ;
- Toiture en tuile mécanique à 2 longs versants peu pentus avec un débord aux chevrons de bois apparents
- Corps central au socle évasé (sur rue), marquée par une large baie d'entrée en plein cintre avec perron ;
- Régularité des travées aux formes de baies simples, à 1 ou 2 meneaux en béton (2 ou 3 baies réunies), plus hautes que larges aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : en plein cintre (entrée), rectangulaire, ovale verticale, complexe (sur cour) ;
- Sobriété des décors en pierre et béton : encadrement de baie, console (support en S sous saillie), chaine d'angle ;
- Menuiseries bois à l'origine et volets bois ; Ferronneries ;
- Clôture en moellons de pierre avec de larges piliers encadrant un fin grillage aux montants en béton.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+C

Matériaux de façade :
Béton, pierre, enduit
(nouvelle extension non protégée)

1, place du 30 Août 1944

Cérès Cernay Jaurès

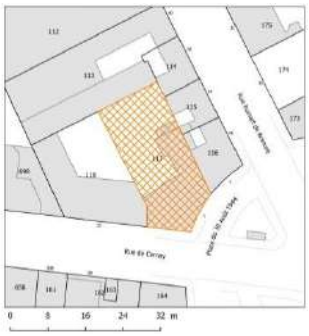

Références Cadastrales : CW 117

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise classique aux décors en pierre épurés dont la façade d'entrée épouse le cintrage de la place du 30 Août 1944 de forme circulaire :

- Composition ordonnancée en angle de rue à 2 travées et 3 travées rue de Cernay, formant un L sur le jardin ;
- Composition assise sur un petit soubassement en pierre, percé de petits soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée, un étage enduits et un étage de combles à lucarnes en pierre décorées ;
- Toiture à plusieurs pans brisés en ardoise (le terrasson, pan peu incliné en zinc), ponctuée de 4 lucarnes coiffant les travées ; 2 travées latérales de la rue Cernay coiffées par une seule lucarne axée sur le trumeau (espace entre les 2 baies) ;
- Régularité des formes de baie rectangulaires, plus hautes que larges aux proportions harmonieuses ; présence d'une baie aveugle aux mêmes décors ;
- Sobriété des décors en pierre en légère saillie : encadrement de baie, chaine d'angle et de travée, corniche, bandeau, encadrement plus riche des lucarnes, (volute, entablement, piédroit…)…
- Richesse des motifs de ferronneries ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ;
- Grande porte d'accès en bois moulurée (porche) avec 2 parties hautes rectangulaires vitrées, ornées de grilles décorées ; Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit

25, rue Andrieux

Centre-Ville

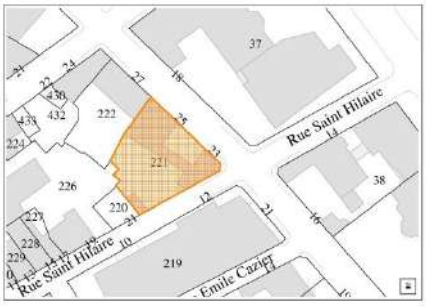

Références Cadastrales : BE 221

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier aux riches décors sculptés sur une petite cour d'honneur avec un jardin à l'arrière:

- Ensemble implanté en U, composé par un pavillon latéral principal (R+1+C), prolongé d'une aile (R+1) et d'un petit pavillon d'angle (R+C) avec une extension ajoutée ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc coiffant le pavillon central, toit à croupe en zinc sur l'aile et toit à la Mansart en ardoise (brisis) et zinc pour le pavillon d'angle ;
- Travées du pavillon central couronnées par des lucarnes cintrées et des œils-de-bœuf en pierre richement décorés. Une lucarne pendante et une lucarne en plein cintre ornent le petit pavillon aux baies rectangulaires ;
- Grande harmonie des baies simples ou à meneau central décoré (en 2 parties) de forme légèrement cintrée, aux proportions équilibrées, et plus hautes que larges ;
- Grande richesse de décors en pierre, finement sculptés d'inspiration classique : corniche, frise, bandeau, bas-relief avec des motifs de feuillage et floraux, encadrement de baie, pilastre d'angle, clé, colonnette…
- Elégance de la porte charretière en cintre surbaissé très décorée, en bois mouluré, avec un encadrement en cavet (profil concave) : Elle est insérée dans une clôture qualitative en pierre et brique, fermant la cour sur rue ;
- Délicatesse des ferronneries ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques et à des lambrequins (sur cour).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Une époque de grande expansion à Reims qui voit le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. On y trouve tout à la fois des programmes d'une grande unité : place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

Ecole élémentaire Anquetil : 15-23, rue Anquetil

Laon Zola

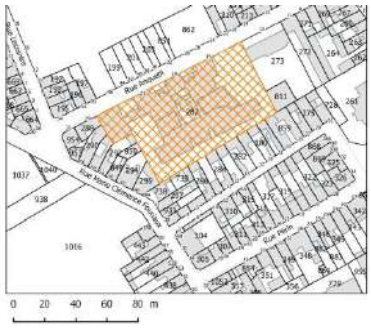

Références Cadastrales : AV 287

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1876
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Narcisse BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Monumentalité de l'**école élémentaire Anquetil** de par sa composition urbaine et architecturale en symétrie, s'inspirant du parti architectonique des édifices industriels :

- Ensemble caractérisé par 3 pavillons en alignement sur la rue, reliés entre eux par 3 galeries vitrées plus basses, en retrait et à l'architecture moderne (en remplacement des 3 porches d'entrée prolongés de clôture sur rue à l'origine) ; Galeries récentes prolongées par 3 longues ailes perpendiculaires et parallèles aux pavillons et à la rue ;
- Pavillons ordonnancés à 3 travées établis sur un soubassement continu en pierre avec un rez-de-chaussée, un étage enduits et un étage de combles à lucarnes en pierre et châssis de toit métalliques ;
- Toiture en ardoise à pans brisés ponctuée d'une seule lucarne encadrée de 2 châssis et de hautes souches de cheminée en brique au chaperon de pierre cintré (excepté le pan sur cour avec une large souche de cheminée) ;
- Pavillon central orné de l'écusson de la ville sculpté situé dans l'axe de symétrie, marqué par une lucarne décorée ;
- Régularité des travées avec des formes de baie plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : en plein cintre au rez-de-chaussée, rectangulaire à l'étage, en arc surbaissé et à 1 meneau (2 baies) à l'étage de combles ;
- Présence des décors en pierre et en brique (en alternance) : encadrement de baie, chaine d'angle et de travée, fronton, clé de voûte, corniche, bandeau, corbelet (sous corniche), motif végétal gravé sur tympan, fronton cintré, volute…
- Persiennes métalliques en rez-de-chaussée *(Disparition des menuiseries bois et des portes d'entrée bois).*

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, enduit

1, rue de l'Arbalète

Centre-Ville

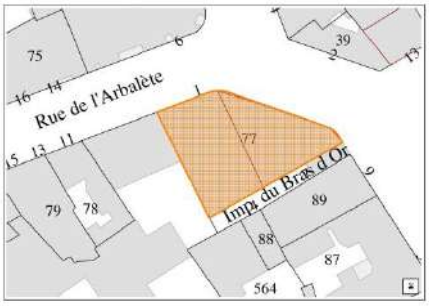

Références Cadastrales : IL 77

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ André GRANET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Longtemps siège de l'INSEE Champagne-Ardenne, le magasin " Aux Fabriques Françaises " est inauguré en 1924, son architecte étant André Granet (1881-1974), qui a achevé la salle Pleyel à Paris, commencée par J.M Aubertin, architecte de la cité-jardin du Chemin Vert de Reims ;

- Grand édifice à 8 travées régulières en pierre de taille, élevé sur un rez-de-chaussée aménagé aujourd'hui en commerces avec de grandes baies (devanture en feuillure), 3 étages et un étage de combles à lucarnes géminées (2 baies regroupées) rampantes ;
- Toiture à pans brisés en ardoise (toit de lucarne en zinc) et toit terrasse en béton ;
- Forme courbe de l'angle de rue, coiffé par une majestueuse lucarne et son haut fronton-pignon cintré (en forme de gradin sur les côtés), orné de cannelures géométrisées et d'un grand médaillon de fleur stylisé ;
- Formes de baies régulières rectangulaires simples ou à meneaux (2 baies regroupées) plus hautes que larges, de diverses échelles avec des proportions équilibrées ;
- Grandeur des pans vitrés en continuité sur 2 étages ;
- Continuité et lisibilité de la structure, soulignée par des poteaux en pierre sur toute la hauteur de l'édifice ;
- Sobriété des décors stylisés en pierre : corniche, motif sculpté de fleurs, cannelures, fronton cintré, encadrements de baie, baie à ébrasement à ressauts (redans successifs autour de l'ouverture), allège (sous baie) avec bas-relief simple…

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ■ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction - Historicisme
- ☐ Reconstruction - Haussmannisme
- ☐ Reconstruction - Régionalisme
- ☐ Reconstruction - Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction - Art Déco
- ☐ Reconstruction - Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 - Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction - Art Déco</u>

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre

6-10, rue de l'Arbalète - 7, rue du Docteur Jacquin - 1-5, rue de Pouilly | *Centre-Ville*

Références Cadastrales : IL 67 et 76

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923-1934
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ MARGOTIN et ROUBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Les bâtiments les plus anciens des Galeries Rémoises, fondées en 1847 par Charles Bureau, sont dus à Margotin et Roubert et sont inaugurés en 1923. La partie plus moderne, à l'angle des rues de l'Arbalète et du Docteur Jacquin, des mêmes architectes, date de 1934. Aujourd'hui, ils sont intégrés dans un nouveau programme de commerces et logements.

- Bâtiment à toit plat édifié avec un soubassement en pierre sur un rez-de-chaussée, 3 étages et 2 étages en attique (retrait du dernier niveau) ;
- Traitement singulier et ornementé des deux angles de l'édifice, aux formes courbes avec un jeu différencié de pleins et de vides : balcon, loggia, pan vitré…
- Structure apparente de fines colonnes en fonte, avec des ornements classiques sculptés, mis en exergue par la grandeur des baies hautes de 2 ou 3 niveaux ;
- Des formes de baies simples ou tripartites (par 3 en angle) rectangulaires, plus longues que larges, ou plus hautes que larges, aux dimensions variées ;
- Stylisation et pureté des détails géométrisés Art Déco et de style éclectique : corniche, architrave, frise, pilastre, chapiteau, colonne en marbre, encadrement de baie, chapiteau, motif de feuillage, corbelet…
- Deux enseignes gravées « galeries rémoises » et « maison Lorin et Tricot », marquant les angles bâtis ;
- Simplicité des ferronneries aux dessins géométrisés.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ■ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C (à l'origine)
R+3+2C

Matériaux de façade :
Métal et verre

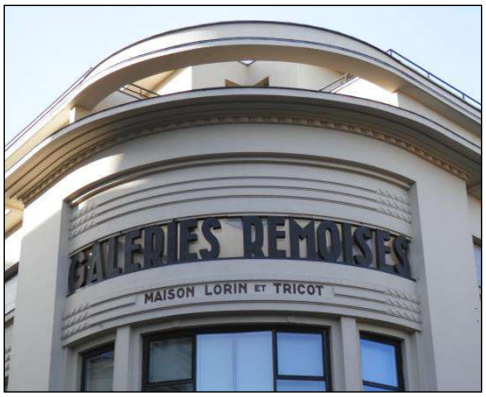

3, rue d'Archiac

Cérès Cernay Jaurès

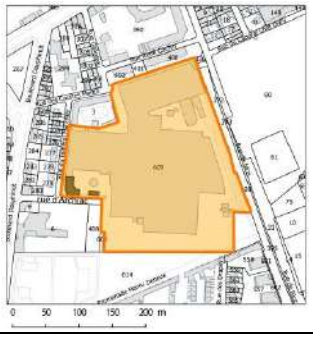

Références Cadastrales : CT 609

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1965
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pavillon de bureaux (toutes les façades protégées) et annexe (2 façades protégées) à l'architecture moderne sans décor, encadrant l'entrée sur le site industriel de l'ancienne usine de peignage de laine Holden (actuellement Transports Caillot) :

- Pavillon d'angle à l'architecture très épurée, avec 2 ailes sur rue formant un L : composition structurée à partir d'un petit soubassement en béton, avec un rez-de-chaussée et un étage en brique rouge à joints creux horizontaux ;
- Toiture à 2 longs versants et à croupe de faible pente en zinc avec un débord de toit plat en béton ;
- Valorisation de l'angle de rue par un recul de la grande verrière de toute hauteur (2 niveaux) en pavés de verre, encadrée par une fine structure en béton clair en saillie ;
- Régularité des 9 travées successives rue du Gl. Mazillier, constituées d'un cadre en béton en saillie, encadrant 2 baies alignées rectangulaires, séparées par une allège en petit carreau de céramique de teinte marron foncée ;
- Façade rue d'Archiac, caractérisée par 2 fines baies à 3 meneaux en longueur ; Façade en béton enduit de l'annexe (1 niveau), traitée par 3 lignes horizontales de 14 pavés de verre, insérés chacun dans un cadre en saillie en béton ;
- Diversité des formes de baies rectangulaires simples, d'angle, ou à meneaux en brique plus ou moins larges (réunissant 2 ou 4 baies), en longueur ou plus hautes que larges, de dimensions très variées avec des proportions harmonieuses, au sein d'un cadre en béton en saillie ;
- Finesse des menuiseries métalliques ;
- Clôture d'entrée composée par de simples piliers béton encadrant 2 portails et une grille métalliques à claire-voie.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R (annexe), R+1

Matériaux de façade :
Béton, brique, céramique (petits carreaux)

11, bd Charles Arnould

Faubourg Laon-Zola

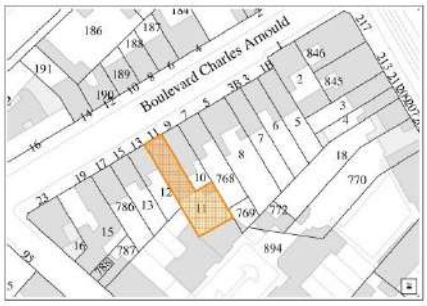

Références Cadastrales : AV 11

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1910
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de 2 travées avec un couronnement latéral droit d'esprit Art Nouveau :

- Composition asymétrique en brique ocre et rouge, reposant sur un soubassement en pierre meulière, avec un rez-de-chaussée en pierre striée, un étage et un étage de combles ;
- Couverture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible) et en tuiles mécaniques ;
- Travée majeure magnifiée par un oriel en brique ocre régnant sur 2 niveaux, avec un fronton cintré en pierre, orné de bas-reliefs ;
- Variété des formes de baies aux proportions équilibrées et aux dimensions variées plus hautes que larges : rectangulaire, en plein cintre, en anse de panier (forme d'ellipse), aux angles arrondis…
- Appareillage de brique ocre et rouge, formant des dessins géométriques : frise…
- Richesse des décors en pierre d'esprit Art Nouveau : console (sous oriel), encadrement de baie, corniche, bandeau, fronton cintré, clé de voûte, dé de balcon…
- Grande finesse des ferronneries aux dessins élaborés ;
- Persiennes métalliques associées parfois à une grille d'imposte travaillée ;
- Grattoir et grille de soupirail ;
- Porte d'entrée en bois vitrée avec une imposte vitrée en plein cintre (avec une traverse horizontale en pierre).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparus. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre

17-19, bd Charles Arnould

Faubourg Laon-Zola

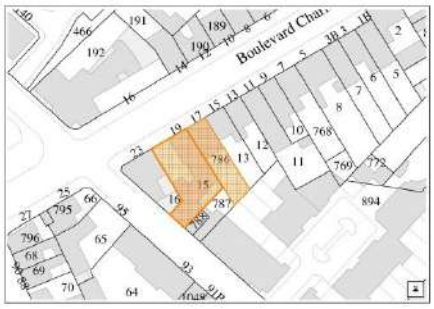

Références Cadastrales : AV 15 et 786

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

2 maisons de ville « jumelées » à 2 travées et pignons sur rue avec une toiture en ardoise à 2 pentes inclinées:

<u>Maison n°17 à encorbellement</u>

- Singularité de la maison avec un oriel en faux pans de bois régnant sur 1 étage, reposant sur 3 consoles, et avec un pignon à redan (en gradins dans l'esprit picard) ;
- Singularité des formes de baies simples ou à meneaux et à traverse horizontale, aux dimensions équilibrées plus hautes que larges : légèrement cintrée, géométrique, rectangulaire, aux angles complexes (baie d'accès)…
- Singularité des décors (encorbellement, meneau, console, ancre…) et légèreté des ferronneries ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, avec des persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée en bois surmontée d'une baie rectangulaire sous l'encorbellement et grattoir.

<u>Maison n°19</u>

- Elévation avec un savant appareillage de brique ocre et rouge sur un rez-de-chaussée en pierre striée ;
- Formes de baies plus hautes que larges, de dimensions harmonieuses et variées : en anse de panier (arc en ½ ellipse), et rectangulaire (linteau en fer avec rosette) ;
- Finesse des décors: bas-relief, encadrement de baie, volute, clé de voûte, corniche, bandeau, chaîne d'angle…
- Ferronnerie et grille d'imposte aux dessins élaborés, et persiennes métalliques (du rez-de-chaussée) ;
- Porte d'entrée moulurée bois avec une imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville e
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparus. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre, brique et faux pans de bois (n°17)

62, bd Charles Arnould

Faubourg Laon-Zola

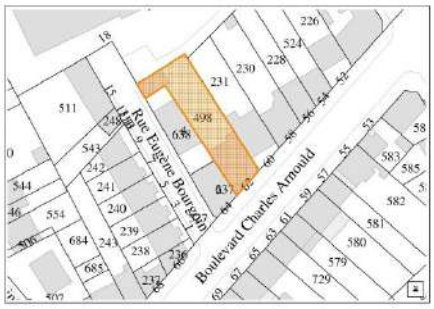

Références Cadastrales : AN 498

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1924

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ COSSON

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville particulièrement remarquable par son pignon avec des décors équilibrés sur le thème de la vigne :

- Maison asymétrique à 3 travées élevée sur un rez-de-chaussée en pierre bosselée, un étage en brique et un étage de combles ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur la pente visible et en zinc sur la partie haute peu inclinée ;
- Elancement du pignon caractérisé par un décor en pierre en forme de gradins (corniche), des bas-reliefs qualitatifs, et ponctué par une croix et de petits piliers effilés ;
- Mise en valeur de la baie d'entrée en plein cintre, soulignée par un important bas-relief en pierre ;
- Régularité des formes de baies aux dimensions harmonieuses et variées, plus hautes que larges : rectangulaire, en plein cintre et cintrée (meurtrière), en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Délicatesse des décors en pierre : bas-relief, encadrement de baie, corniche ponctuée de petits piliers décorés (nœud, grappe…), clé de voûte, dé de garde-corps, console (sous balcon), fronton du pignon (de côté), souche de cheminée…
- Légèreté des ferronneries d'inspiration Art Nouveau ;
- Portes d'entrée bois moulurée avec une Imposte vitrée en plein cintre ;
- Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Avant 1914
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif</u>

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIX^{ème} siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre

Maison des Compagnons du Devoir : 115, boulevard Charles Arnould

Laon Zola

Références Cadastrales : AO 597

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1934 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jean de la MORINERIE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison Commune de la cité-Jardin des Trois-Fontaines, située au cœur d'un jardin arboré, devenue **Maison des Compagnons du Devoir du Tour de France** vers 1950 :

- Composition symétrique en U avec une aile principale ponctuée par une lucarne pignon monumentale, encadrée par 2 pavillons d'angle légèrement plus bas en avancée ; Aile sur jardin perpendiculaire à l'aile sur rue, prolongée par une extension récente semi-circulaire à toit plat ; Tour d'escalier extérieur ajourée en béton apparent aux courbes élégantes ;
- Composition assise sur un soubassement en béton noble, avec un rez-de-chaussée enduit, et 1 ou 2 étages de combles en faux pans de bois à lucarnes en bois de forme variée ;
- Elancement de la toiture complexe, de très grande qualité, en tuile plate à 2 longs versants à coyau et à croupe, ponctuée de grandes lucarnes à croupe et de lucarnes rampantes ;
- Mise en valeur des entrées par un avant-corps avec un perron de forme variée (marches), couvert par le balcon semi-circulaire de l'étage (entrée majeure), un auvent semi-circulaire (rond inscrit en sous-face) ou une marquise en angle ;
- Harmonie des proportions et des formes variées de baies simples ou à meneaux (plusieurs baies réunies), plus hautes que larges ou en longueur : rectangulaire, plein cintre, oculus ;
- Simplicité des décors : encadrement des baies d'entrée en brique et béton (linteau décoré), épi de toit en terre cuite ;
- Sobriété des motifs de ferronnerie ;
- Finesse des menuiseries bois à petits bois et persiennes ;
- Clôture béton composée par un muret bas, surmonté de grilles sobres et de piliers massifs au chaperon de tuile à l'entrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+C , R+2C

Matériaux de façade :
Faux pans de bois, enduit, pierre et brique

17, rue de l'Arquebuse

Centre-Ville

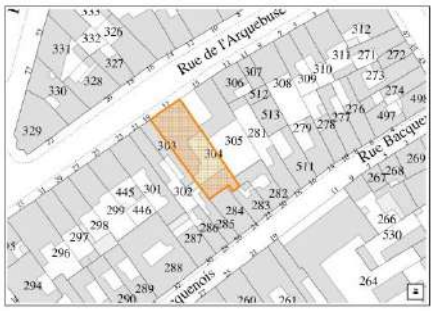

Références Cadastrales : IM 304

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition décorée symétrique aux 1er et 2ème étages ;

- Immeuble élevé en pierre de taille sur un soubassement et un rez-de-chaussée en bossage, 2 étages et un étage de combles à 3 lucarnes cintrées en pierre ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise, ponctuée de hautes souches de cheminées et d'un petit toit central en pavillon ornant la lucarne majeure ;
- Mise en valeur de la travée centrale, axe de symétrie de la composition, par un oriel à pans coupés sur 1 étage, aux plus grandes baies avec 2 meurtrières latérales et coiffé avec un riche balcon en pierre, et une lucarne majeure soulignée par une abondance de décors ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, à arc déprimé (angles en ¼ de cercle), meurtrière…
- Grande finesse des décors en pierre : bas-relief, guirlande, chute et bas-relief aux motifs variés (rose, feuillage, grappe, rocaille…), corniche prononcée avec modillons, bandeau, balustre en pierre et dès de balcon, console et corbeau (support en S sous saillie), frise, cartouche, clé de voûte, clé, vasque…
- Richesse des ferronneries aux motifs recherchés ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes et des grilles d'imposte métalliques.
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte rectangulaire vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ■ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Haussmannisme

L'haussmannisme à Reims s'inspire de l'architecture parisienne, mise en œuvre par des règles d'architecture strictes de Haussmann lors de la requalification urbanistique et moderne de la capitale au XIX^{ème} siècle. La forme urbaine se déploie sur une trame homogène : les bâtiments doivent s'insérer dans les rues, afin de valoriser les perspectives, les liaisons entre les monuments et les angles de rue. Conçu en pierre de taille avec des ornements éclectiques sobres, l'immeuble bourgeois rémois s'élève sur 3 ou 5 niveaux. Il présente un rez-de-chaussée et un entresol, traités en soubassement par des refends. Les étages courants, percés de hautes fenêtres sur de plusieurs travées, sont soulignés par des balcons filants, finement décorés en fer forgé, sur toute la longueur de l'étage noble du deuxième. L'immeuble est coiffé d'une toiture à la mansarde, percée très régulièrement de lucarnes sculptées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

22, rue de l'Arquebuse

Centre-Ville

Références Cadastrales : IM 329

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition d'inspiration classique avec un angle de rue à 3 travées valorisé par un balcon circulaire, couvert en saillie au rez-de-chaussée, porté par 2 colonnes.

- Composition d'inspiration classique à 15 travées, basée sur un soubassement continu orné de moulures, un rez-de-chaussée surélevé traité en pierre à joints horizontaux, un étage agrémenté de 2 balcons et un étage de combles ;
- Toiture à pans brisés en ardoise et tuiles mécaniques, rythmée par une succession de lucarnes au fronton triangulaire ornementé, couronnant chaque travée ;
- Valorisation de la travée centrale de l'angle par un balcon en saillie couronné par la lucarne la plus majestueuse au fronton circulaire brisé, ornée d'une tête sculptée ;
- Proportions harmonieuses des formes de baies plus hautes que larges : rectangulaire et en arc surbaissé ;
- Singularité de la baie d'escalier à meneaux et à traverse coiffé par un arc en plein cintre et un oculus aveugle ;
- Finesse des décors sculptés en pierre : corniche prononcée avec modillons, console et corbelet (support en S sous saillie), pilastre de travée au 1er étage, médaillon, chapiteau, bandeau, balustre, fronton triangulaire ou cintré brisé, aileron, mascaron (visage sculpté), motifs variés (entrelacs, palmette, feuillage…) guirlande, encadrement de baie, table d'allège, aileron…
- Délicatesse des motifs de ferronnerie (balcon…) ;
- Menuiseries bois accompagnées de lambrequins métal ;
- Deux portes d'entrée bois moulurées avec des parties vitrées (dont une à imposte avec une traverse).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

23-25, rue des Augustins

Centre-Ville

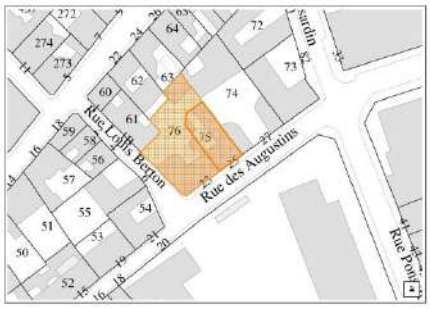

Références Cadastrales : CY 75, 76

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

2 Maisons de ville en carreaux de craie en angle de rue formant un ensemble de 2 puis 5 travées consécutives homogènes :

- Composition ordonnancée très simplifiée sur un rez-de-chaussée, un étage et un étage de combles ;
- Noblesse de la toiture en ardoise à croupe à 2 pentes inclinées, ornée de petites lucarnes en bois ponctuant les travées rue des Augustins. Un toit à pans brisés en ardoise sur le brisis (partie très pentue visible), et en zinc couvre la dépendance accolée (rue Louis Berton) ;
- Douceur du traitement de l'angle de forme arrondie ;
- Alignement des baies, à l'exception de la maison n°25, qui présente une baie d'entrée géminée (en 2 parties) avec un meneau en pierre (montant vertical) et un linteau en bois ;
- Homogénéité des formes de baies aux proportions harmonieuses, plus hautes que larges : rectangulaire et légèrement cintrée à l'étage ;
- Sobriété des décors en pierre: corniche, frise moulurée, encadrement de baie…
- Ferronnerie aux lignes très simples ou bien complexes ;
- Menuiseries bois (à petits carreaux rue L. Berton) épousant la forme des baies, associées à des persiennes bois ;
- Portes d'entrée bois avec (parfois) une imposte vitrée, ornée de grilles travaillées.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. On y trouve tout à la fois des programmes d'une grande unité : place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Carreau de craie, pierre

31, rue du Barbâtre

Quartier Saint-Remi

Références Cadastrales : CY 214

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : XVIII^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique avec une surélévation intempestive de la toiture à droite :

- Harmonie de la composition de façade à 5 travées assise sur un léger soubassement, un rez-de-chaussée, un étage enduits et un étage de combles ;
- Toiture en ardoise à deux longs versants recevant 2 lucarnes asymétriques, l'une couronnant une travée latérale et des petits châssis ;
- Valorisation de l'axe de symétrie, souligné par la baie d'entrée avec des décors plus riches ;
- Grande régularité des formes de baies, plus hautes que larges, avec une hauteur homogène par niveau et des proportions harmonieuses : rectangulaire et en arc surbaissée ;
- Utilisation parcimonieuse de fins ornements sculptés en pierre : fronton cintré de la baie d'entrée, encadrement de baie, corniche, architrave (moulure sous corniche), clé de voûte ornée d'un motif géométrique, bandeau, volute, bas-relief au motif de feuillage (autour de la baie d'entrée), chaine d'angle…
- Légèreté des ferronneries aux lignes élaborées ;
- Porte d'entrée en bois moulurée avec une imposte légèrement cintrée vitrée à petits bois, ornée d'une grille décorée ;

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ■ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Le patrimoine Pré-Révolutionnaire</u>

Il en reste très peu d'éléments. La majeure partie d'entre eux est désormais protégée au titre des Monuments Historiques. Il y a néanmoins quelques exceptions, datant pour la plupart des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, qui méritent à ce titre d'être repérées et protégées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et enduit

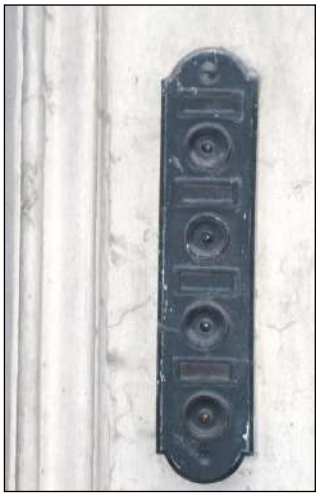

41, rue du Barbâtre

Quartier Saint-Remi

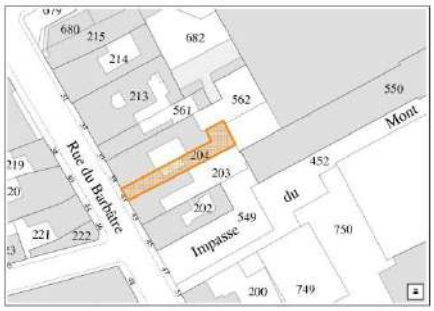

Références Cadastrales : CY 204

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1921-1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul-Louis CHEVALIER
  Jean-Baptiste LUSSO

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Boulangerie construite par les niçois Paul-Louis Chevallier (1878-1923) et Jean-Baptiste Lusso qui ont reçu à cette occasion la médaille d'argent du concours de façade de l'Union Rémoise des Arts Décoratifs (U.R.A.D.) en 1923. Très étroite, la maison à travée unique est couronnée par un arc décoré, motif souvent employé par les deux architectes. L'utilisation de céramique renvoie à un usage courant de la fin du siècle précédent et a été fréquemment utilisé dans l'Art Nouveau :

- Composition axée à 1 travée, caractérisée par une vitrine commerciale en rez-de-chaussée, un étage et un étage de combles à lucarne pendante en plein cintre, ornée de céramique et de mosaïque colorées ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible) et en zinc sur le terrasson ;
- Proportions harmonieuses des formes de baies rectangulaires et en plein cintre, plus hautes que larges ;
- Grande richesse des décors caractérisant la façade : mosaïque colorée (dont l'enseigne), forme originale des chapiteaux ioniques des pilastres de la vitrine, médaillon de céramique verte au relief accentué associé à la mosaïque bleue et or composant la frise aux motifs de feuillage stylisés et géométriques, corniche avec modillons épousant le cintrage de la baie ;
- Pureté et forme raffinée des motifs de ferronnerie.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif</u>

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIXème siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Céramique, enduit, mosaïque,

Ecole Jean Macé : 9-15, boulevard des Belges

Laon-Zola

Références Cadastrales : AM 869

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1925
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Architecte Municipal

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Groupe scolaire Jean Macé, l'un des plus modernes de l'époque avec des classes spacieuses et lumineuses ;

- Composition monumentale de deux édifices symétriques homogènes : un bâtiment d'angle (5 travées) à 2 niveaux, prolongé par 2 ailes basses orthogonales d'1 niveau (9 et 13 travées) et un pavillon central à 2 entrées en avancée sur le boulevard de 3 niveaux (8 travées), prolongé par 2 ailes de 2 niveaux (11 travées), dont les angles sont marqués par une légère avancée du bâti (6 travées) ;
- Composition assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée et les étages en brique couronnés par un entablement en enduit tyrolien, ponctué de céramiques vertes et un étage de combles pour le pavillon central ;
- Elégante toiture à débord en ardoise à 2 versants, ponctuée aux angles par un toit légèrement plus pentu à croupe, et une flèche élancée marquant l'angle ; 2 toits hauts à pans brisés coiffent le pavillon central d'entrée, orné de 2 lucarnes cintrées à fronton chantourné ;
- Harmonie des proportions et de la forme rectangulaire de baie simple et à un meneau (2 baies réunies marquant la travée centrale), plus haute que large ;
- Travées d'entrée valorisées par deux baies à meneau, un balcon, les frontons décorés des entrées et des lucarnes ;
- Ailes rythmées par 4 petits frontons cintrés, ponctués de céramiques coiffant le trumeau (partie entre deux baies) ;
- Décors épurés en pierre, en brique et en céramique verte : inscription gravée, encadrement de baie, bandeau, ancre (fer forgé), console cannelée, dès de balcon, fronton, médaillon (céramique) ; Finesse des ferronneries.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – L'Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1,
R+2+C (pavillon central)

Matériaux de façade :
Pierre, enduit, brique et céramique

22, rue de Berru – 92, rue de Cernay

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

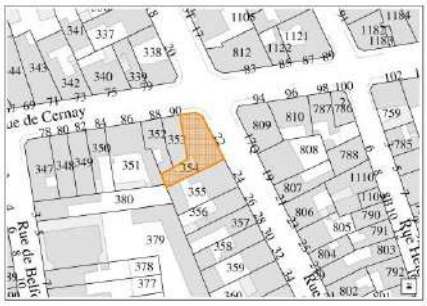

Références Cadastrales : CW 354

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Adolphe PROST

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edifice primé au concours de Façade de 1922 :

- Immeuble d'angle en brique composé par un rez-de-chaussée avec commerce, 2 étages et un étage de combles ;
- Singularité de la toiture à pans brisés en béton armé ornée de lucarnes en béton ponctuant chaque travée ;
- Composition ordonnancée à 6 travées, caractérisée par 2 oriels : un oriel à pan coupé régnant sur 2 étages au-dessus des baies d'entrée, et le second de forme cintrée marquant l'angle de rue avec des baies singulières ;
- Simplicité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (en 3 parties à l'angle bâti) aux proportions équilibrées, plus hautes que larges : rectangulaire et en anse de panier (arc en ½ ellipse de l'entrée du commerce)…
- Discrétion des décors bien intégrés en béton, en brique ou céramiques colorées (tons ocre, vert, bleu) : frise, corniche, bandeau, sommier bosselé (angles de baies), console (sous oriel), encadrement des baies d'entrée (en cavet : profil concave en portion de cercle)…
- Légèreté des ferronneries aux lignes ondulées ;
- Menuiseries bois à petits carreaux en partie haute, qui épousent la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ;
- 2 portes d'entrée bois avec une partie vitrée, ornée de grille, disposée sous l'encorbellement de l'oriel ;
- Plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Brique, béton armé, céramique

Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres : 38, rue de Bétheny

Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : BK 91

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1875, 1878
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Pierre GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres, fondée par Jeanne Jugan en 1869, et résidence de retraite Saint-Martin :

- Ensemble bâti monumental suivant un plan en E avec une chapelle d'inspiration néo-gothique(1878) au centre, créant 2 patios plantés ouverts sur le vaste parc arboré (extensions récentes plus basses à toit en zinc sur 1 patio) ;
- Composition ordonnancée à 3 ailes, assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé, 2 étages en pierre et en enduit (et brique pour les ailes latérales) et un étage de combles ;
- Toiture en ardoise à 2 versants et à croupe, rythmée par des lucarnes en pierre à fronton triangulaire ;
- 3 dépendances situées en limite de clôture, caractéristiques de la période de la Reconstruction de la ville, établies sur 1 ou 2 niveaux en enduit et brique, avec un toit en zinc ou en tuile mécanique, à 2 versants et parfois à demi-croupe ;
- Grande régularité des travées avec la façade d'entrée magnifiée par un large fronton triangulaire, réunissant les 3 travées principales en pierre, ponctué par une niche et sa sculpture dans l'axe du porche d'entrée à fronton ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie plus hautes que larges : en plein cintre au rez-de-chaussée, rectangulaire, en arc surbaissé (ailes latérales), à pans coupés, en arc brisé et oculus avec vitraux (chapelle)…
- Sobriété des décors en pierre (et brique ailes latérales) : corniche, pilastre, bandeau, clé de voûte, clé, inscription JMJ, corbelet, niche avec statue, croix, fronton triangulaire, pointe de diamant, encadrement de baie…
- Piliers décorés en pierre de la clôture avec un chaperon.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :	**Matériaux de façade :**
R+2+C	Pierre, enduit
R, R+1 (annexes)	Pierre, enduit et brique (dépendance)

Chapelle du cimetière de l'Ouest et portail : 54, rue de Bezannes

Croix-Rouge

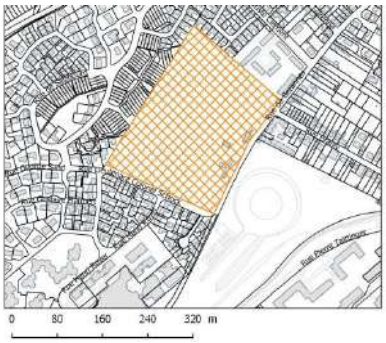

Références Cadastrales : HV 4

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1893
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ed. THIEROT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Chapelle du cimetière de l'ouest néo-gothique en pierre du cimetière de l'Ouest, située dans l'axe d'entrée du **portail** (protégé) aux motifs de ferronnerie très élaborés :

- Chapelle basée sur un plan simple rectangulaire, avec un soubassement en pierre marqué et un rez-de-chaussée surélevé, couronné par un toit en ardoise à 2 versants cadrés par les arrêtes des pignons ;
- Composition avec un arrière-corps légèrement plus bas ; Façade principale, encadrée de 2 pinacles avec un porche d'entrée ponctué par une croix monumentale, et qui présente une baie en ogive au tympan orné d'un bas-relief ;
- Façades latérales percées d'une large baie en ogive à 2 meneaux (1 baie centrale encadrée de 2 plus petites), et structurées par 3 arcs-boutants peu prononcés ;
- Entrées caractérisées par une baie à coussinets (angles renforcés) sur perron, avec une porte en bois ponctuée de pièces décorées en ferronnerie ;
- Equilibre des décors en pierre : corniche avec modillons simples, bandeau, pinacle, baie trilobée, croix, statue, colonne et chapiteau, bas-relief, frise aux motifs végétaux, arcature (série d'arc), inscription gravée, cul-de-lampe (sous gargouille), inscription gravée, voussure…
- Portail aux motifs élaborés et recherchés de ferronnerie, encadré par des piliers en pierre de taille, couronnés par un chapeau à 4 frontons simples triangulaires ;
- Clôture qualitative, composée par un mur en pierre avec un soubassement en meulière et des piliers encadrant une grille aux motifs complexes et recherchés.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R

Matériaux de façade :

Pierre

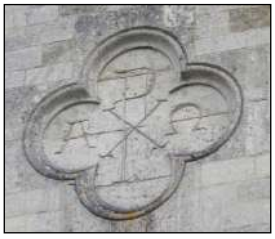

La Comédie : 3, chaussée Bocquaine

Porte de Paris

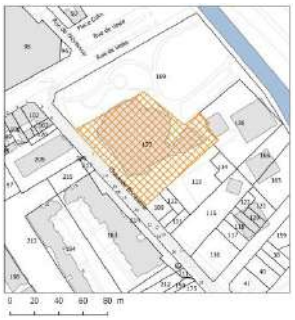

Références Cadastrales : HZ 127

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1965-69
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

■ Jean LECOUTEUR, Denis SLOAN
All A. SMIT, P.HERBE, F. VUARNET, P. PHILIPPON

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de la Culture André Malraux, puis Centre Dramatique national dit La Comédie avec un théâtre de 1200 places (Label patrimoine XXème siècle), située en limite de l'arboretum du paysagiste Edouard Redont. Chaque élément du programme est traduit par une forme architecturale lisible à l'extérieur :

- Bâtiment de forme complexe de style brutaliste, composé par une barre de bureaux en béton à alvéoles sur 3 niveaux, légèrement brisée pour épouser le tracé de la rue, adossée à un grand volume en courbe (théâtre) cadré par des ailes latérales variées, plus basses, droites ou souples, recouvertes de décors de brique losangée (singuliers) ; Entrée avec une longue baie à 2 meneaux donnant sur l'esplanade, signalée par le vide créé par le retrait des volumes hauts et marquée par un long auvent béton reliant les ailes fragmentées ;
- Toiture terrasse en béton ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie carrées et rectangulaires, simples ou à meneaux (fin montant vertical), plus hautes que larges, aux dimensions variées ;
- Grandes verrières en courbe constituées par une série de montants verticaux et horizontaux en béton très rapprochés, formant des fentes de lumière très étirées, nécessitant une extrême finesse des menuiseries métal et des joints ;
- Hautes verrières sur 2 niveaux à 5 meneaux de béton (6 fentes vitrées) marquant les entrées de la barre de bureaux ;
- Alvéoles formées par un cadre en béton avec une jardinière continue en rez-de-chaussée et une baie carrée en retrait, aux menuiseries bois, formant un jeu de plein et de vide proportionnés ; Volets roulants à lamelles bois horizontales ;
- Porte d'entrée de forme rectangulaire en lames de bois.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIXème siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XXème siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2 (équivalent)

Matériaux de façade :
Béton armé, brique (forme losangée)

Eglise saint-Bruno : Avenue du général Bonaparte

Croix-Rouge

Références Cadastrales : IV 6

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1975 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Bernard FOUQUERAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise Saint-Bruno (né vers 1035 à Cologne, et fondateur de l'ordre des Chartreux en 1084), créée par l'association diocésaine en 1975 lors de la construction du quartier Croix-Rouge. Cet édifice symbolique, à l'architecture moderne (sans décor), reprend l'image d'une tente, d'un refuge qui abrite le nomade, qui crée l'espace sacré protecteur :

- Composition simple sur un plan allongé rectangulaire, à 2 façades triangulaires sobres, dessinées par la pente des 2 versants du toit ;
- Composition assise sur un soubassement en pans vitrés continus en léger retrait ponctués par de fins piliers de béton (éclairage du sous-sol), créant un toit soulevé du sol ;
- Façade d'entrée devant un parvis de forme souple, cadré par la végétation, et ponctué par une légère sculpture métallique posée sur un socle bombé circulaire ; Baie d'entrée de toute hauteur, accessible depuis une passerelle (décorée au sol par une forme en pavés de verre) ; Façade arrière accessible depuis un escalier en béton ;
- Grand vaisseau intérieur (nef) à la structure bois apparente, éclairé ponctuellement ;
- Toiture en zinc à 2 longs pans, intégrant des petits châssis métalliques, et une lucarne retroussée en zinc avec une baie rectangulaire en hauteur, située au-dessus de l'hôtel (création d'une lumière zénithale naturelle) ;
- Fine croix métallique en façade d'entrée ;
- Porte d'entrée en bois à pan incliné suivant la pente du toit, avec une poignée de forme recherchée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIXème siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XXème siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton

14, rue de la Bonne Femme

Faubourg Sainte-Anne

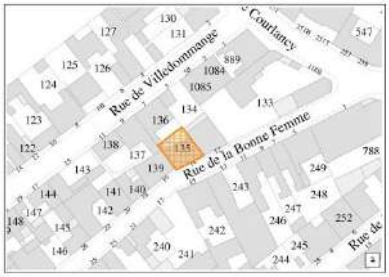

Références Cadastrales : DO 135

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à faux pans de bois avec un rez-de-chaussée en pierre à l'aspect rugueux, élevée sur trois niveaux côté rue et deux niveaux en façade arrière sur petit jardin.

- Composition asymétrique à 3 travées, assise sur un léger soubassement en pierre bosselée à appareil simple régulier.
- Rez-de-chaussée en pierre rugueuse en opus romain (dallage en éléments appareillés carrés et rectangulaires).
- Etage en enduit ciment présentant une forte épaisseur et un aspect rugueux, et un étage de combles (au nu de la façade), à faux pans de bois et enduit.
- Mise en valeur du rez-de-chaussée par la forme des baies à arcs surbaissés en pierre rugueuse.
- Façade ordonnancée, les baies sont alignées verticalement.
- Toiture dans la partie centrale avec un débord, aux chevrons de bois apparents, soulignant la composition de la façade.
- Toit à pente bisée aux extrémités avec égouts pendants.
- Simplicité des formes de baies à meneau.
- Simplicité des décors en pierre et faux pans de bois, platebande surlignant le niveau du rez-de-chaussée.
- Persiennes métalliques en rez-de-chaussée.
- Porte d'entrée bois moulurée à imposte vitrée.

Remarques : les modifications de la porte d'entrée et de la fenêtre surbaissée altèrent l'homogénéité et la qualité de la composition originelle

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre enduit et Faux pans de bois

23, rue Boulard

Centre-Ville

Références Cadastrales : IK 391

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble à l'architecture ordonnancée en pierre de taille aux décors d'inspiration classique :

- Composition architecturale qualitative à 4 travées identiques à l'exception de la travée d'entrée latérale ;
- Composition assise sur un soubassement percé de soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée surélevé en pierre à joints creux horizontaux, un étage et un étage de combles à lucarnes aux frontons triangulaires, coiffant chaque travée ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson, encadrée par les 2 arrêtes décorées des murs pignons en pierre ;
- Régularité des travées aux formes de baie en arc surbaissé, plus hautes que larges, de dimensions légèrement variées suivant les niveaux, avec des proportions harmonieuses ;
- Equilibre et finesse des décors en pierre : corniche, architrave, corbelet (petit support en S sous saillie), bandeau, panneau mouluré en allège (sous baie), balustre, clé de voûte, encadrement de baie (à crossette : ressauts décoratifs en angle), fronton triangulaire, volute, bas-relief sur clé gravée des lettres M et V entrelacées, moulure, panneau mouluré :
- Complexité des motifs recherchés de ferronnerie ;
- Finesse des menuiseries bois épousant le tracé des baies, associées à des persiennes métalliques avec des lambrequins décorés de motifs répétitifs ;
- Porte de porche en panneaux de bois moulurés et décorés, avec une imposte vitrée en arc surbaissé, ornée de grilles.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille

28, rue Boulard

Centre-Ville

Références Cadastrales : IK 603

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ A. RAGOT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition asymétrique complexe à 3 travées avec des ouvertures de formes distinctes, uniques :

- Maison de ville bien intégrée dans le tissu, assise sur un soubassement en pierre percé d'un soupirail, avec un rez-de-chaussée surélevé traité avec une alternance de brique et de pierre, étage en brique couronné par un entablement en pierre et étage de combles à lucarne ;
- Grande singularité de la travée latérale majeure, traitée en pierre continue et ponctuée par une grande lucarne pignon avec un entrait retroussé ;
- Lucarne à fronton triangulaire en pierre, soulignée par la forme galbée des éléments de bois de la charpente en débord et par un encadrement de pierre à redent ;
- Formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : en plein-cintre, en arc surbaissé, rectangulaires… ;
- Entablement et corniche de forme épurée, droite et géométrique, soulignant la fin de la composition ;
- Variété des décors en pierre aux formes épurées : balcon, console, frise, encadrement de baie, clé de voûte, cul-de-lampe, console (support sous balcon)…
- Menuiseries bois des baies accompagnées de persiennes et de lambrequins métalliques ;
- Simplicité des ferronneries aux dessins géométrisés
- Porte d'entrée bois avec une imposte en plein cintre vitrée et grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif</u>

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIXème siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

49, rue Boulard

Centre-Ville

Références Cadastrales : IK 373

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Adolphe BAUVE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'hôtel de l'entrepreneur Béranger est l'un des plus importants projets privés de la Reconstruction. Construit par A. Bauve (1886-1952), à l'origine de 89 permis de construire entre 1920 et 1930, il est remarquable par la richesse de ses détails : ferronnerie par Delion, vitraux par Jacques Simon, décoration, staffs et colonnes de l'entrée par Lacote-Wary :

- Hôtel prestigieux en pierre de taille avec un rez-de-chaussée surélevé avec un soubassement, un étage et un étage de combles à lucarnes rampantes en bois ;
- Toiture en pavillon à débord en ardoise, caractérisée par 2 toits en flèche, ponctuée de souches de cheminée en brique et d'épis de faîtage en zinc ;
- Mise en scène de l'entrée côté jardin par un perron surmonté d'une fine marquise aux détails courbés ;
- Homogénéité des formes de baies simples ou à meneaux (3 baies regroupées) en anse de panier, plus hautes que larges avec des proportions harmonieuses :
- Subtilité des décors en pierre : encadrement de baie (en cavet : forme convexe…), corniche décorée avec des corbelets (support en S), clé de voûte, balustrade cintrée, ancre en fer, cul-de-lampe sous balcon…
- Finesse des ferronneries aux motifs recherchés ;
- Menuiseries bois particulières épousant la forme des baies associées à des volets roulants bois à lamelles (à l'étage) ;
- Porte d'entrée bois moulurée et portail bois ;
- Plaque de la Reconstruction ;
- Clôture en maçonnerie, ponctuée par un système à claire-voie en bois, inséré entre des piliers sobres en pierre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif</u>

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIX^{ème} siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

16, rue de la Briqueterie

Sainte-Anne

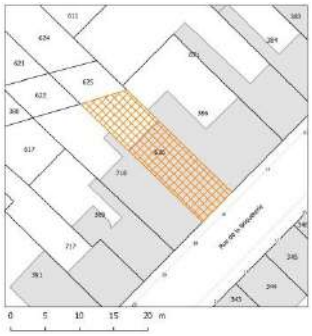

Références Cadastrales : DV 626

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ RAISIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à faux pans de bois avec un rez-de-chaussée en pierre à l'aspect rugueux :

- Composition à 2 travées (1 travée majeure et 1 travée d'entrée) assise sur un léger soubassement percé par un petit soupirail (grille décorée) avec un rez-de-chaussée en pierre en opus romain (dallage en éléments appareillés carrés et rectangulaires), un étage en enduit et un étage de combles à faux pans de bois et enduit formant une lucarne pignon ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique avec un léger débord aux chevrons de bois apparents, caractérisée par 2 lucarnes en faux pans de bois à baies jumelées (2 baies identiques) au toit débordant ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies), plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire, en plein cintre, en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Simplicité des décors en pierre et faux pans de bois : entablement marqué, encadrement de baie ;
- Simple barre d'appui en bois aux extrémités sculptées avec 2 attaches métalliques en pointe de diamant ;
- Persiennes métalliques en rez-de-chaussée ;
- Porte d'entrée bois moulurée (en 3 parties) en plein cintre à l'imposte circulaire vitrée, ornée d'une grille aux motifs quadrillés de ferronnerie ; Grattoir ;
- Plaque de la Reconstruction.

Remarques : Plusieurs barres d'appui disparues ; Menuiseries bois et volets d'origine modifiés.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Faux pans de bois, enduit, pierre

Bibliothèque Holden : Place Alfred Brouette

Cérès -Cernay -Jaurès

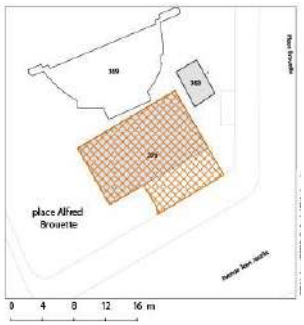

Références Cadastrales : BI 370

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1887
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest Brunette

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

En 1888, un négociant en laine d'origine anglaise, Jonathan Holden, élève à l'occasion du Jubilé de la reine Victoria, la **bibliothèque Holden** sous la forme d'un pavillon dont l'architecture évoque celle des octrois (Pavillons symétriques encadrant une grille pour payer l'octroi à l'entrée de la ville) :

- Petit pavillon de symétrie pure à 3 travées, assis sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée en brique, marqué par des bandeaux de pierre et couronné par une corniche prononcée ;
- Toiture en pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc (sur le terrasson), ponctuée de petites sculptures d'angles et d'outeaux de ventilation ;
- Travée d'entrée majeure avec une baie en plein cintre marquée d'un fronton triangulaire, (portant l'enseigne gravée sur une plaque de marbre rouge *Bibliothèque Municipale*), soulignant l'axe de symétrie par des décors ;
- Proportions harmonieuses des baies carrées à 1 meneau (2 baies réunies) et de la baie en plein cintre plus haute que large à l'entrée ;
- Grande richesse des décors en pierre finement sculptés : corniche avec denticules, frise et bas-relief aux motifs singuliers ou végétaux, bandeau, pilastre de travée et de chaine, colonnette avec chapiteau, clé de voûte, cartouche sculpté, volute, encadrement de baie, cartouche au nom des disciplines du savoir (*sciences, roman, littérature…*), guirlande, cannelure, goutte, ruban, bandeau…
- Menuiseries bois à petits bois singuliers ;
- Imposte vitrée de la porte d'entrée bois (disparue).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Pierre et brique, marbre

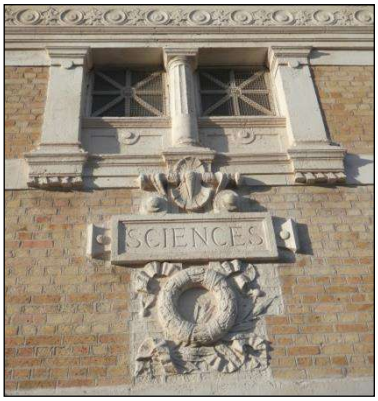

Transformateur Demay : place Alfred Brouette

Cérès Cernay Jaurès

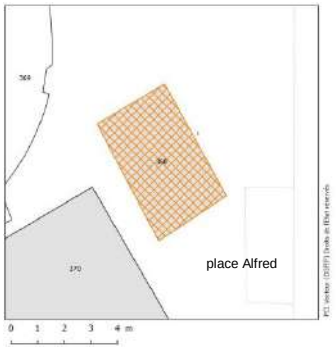

Références Cadastrales : BI 368

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1938
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900 par René Demay), qui participe à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur forme un ensemble sur la place Brouette avec la bibliothèque Holden qu'il accole en retrait à 1 mètre de distance :

- Edicule symétrique à 2 travées de plan rectangulaire avec une écriture architecturale classique (4 façades traitées) ; Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, divisé en 2 parties, ceinturé par une balustrade continue avec un petit débord de toit plat (corniche saillante) et ponctué par une excroissance cubique ;
- Régularité de la composition à 2 baies d'entrée en façade principale de forme rectangulaire, plus haute que large, dont l'une est couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), bas-relief du blason de la ville, panneaux formant une fente verticale, panneau aux angles concaves.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XVème siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

11, rue Brûlée-19, rue des Jacobins

Centre-Ville

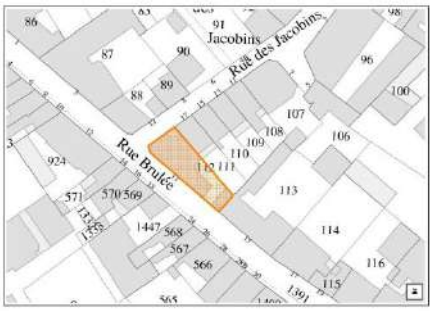

Références Cadastrales : IK 112

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTES :

- ■ Edmond HERBE
  Maurice DEFFAUX

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'hôtel particulier a obtenu la 1ère prime de satisfaction au concours de façade de l'URAD de 1923. Cette architecture pittoresque possède des références médiévales (tourelle d'angle, lucarne, irrégularité contrôlée des baies). Le rez-de-chaussée est construit sur le principe des voûtes catalanes. L'entrée se fait par une porte désaxée par rapport à l'ouverture où elle prend place. Ce dynamisme renforcé par les corbeaux et les consoles crée une certaine vitalité propre au style 1900. Des artistes très connus ont collaboré à sa construction : décoration, staffs et sculptures de Berton, mosaïques de Guidici et vitraux de J. Simon.

- Composition en angle de rue marquée par une tourelle, et un oriel sur une travée de la façade principale (rue Brûlée), coiffés par une flèche élancée en ardoise;
- Composition assise sur un soubassement en pierre bosselée, rez-de-chaussée et étage en brique et étage de combles à petites lucarnes jacobines en bois ;
- Toiture à pans brisés en ardoise à débord, rythmée par les souches de cheminée et les épis de faîtage en zinc…
- Proportions harmonieuses et formes de baies différentes (simple ou complexe avec des meneaux en pierre) plus hautes que larges : rectangulaire et en plein cintre ;
- Décors stylisés en pierre : bandeau, console et corbeau, (sous débord), encadrement de baie, harpage de pierre…
- Ferronneries, menuiseries bois, vitraux et volets bois ;
- Deux portes d'entrée bois avec une imposte cintrée vitrée (traverse en pierre) et plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

33, rue Brûlée

Centre-Ville

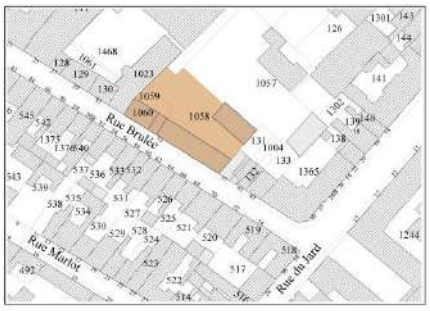

Références Cadastrales : IK 1058, 1059, 1060

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : XVII^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Vestiges de l'ancien Hôpital Saint-Marcoul dit " hospice des scrofuleux, des incurables et des cancéreux " fondé par Marguerite Rousselet. Les rois venaient par ailleurs y toucher les écrouelles après le sacre. Les parties les plus intéressantes et les plus anciennes du bâtiment ont disparu pendant la première Guerre Mondiale. Reste néanmoins sa façade en carreaux de craie (XVII-XVIIIe), qui jouxte la chapelle Saint-Marcoul (n°33 rue Brûlée), édifiée en 1875 par Narcisse Brunette, architecte de la ville. Le portail, autrefois rue Chanzy, est remonté dans la cour de l'hôtel Le Vergeur.

- Façade non ordonnancée en carreaux de craie, sur un soubassement en pierre de taille et en moellons, percée par une porte cochère cintrée ;
- Toiture à croupe (1 seul côté) en tuiles mécaniques à 2 longs pans avec un léger débord ;
- Baies simples ou doubles (2 parties) de forme rectangulaire, plus hautes que larges (1 seule baie ancienne) ;
- Talons de poutre en bois apparents en façade ;
- Simplicité des décors : encadrement de baie et chaine d'angle en pierre de taille harpée (disposée en alternance), bandeau en craie, ancre en fer forgé…
- Différence de texture de la craie : aspect lisse en partie basse (sous le bandeau) et bosselé en partie haute ;
- Porte cochère bois épousant la forme de la baie ;
- Simplicité des ferronneries et persiennes métalliques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ■ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Le patrimoine Pré-Révolutionnaire</u>

Il en reste très peu d'éléments. La majeure partie d'entre eux est désormais protégée au titre des Monuments Historiques. Il y a néanmoins quelques exceptions, datant pour la plupart des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, qui méritent à ce titre d'être repérées et protégées.

PRECISIONS :

Gabarit :
Equivalent R+2

Matériaux de façade :
Carreaux de craie, pierre

70, rue Brûlée

Centre-Ville

Références Cadastrales : IK 521

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation..

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Après 1870
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique à 5 travées avec un soubassement en pierre :

- Toiture à pans brisés en ardoise, ponctuée de 3 lucarnes jacobines en bois en plein cintre, avec un fronton triangulaire orné de décors en gypse ;
- Axe de symétrie valorisé par la travée majeure, aux décors plus abondants, encadrée de 2 pilastres : Elle est caractérisée par une plus grande lucarne à 2 baies, la baie d'entrée et des décors singuliers (ornant la partie haute de la baie de l'étage) ;
- Répétition d'une seule forme de baie en plein cintre, plus haute que large aux proportions harmonieuses ;
- Grande délicatesse des décors en pierre aux dessins élaborés : corniche avec corbelet sculpté, guirlande, clé de voûte au motif de feuillage et de roses, bandeau, pilastre, bas-relief…
- Encadrement en bois des baies en plein cintre
- Ferronnerie avec des motifs de volutes et grille percée en métal des soupiraux ;
- Menuiseries bois aux formes recherchées de très grande qualité, épousant la forme cintrée des baies ;
- Persiennes bois avec une grille d'imposte en bois de forme simple ;
- Porte d'entrée bois moulurée à imposte vitrée en forme d'arc.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique peinte en blanc, enduit, pierre, gypseuse (décor en plâtre contenant du gypse) dans les fenêtres des combles

35, rue Buirette

Centre-Ville

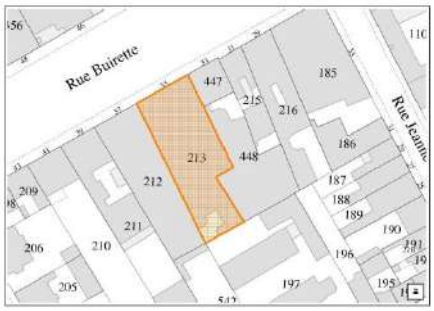

Références Cadastrales : IM 213

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1900
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Charles BOESCH

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Bâtiment très endommagé pendant la première guerre mondiale mais reconstitué dans l'état d'origine. Salons de réception Degermann en pierre de taille avec une composition symétrique à 3 travées, distincte par niveau :

- Façade assise sur soubassement marqué, un rez-de-chaussée en bossage rugueux, un étage noble imposant à joints creux horizontaux, un étage à baies géminées (jumelles), avec un attique aux riches décors (buste sculpté) devant un étage de combles ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise et zinc (petit pan), ponctuée par deux lucarnes bois jacobines à 2 baies ;
- Diversité des formes de baies simples et à meneaux (2 baies réunies) plus hautes que larges avec des proportions variées et harmonieuses : en anse de panier, plein cintre, arc surbaissé, ellipse (horizontale)…
- Monumentalité de l'entrée, grande arcade centrale, munie d'une large marquise en verre et métal, encadrée de pilastres jumelés en marbre, et ponctuée par un oculus horizontal richement sculptés ;
- Richesse des décors en pierre : corniche avec modillons, bandeau, modénature, clé de voûte, encadrement de baie (parfois en cavet), archivolte (front de l'arc), guirlande, fronton triangulaire, pilastre et chapiteau, corbelet (support en S), balustre, goutte, buste …
- Singularité des motifs de ferronneries ;
- Menuiseries bois cintrées (intégrant parfois des vitraux) accompagnés de persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ■ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

50, rue Buirette

Centre-Ville

Références Cadastrales : IM 357

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Emile THION
  Marcel ROUSSEAU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Bel exemple de l'architecture éclectique par l'emploi d'une imposante lucarne à baldaquin, créant une dissymétrie accentuée par l'échelle des éléments sculptés ainsi que par la profusion des décors. Cette maison est l'œuvre d'Emile Thion et de Marcel Rousseau qui, associés, ont déposé près de 95 permis de construire à Reims entre 1920 et 1930 :

- Maison de ville à 2 travées en pierre de taille, élevée sur un petit soubassement marqué avec un rez-de-chaussée, un étage et un étage de combles à 2 lucarnes distinctes en pierre ;
- Toiture avec un brisis en ardoise (pan très incliné) et un toit terrasse en béton intégrant une verrière ;
- Travée majeure soulignée par la grande lucarne à baldaquin très ornementée munie d'un balcon à balustrade en pierre et de colonnes aux chapiteaux ioniques;
- Diversité des formes de baies aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre,
- Baie du baldaquin épousant le cintrage de la façade ;
- Finesse et richesse des décors sculptés en pierre : guirlande et chute aux motifs de roses et de feuillage très fournis, corniche et entablement, frise, colonne, chapiteau, balustre, fronton circulaire, cartouche, corbeau ou console (support en S sous saillie), clé de voûte, encadrement de baie (en cavet : forme convexe), aileron…
- Finesse des ferronneries aux motifs recherchés (dont la porte) ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies avec des persiennes métalliques ou des volets bois roulant à fines lamelles horizontales ; Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Pierre

3, rue du Cadran Saint-Pierre

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 263

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Maurice BRISSART

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Cet immeuble de rapport fait preuve d'une modernité quelque peu contrôlée : bow-window à pans coupés, dimension imposante des ouvertures et du pignon.

- Composition en pierre de taille très rationnelle, assise sur un rez-de-chaussée aménagé en boutique avec de grandes baies (devanture bois en feuillure), trois étages et un étage de combles ;
- Verticalité de la composition asymétrique à deux travées, marquée par un oriel important à pans coupés, sur 3 étages, composé d'une grande baie centrale rectangulaire et de deux fentes latérales ; l'ensemble est couronné par un balcon et un large pignon flamand à fronton chantourné (de courbe et contre-courbe), orné d'un riche bas-relief de corbeille de roses ;
- Harmonie des proportions et des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies de l'oriel), plus hautes que larges : rectangulaire, en plein cintre (lucarne)…
- Pureté des décors recherchés en pierre : bas-relief, table d'allège avec une cordelette (oriel), corniche de roses sculptées sur l'oriel, dès de balcon, encadrement de baie, fronton complexe cannelé, pilastre d'angle…
- Géométrisation des motifs stylisés de ferronneries reprenant celui de la corbeille du bas-relief ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre

7-9, rue du Cadran Saint-Pierre

Centre-Ville

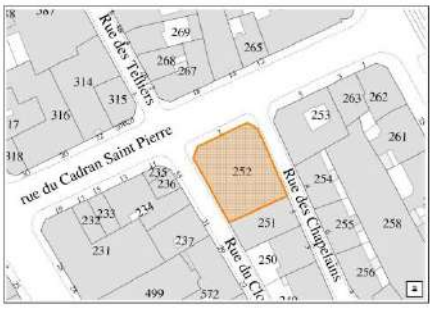

Références Cadastrales : IL 252

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1929
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ ROBERT et SALAIRE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble d'esprit Art Nouveau, formant 2 angles de rue avec 3 façades (ancienne librairie « *Léon Michaud* ») :

- Composition assise sur un rez-de-chaussée et un étage traités en soubassement en pierre ocre foncée, percés de larges baies rectangulaires et en anse de panier (devanture en feuillure à l'origine), avec 2 étages en pierre et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc, rythmée par les lucarnes cintrées ;
- Elégance des trois oriels à pan cintré sur 3 étages, permettant de créer un mouvement en façade et de souligner l'axe de symétrie central et les 2 angles de rue avec des baies plus larges, une décoration plus fournie et un toit en ardoise de forme galbée ;
- Formes et proportions harmonieuses des baies en anse de panier et en arc surbaissé plus hautes que larges ;
- Richesse des décors en pierre et céramique : guirlande, médaillon, bas-relief (motifs de feuillage et de fleurs), corniche avec modillons et entablement, frise de glyphe (moulure verticale), encadrement de baie, fronton, colonne, corbeau, corbelet (support en S sous saillie)…
- Inscriptions en lettres dorées sur fond bleu soulignées de frises végétales, représentant les Arts et l'Humanité en céramique colorée et enseigne *Michaud* :
- Ferronneries aux motifs courbes et entremêlés ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des volets roulants bois à lamelles horizontales ;
- Plaque de la reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIXème siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre et céramique

Eglise Saint-Louis : Rue Chanoine René Camus

Maison Blanche

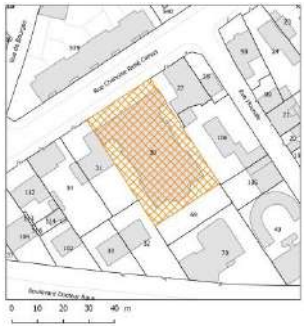

Références Cadastrales : DS 30

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1932-36
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ F. MOINEAU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise Saint-Louis, en l'honneur du roi Louis IX, bâtie dans le quartier maison blanche selon les vœux du cardinal Luçon, qui souhaitait édifier une chapelle à proximité de l'hôpital Maison Blanche, qui en est dépourvu. Réalisée avec une réelle économie de moyens, sans clocher, l'église allie les formes traditionnelles et des procédés modernes de construction :

- Eglise en pierre sur un plan à nef unique, avec un plafond de pente soutenu par de grands arcs en diaphragmes en ciment armé, et un chœur (chevet cadré de pavillons bas) ;
- Toiture à 2 longs versants en ardoise, ponctuée par une cheminée en brique sobrement décorée ;
- Façade majeure symétrique composée par 2 petits porches latéraux et un monumental porche sur perron, avec une ouverture en ogive, présentant un grand vitrail à 4 meneaux de béton au sein d'en encadrement à redent et la statue des sculpteurs rémois Fery et Albert Pellus sur un socle très élevé, marquant l'axe de symétrie ;
- Chevet caractérisé par une très haute baie à 2 meneaux (linteau décoré) ; Façades latérales de la nef à 5 travées, composées par une fine baie à vitraux (montant en ciment) située entre 2 légers arcs-boutants en ciment ;
- Régularité des formes de baies simples ou à meneaux en brique (plusieurs baies réunies), plus hautes que larges aux dimensions variées (suivant la façade) et aux proportions harmonieuses : rectangulaire et en ogive ;
- Sobriété des décors en pierre et béton : croix gravée, encadrement de baie (à redent…), linteau, entablement…
- Portes d'entrée bois (baie rectangulaire) ou en ferronnerie (baie en ogive) avec des motifs Art Déco recherchés.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1 (équivalent 20 mètres de haut)

Matériaux de façade :
Ciment armé, pierre, brique (parties latérales basses)

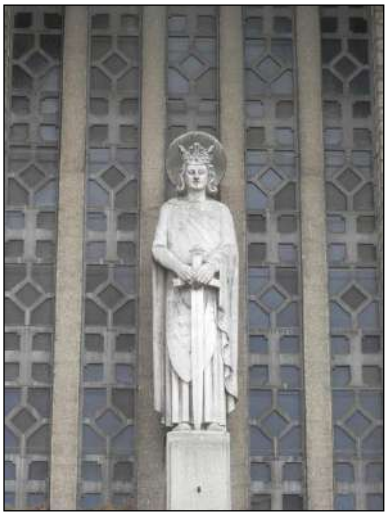

6, rue des Capucins

Centre-Ville

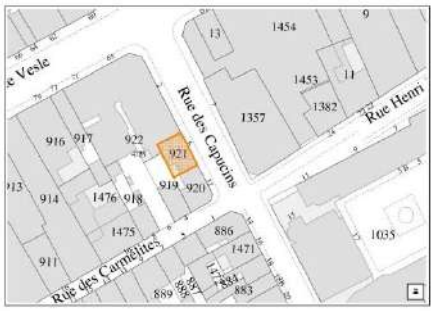

Références Cadastrales : IK 921

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Constant OUVIERE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de commerces et de logements, présentant des bas-reliefs de qualité figurant des oiseaux :

- Façade à 3 travées hiérarchisées, assise sur un rez-de-chaussée ouvert, aménagé en boutique, 2 étages en brique (calepinage particulier) et pierre et un étage de combles à lucarnes ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc, ponctué par 2 œils-de-bœuf encadrant la lucarne pignon en pierre ;
- Axe de symétrie de la travée centrale en pierre (baies à 2 meneaux), en légère saillie, renforcé par la monumentale lucarne au fronton chantourné (courbes et contre-courbe), qui la couronne ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies) plus hautes que larges aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : en plein cintre, rectangulaire, elliptique ;
- Grande qualité des bas-reliefs, aux lignes fines, stylisées représentant des oiseaux et des roses soulignant la travée centrale ;
- Richesse des décors aux motifs stylisés : corniche, console sous balcon, allège, bandeau et linteau (au-dessus de la baie) en brique, moulure creuse verticale, colonnette à facette encadrant le fronton, encadrement de baie, cul-de-lampe (niveau de la corniche), volute…
- Simplicité des ferronneries aux dessins géométriques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

48, rue des Capucins

Centre-Ville

Références Cadastrales : IK 604

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1927
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Léon GLOERFELT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'immeuble a servi d'agence à l'architecte Léon Gloerfelt. Il résume d'une façon admirable l'ambiguïté de l'Art-Déco - entre tradition et modernité, naturalisme et géométrisme. Il obéit aux règles de composition issues de la tradition Beaux-Arts avec une travée centrale majeure aux larges ouvertures, associée à deux travées latérales mineures :

- Façade en pierre de taille assise sur un soubassement, avec un rez-de-chaussée surélevé, deux étages et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Décomposition verticale d'inspiration classique avec un soubassement, un corps principal et un couronnement ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné), orné d'une lucarne centrale en pierre ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, de dimensions variées (en alternance sur chaque niveau) avec des proportions équilibrées : à pans coupés, octogonale, en plein-cintre…
- Grande richesse et qualité du bas-relief des frontons de pierre aux motifs de rose et de feuillage ;
- Puissance des décorations, nées du registre végétal (boutons de roses stylisés) et des formes abstraites et géométriques : corniche, bas-relief, cannelures en relief, médaillon, console, fronton, corbeau ou cul-de-lampe (support sous saillie)…
- Finesse des ferronneries de Roze avec des motifs stylisés de corbeilles évasées (porte, garde-corps…) ;
- Plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

153, rue des Capucins

Centre-Ville

Références Cadastrales : IK 249

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Noël PIERRE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique à 3 travées avec une architecture très caractéristique d'inspiration régionaliste :

- Composition hiérarchisée par l'utilisation des matériaux en façade, assise sur un soubassement en pierre de taille, un rez-de-chaussée en pierre bosselée, un étage en brique et deux étages de combles à lucarnes en faux pans de bois et enduits ;
- Toiture à longs pans brisés avec débord en tuile mécanique posée en écaille, ornée de lucarnes variées et d'outeaux (forme triangulaire) ;
- Mise en valeur de la travée centrale par la baie d'entrée en anse de panier et son important bas-relief sculpté de roses et de feuillage, par l'oriel sur l'étage en pans coupés et la grande lucarne à demi-croupe ;
- Des formes de baies plus hautes que larges de dimensions variées aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en anse de panier et en plein cintre ;
- Frise colorée très qualitative en mosaïque bleue et or aux motifs Art Déco stylisés et géométrisés ;
- Diversité des décors jouant sur la couleur : corniche, frise en brique à redents, bandeau, clé, encadrement de baie (en harpage et cavet : baie d'entrée), ancre en fer forgé, corbeau (sous balcon), singularité de la souche de cheminée avec l'archivolte (front de l'arc) en brique…
- Finesse des ferronneries d'inspiration Art Déco ;
- Menuiseries bois à petit bois et persiennes métalliques ;
- Large porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée en anse de panier, ornée d'une grille décorée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre, brique, mosaïque, faux pans de bois

169, rue des Capucins

Centre-Ville

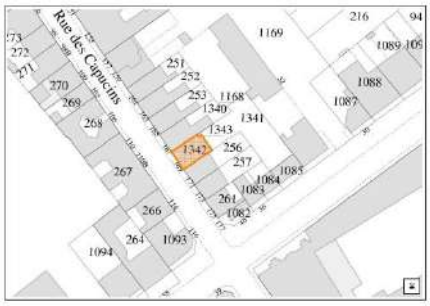

Références Cadastrales : IK 1342

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Deux sculptures caractéristiques de têtes de femme, situées sur les angles de la baie d'entrée (à coussinet) :

- Composition asymétrique de façade à deux travées jouant sur la couleur des matériaux, avec un léger retrait de la travée d'entrée ponctuée par un œil-de-bœuf ;
- Composition architecturale assise sur un soubassement épais en pierre bosselée, percé par un soupirail (transformé), un rez-de-chaussée avec une alternance de brique et de pierre, un étage en brique rouge soulignée par de fines lignes de brique vernissée couleur prune et un étage de combles ;
- Toiture en tuile fine à deux versants avec des ornements de toit en terre cuite, soulignant la ligne de faîtage ;
- Travées majeure coiffée par une lucarne en pierre et brique au fronton circulaire et au toit en écaille colorée ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, aux proportions équilibrées : rectangulaire, à coussinet (angle renforcé), en anse de panier…
- Richesse des décors en pierre et brique vernissée (rouge, prune, bleue) : corniche, frise en forme de coquillage, bandeau, chaine de travée (pierre bosselée en alternance), balustre du balconnet cintré, encadrement de baie, archivolte (front de l'arc) de baie, clé de voûte, corbelet et corbeau (petit support sous saillie), linteau sculpté, bas-relief avec incrustation de marbre, fronton circulaire, pilastre…
- Finesse des ferronneries et persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre, briques et briques vernissées

14, rue Carnot

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 103

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Emile DUFAY-LAMY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'ancienne banque Chapuis, a servi de conservatoire municipal de musique à partir de 1935 et accueille depuis 1994 le siège de la Caisse d'Epargne. Bâtisse imposante et marquante, elle s'inspire du courant éclectique (éléments de sculpture dûs au Grand Prix de Rome Aimé Lejeune, et dessin des avant-corps), avec des réminiscences du XIXe siècle. Seule la façade de ce bâtiment a été conservée dans le cadre d'une restructuration. Composition symétrique :

- Monumentalité de l'édifice symétrique en pierre de taille à 11 travées avec des avant-corps à 5 travées ;
- Edifice assis sur un soubassement avec un rez-de-chaussée à arcades en pierre à joints creux horizontaux, 3 étages, un étage de combles derrière la balustrade et un étage très en retrait ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (et zinc), ponctuée de lucarnes à fronton triangulaire en pierre ;
- Formes et proportions harmonieuses des baies plus hautes que larges rectangulaires et en plein cintre ;
- Abondance des décors : clé, corniche saillante avec modillons, bandeau, clé de voûte, guirlande, balustre, colonne et chapiteau, inscription gravée, pot, fronton triangulaire ou cintré, encadrement de baie, corbeau (support en S sous saillie), chaine d'angle, pilastre…
- Statues mythologiques des deux avant-corps, ornés de riches bas-reliefs naturalistes de raisins, enserrant la colonnade ponctuée de pots ornés de fleurs ;
- Délicatesse des ferronneries aux motifs d'entrelacs ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+2C

Matériaux de façade :
Pierre

25, rue Carnot – 3, rue du Trésor

Centre-Ville

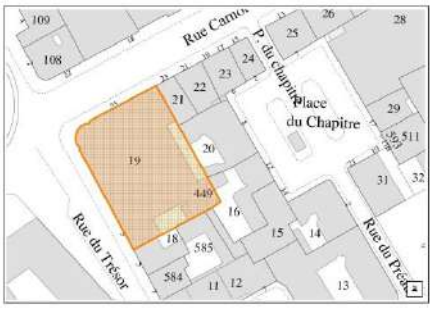

Références Cadastrales : CX 19

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ André NARJOUX

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Le bâtiment est encore aujourd'hui le siège du Crédit Lyonnais qui a, à l'époque, fait appel à son architecte attitré, André Narjoux. Son caractère ostentatoire sied parfaitement à l'image de prestige, qui se dégage d'un tel établissement. A l'angle des rues Carnot et du Trésor, l'immeuble marque bien l'entrée dans l'hyper-centre :

- Edifice monumental en pierre de taille assis sur un soubassement, avec un rez-de-chaussée traité en pierre à joints creux horizontaux, deux étages et un étage de combles à lucarnes variées en pierre (charpente d'origine métallique et chevronnage en bois) ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le pan très incliné, et en zinc, plomb, magnifiée par le dôme nervuré ;
- Composition ordonnancée, structurée par un pavillon circulaire en demi-œuvre à l'angle couvert d'un dôme en ardoise, coiffé d'un lanternon, et de deux avant-corps centraux (ordre colossal) avec 2 colonnes et 2 pilastres doriques (dominant deux étages), surmontés de trois lucarnes, ornées d'un cartouche sculpté sur le fronton ;
- Proportions harmonieuses et variées des baies plus hautes que larges : rectangulaire, oculus, ellipse…
- Richesse des décors en pierre : bas-relief, guirlande et médaillon (motifs de corne d'abondance et de végétal), cartouche aux lettres CL, balustre, bandeau, corniche, encadrement de baie, pilastre, corbelet et corbeau, glyphe (moulure verticale), fronton, clé, encadrement…
- Enseignes du *Crédit Lyonnais* sur les entablements ;
- Menuiseries bois ; Ferronneries (portes d'entrée, grille).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ■ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Haussmannisme

L'haussmannisme à Reims s'inspire de l'architecture parisienne, mise en œuvre par des règles d'architecture strictes de Haussmann lors de la requalification urbanistique et moderne de la capitale au XIXème siècle. La forme urbaine se déploie sur une trame homogène : les bâtiments doivent s'insérer dans les rues, afin de valoriser les perspectives, les liaisons entre les monuments et les angles de rue. Conçu en pierre de taille avec des ornements éclectiques sobres, l'immeuble bourgeois rémois s'élève sur 3 ou 5 niveaux. Il présente un rez-de-chaussée et un entresol, traités en soubassement par des refends. Les étages courants, percés de hautes fenêtres sur plusieurs travées, sont soulignés par des balcons filants, finement décorés en fer forgé, sur toute la longueur de l'étage noble du deuxième. L'immeuble est coiffé d'une toiture à la mansarde, percée très régulièrement de lucarnes sculptées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

Ecole Carteret : 26-30, boulevard Carteret

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CW 312

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1881-82
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Monumentalité de l'**école élémentaire Carteret** de par sa composition urbaine et architecturale en symétrie, s'inspirant du parti architectonique des édifices industriels :

- Ensemble caractérisé par 3 pavillons plus élevés en alignement sur la rue, reliés entre eux par 3 porches d'entrée, et prolongés par deux ailes basses aux extrémités ; Pavillons prolongés par une aile basse perpendiculaire à la rue recevant les salles de classe ;
- Pavillons centraux ordonnancés à 4 et 3 travées, établis sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée, un étage enduits et un étage de combles à lucarnes en pierre sur rue et en zinc (baie en plein cintre latéral) ; Aile basse sur un soubassement en meulière avec un rez-de-chaussée enduit aux larges baies en arc surbaissé ;
- Toiture en ardoise à pans brisés pour les pavillons ; Toit à 2 longs versants avec une croupe en ardoise et en zinc sur le terrasson couvrant les 2 ailes basses ; Porches prolongés par un toit en zinc à 2 faibles versants ;
- Régularité des travées avec des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : en arc surbaissé ou en plein cintre (rez-de-chaussée), rectangulaire (étage) (petite lucarne zinc en plein cintre) ;
- Décors en pierre et brique : encadrement de baie et de porche, chaine d'angle, clé, clé de voûte, corniche, bandeau, fronton cintré, médaillon, enseigne peinte…
- Menuiseries bois à traverse d'imposte épousant la forme des baies, accompagnées de persiennes métalliques ;
- Monumentalité des portes d'entrée bois aux boiseries moulurées avec, ou sans, imposte en plein cintre vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R (aile), R+1+C

Matériaux de façade :

Pierre brique, meulière et enduit

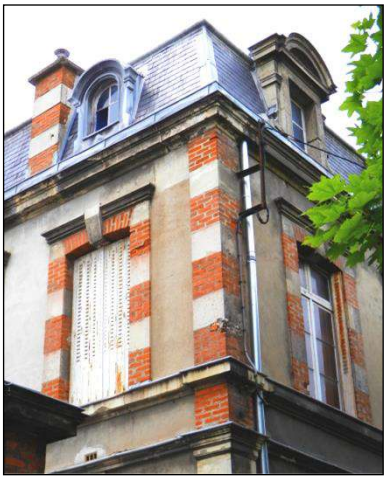

43, boulevard Carteret

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CV 827

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation..

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison à 2 travées à fenêtres jumelées (par 2), en style pseudo Louis XVI (sous l'influence de l'Antiquité) :

- Maison ordonnancée en pierre de taille établie sur un rez-de-chaussée en pierre striée et un étage carré ;
- Couverture en tuiles mécaniques à 2 pentes inclinées ;
- Harmonie de la composition asymétrique à 2 travées distinctes : la travée majeure est constituée par des fenêtres jumelées (par 2) sur les 2 niveaux. La travée mineure plus étroite est caractérisée par la baie d'entrée la surmontant avec des décors particuliers soulignant la baie en plein cintre ;
- Sobriété des formes de baies simples et à meneaux en pierre (en 2 parties), aux dimensions équilibrées plus hautes que larges : rectangulaire et en plein cintre ;
- Equilibre des décors en pierre de style néo-classique : corniche finement moulurée, bandeau, appui de fenêtre décoré de gouttes, encadrement de baie (avec un léger retrait), clé de voûte, guirlande de feuillage, médaillon, balustre, piédroit (« pilier ») de l'arc…
- Finesse des ferronneries ;
- Menuiseries bois de la baie cintrée, épousant sa forme ;
- Persiennes métalliques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier de 2ème ordre
- ☐ Hôtel particulier de 1er ordre
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport 1925
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparus. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

Eglise Sainte-Geneviève : 10-12, rue Cazin

Porte de Paris

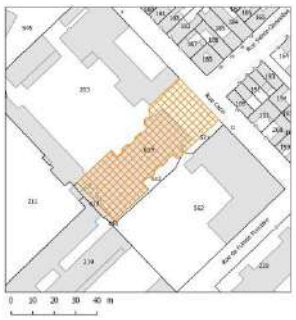

Références Cadastrales : HX 614

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1877-1881
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'église Sainte-Geneviève consacrée en 1878 est financée par Madame Roederer Boisseau, aidée de donateurs. Inspirée par les basiliques romaines et byzantines, l'église avec une seule effigie de la sainte, s'oriente en ligne droite vers la cathédrale :

- Composition basée sur un plan en croix, avec une façade principale et sa tour centrale en pierre, élevée depuis un grand escalier à double révolution, sous lequel est située la crypte (Alternance de brique et de pierre pour les autres façades) ;
- Toiture en ardoise à longs versants et à croupe ;
- Composition assise sur le perron monumental avec un niveau marqué par 3 baies d'entrée en plein cintre, couronné par une épaisse balustrade ponctuée de piliers ; Tour en gradins (clocher) à 3 niveaux coiffée par une flèche, ornée d'une statue centrale marquant l'axe de symétrie ;
- Longue nef centrale, dont la charpente est contrebalancée par les bas-côtés (petites salles couvertes) avec tribunes à l'étage, percés d'une baie romane séparée par des contreforts (piliers extérieurs) ;
- Harmonie des proportions et des formes de baies simples ou à 1 ou 2 meneaux (2 ou 3 baies réunies) en plein cintre plus hautes que larges avec des dimensions variées :
- Imposants décors en pierre en façade majeure : bas-relief, balustre, frise, pinacle, fronton, colonne avec chapiteau, corniche avec denticule, pilastre, statue, chapeau de pilier…
- Abondance des vitraux retraçant la vie de la sainte ;
- Portes en bois avec imposte vitrée ou pleine en plein cintre ;
- Clôture en pierre avec une frise et des petits piliers décorés.

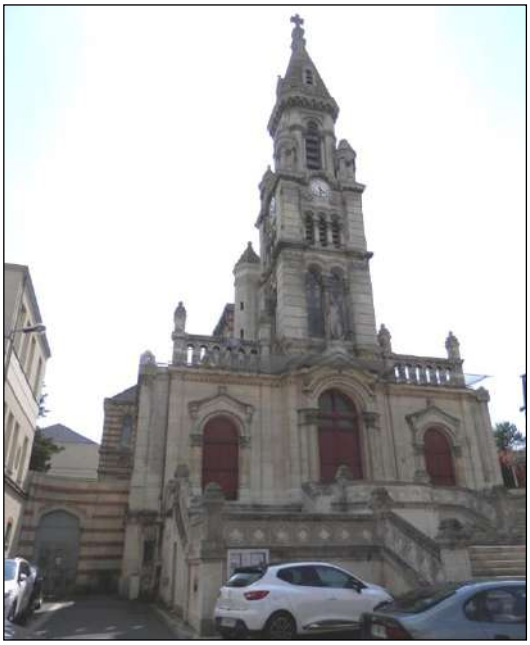

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
Equivalent à R+4

Matériaux de façade :
Pierre et brique

2-4, rue Cérès

Centre-Ville

Références Cadastrales : CX 39

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ François LE COEUR

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ancien hôtel des postes, le bureau de Poste Reims-Cérès est construit par l'architecte des bureaux de poste François Le Cœur, de 1920 à 1927. Ce bâtiment, transformé en partie en logements, s'inscrit dans le classicisme structurel illustré par Auguste Perret. La structure valorisée en béton armé apparent est très rationaliste mais puise les éléments de son architectonique dans la tradition classique :

- Ensemble bâti en béton apparent bouchardé avec des éclats de cailloux roses et de granit ;
- Rotonde en rez-de-chaussée imbriquée dans une plus haute aile courbe de 2 étages, caractérisée par un soubassement suivi d'un fenestrage et d'allèges légèrement bombés ou linéaires (rue Cérès) ;
- Coupole en béton de la rotonde avec une corniche débordante réalisée en pavés de verre, et toiture terrasse en béton de l'aile avec débord de toit (ou corniche) ;
- Elégante rotonde, qui suit le mouvement courbe des parties hautes ajourées, assurant la continuité moderne des bâtiments XVIII^{ème} de Legendre de la place Royale ;
- Diversité des formes et des proportions des baies rectangulaires à meneaux en béton (plusieurs baies réunies), plus hautes que larges ou en longueur : grand pan vitré inséré entre les portiques en béton (aile haute), fine bande de baies en continu (rotonde).
- Simplicité des décors : colonne, bandeau, corniche, encadrement de baie, frise au motif d'entrelacs (reprise du motif des allèges de baies de la place Royale)…
- Menuiseries bois (rotonde) et métal (grandes baies).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+2

Matériaux de façade :
Béton armé

6-12, rue Cérès - 1-3, rue de la Grue

Centre-Ville

Références Cadastrales : CX 42

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Emile THION
  Marcel ROUSSEAU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'ancienne quincaillerie, " Les Comptoirs de l'Industrie " est le témoignage d'un Art Nouveau tardif, version Ecole de Nancy, avec un aspect très Modern Style conféré au travers du graphisme des médaillons ou inscriptions. Seule la façade de ce bâtiment à 3 travées majeures latérales a été conservée lors de la restructuration :

- Edifice assis sur un soubassement, avec un rez-de-chaussée, 3 étages très ouverts et un étage en retrait (surélévation récente) en attique ;
- Traitement d'angle en pan coupé, magnifié par deux grandes travées latérales ornementées, aux consonances organiques, avec une baie en plein-cintre surélevée d'un fronton monumental et son médaillon ;
- Grandeur des pans de verre avec des formes et des proportions équilibrées de baies (baie simple et à m2 meneaux (montant vertical en béton) : rectangulaire, anse de panier, plein-cintre, arc surbaissé…
- Richesse des décors en béton et céramique colorée : médaillon, guirlande, cannelure déliée valorisant l'étirement des consoles, puissant entablement sous corniche, balustre, corbeau (support sous débord), encadrement de baie (parfois en cavet : profil convexe), frise avec bas-relief de feuillage, fronton cintré avec un médaillon aux lettres entrelacées CIR, cul-de-lampe sous balcon, clé de voûte…
- Finesse des ferronneries.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ■ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif</u>

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIXème siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C (à l'origine), R+3+C

Matériaux de façade :
Béton et céramique

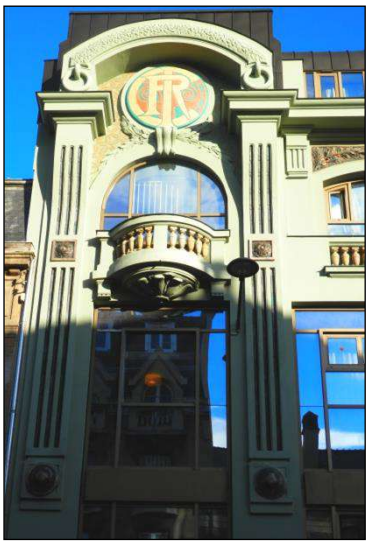

13-15, rue Cérès

Centre-Ville

Références Cadastrales : BE 504

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Max SAINSAULIEU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de commerce et d'habitation en angle de rue à l'emplacement de la maison natale de Colbert :

- Composition en pierre assise sur un soubassement, un rez-de-chaussée, deux étages et un étage de comble ;
- Toiture à débord à deux longs versants en ardoise, animée par des petites lucarnes rampantes en bois rectangulaires situées dans l'axe des travées, et par des souches de cheminées de briques décorées ;
- Finesse du traitement d'angle à pans coupés, se détachant de la façade, coiffé par une lucarne à pans coupés très ajourée au toit polygonal ;
- Proportions harmonieuses des formes, plus hautes que larges, de baies en plein cintre en rez-de-chaussée et de baies rectangulaires, ouvertes sur un balcon à pans coupés aux étages ;
- Sobriété des décors géométrisés en pierre : corniche, console (support en S) sous balcon, bandeau, clé de voûte, encadrement de baie (en cavet : profil concave)…
- Cohérence des décors en céramique colorée en relief (prune, verte, ocre foncé) avec des motifs géométriques : entablement, frise, médaillon de grappe de raisins, cannelure verticale, bandeau…
- Simplicité des ferronneries aux motifs quadrillés ;
- Finesse des menuiseries métalliques (rez-de-chaussée) et menuiseries bois avec des persiennes métalliques ;
- Portes d'entrée métal ou en bois mouluré avec une imposte en plein cintre vitrée et présence d'un grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre et céramique

28 bis, rue de la Cerisaie

Sainte-Anne

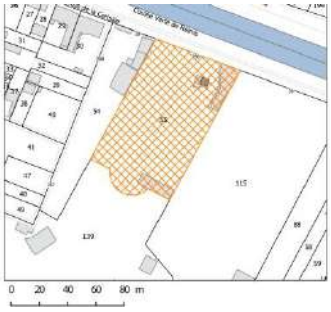

Références Cadastrales : DY 55

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pigeonnier aux décors soignés et recherchés, situé au cœur d'une parcelle (Véranda récente en extension non protégée) :

- Tour circulaire en brique assise sur un soubassement de plan carré en enduit et brique, percé de soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée surélevé, couronné par un petit attique (petit étage au-dessus de la corniche) ;
- Toiture conique à coyau en ardoise en forme d'écaille, avec un léger débord de toit aux chevrons de bois apparents, et ponctuée par un épi de toit en zinc ;
- Socle carré, décoré par une corniche et une frise aux motifs géométriques de brique rouge, mise en valeur par 4 acrotères en brique créant une forme sculptée pyramidale à redents élancée, marquant les 4 angles ;
- Attique, percé de petites meurtrières rectangulaires, qui couronne l'entablement avec sa corniche débordante et sa frise en brique soutenues par des corbelets en pierre (petits support en S sous saillie), ;
- Régularité des formes de baie en arc surbaissé, plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses ;
- Richesse des décors en pierre, ou alternant la brique ocre et la brique rouge : frise aux motifs géométriques recherchés (en pointe de diamant, en relief, en épi…), corniche, encadrement de baie, corbelet, chaine d'angle (socle), bandeau…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies.

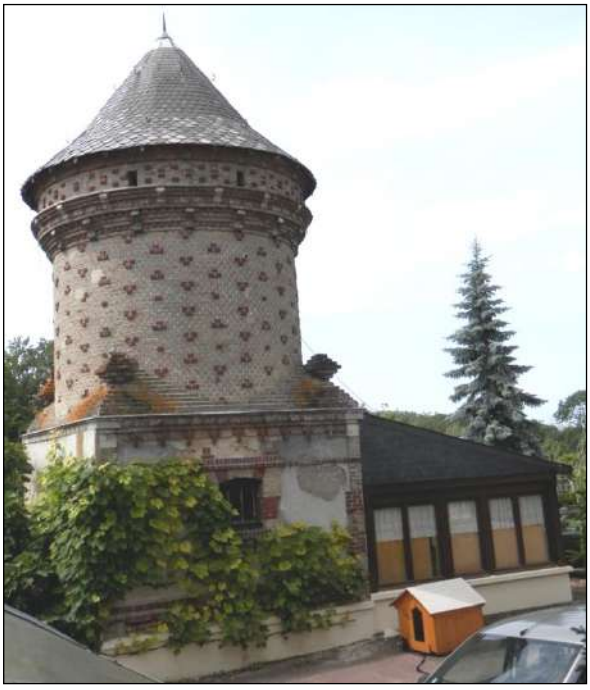

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit : R+1 (équivalent)

Matériaux de façade : Pierre, brique, enduit

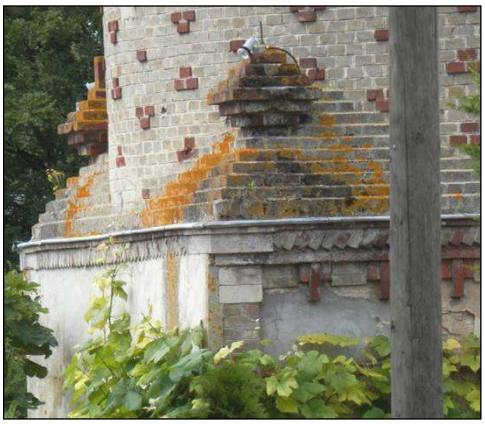

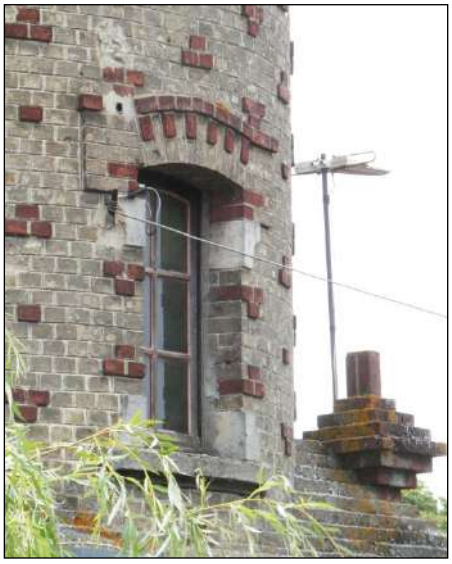

9, rue de Cernay

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CW 75

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edifice d'inspiration classique basé sur un plan triangulaire, influencé par la forme de la parcelle :

- Elévation en brique rouge et pierre depuis un rez-de-chaussée avec un soubassement en pierre, un étage et un étage de combles ;
- Complexe toiture à croupe avec des pans brisés en ardoise sur le brisis (pans très inclinés visibles) et en zinc sur le terrasson (pans non visibles peu pentus) ;
- Composition symétrique à 4 travées, dont les 2 travées centrales en pierre sont rapprochées, flanquée d'une entrée latérale avec chartil à gauche ;
- Travées couronnées par deux typologies de lucarnes pendantes en pierre : 2 lucarnes en plein cintre et 2 lucarnes groupées légèrement cintrées ;
- Régularité des formes de baies de grandes dimensions, aux proportions harmonieuses, et plus hautes que larges : rectangulaire en rez-de-chaussée et légèrement cintrée à l'étage (soupirail cintré) ;
- Simplicité des décors en pierre : chaine d'angle, encadrement de baie, corniche, bandeau parfois très prononcé, clé de voûte en pointe de diamant ;
- Ferronneries aux lignes recherchées;
- Persiennes bois épousant la forme des baies.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. On y trouve tout à la fois des programmes d'une grande unité : place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre

Transformateur Demay : 43, rue de Cernay

Cérès Cernay Jaurès

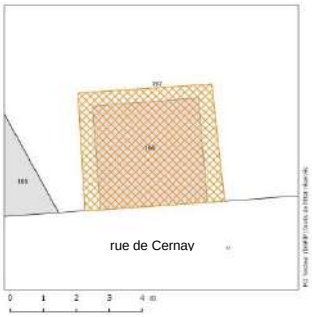

Références Cadastrales : CW 165

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900 par René Demay), qui a participé à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise gravée « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Transformateur intégré dans une clôture haute en maçonnerie enduite et au chaperon de tuile mécanique, et encerclé par le jardin d'une grande parcelle :

- Edicule à 1 seule travée de plan carré avec une écriture architecturale classique ; Composition en béton armé symétrique assise sur un soubassement marqué légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué par une petite excroissance cubique de plan rectangulaire, et ceinturé par une balustrade avec un débord de toit plat formé par la corniche saillante ;
- Régularité de la composition à une seule baie d'entrée de forme rectangulaire, plus haute que large et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors sculptés en béton d'inspiration classique aux lignes sobres : corniche débordante, pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, bandeau, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), balustre droite, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale, panneau aux angles concaves.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

277-281, rue de Cernay

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

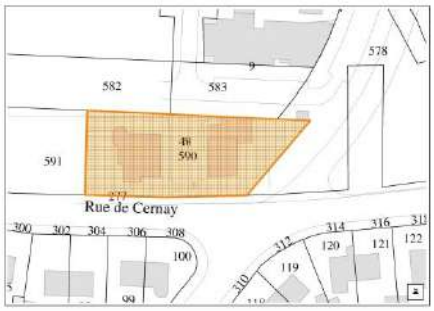

Références Cadastrales : CT 579 et 590

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922-1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

2 Pavillons d'habitation distincts en retrait de la rue, qui cadrent l'entrée de la ferme des Anglais :

- Ensemble élevé sur un soubassement en pierre meulière avec un rez-de-chaussée, un étage traités en enduit et un étage de combles en faux pans de bois peints (vert) ;
- Toiture en tuiles mécaniques à croupe avec débord, ornée de hautes souches de cheminées décorées en brique et de lucarnes en bois à croupe ou rampantes (en zinc) ;
- Pavillon (gauche) aux formes plus complexes :
  - un volume en avant, aux angles biseautés, orné d'un pignon à faux pans de bois,
  - un avant-corps latéral en pans coupés, caractérisé par un auvent en tuile et un toit polygonal ;
- Diversité des formes de baies, plus hautes que larges aux proportions équilibrées avec de largeurs variées (baie double d'escalier : rectangulaire, en plein cintre, en anse de panier (arc en 1/2 ellipse), légèrement cintrée…
- Simplicité des décors simples mariant la brique et la pierre : arc, clé de voûte, bandeau et frise, corniche, ornement de toit, aisselier en bois (supportant le débord de toit), dés de balcon, corbeau (portant le balcon)…
- Grande simplicité des ferronneries ;
- Menuiserie bois épousant la forme des baies ;
- Imposte vitrée et cintrée des portes d'entrée bois ;
- Clôture mixte composée par un muret en pierre meulière, surélevé par une grille cadrée de piliers en brique décoré avec un chapeau en tuiles.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Enduit, faux pans de bois, brique, pierre meulière

18, boulevard Jules César

Centre-Ville

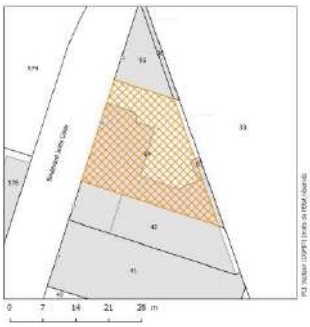

Références Cadastrales : BD 64

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier situé en alignement sur le boulevard, orné d'un riche entablement stylisé avec des décors pendants singuliers entre les baies et aux angles bâtis :

- Composition ordonnancée en pierre de taille à 3 travées symétriques sur boulevard, établie sur un soubassement percé de soupiraux rectangulaires, un rez-de-chaussée et un étage en attique (ou un étage de combles) ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis et en zinc sur le terrasson avec des lucarnes en pierre au fronton triangulaire brisé et aux décors très abondants ;
- Composition avec un corps principal sur rue plus large que celui sur le jardin à 3 travées (baie d'entrée), avec une tourelle aux petites baies en partie latérale, donnant sur la voie d'entrée de la parcelle depuis le portail sur rue ;
- Diversité des formes de baie rectangulaire, plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses ;
- Profusion des décors en pierre formant l'entablement et le couronnement : console (sous saillie), corniche avec denticule, bandeau, clé, encadrement de baie, goutte (élément tronconique pendant), bas-relief pendant au motif végétal, volute, modénature, chaine d'angle…
- Richesse des motifs de ferronneries ; Forme galbée des garde-corps de l'étage ;
- Clôture composée par un muret bas en pierre, avec 2 piliers encadrant une grille et 2 portails.

Remarques :Modification des menuiseries et suppression des garde-corps (ferronnerie) des baies du rez-de-chaussée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille

Transformateur Demay : 99 bis, rue du Chalet

Cérès Cernay Jaurès

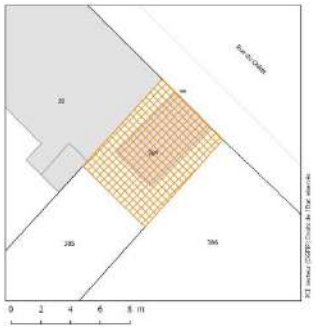

Références Cadastrales : BK 384

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères », fondée en 1900 par René Demay. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur finalise un front bâti et caractérise l'entrée de l'allée plantée d'arbres aménagée en parking, le long d'un espace vert résidentiel :

- Edicule en béton armé à 1 travée de forme cubique sur un plan rectangulaire, avec une partie principale alignée sur la rue à l'écriture architecturale classique et une seconde partie plus basse, côté allée, à l'écriture sobre peu ornementée ;
- Composition majeure symétrique, assise sur un soubassement marqué légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un attique ;
- Toit terrasse en béton, dont la partie du volume haut est ceinturée par une balustrade avec un débord de toit plat (corniche saillante) et ponctué par une excroissance cubique ;
- Composition régulière à une baie d'entrée rectangulaire plus haute que large (petit auvent), ornée du blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres sur les 4 façades : entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), pilastre et chaine d'angle ornés parfois de 3 moulures creuses horizontales, bandeau, balustre, corniche débordante, blason de la ville apposé sur un panneau aux angles concaves et encadré de 2 panneaux formant une fente verticale, petit auvent.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Historicisme</u>

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

Champagne Taittinger : 12, rue du Champ de Mars

Centre-ville

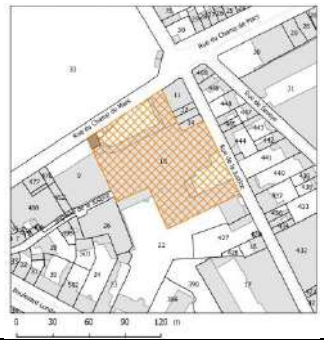

Références Cadastrales : BE 10

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1920
- ■ Par estimation : Vers 1900
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse Gosset (1900)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Logement de contremaitre de **l'établissement vinicole Ernest Irroy et Cie**, bâti vers 1900 par l'architecte rémois Alphonse Gosset. Les bâtiments détruits au cours de la 1ère guerre mondiale sont reconstruits en 1920. Actuellement maison de champagne **Taittinger**, le logement, seul témoignage architectural de cette époque sur le site, est aménagé aujourd'hui en bureaux :

- Composition ordonnancée à 3 travées, assise sur un soubassement lisse, percé de petits soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée et 2 étages enduits, couronnés par une corniche débordante ;
- Toiture terrasse, ceinturée par un acrotère au chaperon de tuiles marquant les 4 angles ;
- Façade latérale orientée sur la cour, à 3 travées identiques de même composition que la façade sur rue ;
- Régularité des travées aux formes de baie en arc surbaissé, plus hautes que larges avec des proportions harmonieuses ;
- Equilibre des décors en brique et en maçonnerie enduite ton pierre : clé de voûte, corniche, frise, encadrement de baie, table d'allège moulurée sous appui de baie marquant la verticalité, bandeau aux composantes variées ;
- Porte d'entrée en panneau de bois avec une haute imposte vitrée en arc surbaissé.

Remarques : Modification récente de la corniche avec la suppression des denticules et des menuiseries bois.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ■ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :	**Matériaux de façade :**
R+2	Enduit, brique

Champagne Mumm : 29, rue du Champ de Mars

Centre-ville

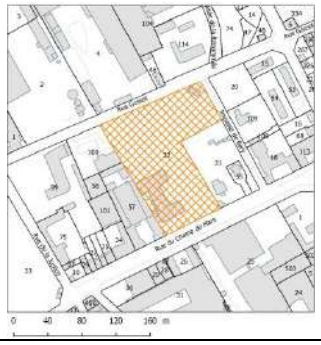

Références Cadastrales : BD 22

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1900, 1920
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Bureaux de la Maison de champagne Mumm, établie vers 1900, et reconstruite après la 1ère guerre mondiale :

- Composition bâtie à 3 ailes située dans un parc et formant un U orienté sur le jardin avec un pavillon d'entrée plus élevé, marquant l'angle ; (Toutes les façades protégées) ;
- Composition à 5 travées symétrique (pavillon) et à 3 travées (aile dans le prolongement), assise sur un soubassement en pierre (de taille ou en meulière) percé de petits soupiraux à 1 meneau (2 baies réunies), avec un rez-de-chaussée surélevé (aile) et un étage enduits, (pavillon d'entrée) couronnés par un auvent en tuile mécanique et un attique marquant les angles par un amortissement (boule) ; Toit terrasse avec une verrière ;
- Entrée du pavillon magnifiée par 3 travées centrales encadrées de 2 pilastres de travée et d'un fronton en attique, ponctué de 2 amortissements, dans l'axe du porche sur perron avec une baie en plein cintre décorée ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie rectangulaire, en plein cintre, plus hautes que larges ;
- Equilibre des décors d'inspiration classique en pierre : clé de voûte, frise, corniche, chaine d'angle et pilastre en pierre à joints creux, fronton triangulaire, rose, corniche avec denticules, panneau en allège, encadrement de baie, entablement souligné, bandeau, claustra, archivolte…
- Menuiseries bois ; Richesse des motifs de ferronneries, dont les portes d'entrée vitrées à imposte ;
- Clôture très qualitative avec un muret bas surmonté par une grille décorée avec des motifs de fleurs, encadrée de piliers en pierre cannelée, coiffés par une lanterne.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R (aile), R+1(pavillon d'entrée)

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit, meulière (aile arrière)

Champagne Mumm : 34, rue du Champ de Mars

Centre-ville

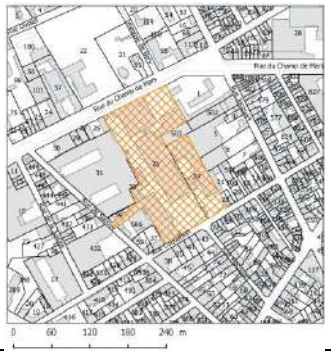

Références Cadastrales : BH 24, 25

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1900, 1920
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1899, 1907

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de champagne Mumm établie vers 1900 et reconstruite après la 1ère guerre mondiale (Conciergerie, magasin industriel, atelier de fabrication, entrée des caves protégés) :

- Composition complexe de plusieurs grands bâtiments, formant une allée centrale traversante avec 2 petits pavillons d'entrée et 2 cours carrées ouvertes sur rue ;
- Composition générale assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux rectangulaires à 1 meneau (grille métal), avec un rez-de-chaussée (surélevé pour conciergerie), et un étage (ou non) enduits, couronnés par un léger auvent en tuile mécanique et un attique décoré ;
- Toit à 2 versants et à croupe des petites ailes latérales à 1 niveau ; Toit terrasse (pavillon, atelier…) avec un attique alternant la pierre et les cabochons en céramique ;
- Tourette d'angle en pierre très décorée à 2 horloges, de plan carré, au toit en pavillon en tuile mécanique à débord ;
- Elégance et diversité des formes de baies simples ou à 2 et 4 meneaux, plus hautes que larges ou allongées, de proportions harmonieuses : en plein cintre, rectangulaire, en arc surbaissé ; Baie d'entrée à coussinets décorés (angles renforcés, avec un linteau en métal) ;
- Richesse des décors en pierre (parfois alternant avec la brique) : corniche avec denticules, bandeau, linteau, frise, encadrement de baie avec un harpage sur les piédroits, chaine d'angle et pilastre (pierre striée), cabochon ou médaillon et bas-relief en céramique rouge, rosette, corbelet sous corniche (support en S), tourelle, clé, cartouche avec motif de grappe de raisin, pilier (clôture)…
- Finesse des Menuiseries bois : fenêtres et portes à imposte.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :

R, R+1

Matériaux de façade :

Pierre de taille, enduit, brique, céramique

35-37, rue Chanzy

Centre-Ville

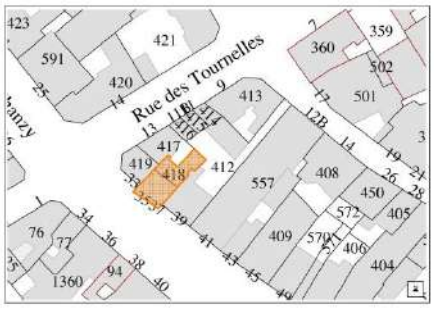

Références Cadastrales : CX 418

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison des Sculpteurs à l'architecture d'inspiration classique :

- Façade ordonnancée à trois travées sur rue en pierre de taille, tandis que la façade sur cour est caractérisée par une structure en bois apparente avec un remplissage de briques ;
- Toiture à la Mansart en ardoise sur le brisis (partie visible de la rue) et en zinc (sur le terrasson) ;
- Singularité de la composition architecturale axiale avec une légère irrégularité : l'une des deux baies d'entrée étant de plus petite hauteur afin de donner accès au commerce situé en rez-de-chaussée semi-enterré ;
- Axe de symétrie souligné par 2 sculptures au 1er et au 2ème étages : une tête de femme et une tête de lion associées à des guirlandes florales et à des symboles, avec une plaque de marbre gravée « sculpture » ;
- Proportions harmonieuses des ouvertures aux formes variées créant une composition très équilibrée: large baie cintrée centrale, baies doubles cintrées, ouverture en plein cintre ou rectangulaire…
- Grande finesse des décors en pierre sculptée, qui rendent hommage à l'art de la sculpture : fronton triangulaire des baies d'accès et des lucarnes en pierre, bas-relief, chapiteau, volute, bandeau, corniche…
- Délicatesse des ferronneries de teinte bleutée et des lambrequins ;
- Persiennes métalliques et menuiseries bois de qualité.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois : place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre et marbre

38, rue Chanzy

Centre-Ville

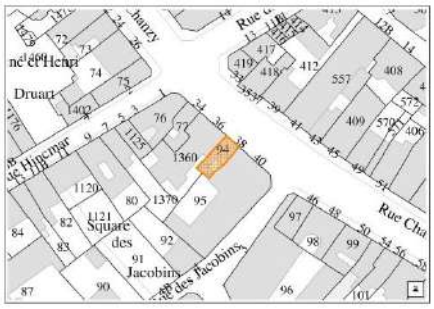

Références Cadastrales : IK 94

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1912
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Petite maison de ville bourgeoise en pierre et brique blanche, caractérisée par:

- Composition de façade irrégulière à 2 travées distinctes ;
- Travée principale en position latérale, marquée par un bow-window au 1er étage, surmonté d'un balcon avec un garde-corps en pierre et ponctué par une large lucarne pignon (forme triangulaire élancée) ;
- Toiture en ardoise à 2 pans inclinés ;
- Harmonie et grande diversité des formes de baies (6 typologies), disposées de manière ordonnancée : ouverture en plein cintre ou cintrée, large baie rectangulaire, soupirail cintré, baie d'accès avec une traverse horizontale ;
- Singularité de la clé de voûte très prononcée de la baie cintrée, rappelant la forme pointue de la lucarne pignon ;
- Elancement de la cheminée en brique blanche, qui se prolonge en façade par un élément décoré vertical en saillie, intégré à la composition de la façade (à l'extrémité du bow-window) ;
- Décors en pierre de ton clair, parfois sculptés : corbeau, clé de voûte, bandeau, corniche, encadrement d'ouverture, balustrade…
- Grilles décorées d'imposte, du soupirail et du grattoir en fer forgé, ainsi que la porte d'entrée bois moulurée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparus. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Brique et pierre

8-10, place du Chapitre

Centre-ville

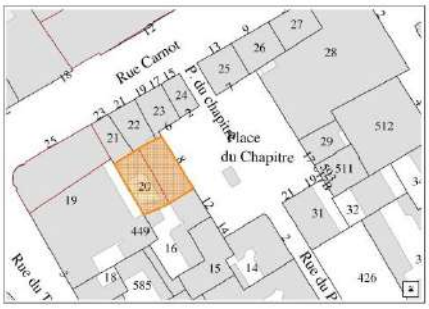

Références Cadastrales : CX 20

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Max SAINSAULIEU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'immeuble d'habitation et siège de l'agence de l'architecte Max Sainsaulieu, présente trois étages couronnés par un véritable pavillon, demeure de l'architecte. L'ensemble s'oriente vers la cathédrale et non la place du Chapitre :

- Composition en brique et béton à 6 travées avec un oriel se développant sur la travée centrale de la maison, dominant 2 étages et couronné par un balcon, puis une petite pergola en béton (avec colonnette) en lucarne ;
- Edifice basé sur un rez-de-chaussée en béton enduit, (porte de box de garage), 4 étages en brique et 2 étages de combles à lucarnes (coiffant le pavillon) ;
- Toiture proéminente en ardoise en pavillon, ponctuée d'outeaux et de lucarnes, ainsi que les deux toitures terrasses accessibles du pavillon, se prolongeant par un débord de toit en cavet (telle une corniche cintrée) ;
- Diversité des formes de baies, plus hautes que larges (baies plus longues au 1er étage) aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire, en arc déprimé (angle en ¼ de cercle), en arc surbaissé…
- Sobriété des décors en brique, béton : balustrade, frise en brique, frise et incrustation de céramiques, linteau (au-dessus de la baie), encadrement de baie, console ou corbelet (support sous saillie), colonnette, chapiteau…
- Finesse des ferronneries aux lignes parfois très sobres ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ;
- Série de portes de box en bois (blanches), caractérisées par des petites parties ajourées et portes d'entrée métal.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Art Déco</u>

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruits stylisées, de volutes ioniques et de pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4+2C

Matériaux de façade :
Béton et brique, céramique, enduit

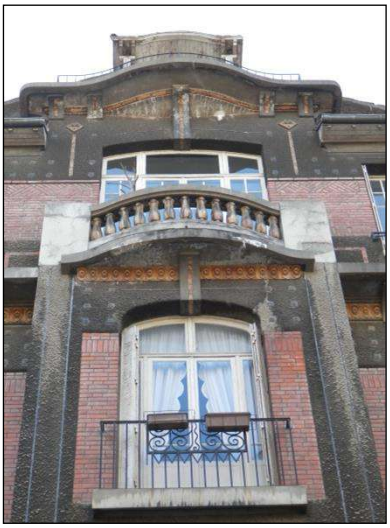

6, rue Charlier

Cérès Cernay Jaurès

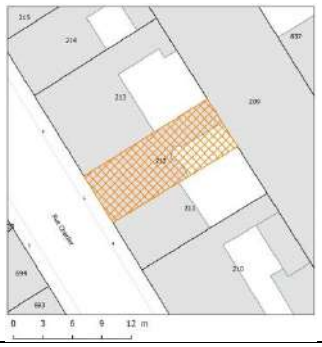

Références Cadastrales : BI 212

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Abel ROBERT, SALAIRE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Etroite maison de ville, ornée d'une haute lucarne pignon en plein cintre, et coiffée par un pan de toit en ardoise très travaillée (brisis : pan de toit très incliné) :

- Composition à 2 travées distinctes, assise sur un soubassement en pierre percé par un soupirail rectangulaire, avec un rez-de-chaussée en brique ocre aux joints creux de teinte ocre rouge et un étage en brique au joint creux de ton pierre et un étage de combles à 2 lucarnes en bois et brique ;
- Toiture qualitative en ardoise avec 2 pans brisés sur rue : ardoises en forme d'écaille dessinant un losange ou à pans coupés marquant le faitage (1 seul versant de toit en tuile mécanique sur cour) ;
- Travée majeure aux plus larges baies, magnifiée par une lucarne pignon en brique, ornée de sobres décors ; Lucarne jacobine en bois avec un débord et au tympan de bois décoré, coiffant la travée d'entrée ;
- Diversité des formes de baie rectangulaires, plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses ;
- Sobriété des décors en pierre et brique soulignant la travée majeure : fronton cintré (relié à la baie de l'étage), bandeau, corniche, encadrement de baie, clé de voûte, encadrement du pignon, entablement avec triglyphe (3 canaux verticaux), bas-relief floral (métal : grille de soupirail), tympan bois, linteau (pierre)…
- Rationalité des motifs géométriques de ferronneries ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte vitrée rectangulaire.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre

1-3, rue du Château Porte Mars

Centre-Ville

Références Cadastrales : BE 359, 360

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Constant OUVIERE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport en béton armé de Constant Ouvière, sur dessin de Maurice Clauzier, alliant une référence à " la chaumière et la rose ", le rustique et l'Art-Déco :

- Composition d'ensemble symétrique d'angle à 14 travées régulières, basées sur un rez-de-chaussée composée de larges vitrines commerciales en bois, posées en applique avec deux étages et deux étages de combles à lucarnes en béton variées ;
- Toiture en béton à pans brisés, ponctuée de trois outeaux et de trois grandes lucarnes à pignon cannelé avec des pans coupés ou courbés, qui marquent les deux angles du bâti et son axe de symétrie ;
- Unicité du matériau utilisé, l'emploi de béton armé pour l'ensemble de l'enveloppe (toiture, parois) ;
- Richesse des formes de baies simples ou jumelées (2 baies réunies), caractéristiques de l'Art Déco aux proportions harmonieuses plus hautes que larges : rectangulaire, ellipse, fente, plein cintre…
- Simplicité des décors en béton : bandeau et corniche très prononcés (ligne en mouvement, accentuant les travées), léger encorbellement striée sous lucarne ;
- Stylisation des motifs de roses des bas-reliefs en béton sculpté (vasque, corbeille), ornant les grandes lucarnes ;
- Tables d'allèges sous les baies et des linteaux aux motifs géométriques en mosaïque colorée (bleu, or…) ;
- Rationalité des motifs de ferronnerie ;
- Persiennes métalliques des baies ;
- Simplicité des portes en bois moulurée à imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Art Déco</u>

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+2C

Matériaux de façade :
Béton armé, mosaïque

10, rue de Clairmarais

Faubourg Clairmarais

Références Cadastrales : AT 206

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique à 4 travées avec un léger balcon dominant les deux baies centrales du 1er étage et encadrés par deux balconnets :

- Immeuble de rapport en pierre de taille élevé sur un soubassement avec un rez-de-chaussée traité en bossage (strié de refends horizontaux), deux étages et un étage de combles à lucarnes frontons en pierre (sur les deux travées centrales) ;
- Toiture en pavillon à longs pans brisés en ardoise ;
- Régularité des formes de baie légèrement cintrées (arc surbaissé), plus hautes que larges, de dimensions variées et aux proportions harmonieuses ;
- Rez-de-chaussée très ouvert par de larges et hautes baies avec une devanture en applique (activité tertiaire) ;
- Grande richesse des décors en pierre finement sculptés : corniche, frise, guirlande et feston, panneau de décors variés, frise de glyphe (1er étage), clé de voûte, console sous balcon et corbelet (petit support sous saillie), fronton cintré, ove (ornement ovoïde sur moulure), encadrement de baie, feuillage, moulure, chute de fleurs, petit médaillon de fleurs…
- Grande finesse de ferronneries aux motifs complexes.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ■ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims permet le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour : place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

7-11, avenue Georges Clémenceau

Clémenceau

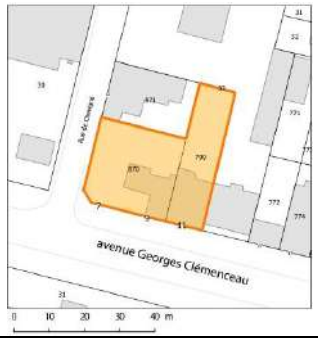

Références Cadastrales : CL 870, 799

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1932 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Maurice FOURNIER

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Deux maisons de ville et bourgeoises de même écriture architecturale de teinte ocre rouge et aux ferronneries très recherchées, avec un jardin arboré en angle de rue :

- Composition à 6 travées assise sur un soubassement en maçonnerie percé de soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage en enduit et un étage de combles à lucarnes en pierre et brique ;
- Elégante toiture en ardoise à longs pans brisés, ponctuée de 3 lucarnes en arc surbaissé (situées dans l'axe du trumeau), avec une verrière zénithale centrale ;
- Régularité des travées sur la façade principale : Harmonie des proportions et des formes de baie plus hautes que larges en arc surbaissé ou rectangulaires…
- Petite extension latérale sur jardin rompant la régularité, au toit en zinc avec des baies de toute largeur ;
- Sobriété des décors en pierre et brique : bandeau, encadrement de baie, corniche, chaine d'angle…
- Finesse des ferronneries aux motifs complexes ;
- Menuiseries bois ou métal (extensions sur jardin) épousant la forme des baies et persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée à imposte cintrée, en grande partie vitrée avec des motifs fins de ferronnerie élaborés ;
- Présence d'un grattoir et de chasse-roue (portail) ;
- Clôture au traitement architectural similaire : soubassement et muret haut en maçonnerie enduite avec des bandeaux et des piliers en brique, cadrant les angles, les portails et les grilles décorées.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XVème siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit : R+1+C

Matériaux de façade : Enduit, brique et pierre de taille

25, avenue Georges Clémenceau

Clémenceau

Références Cadastrales : CL 721

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1926 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ P. BOUCHETTE, L. BOUCHEZ

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier d'inspiration Art Déco, souligné par une tourelle hexagonale à pans vitrés en encorbellement, coiffée par un toit élancé en ardoise (Toutes les façades protégées) :

- Composition majeure symétrique à 3 travées avenue G. Clémenceau, à 1 travée complexe sur la rue et 3 sur jardin, accolée à une annexe (toit terrasse accessible) bien traitée dans la continuité architecturale (partie haute en enduit) ;
- Composition assise sur un soubassement en pierre percé d'étroits soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée en pierre bosselée (posées en opus romain : dallage de pierre appareillée carrée et rectangulaire), un étage en brique et un étage de combles ; Façades sur jardin en moellons de pierre ;
- Toiture qualitative à longs pans, à croupe et à coyau avec un débord plat, ponctuée de 2 petits outeaux triangulaires en zinc encadrant une seule lucarne à croupe, de souches de cheminées de brique et d'épis en zinc ;
- Harmonie des formes de baies simples, en croisée (structure en croix) et à meneaux en pierre (plusieurs baies réunies de la tourelle) aux dimensions variées : en plein cintre, en anse de panier (arc en ½ ellipse) et rectangulaire ;
- Diversité des décors en pierre et brique : encadrement de baie, architrave, corbeau (sous saillie), corniche, bandeau, frise (pointe de diamant...), ancre (métal), pierre bosselée…
- Persiennes métalliques avec grilles d'imposte décorées ; Elégance des motifs épurés de ferronneries ; Grattoir ;
- Porte d'entrée bois à l'imposte vitrée cintrée (auvent ardoise) ;
- Clôture sur un soubassement en pierre, composée par un mur enduit au chaperon de tuile mécanique et des piliers en pierre bosselée, encadrant un portail décoré métallique.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :	**Matériaux de façade :**
R+1+C	Brique, pierre, enduit à la tyrolienne, moellons

46, avenue Georges Clémenceau

Clémenceau

Références Cadastrales : CK 31

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1958
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ A. Dubard de GAILLARBOIS DORY, VILLENEUVE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Lycée Clémenceau pour 3000 élèves bâti en 1958 sur le vaste terrain des Coutures (3,8 hectares) afin de remplacer le collège des Bons Enfants devenu trop à l'étroit sur son site historique du XIIIème siècle, rue de l'Université :

- Composition de deux longues ailes très étirées au toit plat, implantées en retrait des voies, et articulées par la rotonde (avec un vaste jardin arboré central et des terrains de sport) ;
- Entrée du site mise en scène par la rotonde très ouverte en structure béton, qui reçoit en son centre la sculpture symbolique en feuille de cuivre de « L'homme dans l'univers en expansion » de Louis Leygue de 1950-52 ;
- Très longue aile bâtie de forme cintrée et tendue en béton, ponctuée par des avant-corps en pierre bosselée, côté avenue, et créant une courbe lisse parfaite soulignée par un auvent continu en métal, côté cour ;
- Composition de 200 mètres de long, assise sur un soubassement en pierre bosselée avec un rez-de-chaussée et trois étages traités par une structure béton apparente intégrant de grands vitrages et un couronnement en pierre ;
- Longue aile orthogonale, avec 2 décrochés côté rue des Coutures, de 5 et 2 niveaux, traitée par le même système de travée verticale en légère saillie, intégré dans un grand cadre en béton enduit ;
- Extrême régularité des travées de faible largeur, constituées par de fins cadres en béton apparent en saillie, alignés verticalement, qui intègrent une baie rectangulaire plus haute que large avec un encadrement traité par un revêtement en carrelage de ton pierre clair.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1, R+3 (aile courbe), à R+4 (rue des Coutures)

Matériaux de façade :
Béton, terre cuite (carrelage), pierre

31, rue du Clou dans le Fer

Centre-Ville

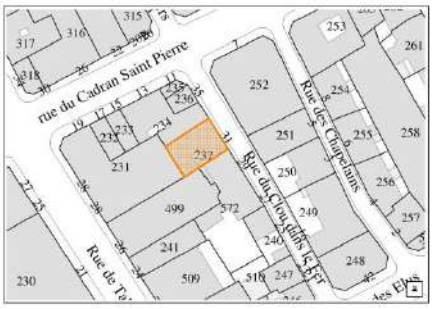

Références Cadastrales : IL 237

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul HERBE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de bureaux doté de belles ferronneries :

- Edifice asymétrique situé dans une rue étroite, élevé sur un rez-de-chaussée, deux étages (dont le dernier associe brique et pierre), et un étage de combles ;
- Toiture en ardoise à deux versants pentus avec un léger débord aux chevrons apparents en bois, ponctuée par une flèche élancée et deux lucarnes rampantes (non visibles depuis a rue) ;
- Composition hiérarchisée par un oriel, se développant sur 2 étages dotés chacun de balcon avec une toiture au tracé chantourné (mêlant courbes et contre-courbes) ;
- Singularité de la très large baie à 2 meneaux de toute hauteur (3 baies réunies) au 1er étage ;
- Diversité des formes de baies simples et tripartites (par 3), plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire, en plein cintre, en anse de panier et à arc déprimé (angle en ¼ de cercle)…
- Des décors en pierre d'inspiration variée : bas-relief aux motifs de grappe de raisins, corniche, frise, console massive (support en S sous saillie), bandeau, dé de balcon, clé de voûte, encadrement de baie (à ressaut)…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, menuiseries métal pour la très grande baie ;
- Ferronneries aux lignes recherchées ;
- Portes d'entrée bois avec des impostes vitrées aux formes singulières.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

100, rue Clovis

Centre-Ville

Références Cadastrales : IK 331

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Auguste CHRIST

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Exemple de l'architecture éclectique par l'emploi de superpositions stylistiques assez incongrues : la façade est dominée par une remarquable serlienne (baie arquée en 3 parties) qui écrase littéralement les baies en anse de panier du rez-de-chaussée. Composition symétrique de façade à 3 travées avec une loggia continue au 1er étage :

- Composition complexe avec un soubassement en pierre percé de soupiraux, un rez-de-chaussée en pierre à joints horizontaux, un étage en brique, couronné par une corniche cintrée et un attique ;
- Mise en valeur de l'axe de symétrie par la juxtaposition de formes d'ouvertures singulières (arc, ellipse), de la courbure de la balustrade (loggia) et de riches décors ;
- Singularité de la loggia structurée par une serlienne, intégrant entre ses 6 colonnes une balustrade en pierre ;
- Harmonie des formes de baies plus hautes que larges et de leurs proportions : rectangulaire, ellipse horizontale, en plein-cintre et en anse de panier ;
- Grande richesse des décors sculptés, qui créent un lien entre les formes d'architecture : colonne et chapiteau, corniche, clé de voûte, médaillon, balustre, console et corbeau (support en S sous saillie), corniche avec modillons, entablement, rosette, motifs d'entrelacs et de feuille d'acanthe, frise, encadrement de baie, bandeau…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies ;
- Large porte d'entrée bois moulurée, surmontée par une ellipse horizontale et grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percements avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre et brique

125, rue Clovis

Centre-Ville

Références Cadastrales : IK 315

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1894-1895
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ A. MAUROY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Riche composition de façade asymétrique en brique à 3 travées d'esprit néo-Renaissance flamande :

- Composition structurée par un soubassement en meulière percé de soupiraux, un rez-de-chaussée surélevé, un étage en brique et un étage de combles avec un léger avant-corps orné d'une lucarne à 2 baies (géminées) au fronton complexe et d'un toit élancé ;
- Toiture complexe à longs pans brisés en ardoise, ponctuée par deux lucarnes bois à débord à entrait retroussé et des souches de cheminée décorées ;
- Diversité des formes de baies simples et à meneaux (2 ou 3 baies regroupées) de dimensions variées avec des proportions équilibrées : rectangulaire, en gradin (baie d'escalier), à coussinet (angles renforcés baie d'entrée) ;
- Finesse des décors alternant la pierre et les céramiques vernissées de couleurs jaune, bleu, rouge : clé de voûte, encadrement de baie (en harpage), corniche avec modillons, architrave, frise, bandeau, colonnette, cul-de-lampe, acrotère, médaillon, bas-relief au motif végétal complexe, ornement de toit en zinc, arc surbaissé et en plein cintre au-dessus des baies…
- Ferronneries aux motifs recherchés ;
- Menuiseries bois avec vitraux et persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée en bois moulurée avec une partie vitrée, flanquée de deux meurtrières, et couronnée par un fronton circulaire ornementé de pierre, de céramiques vernissées et de mosaïques de fleurs colorées ;
- Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre, brique, meulière et céramiques vernissées

Hôpital Civil Maison Blanche : 45, rue Cognacq Jay

Maison Blanche

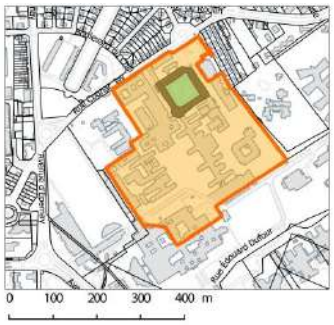

Références Cadastrales : DS 78

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1926-33
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ H. et M. PORTEVIN

Paysagiste : Ed.Redont

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôpital civil Maison Blanche, réalisé par les architectes parisiens Poitevin dans une écriture architecturale Art déco très épurée. Ils sont choisis lors du concours pour leur conception en pavillons distincts suivant les services, qui sera abandonnée au profit de l'hôpital à étages superposés (jardin intérieur protégé) :

- Composition monumentale sur un plan carré d'un édifice symétrique avec un vaste jardin central (protégé) en pente aménagé par Edouard Redont ; Jardin symétrique inscrit dans la diagonale du carré, rythmé régulièrement par de petits bosquets taillés en boule et souligné par des haies continues basses ;
- 2 angles bâtis traités par : un large pan coupé à 3 travées, recevant la baie d'entrée et une rotonde hexagonale avec escalier d'honneur à l'opposé ;
- Composition assise sur un haut soubassement en béton formant le rez-de-chaussée avec 2 étages en brique ;
- Toiture à 2 faibles pentes en tuiles mécaniques ; Rotonde ponctuée par un lanternon en béton, ajouré par des baies en continu et coiffé par un toit en zinc ;
- Grande régularité des formes de baie hiérarchisées par niveau, plus hautes que larges, aux dimensions distinctes et aux proportions harmonieuses : rectangulaire en rez-de-chaussée (sur patio) et au 2ème étage, en plein cintre au 1er étage ; Baies à 2 meneaux en brique (3 baies réunies) surmontant les baies d'entrée en plein cintre (étirées) aux dimensions monumentales ;
- Sobriété des décors épurés en béton et brique : corniche, frise, architrave, encadrement de baie, encorbellement du balcon ;
- Singularité des menuiseries bois à petits bois qualitatives ;
- Richesse des motifs de ferronnerie (artiste Roze) des portes d'entrée métal portant le blason de la ville et le nom de l'hôpital.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Brique, béton

Hôpital mémorial américain : 47, rue Cognacq-Jay

Maison Blanche

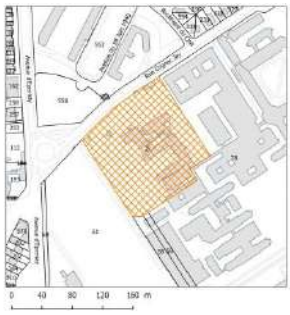

Références Cadastrales : DS 2

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ch. BUTLER, A. PELLECHET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'American Memorial Hospital inauguré le 30 avril 1925 est créé par « l'american Found for French Wounded » créé en 1915, qui souhaite bâtir un hôpital pour enfant dans une ville meurtrie par la guerre. Un étage en brique coté patio est ajouté en 1935-39 :

- Ensemble de plusieurs corps bâtis en béton reliés par des ailes basses, qui forment une façade en longueur (2 niveaux) côté porche d'entrée ; Edifice principal de 3 niveaux sur un plan en U, encadrant un patio planté vers le grand jardin ;
- Composition rationnelle assise sur un léger soubassement en pierre puis en enduit, avec un rez-de-chaussée surélevé, 1 ou 2 étages enduits et un étage d'attique en pierre formant une loggia continue avec de grandes baies vitrées en retrait ;
- Toiture en tuile mécanique à deux versants de faible pente et à croupes, ponctuée de petits pavillons carrés plus élevés en retrait, qui marquent les angles de l'édifice ;
- Valorisation des entrées par des porches décorés en pierre d'inspiration classique ;
- Harmonie des proportions et des formes variées de baie en hauteur ou en longueur : rectangulaire, carrée, oculus…
- Finesse des décors en pierre : médaillon, inscription, colonne, chapiteau, corniche, bandeau, encadrement de baie, clé, arc…
- Finesse des menuiseries bois avec des persiennes bois et des volets roulants bois à lamelles horizontales ;
- Portes d'entrée aux boiseries moulurées avec une imposte vitrée en plein cintre ; Ferronneries aux motifs élaborés ;
- Porche d'accès enduit de forme complexe avec un chaperon de tuile, et percé par une large baie en anse de panier ;
- Plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – L'Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1, R+2

Matériaux de façade :

Pierre, béton enduit, brique

Champagne Krug : 5, rue Coquebert

Cérès Cernay Jaurès

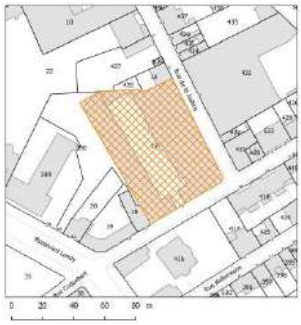

Références Cadastrales : BE 17

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1870, vers 1920
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edouard THIEROT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Etablissement vinicole Krug bâti en 1870 et reconstruit à l'identique suite à la 1ère guerre mondiale avec l'atelier de fabrication, le cuvage, le magasin industriel, l'atelier de réparation, la cour, le chai et la conciergerie (ensemble protégé) :

- Composition d'ensemble suivant un plan en U, avec 2 pavillons d'entrée cadrant l'entrée sur une étroite cour en longueur ;
- Composition ordonnancée symétrique, assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée, un étage enduits et un étage de combles à larges lucarnes aux baies à meneaux ou simples ;
- Pavillon néo-classique (bureaux), en avant sur la cour, à pans coupés et à 2 ailes, coiffé par un attique en pierre et brique ;
- Toiture à 2 versants en tuile mécanique à léger débord ; Toit terrasse ; Toit en zinc (bureaux) ;
- Ecriture architecturale plus noble alternant la brique et la pierre pour les fonctions prestigieuses (bureaux, entrée, tonnellerie (perspective)) et écriture plus rationnelle pour les ateliers ;
- Régularité des travées aux formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) en arc surbaissé, de dimensions variées et de proportions harmonieuses ;
- Equilibre des décors alternant la pierre et la brique : encadrement de baie à crossette, chaine de travée et d'angle, corniche, bandeau, clé de voûte, balustre aux motifs géométriques, fronton avec horloge, clé de voûte, architrave, appui de fenêtre, frise d'entrelacs, table de trumeau, décor…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies ;
- Sobriété des motifs de ferronneries ; Grand portail métallique encadré de piliers décorés alternant la brique et la pierre ;
- Portes d'entrée bois, métal à imposte vitrée en arc surbaissé.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C

Matériaux de façade :

Brique, enduit, pierre de taille

Champagne Henriot : 83, rue Coquebert _ 78 rue du Champ de Mars

Cérès Cernay Jaurès

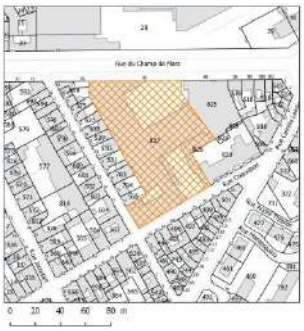

Références Cadastrales : BI 827

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1880-85, vers 1920
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de Champagne Heidsieck et Cie et Walbaum Goulden et Cie, reconstruit à l'identique, actuellement **champagne Henriot** :

- Composition complexe de plusieurs ailes perpendiculaires, formant 2 cours rectangulaires ouvertes sur les 2 rues ;
- Longue aile traversante à 13 grandes travées (atelier et magasin) formant chacune un pignon, au toit métallique à 2 versants ; Bâtiment d'angle sur rue (Coquebert) de bureaux au toit à pans brisés en ardoise et zinc ; Large aile centrale parallèle à la rue à 8 travées, percée par un grand porche reliant les 2 cours, et coiffée par un attique en pierre ornée d'un fronton (vasque), au toit métallique à 2 faibles pentes ;
- Composition variée des ailes, assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux à meneau, avec un rez-de-chaussée surélevé (et un étage de combles pour les bureaux) et un étage enduits pour les ateliers ;
- Elégance des travées régulières aux formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies), ou à un montant horizontal en pierre, plus hautes que larges ou allongées, aux dimensions légèrement variées et aux proportions harmonieuses : en arc surbaissé et rectangulaire (bureaux) ;
- Equilibre des décors en pierre, en brique, et en alternance : chaine de travée, corniche, encadrement de baie, frise, arc de décharge, médaillon (ornant les pignons en brique), linteau plat, corniche, bandeau, fronton, vasque, pilastre, horloge…
- Marquise (fine structure métallique) de forme cintrée protégeant un perron aux marches élégantes ;
- Menuiseries bois ; Sobriété des motifs de ferronneries ;
- Portes d'entrée en métal ou bois moulurées à imposte vitrée ;
- Clôture aux piliers en pierre et au portail métal très décoré.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+C (rue Coquebert), R+1

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit, brique

Eglise de la Neuvillette : rue Jules Corpelet

La Neuvillette

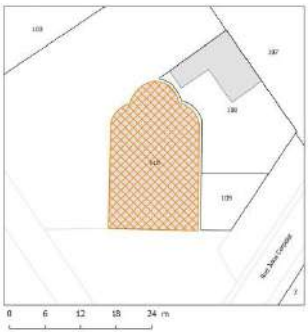

Références Cadastrales : CM 103

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1930
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise de la Neuvillette inaugurée en 1949, construite vers 1930 à l'emplacement de la mairie-école, bâtie entre 1875 et 1886, mais détruite par les bombardement lors de la 1ère guerre mondiale tout comme la 1ère église du XIIème siècle :

- Eglise dégagée de toute construction, au sein d'un espace ouvert à dominante végétale au chevet, et implantée en face de l'esplanade de la mairie-école ;
- Eglise d'inspiration romane de plan simple, assise sur un léger soubassement avec un 1er niveau surélevé en pierre, coiffé par une toiture imposante percée de hautes fenêtres en plein cintre (lucarne pendante) :
- Toiture très élancée en tuile plate à 2 longs versants très pentus, ponctuée d'outeaux cintrés de ventilation ;
- Façade pignon occidentale, élancée dans sa partie droite par le clocher de plan carré, élevé de 25 mètres, coiffé par un toit à 2 versants avec 4 baies en plein cintre ;
- Nef centrale dont la voûte en berceau est contrebalancée par les bas-côtés (petites salles couvertes), percés de baies en plein cintre à 2meneaux (3 baies réunies) et séparées par les contreforts (piliers extérieurs) ;
- Porche d'entrée depuis un perron donnant sur l'arche ouverte, avec la baie d'entrée en retrait décorée ;
- Harmonie des proportions et des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies) plus hautes que larges : plein cintre, rectangulaire (fente), oculus…
- Simplicité des décors en pierre : encadrement de baie, voussure, corniche, colonne, chapiteau, tympan, linteau…
- Porte d'entrée en bois robuste aux boiseries sobres.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – l'Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2, clocher à 25 mètres

Matériaux de façade :
Pierre

25, rue de Courlancy

Faubourg Sainte-Anne

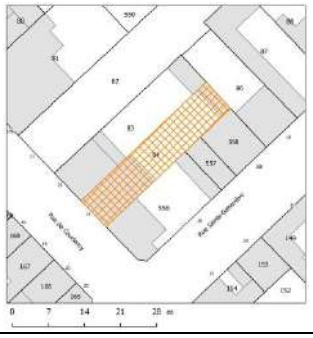

Références Cadastrales : HX 84

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à deux travées, ornée d'un cartouche à tête de lion situé entre les deux baies de l'étage :

- Composition assise sur un soubassement en pierre, percé par un soupirail à un meneau, avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage en brique jouant sur la couleur des matériaux ;
- Toiture à deux longs versants en tuile mécanique, ponctuée de souches de cheminée ;
- Diversité des formes de baie toutes distinctes, plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses avec des dimensions variées : rectangulaire, en arc surbaissé…
- Diversité des décors mêlant la pierre, la brique ocre et la brique rouge : corniche, frise, architrave en brique, bandeau, encadrement de baie en harpage (alternance de taille de pierre), arc, clé de voûte allongée, table d'allège en brique (sous baie), corbelet (support en S sous saillie), chaine d'angle en harpage, cartouche décoré en pierre à tête de lion…
- Finesse des ferronneries aux motifs complexes : garde-corps, grille…
- Porte d'entrée bois avec une grande imposte vitrée en arc surbaissé ;
- Présence d'un grattoir ;
- Plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R +1

Matériaux de façade :
Pierre de taille et brique

31, rue de Courlancy

Porte de Paris

Références Cadastrales : HX 152

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en brique à 3 travées, caractérisée par un balcon léger aux motifs délicats de ferronnerie :

- Composition symétrique (exception du balcon) établie sur un soubassement en brique claire, percé de soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée et un étage en brique et un étage de combles à lucarnes en bois ;
- Toiture en tuile mécanique à 2 longs versants, ponctuée par 2 lucarnes jacobines au toit en tuile mécanique à long débord, avec des chevrons bois apparents ;
- Valorisation de la travée centrale, soulignant l'axe de symétrie, avec la baie d'entrée coiffée par un fronton, et surmontée par une baie à 1 meneau en pierre, de plus petites dimensions, ornée d'un arc en plein cintre ;
- Régularité des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) rectangulaires, plus hautes que larges, avec des proportions harmonieuses ;
- Equilibre des décors en pierre, en brique ocre et rouge : allège (sous baie), encadrement de baie, bandeau, frise, corniche, fronton triangulaire, chaine d'angle en pierre ou alternant la pierre et la brique, console (ferronnerie support en S sous balcon), imposte marquée par un arc en plein de cintre, linteau, chevron et aisselier bois sculpté (support ajouré sous débord de toit))…
- Finesse et richesse des motifs de ferronneries à volutes ;
- Menuiseries bois et lambrequins métalliques ;
- Porte d'entrée bois à l'imposte vitrée rectangulaire.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique

33, rue de Courlancy

Porte de Paris

Références Cadastrales : HX 151

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à 3 travées régulières formant une composition colorée ordonnancée :

- Composition symétrique (exception de la baie d'entrée) établie sur un soubassement en pierre percé de soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée surélevé en pierre, un étage en brique et un étage de combles à une lucarne jacobine en bois ;
- Toiture en tuile mécanique à 2 longs versants ponctuée par une lucarne jacobine au toit en ardoise débordant, avec des chevrons bois apparents ;
- Régularité des travées aux formes de baie hiérarchisées par niveau, plus hautes que larges avec des dimensions légèrement variées et des proportions équilibrées : en arc surbaissé en rez-de-chaussée et rectangulaire à l'étage (arc de décharge en brique) ;
- Equilibre des décors en pierre, en brique et en enduit coloré de teinte bleue : allège et partie supérieure de l'arc de décharge enduites, encadrement de baie distinct suivant les niveaux, arc de décharge (baie de l'étage), clé de voûte, bandeau, frise, corniche avec denticules…
- Finesse des motifs de ferronneries ;
- Imposte vitrée en arc surbaissé de la porte d'entrée ;
- Grattoir ;

Remarques : Porte d'entrée, menuiseries et système d'occultation des baies non d'origine ; Clés de voûte des baies du rez-de-chaussée modifiées.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, enduit

Champagne Lanson : 64-70, rue de Courlancy

Porte de Paris

Références Cadastrales : HY 52, 51

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1886, 1926-30, 1941
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Abel ROBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Etablissement vinicole Binet Fils et Cie créé en 1886, puis racheté par **Lanson** vers 1925 (cuvage, conciergerie, bureau, magasin industriel protégés) :

- Vaste ensemble établi sur un plan en U avec un pavillon d'entrée néo-classique, en partie centrale sur la cour avant, prolongé par 2 ailes en retrait de même hauteur à l'écriture moderne ; Pavillon de conciergerie de style régionaliste situé à l'extrémité du site, formant la clôture ;
- Pavillon d'entrée à 3 travées symétrique, souligné par 2 petits avant-corps à pans coupés à 1 travée (1 niveau) ; Composition harmonieuse assise sur un soubassement en pierre, un rez-de-chaussée surélevé avec perron et un étage en brique, couronnés par un attique décoré ;
- Toit à 1 pente en zinc (pavillon entrée) ; Toit terrasse des ailes latérales (béton) ; Toit complexe de la conciergerie à longs pans en tuile plate, ponctué de lucarnes à faux pans de bois (une à entrait retroussé) et de pignons sur rue ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies) plus hautes que larges ou allongées (ailes latérales), aux dimensions très variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé (façade principale), à coussinets (aux angles) ;
- Sobriété ou richesse des décors en pierre et en brique : corniche, frise, encadrement de baie varié, entablement, architrave, bandeau, chaine d'angle et de travée, clé de voûte, pilastre, chapiteau (…) ; Menuiserie bois et métal ;
- Portes d'entrée métal ou bois à imposte vitrée (variée) ;
- Clôture avec un muret bas, surmonté d'une grille en fer forgé, cadrée par de hauts piliers décorés en pierre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+2, R+1, R+1+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, brique, enduit, calcaire,
faux pans de bois (et verre sur extension récente)

Fondation Boisseau Roederer : 72, rue de Courlancy

Porte de Paris

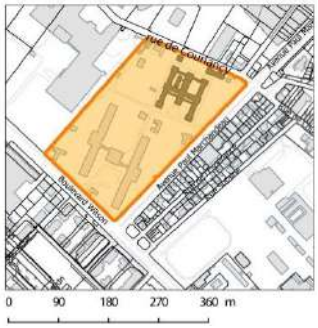

Références Cadastrales : HY 50

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1899
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul MARBEAU, Edouard THIEROT, Léon MARGOTIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Fondation Boisseau Roederer, résidence pour personnes âgées fondée grâce au legs de Marie-Louise Boisseau, veuve d'Eugène Roederer. Elle est attribuée aux Hospices civils de Reims (devenus CHU) et confiée à des congrégations religieuses jusqu'en 1996 :

- Bâtiment central à 3 ailes parallèles, dont les centres sont reliés par une aile commune, avec 6 pavillons d'angle et centraux légèrement plus élevés ; Façade principale sur cour avant avec 3 pavillons, reliés par une galerie couverte ouverte plus basse (structure en fonte) ; 2 pavillons d'entrée détachés (conciergerie), dont l'un accolé à une aile basse, la chapelle ;
- Composition symétrique assise sur un soubassement avec un rez-de-chaussée surélevé, 1 étage en meulière et 1 étage de combles à petites lucarnes jacobine bois ou en pierre sur pignon ;
- Toiture des ailes à 2 versants pentus à croupe en tuile mécanique à débord ; Pavillons avec un toit au faîtage perpendiculaire à celui des ailes ; Petit campanile central en structure bois (horloge) ;
- Régularité des travées aux formes de baie simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire et en plein cintre (et avec vitraux pour la chapelle) ;
- Equilibre des décors jouant sur la couleur des matériaux en brique et pierre : aisselier bois sculpté, encadrement de baie, linteau, frise, entablement enduit, bandeau, inscription gravée, pilastre de travée, chaine d'angle, linteau avec rosette métal…
- Richesse des motifs de ferronneries ; persiennes, menuiseries bois ;
- Portes d'entrée bois à imposte vitrée rectangulaire ;
- Elégante clôture avec une grille et un portail décorés, ponctuée de piliers alternant les lignes de pierre et de brique.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+1, R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, rocaille meulière, brique (de Montchanin), enduit

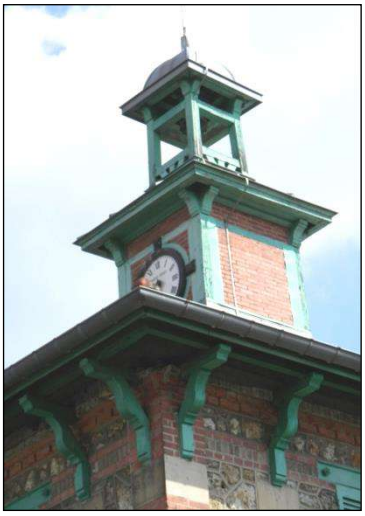

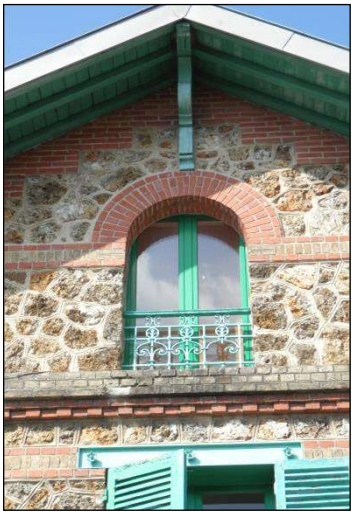

74-74bis, rue de Courlancy

Faubourg Sainte-Anne

Références Cadastrales : DO 56, 57

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (2 PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ ROLISSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maisons jumelées en pierre meulière, caractérisées par un bow-window en faux pans de bois :

- Composition à 3 travées distinctes assise sur un léger soubassement, avec un rez-de-chaussée, un étage en pierre meulière et un étage de combles à lucarne ;
- Toiture à deux longs versants en tuile mécanique (n°74) et en ardoise (n°74b) avec un léger débord de toit ;
- Pignon (côté av. P. Marchandeau) avec un débord de toit, traité par un pan vertical en meulière et par un pan en brique (retournement des façades : façade sur jardin en brique et une aile enduite en avancée) ;
- Bow-window en faux pans de bois sur un étage, percé par une baie allongée, couronnée par la lucarne rampante de même largeur ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges, ou en longueur, aux proportions harmonieuses et variées : en plein cintre, en anse de panier (ellipse surbaissé sous bow-window), rectangulaire (baie allongée du bow-window et lucarne)…
- Equilibre des décors en brique : bandeau, encadrement de baie, corniche, corbeau en pierre (support en S sous saillie)…
- Ferronneries aux motifs délicats ;
- Persiennes métalliques associées à des grilles d'imposte ;
- Portes d'entrée bois moulurées d'inspiration Art Nouveau avec une imposte en plein cintre vitrée ;
- Plaque de la Reconstruction et grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des 12 cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R +1+C

Matériaux de façade :
Meulière, brique et faux pans de bois, enduit

Pensionnat et lycée Sacré Cœur : 86, rue de Courlancy

Sainte-Anne

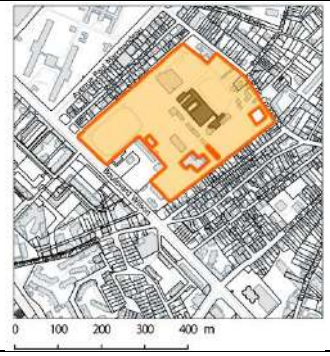

Références Cadastrales : DO 876, 717

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1884-85
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edouard LAMY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pensionnat et lycée Sacré Cœur à Reims caractérisés par un édifice central monumental en point élevé, valorisé par un vaste espace vert très arboré bien intégré dans la pente :

- Edifice en forme de U avec une galerie couverte sur jardin, formant un écrin autour de la chapelle, située au centre, et avec un lanternon marquant l'articulation des deux ;
- Composition symétrique sur le jardin d'honneur avec 3 légers avant-corps à 3 travées, soulignant les deux angles bâtis et l'axe de symétrie marqué par un léger perron ;
- Edifice assis sur un soubassement en pierre, deux étages en maçonnerie enduite et un étage de combles à lucarnes en bois en arc surbaissé ;
- Toiture à pans brisés et à croupe en ardoise, ponctué par des châssis de toit métalliques sur le terrasson (pan peu incliné) ; Elancement du toit conique de la chapelle rayonnante à deux longs versants en ardoise, et rythmé par des œils-de-bœuf ;
- Régularité des formes de baie en arc surbaissé aux proportions équilibrées, plus hautes que larges : présence de deux plus larges travées aux grands pans vitrés en arc surbaissé sur les ailes latérales, et ponctuées par des lucarnes au fronton triangulaire ;
- Diversité des décors en pierre ou brique : corniche travaillée, bandeau, encadrement de baie, chaine de travée, clé de voûte, fronton, corbelet en brique (supports en S sous saillie)…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies et portes en bois des petits pavillons ponctuels ;
- Chapelle à l'architecture moderne en béton brut et en brique (porte en bois), au toit à une pente en ardoise vers 1960-70.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+2+C

R ou R+C (chapelle),

Matériaux de façade :

Pierre, brique, enduit

171, rue de Courlancy

Faubourg Sainte-Anne

Références Cadastrales : DN 286

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Eloi QUENNENHEN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville située en angle de rue le long d'un rond-point créé ultérieurement, avec une partie de la façade en retrait de la rue, offrant une petite courette de transition devant la baie d'entrée :

- Composition asymétrique à 2 travées avec une longue aile sur jardin de 2 niveaux à une seule pente ; Ensemble accolé à deux box simples enduits de garage sur rue ;
- Maison assise sur un soubassement bas, avec un rez-de-chaussée en meulière, un étage en maçonnerie enduite et un étage de combles à lucarne pignon ;
- Toiture à 1 ou 2 longs versants en tuile mécanique avec un débord, rythmé par les chevrons bois peints, qui marque le pignon de la lucarne par des tuiles de rives décorées et une tuile fronton sculptée à la pointe ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges aux dimensions variées avec des proportions équilibrées : en anse de panier (ellipse surbaissée au rez-de-chaussée), plein cintre (lucarne), arc surbaissé…
- Simplicité des décors en brique : bandeau, encadrement de baie, chaine d'angle en harpage (alternance de taille de brique), aisselier bois (pièce ajourée de support de toit)…
- Légèreté des ferronneries aux motifs singuliers ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une partie vitrée et une imposte légèrement cintrée vitrée, protégée par un auvent en tuile plate soutenu par un aisselier en bois sculpté ;
- Clôture à pierre vue (côté maison) ou enduite avec une tranche en brique, coiffée par un chaperon de tuile.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R +1+C

Matériaux de façade :
Meulière, enduit et brique

209, rue de Courlancy

Faubourg Sainte-Anne

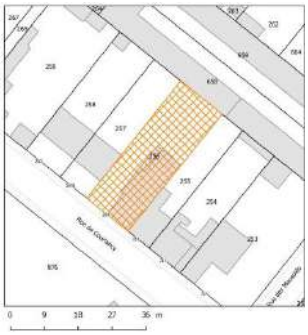

Références Cadastrales : DN 256

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison à 2 travées en alignement sur la rue avec un mur pignon de même traitement architectural (protégé aussi) :

- Composition à 2 travées distinctes, ornées de décors de brique, assise sur un soubassement en meulière percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée, un étage enduit et un étage de combles (baie sur le pignon) ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique ponctuée par 2 larges souches de cheminée, et avec un débord sur le mur pignon soutenu par des chevrons bois décorés ;
- Mur pignon caractérisé par 3 percements dont la baie d'entrée à un meneau (2 baies réunies) et le prolongement des décors (frise, bandeau, encadrement de baie…) ;
- Equilibre des proportions et des formes de baie plus hautes que larges aux dimensions légèrement variables : arc surbaissé (étages) et rectangulaire (rez-de-chaussée) ;
- Diversité des décors en pierre, en brique (alternant la brique rouge et la brique blanche) et métal : encadrement de baie (suivant la forme de baie), chaine d'angle en harpage, clé de voûte, linteau métallique avec rosette, archivolte, frise, bandeau, corniche, arc de décharge…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies du pignon ;
- Diversité des contrevents (volet) suivant les façades et les niveaux : persiennes et grilles de soupiraux métalliques, persiennes bois et volets roulant bois à lamelles ;
- Porte d'entrée bois à imposte vitrée rectangulaire ;
- Clôture en maçonnerie enduite avec un portail métallique encadré par 2 piliers en briques rouges et blanches.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R +1+C

Matériaux de façade :
Meulière, enduit, brique, pierre

6, rue Courmeaux

Centre-Ville

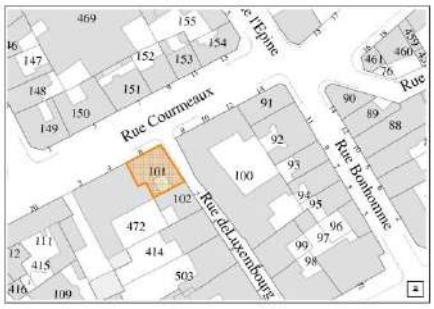

Références Cadastrales : BE 101

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : XVIII^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique très simple en angle de rue :

- Rationalité et cohérence de la composition axiale de la façade à 5 travées, l'axe de symétrie étant mis en valeur par la porte d'entrée et une baie de plus petite largeur ;
- Composition ordonnancée assise sur un soubassement légèrement marqué en pierre, percé de petits soupiraux, un rez-de-chaussée et un étage en pierre et enduit ainsi qu'un étage de combles ;
- Toiture en ardoise à deux versants pentus, composée de deux lucarnes légèrement cintrées à croupe, ponctuant deux travées, et de deux châssis de toit latéraux de très petites dimensions ;
- Pureté formelle des baies rectangulaires et en arc surbaissé (lucarne et baie d'entrée) aux proportions harmonieuses avec un bel équilibre entre les pleins et les vides, qui caractérise la composition de la façade ;
- Simplicité des décors en pierre : linteaux (au-dessus des baies), encadrement de baie simple ou en harpage (alternance de pierre), encadrement en cavet pour la baie d'entrée (embrasure vers l'extérieur), modénature, chaine d'angle, (baie aveugle et corbelet sous appui de fenêtre rue de Luxembourg)…
- Simplicité ou finesse des ferronneries à volutes : grille…
- Menuiseries bois à petit bois avec traverse associées à des persiennes bois à l'étage ;
- Portes d'entrée bois moulurées avec des parties vitrées et à imposte cintrée vitrée (rue de Courmeaux).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ■ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ■ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Le patrimoine Pré-Révolutionnaire</u>

Il en reste très peu d'éléments. La majeure partie d'entre eux est désormais protégée au titre des Monuments Historiques. Il y a néanmoins quelques exceptions, datant pour la plupart des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, qui méritent à ce titre d'être repérées et protégées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et enduit à la chaux.

8-12, rue Courmeaux

Centre-Ville

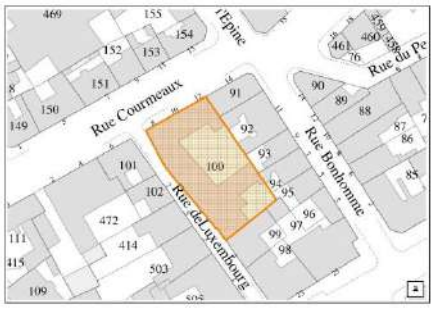

Références Cadastrales : BE 100

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : XVI^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel dit " de Luxembourg " exemple de construction de style Louis XII, dont l'emploi d'origine n'est pas connu. Il présente des traces de fenêtres à meneaux (montant pierre) et possède de beaux détails Renaissance et XVIIIe siècle. Son plafond de poutres peintes est remonté à l'intérieur de la maison du Trésorier, rue du Trésor (parvis cathédrale).

- Implantation en angle de rue de plusieurs corps de bâti, formant un ensemble très caractéristique avec deux cours intérieures, accessibles par des porches ;
- Grande cohérence et pureté dans la composition architecturale de la façade principale à 5 travées, caractérisée par une dissymétrie singulière :
  - 3 travées suivant l'axe de symétrique marqué par le porche cintré, encadré de grandes baies rectangulaires,
  - 2 travées, proposant des formes de percements différentes, implantées suivant le même alignement ;
- Rationalité formelle des baies rectangulaires ou en arc surbaissé, plus hautes que larges avec des proportions différentes mais équilibrées ;
- Sobriété des décors en pierre : encadrement de baie (à redents successifs, en harpage (rue de Luxembourg)…), corniche, chaine d'angle, coussinet (angle renforcé)…
- Menuiseries bois avec petits bois ;
- Haute forme de baie d'entrée centrale à coussinets sculptés (angle de baie renforcé) ;
- Porte d'entrée bois latérale moulurée avec un meneau en pierre en anse de panier et une imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ■ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ■ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Le patrimoine Pré-Révolutionnaire</u>

Il en reste très peu d'éléments. La majeure partie d'entre eux est désormais protégée au titre des Monuments Historiques. Il y a néanmoins quelques exceptions, datant pour la plupart des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, qui méritent à ce titre d'être repérées et protégées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre et enduit

15, rue Courmeaux

Centre-Ville

Références Cadastrales : BE 177

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : 1900
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jules ALLART

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison d'angle édifiée pour lui-même par l'architecte. Composition riche mais simple avec un pan coupé marqué et une balustrade en couronnement :

- Composition en pierre assise sur un soubassement percé de soupiraux, un rez-de-chaussée surélevé et un étage, couronné par un attique (toiture terrasse) ;
- Deux façades de compositions différentes et recherchées, l'une strictement symétrique et la seconde marquée par une travée centrale avec une grande baie rectangulaire, ornée d'un cartouche et une baie à deux meneaux (montant en pierre réunissant 3 baies) ;
- Traitement magnifié de l'angle à pan coupé avec un oriel à l'étage, dessinant un large percement rectangulaire, encadré de deux fentes, souligné par des ornements sculptés et couronné par un fronton brisé et sa vasque ;
- Diversité des formes de baies simples ou à meneaux, plus hautes que larges, avec proportions harmonieuses et variées : meurtrière, rectangulaire, large pan vitré…
- Finesse des décors en pierre : médaillon, guirlande, corbeau et console cannelée avec tête de lion (support en S sous saillie), balustre, encadrement de baie, clé de voûte, clé, vasque, motif de carrés gravés, corniche avec modillons, fronton brisé, rosette, cartouche, cul-de-lampe galbé, fine colonne en fonte, chaîne d'angle…
- Persiennes métalliques associées à des lambrequins ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte en arc surbaissé vitrée et clôture haute en brique décorée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit : R+1

Matériaux de façade : Pierre

20-22, rue Courmeaux

Centre-Ville

Références Cadastrales : BE 74

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jacques RAPIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble d'angle intéressant par son traitement symétrique en angle, valorisé par un large oriel à 3 travées :

- Composition assise sur un soubassement en pierre, un rez-de-chaussée en céramique, trois étages en brique et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture zinc à débord à longs pans brisés, ponctuée de 2 grandes lucarnes au fronton complexe cintré, réunissant 3 baies, soulignées par une grande frise en céramique ;
- Composition de façade monumentale, magnifiée par 3 oriels majeurs au 2ème étage, (réunissant 5, 3 et 6 travées), surélevés par une loggia à arcade inspirée de l'architecture viennoise, façon d'Olbrich ;
- Equilibre des proportions et diversité des formes de baies ordonnancée : en anse de panier, rectangulaire, en arc surbaissé…
- Remarquables frises colorées en céramique et mosaïque de couleur bleue, blanche et ocre aux motifs abstraits ou floraux, marquant les horizontalités et les mouvements de façade (entablement sous toit, bandeau…) ;
- Stylisation des décors en pierre : colonne et chapiteau, corbeau et console (support sous saillie), aisselier bois (pièce de soutien du débord de toit) et chevron bois, corniche, bandeau, clé de voûte, encadrement de baie…
- Pureté des motifs Art Déco des ferronneries ;
- Plaque de la Reconstruction et persiennes métalliques, volets roulant bois à lamelles horizontales ;
- Portes d'entrée en verre et en ferronnerie aux motifs stylisés avec une imposte vitrée en anse de panier.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit : R+3+C

Matériaux de façade : Pierre, brique et céramique

8, rue Croutelle

Laon Zola

Références Cadastrales : AV 126

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Remarquable maison de ville aux briques émaillées et céramiques colorées :

- Composition à 2 travées distinctes établie sur un soubassement en pierre meulière, percé par un soupirail en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée et un étage en meulière de teinte claire (joints ocre rouge) et un étage de combles caractérisé par une lucarne au fronton singulier et une petite lucarne bois rampante ;
- Toiture en ardoise à 2 longs versants pentus et à débord rythmé de chevrons bois peints, avec une lucarne en pierre ornée d'une crête sculptée en terre cuite et de 2 hautes souches de cheminée en brique, en saillie sur le pignon ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies formant un arc en plein cintre), plus hautes que larges aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : en arc surbaissé (lucarne), en plein cintre ;
- Singularité des décors en brique émaillée colorée (bleu, rouge, blanche), en pierre et céramique, en enduit : console (support en S sous saillie) en continuité des meneaux de la large baie, clé de voûte, bandeau, entablement, frise, sommier (pierre aux angles des baies), encadrement de baie, corbeau (petit support en S sous saillie), cabochon sculpté en céramique, chaine d'angle, linteau métal ;
- Sobriété des motifs de ferronneries (dont grille de porte) ;
- Porte d'entrée bois à imposte cintrée vitrée et grille décorée ;
- Clôture en maçonnerie enduite au chaperon de tuile mécanique avec portails métalliques au linteau métal ou béton et aux piédroits en brique.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C

Matériaux de façade :

Pierre, meulière, brique, céramique, enduit

1, rue Dallier

Porte de Paris

Références Cadastrales : HX 581

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1896

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise située en angle de rue (divisée en plusieurs logements) formant un pavillon ordonnancé avec un jardin :

- Pavillon reposant sur un plan en L, assis sur un soubassement en pierre, percé de soupiraux avec un rez-de-chaussée, un étage en brique et un étage de combles à lucarnes au fronton triangulaire ;
- Façade sur cour caractérisée par une terrasse surélevée encadrée par un muret en meulière (soubassement) et en brique avec un perron d'accès, ouvert sur la baie d'entrée ; Récente véranda en métal se prolongeant par un auvent, aménagée sur les murets existants, et contrebalancée par un petit édicule en brique de 1 niveau à 1 travée ;
- Finesse du balcon central marquant la symétrie de la façade majeure sur jardin, rue Dallier ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné), ponctuée de lucarnes régulières (coiffant chaque travée de façade), et en zinc sur le terrasson (peu incliné) ;
- Régularité des formes de baie en arc surbaissé plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses (et 2 petites baies rectangulaires sur cour encadrant la baie d'entrée) ;
- Equilibre des décors en pierre et brique ocre, rouge : linteau métal avec rosette (soupirail), encadrement de baie, frise en brique, clé de voûte, fronton triangulaire, corniche, chaine et travée d'angle en harpage de brique, bandeau, date gravée, console en métal et corbelet (support sous saillie)…
- Persiennes métalliques ; légèreté des ferronneries ;
- Clôture composée par un muret en pierre avec une grille et un portillon encadrés de piliers imposants en brique.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C, R (édicule)

Matériaux de façade :

Brique, pierre et meulière

120, boulevard Dauphinot

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

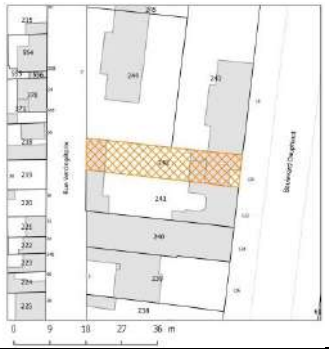

Références Cadastrales : HX 84

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ G. DUVAL

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à trois travées à petite courette délimitée par une clôture, et caractérisée par une tourelle d'angle :

- Composition avec une lucarne pignon sur rue, assise sur un soubassement enduit à joints dessinés horizontaux, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage enduits et un étage de combles ;
- Toiture à deux longs versants en tuile mécanique avec un léger débord soutenu par des montants en bois sculptés,
- Elancement de la flèche conique en ardoise de la tourelle ;
- Travée majeure avec tourelle en alignement sur la rue, formant avec la partie de la façade en recul une courette ornée d'un petit perron, caractérisé par une vasque ponctuant la 1ère marche ;
- Marquise rectangulaire décorée protégeant la baie d'entrée, prenant naissance à la base du seuil du balcon ;
- Diversité des formes de baie suivant les niveaux, plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses et variées : rectangulaire (lucarne), anse de panier à l'étage (ellipse surbaissé), plein cintre (rez-de-chaussée)…
- Diversité des décors en pierre : encadrement de baie, chaine d'angle, clé de voûte, goutte, cul-de-lampe galbé à cannelure décoré, bandeau, fronton cintré, console…
- Finesse des ferronneries aux motifs délicats à volutes : structure décorée de la marquise, grille de la clôture…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies et garde-corps en bois d'esprit régionaliste ;
- Porte d'entrée en bois moulurée avec trois parties vitrées ;
- Clôture composée par un muret bas enduit, surmonté par une grille en ferronnerie à claire-voie et portail.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :

R +1+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, enduit

Château d'eau Croix-Rouge : rue Jean-Louis Debar

Croix-Rouge

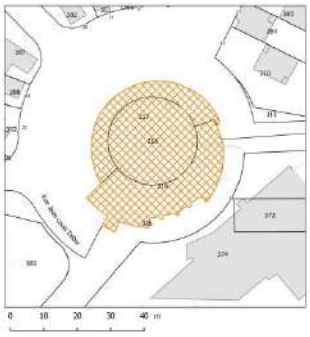

Références Cadastrales : IV217, 218, 219

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1972
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Gilbert WEIL, Pierre VETTER, Claude DAMERY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Château d'eau Croix-Rouge en béton de style brutaliste, situé dans l'axe de la perspective de l'avenue du 18 juin 1944 sur la cathédrale. Aménagé en Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) par Rémi Butler en 1978 (bureaux à l'origine), il marque l'entrée du quartier Croix-Rouge avec la médiathèque (2003) :

- Edifice repère aux formes géométriques robustes, avec une base étirée en hauteur, surmontée par un cône renversé. Base prolongée au sol vers la médiathèque par un volume demi-cylindrique sur 3 niveaux, souligné par 2 longues loggias au garde-corps épais formant le couronnement ;
- Composition monumentale aux formes dynamiques, assise sur un rez-de-chaussée en maille métallique ou en béton :
  - La base très légèrement évasée avec 3 étages aux baies en longueur incluses (ou non) dans un léger cadre en saillie, est formée par la fine dalle du plancher et les poteaux rectangulaires en façade ; Réserve d'eau sous forme de cône élargi, rythmé par les poteaux lisibles et ponctué par un entablement aux 2 pointes triangulaires (flèche) ;
  - Le volume bas demi-cylindrique, aux poteaux ronds, avec un étage en revêtement métallique accessible depuis 2 escaliers droits extérieurs en béton (entrée), et un 2ème étage en béton aux petites baies carrées ou rectangulaires ;
- Toit terrasse avec une verrière zénithale circulaire centrale ;
- Régularité des formes de baie rectangulaires (ou carrées), plus hautes que larges ou en longueur continue, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses ;
- Décors en béton brut de forme géométrique : profil en U en saillie des gouttières, pointe triangulaire, petit cube ponctuel (poteau), profil cintré des garde-corps…

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3 +Réservoir

Matériaux de façade :
Béton armé, revêtement métallique

23, rue Laurent Déramez

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

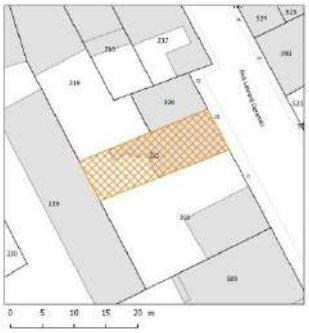

Références Cadastrales : BH 221

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jacques RAPIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise de caractère avec une grande baie à 2 meneaux de pierre et des ornements délicats :

- Composition ordonnancée à 2 travées distinctes en pierre de taille, assise sur un soubassement marqué, un rez-de-chaussée, 2 étages et un étage de combles à lucarnes au fronton complexe ;
- Toiture à deux longs versants en ardoise (avec outeaux) ;
- Rez-de-chaussée valorisé par 2 baies singulières aux riches décors : la baie d'entrée en plein cintre marqué par une corniche prononcée et la plus large baie à 2 meneaux (3 baies réunies) en anse de panier (½ ellipse surbaissée) ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges avec des proportions harmonieuses et variées : rectangulaire (aux étages), en plein cintre et en anse de panier…
- Finesse des décors aux motifs originaux en pierre : clé de voûte, piédroit avec chapiteau, corbeau et console (support en S sous saillie), encadrement de baie varié, corniche, entablement en pierre rosée, frise avec postes (volute), bandeau, goutte (pendante), table d'allège (sous large baie), fronton cintré avec acrotère, cartouche encerclé de bas-relief, motifs variés (feuille d'acanthe, palmette, écaille, géométrique…), clé…
- Ferronnerie aux motifs réguliers ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte vitrée en plein cintre aux boiseries moulurées et présence d'un grattoir.

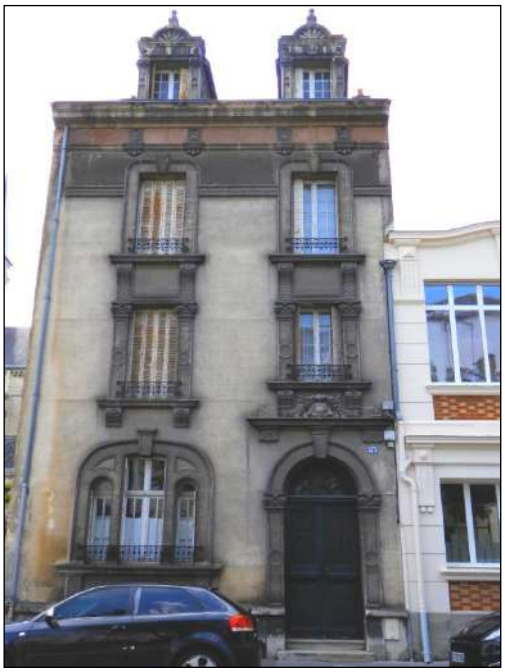

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

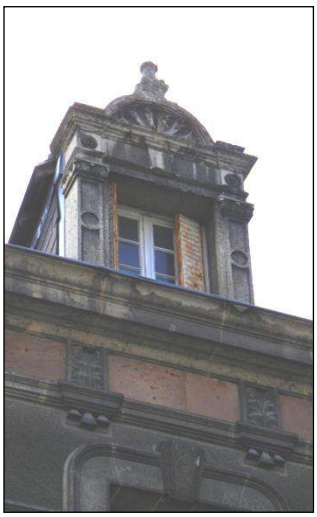

29, rue Laurent Déramez

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : BH 167

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1933
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier de composition classique sur plan centré, construit pour lui par l'entrepreneur Huygue :

- Edifice en retrait élevé sur un soubassement de pierre sur une parcelle d'angle, mais en alignement sur la rue R. Guyot, déployant un jardin rue L. Déramez ;
- Elancement de la toiture à croupe en ardoise suivant un plan en U, encerclant une verrière centrale, avec des souches de cheminée raffinées et élancées ;
- Travées régulières, ponctuées d'œils-de-bœuf et de lucarnes en pierre décorées de forme cintrée ;
- Composition symétrique ordonnancée en pierre et brique rouge à 3 ou 4 travées (rue R. Guyot) avec une large baie d'entrée cintrée formant un porche (retrait de la porte d'entrée) ;
- Simplicité et régularité des formes de baies, aux proportions harmonieuses, plus hautes que larges : rectangulaire, plein cintre…
- Décors en pierre caractéristiques : clé de voûte, corniche encadrement de baie, pilastre, entablement, frise, fronton triangulaire…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies associées à des persiennes métalliques ;
- Grande sobriété des ferronneries ;
- Elégance de la clôture en pierre et brique rouge composé d'un muret bas et de grilles cadrées par de hauts piliers ornementés ;
- Portes d'entrée bois avec une imposte cintrée vitrée (porte principale) ou une ouverture circulaire.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Historicisme</u>

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV, assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre

9, rue Eustache Deschamps

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : BH 147

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul BOSSARD

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Cet hôtel particulier subit plusieurs influences : éclectisme de la fin du XIXe, Art Nouveau (formes vitalistes issues de l'attrait des formes végétales) et courant pittoresque (balcon en bois). Composition complexe à 2 travées :

- Composition asymétrique avec une travée majeure marquée par un oriel et une travée d'entrée sur un soubassement et un rez-de-chaussée en pierre striée ;
- Toiture à plusieurs pans en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible) et en tuiles mécaniques sur le terrasson (long pan peu incliné) ;
- Oriel de forme complexe sur 1 niveau, composé de baies jumelées (rez-de-chaussée) et tripartites à l'étage, couronné par un balcon avec un garde-corps et un pignon en ogive orné d'une seule baie en plein cintre ;
- Grande diversité des formes de baies (simple, double ou tripartite (par 3)), plus hautes que larges, aux proportions équilibrées : rectangulaire, en plein cintre, à arc surbaissé, à arc déprimé (2 angles en ¼ de cercle)…
- Décors stylisés d'inspiration Art Nouveau : bas-reliefs au motif de feuillage et de roses, clé de voûte, encadrement de baie (en cavet pour la baie d'entrée (forme concave)), corniche, bandeau, fronton, garde-corps (bois, pierre), arc en brique, tympan, volute…
- Raffinement des ferronneries aux motifs éclectiques ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte vitrée ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies ;
- Persiennes métalliques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif</u>

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIXème siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Pierre

19, rue Marx Dormoy

Centre-Ville

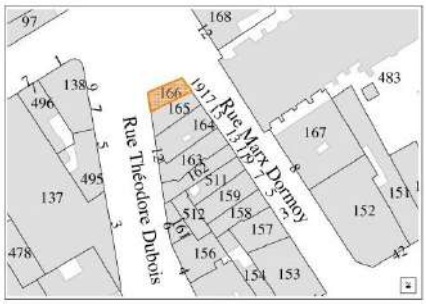

Références Cadastrales : IL 166

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Maurice CLAUZIER
  Rodolphe MERIAUX

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Cet immeuble mêle des éléments classiques (volutes, cordage, colonne) à des motifs Art Déco (guirlande, vase, bas-relief). La parcelle a une superficie de 48 m² alors que le règlement de voirie de 1922 disposait que la superficie minimum d'une parcelle constructible soit de 60 m² :

- Maison bourgeoise en pierre de taille, située en angle de rue sur la place d'Erlon, avec un rez-de-chaussée très ouvert aménagé en boutique, deux étages et un étage de combles à lucarne ;
- Toit à la Mansart en ardoise avec un pan très incliné ponctué de petits châssis de toit ;
- Composition principale à 3 travées symétriques (côté place) dominée par une large lucarne en pierre décorée réunissant 3 baies ;
- Simplicité des formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire et à pans coupés ;
- Abondance et finesse des décors stylisés en pierre : bas-relief et caisson sculpté aux motifs floraux, colonnette, chapiteau, cul-de-lampe cintré (sous appui de fenêtre), corbelet (support sous corniche), corniche, cordage, volute, guirlande, frise en léger débord, encadrement des lucarnes, pilastre (parfois en gaine : base rétrécie), épaisse cannelure (imitant les rondins sur lucarnes)…
- Ferronneries aux motifs Art Déco ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies.
- Plaque de la Reconstruction.

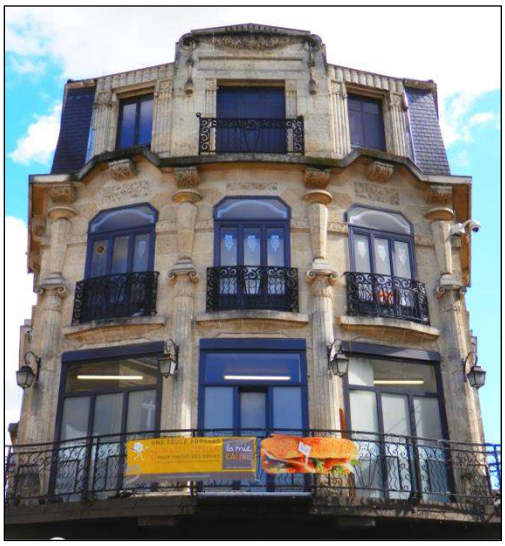

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

2, place Drouet d'Erlon – 26-30, rue Condorcet

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 194

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1925
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Maurice CLAUZIER
  Rodolphe MERIAUX

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble d'angle particulièrement remarquable par ses éléments décoratifs (pans coupés, vasques...) et ses sculptures de Berton. Composition symétrique :

- Façade en pierre de taille composée de 9 travées, assise sur un rez-de-chaussée percé de grandes vitrines en menuiseries bois posées en feuillure, (retrait continu du rez-de-chaussée sur la place d'Erlon, créant une galerie ouverte par trois arcades cintrées), avec un étage ou deux étages dans les angles et la travée centrale, ainsi qu'un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise et zinc (sur le terrasson, pan peu incliné) coiffant les angles bâtis et toit à 2 longs versants en ardoise sur le long corps ;
- Harmonie des proportions des baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies) aux formes diversifiées plus hautes que larges : rectangulaire, plein cintre, à pans coupés ;
- Valorisation des travées latérales et de l'axe de composition symétrique par de grandes lucarnes en plein cintre ou à pans coupés au fronton complexe avec un très léger mouvement cintré en façade sur 2 étages ;
- Richesse des décors en pierre stylisés Art Déco : bas-relief au motif végétal ou de rose, encadrement de baie, cannelure, table d'allège et linteau, corniche, dès de balcon et seuil décorés, fronton, colonne, chapiteau…
- Légèreté des ferronneries aux motifs rationnels ;
- Persiennes métalliques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

8-14, place Drouet d'Erlon

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 195, 196 et 555

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1925
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jules-Michel GAISLIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeubles de rapport de silhouette massive avec un passage couvert, ornés d'une décoration stylisée très intéressante en motif géométrique, qui se poursuit jusqu'à l'intérieur du passage Subé :

<u>Composition symétrique (n° 14) en pierre de taille à 4 travées :</u>

- Immeuble avec trois étages et un étage de combles à lucarnes pendantes, ornées de frontons chantournés décorés, dont une lucarne majeure centrale sur 2 niveaux très décorée ;
- Composition à deux oriels latéraux à pans coupés (percés de meurtrières), dominant 2 étages et ponctués par un balcon décoré à dès de pierre ouvert sur la baie de la lucarne en arc surbaissé ;

<u>Composition symétrique (n° 8, 10) en pierre et brique à 3 travées :</u>

- Immeuble à trois étages en brique et à un étage de combles à 3 lucarnes pendantes ; Composition renforcée par un oriel central, sur les trois étages avec des baies à 2 meneaux, ponctué par une loggia singulière avec une lucarne au toit en croupe à débord ;
- Mise en valeur de l'entrée du passage couvert par une grande arcade en anse de panier (forme 1/2 ellipse), haute de 2 niveaux ;

- Toiture à pans brisés en ardoise (zinc (n°14), et en tuile mécanique (n°8,10) sur le terrasson), et toit terrasse en béton le long de la verrière en structure métallique décorée du passage Subé ;
- Retrait continu des rez-de-chaussée créant une galerie protégée et ouverte sur la place par une succession d'arcades variées ;
- Délicatesse ou rationalité des décors en pierre : frise, vasque à pans coupés (sous lucarne n°14) et masque, dès de balcon, bas-relief aux motifs végétaux et floraux, corniche, encadrement de baie, cannelure, console et corbeau (en S), fronton complexe…
- Proportions harmonieuses et variées des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies) rectangulaires, en arc surbaissé…
- Finesse des motifs de ferronnerie et portes d'entrée à imposte.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre (n°14), pierre et brique (n°8)

24, place Drouet d'Erlon

Centre-Ville

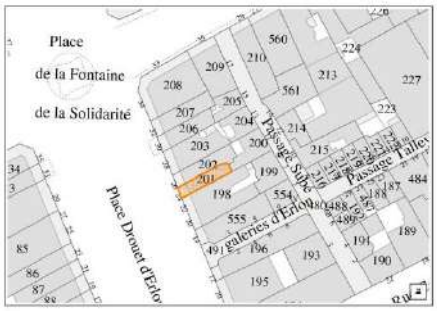

Références Cadastrales : IL 201

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Max SAINSAULIEU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Cet immeuble de rapport d'une seule travée est remarquable par ses céramiques vernissées. Il est également représentatif de l'étroitesse du parcellaire de la place d'Erlon :

- Composition symétrique avec un rez-de-chaussée en retrait aménagé en boutique (*enseigne en applique sous l'allège de la baie du 1er étage actuellement dévalorisante*), deux étages et un étage de combles à lucarne pignon pendante en pierre et un étage de combles à lucarne rampante en bois ;
- Galerie ouverte continue en rez-de-chaussée avec une arcade surbaissée soutenue par deux colonnes épurées ;
- Toiture à deux longs versants en ardoise sur rue, et en tuiles mécaniques à l'arrière ;
- Proportions harmonieuses et variées des formes de baies, différentes à chaque niveau, simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies) : rectangulaire, en plein-cintre…
- Sobriété des décors en pierre : corniche avec léger débord, encadrement de baie, dès de balcon, appui de fenêtre, chaine de travée soulignée…
- Richesse et forte présence des ornements en carreaux de céramique vernissée de teinte bleue et ocre, en relief et sculptés aux motifs végétaux ou géométriques : table d'allège, trumeau, tympan (fronton), balustre du balcon, médaillon, meneau décoré, frise…
- Inscriptions gravées « *Maison Ponchon* » sur l'allège de la baie du 1er étage révélant l'ancienne activité.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif</u>

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIXème siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+2C

Matériaux de façade :
Pierre et céramique

36, place Drouet d'Erlon

Centre-Ville

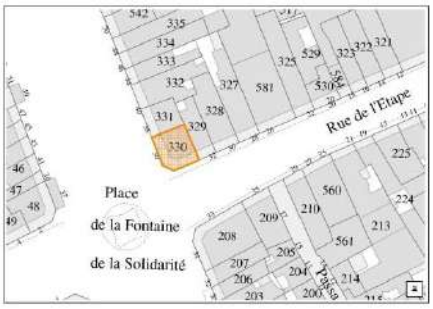

Références Cadastrales : IL 330

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ JACTAT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Il faut noter la boiserie de la devanture de la pharmacie d'origine, la ferronnerie de la porte d'entrée et les pavots sculptés :

- Composition d'angle dissymétrique en pierre de taille à 8 travées, assise sur un rez-de-chaussée percé de vitrine en retrait continu (formant une galerie ouverte continue sur l'espace public), un étage d'entresol, deux étages et un étage de combles à 8 lucarnes en pierre hiérarchisées ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (et en zinc sur le terrasson), animée par les 4 lucarnes à pignon triangulaire, et les 4 lucarnes pendantes à fronton cintré ;
- Composition structurée par 2 oriels différents sur 2 étages (l'un en angle, et l'autre central en façade place d'Erlon) de forme cintrée (à pans de forme concave) avec de plus larges percements, et prolongés par une grande lucarne pignon formant une loggia ;
- Elancement de la composition à partir de 4 arcades, réunissant 2 niveaux, en anse de panier (1/2 ellipse) ;
- Diversité des formes de baies simples et à 2 meneaux (3 baies réunies sur oriel) avec des proportions harmonieuses et variées : en cintre surbaissé, anse de panier (à l'entresol), plein-cintre, rectangulaire…
- Stylisation des décors en pierre : pavot, bas-relief aux motifs de feuillage, dès de balcon, console et corbelet (supports en S sous saillie), corniche, bandeau, cul-de-lampe galbé, encadrement de baie, clé de voûte, tympan…
- Ferronneries aux motifs singuliers, dont la porte d'entrée ;
- Menuiseries bois, boiserie décorée aux motifs Art Déco de la devanture et persiennes métalliques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIXème siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre

80, place Drouet d'Erlon

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 533

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ BELLOU, BELLANGER et COLLET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Très originale maison-colonne, se situant nettement dans le courant éclectique le plus volubile et évocateur :

- Façade de symétrie parfaite en pierre de taille, composée de deux travées, assise sur un rez-de-chaussée en retrait à arcade rectangulaire (formant une galerie continue ouverte sur la place), avec trois étages et un étage de combles à œils-de-bœuf, encadrant la pointe du fronton central ;
- Haute toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné), et en zinc, caractérisée par un large fronton orné à pans courbés, réunissant les deux baies ;
- Valorisation de l'axe de symétrie par une colonne centrale très décorée, ponctuée d'une vasque originale qui structure fortement la façade ;
- Elégance des formes de baies de grande largeur, aux proportions équilibrées : rectangulaire et en anse de panier (forme de ½ ellipse) ;
- Singularité des décors imposants en pierre : bas-relief au motif de feuillage, corniche, console étirée et corbeau (supports en S sous saillie), balustrade cintrée, colonne cannelée, vasque, clé, cannelure, niche, fronton complexe, encadrement de baie (en cavet au 3ème étage : profil en ¼ de cercle), dès de balcon, cartouche…
- Finesse des motifs de ferronnerie différents à chaque niveau ;
- Persiennes et lambrequins métalliques des baies.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre

87-91, place Drouet d'Erlon

Centre-Ville

Références Cadastrales : IM 520

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 -1931
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1923

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ FANJAT puis CLAUZIER

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ancien immeuble du journal « L'Eclaireur de l'Est » puis « L'Union » édifié deux fois avec 2 dômes nervurés latéraux, ornés de lucarnes en plein cintre décorées :

- Composition de pure symétrie verticale à 3 travées monumentales, assise sur un rez-de-chaussée traité en pierre à joints creux horizontaux, percé de très larges baies allongées en anse de panier, avec deux étages et un étage de combles à lucarnes imposantes en pierre ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise sur le brisis (en zinc sur les terrassons) magnifiée par les 2 dômes latéraux en ardoise et la grande lucarne centrale à fronton complexe, orné d'un cartouche :
- Forme cintrée des deux oriels situés dans le prolongement des dômes aux baies cintrées ;
- Diversité des formes de baies simples et à 2 meneaux (3 baies réunies) aux proportions harmonieuses, plus hautes que larges ou allongées : rectangulaire, en anse de panier (forme ½ ellipse), en plein cintre…
- Auvent continu en béton épousant le cintrage de la baie centrale, percé de pavés de verres translucides, jaunes, et orné des encorbellements d'oriels et de l'horloge ;
- Inscriptions gravées « *Grand journal régional…* » révélant l'identité et l'activité historiques du bâtiment ;
- Richesse des décors en pierre : encadrement de baie, bas-relief, guirlande aux motifs variés (rose, grappe, feuillage), cartouche, corniche avec modillons, clé de voûte, fronton, encorbellement galbé (sous oriel)…
- Richesse des motifs de ferronneries : grille d'imposte…

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ■ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Haussmannisme

L'haussmannisme à Reims s'inspire de l'architecture parisienne, mise en œuvre par des règles d'architecture strictes de Haussmann lors de la requalification urbanistique et moderne de la capitale au XIX^{ème} siècle. La forme urbaine se déploie sur une trame homogène : les bâtiments doivent s'insérer dans les rues, afin de valoriser les perspectives, les liaisons entre les monuments et les angles de rue. Conçu en pierre de taille avec des ornements éclectiques sobres, l'immeuble bourgeois rémois s'élève sur 3 ou 5 niveaux. Il présente un rez-de-chaussée et un entresol, traités en soubassement par des refends. Les étages courants, percés de hautes fenêtres sur de plusieurs travées, sont soulignés par des balcons filants, finement décorés en fer forgé, sur toute la longueur de l'étage noble du deuxième. L'immeuble est coiffé d'une toiture à la mansarde, percée très régulièrement de lucarnes sculptées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Enduit

Groupe scolaire Jamin : 1-7, rue des Ecoles

Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : BI 50

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1906
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Groupe scolaire Jamin, inauguré le 15 juillet 1906 par le ministre et sénateur de la marne Léon Bourgeois, et rénové entre 2007 et 2011 :

- Bâtiment principal à l'architecture monumentale et symétrique, composé par un corps principal plus élevé (7 travées) de 3 niveaux en légère avancée, prolongé par deux ailes en alignement sur la rue de 2 niveaux (7 travées), ponctuées chacune par un petit pavillon à 2 travées en légère avancée et fermées par un petit pavillon d'angle d'un niveau (2 travées) ;
- Composition très régulière assise sur un soubassement en pierre de taille et meulière percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée, un étage en brique et un étage en attique pour le corps central aux travées régulières ;
- Elégante toiture en ardoise à deux versants pour les ailes et à croupe pour le corps principal, en pavillon pour les extrémités des ailes, et à pans brisés pour les petits pavillons d'angle (et en zinc sur le terrasson) ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie plus hautes que larges : rectangulaire et en plein cintre à l'étage et à coussinet pour les petits pavillons d'angle…
- Richesse des décors en pierre et brique jouant sur la couleur des matériaux : inscription gravée, bandeau, frise, clé, corbeau et corbelet (supports en S), corniche, encadrement de baie et de l'horloge, table d'allège, clé de voûte, ancre (fer forgé), fronton, pilastre, volute…
- Finesse des motifs de ferronneries ;
- Finesse des menuiseries métal épousant la forme de baies.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R (bâtiment angle), R+1,
R+1+c (pavillon central)

Matériaux de façade :
Pierre, brique, meulière

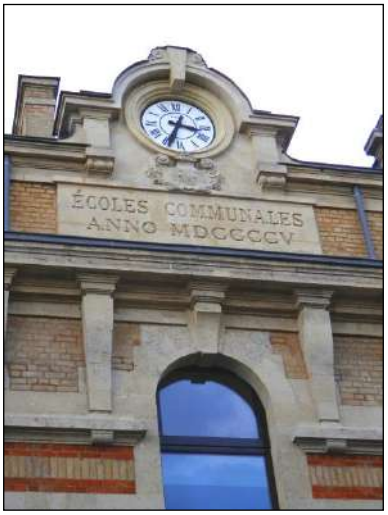

3-7, rue de l'Ecu

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CW 46

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ BRUYERE et PACE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport doté de quelques détails Art Déco :

- Immeuble d'angle en pierre de grande stature, à 10 travées, qui s'élève depuis le rez-de-chaussée sur 3 étages carrés et 1 étage de combles ;
- Toiture en ardoise sur le brisis (visible depuis la rue) et en zinc ou en tuiles mécaniques avec 1 débord de toit ;
- Lucarnes rampantes en bois ponctuant chaque travée ;
- Composition d'ensemble avec 4 oriels cintrés sur 2 étages (avec 1 baie rectangulaire centrale, flanquée de 2 baies très étroites) et ponctués par une serlienne (baie arquée en plein cintre en 3 parties) avec balcon ;
- Façade d'angle à 3 travées, valorisée par l'oriel cintré, couronné par un encadrement de baie en plein cintre très prononcé ;
- Verticalité des travées, équilibrées par la composition horizontale des bandeaux et la corniche aux profils très marqués ;
- Diversité des formes de baies : rectangulaire, cintrée en rez-de-chaussée, serlienne, baie simple et tripartite (en 3 parties)…
- Simplicité des décors aux formes géométrisées en pierre : encadrement de baie, appui des garde-corps, console (sous l'oriel), corniche, bandeau…
- Raffinement des ferronneries aux dessins élaborés d'esprit Art Nouveau (ombelles) de couleur rouge brun ;
- Persiennes métalliques et porte d'entrée en bois aux moulures sophistiquées.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre

6, rue de l'Ecu

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CW 3

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ ESCOFFIER et BOURDEIX

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique de caractère à 3 travées ornementées:

- Edifice dressé sur 3 étages et un étage de combles ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis, côté rue (Toit en zinc ou tuiles mécaniques sur certains pans) ;
- Deux imposantes lucarnes, finement décorées en pierre, aux baies rectangulaires à angles arrondis, coiffent les 2 travées latérales ;
- Axe de symétrie central magnifié par un oriel de 2 niveaux, formant un léger mouvement en façade ;
- Oriel central, valorisé par une lucarne monumentale en pierre épousant la forme de la baie en plein cintre ;
- Singularité des formes de baies de la travée centrale (oriel) : ébrasement (arête) du porche et des ouvertures cintrées, baie à 2 meneaux (2 parties)…
- Proportions harmonieuses des baies plus hautes que larges, aux formes variées: baie en arc surbaissé et en plein cintre, rectangulaire avec des largeurs différentes ;
- Finesse des ornements classiques : guirlande et bas-relief de roses, bandeau, corniche, clé, corbeau, balconnet, dé de garde-corps, encadrement de baie, console courbée (sous l'oriel)…
- Ferronnerie aux dessins sophistiqués et finesse des chasse-roues du porche et porte en bois.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ■ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Haussmannisme</u>

L'haussmannisme à Reims s'inspire de l'architecture parisienne, mise en œuvre par des règles d'architecture strictes de Haussmann lors de la requalification urbanistique et moderne de la capitale au XIXème siècle. La forme urbaine se déploie sur une trame homogène : les bâtiments doivent s'insérer dans les rues, afin de valoriser les perspectives, les liaisons entre les monuments et les angles de rue. Conçu en pierre de taille avec des ornements éclectiques sobres, l'immeuble bourgeois rémois s'élève sur 3 ou 5 niveaux. Il présente un rez-de-chaussée et un entresol, traités en soubassement par des refends. Les étages courants, percés de hautes fenêtres sur de plusieurs travées, sont soulignés par des balcons filants, finement décorés en fer forgé, sur toute la longueur de l'étage noble du deuxième. L'immeuble est coiffé d'une toiture à la mansarde, percée très régulièrement de lucarnes sculptées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre

8-12, rue de l'Ecu

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CW 4

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jacques RAPIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Cette ancienne biscuiterie Triqueneaux de la fin du XIXe laisse place à un commerce vers 1960. La composition symétrique est encadrée par 2 grandes lucarnes pignons (Selon Fiche Mérimée) :

- Edifice en pierre et en pierre de taille claire sur rue, élevé sur un étage carré et 2 étages de combles ;
- Ensemble jouant sur les contrastes entre les lucarnes triangulaires des combles et les lignes courbes au 1er étage. L'utilisation de pierre de taille en façade et de l'ardoise en toiture confère un caractère prestigieux à la biscuiterie (façade sur cour en brique) ;
- Grande hauteur de toit en ardoise à 2 pentes, celle sur rue étant fortement inclinée avec des lucarnes pignons en bois décorées ;
- Composition à 6 travées avec 2 travées latérales, dessinant un oriel de forme galbée sur 1 niveau, coiffé par une grande lucarne pignon à la baie en plein cintre ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, (à l'exception de la lucarne rampante en longueur finalisant la composition) : baie simple ou à meneaux (par 3), en plein cintre, en arc surbaissé, rectangulaire, percement aux arêtes arrondies au 1er étage…
- Sobriété des décors : corniche, bandeau droit ou cintré, console (sous l'oriel)…
- Légèreté des ferronneries d'inspiration Art Déco ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte vitrée épurée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Fin du XIX^{ème} siècle : éclectisme

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et enduit

12, avenue d'Epernay

Porte de Paris

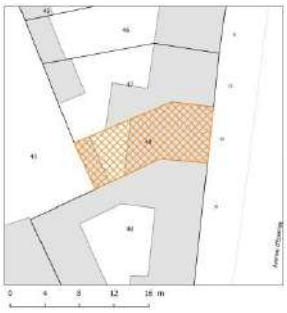

Références Cadastrales : HX 48

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1893

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à 3 travées avec un élégant appareillage de brique, ornée d'un cartouche décoré portant la date :

- Composition établie sur un rez-de-chaussée surélevé, un étage en brique et un étage de combles à lucarnes bois ;
- Composition architecturale à 2 travées identiques, établies à partir de 2 soupiraux en arc surbaissé et, à 1travée mineure d'entrée à une seule baie ;
- Toiture à pans brisés en shingle (imitation ardoise) sur le brisis (pan très incliné), et en tuile mécanique sur le terrasson, ponctuée de lucarnes jacobines avec un léger débord de toit (1 seul long versant en tuile mécanique côté jardin) ;
- Régularité des formes de baie en arc surbaissé plus hautes que larges (exception des soupiraux) aux proportions harmonieuses ;
- Finesse des décors en pierre et brique rouge et ocre : arc en brique, corniche, frise aux motifs géométriques en brique rouge, bandeau, encadrement de baie, clé en pointe de diamant ou striée suivant les niveaux, allège aux motifs géométriques en brique, cartouche décoré avec inscription gravée, et valorisant la travée d'entrée…
- Finesse des motifs de ferronneries ;
- Persiennes bois ;
- Grattoir décoré avec des motifs floraux et de feuillage ;
- Porte d'entrée bois moulurée au décor de rose sculptée avec une imposte cintrée vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :	**Matériaux de façade :**
R+1+C	Brique, pierre

20-22, avenue d'Epernay

Porte de Paris

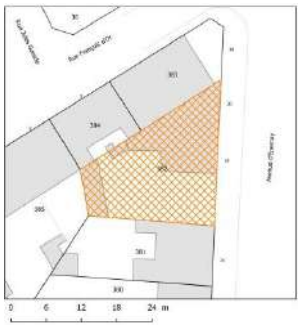

Références Cadastrales : HX 382

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1927 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul BOUCHETTE, Louis BOUCHEZ

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville avec une grande richesse de matériaux, caractérisée par un avant-corps décoré en pierre meulière valorisé par une baie en plein cintre singulière, et coiffé par un toit à demi-croupe à débord :

- Composition en 2 parties distinctes, reposant sur un même soubassement en pierre meulière : pavillon établi sur un rez-de-chaussée en meulière, en brique et un étage et aile latérale basse sur un rez-de-chaussée enduit, un étage de comble à lucarne rampante ;
- Toiture en ardoise de forme complexe à longs versants et à demi-croupe avec un débord, ponctué de chevrons bois sculptés, ornée de décors de toit en zinc et de souches de cheminée en brique ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : à coussinets en pierre (angles renforcés), rectangulaire, en plein cintre avec un montant horizontal en métal (avant-corps) ;
- Diversité des décors en pierre et brique : frise, médaillon hexagonal, clé de voûte, archivolte, arc de décharge, bandeau, encadrement de baie, décor en brique, linteau et rosette en métal...
- Finesse et légèreté des motifs de ferronneries ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des volets roulants bois à fines lamelles horizontales ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec des parties vitrées, et séparée par un montant horizontal décoré en pierre de l'imposte rectangulaire vitrée (à petits bois) ; Grattoir ;
- Clôture en maçonnerie enduite avec un soubassement en meulière et un chaperon de tuile mécanique.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – le Régionalisme</u>

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+C, R+1

Matériaux de façade :
Pierre, brique, meulière, enduit, métal

92, avenue d'Epernay

Porte de Paris

Références Cadastrales : HW 15

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : vers1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison à 4 travées singularisée par une lucarne en guitare (à l'armature de bois cintrée) coiffée par une toiture conique aux tuiles plates et ornée d'un épi de toit en zinc très élancé :

- Composition avec une travée majeure (large baie) de plus grande hauteur, établie sur un soubassement percé de petits soupiraux cintrés (avec grille), avec un rez-de-chaussée surélevé en moellons de pierre (à pierre vue : joint clair ou ocre rouge), un étage enduit et un étage de combles ; Petite excroissance latérale (en retrait) sur jardin, plus basse à faux pans de bois peints et enduit ;
- Toiture en tuile plate de forme complexe à léger débord, aux chevrons apparents, avec un seul long versant côté rue, ponctué de 2 lucarnes bois : rampante et en guitare (pendante) ; Toit à coyau de l'excroissance en tuile plate ;
- Régularité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : en anse de panier en rez-de-chaussée (½ ellipse) et en arc surbaissé à l'étage ;
- Sobriété des décors en brique et pierre : encadrement de baie, bandeau, frise, entablement, corniche…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies associées à des persiennes métalliques et à des grilles d'imposte ;
- Rationalité des motifs de ferronneries ;
- Elégante porte d'entrée bois moulurée avec une imposte cintrée vitrée et une partie haute vitrée ;
- Clôture en continuité de la façade composée par un muret à pierre vue et des piliers au chaperon de tuile plate qui encadrent une légère grille ou un remplissage enduit et un large portail métallique.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – le Régionalisme</u>

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1 +C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit, brique, maçonnerie à pierre vue
Faux pans de bois

102, avenue d'Epernay

Porte de Paris

Références Cadastrales : HW 19

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Robert JACTAT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison utilisant une grande richesse de matériaux et de couleurs aux décors d'inspiration Art déco :

- Composition à 3 travées assise sur un soubassement en pierre percé de petits soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée en meulière, un étage en brique rouge couronné par un entablement enduit ;
- Elégance de la toiture en ardoise à croupe et à débord (chevrons bois apparents) avec de longs versants, animés par les hautes souches de cheminée en brique et par les mouvements de toits (ardoise) de la lucarne pendante (façade côté annexe) et sous les baies de l'étage ; Toit en zinc à un versant peu pentu de l'annexe sur rue ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 1, 2 meneaux (2 ou 3 baies réunies) plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire à l'étage et en arc surbaissé en rez-de-chaussée ;
- Sobriété des décors en pierre : bandeau, pierre en angle, encadrement de baie, clé de voûte, traitement de l'angle (brique et pierre dépassant), ancre en fer forgé (souche), console (support en S sous débord de toit, sous pignon, en angle)…
- Elégance des motifs de ferronneries répétitifs ;
- Persiennes métalliques ; grilles de soupiraux métalliques ; grattoir ;
- Imposte rectangulaire vitrée de la baie du garage avec des menuiseries métalliques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Art Déco</u>

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre, brique, meulière

10, rue de l'Equerre

Centre-Ville

Références Cadastrales : CY 647 et 648

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XVII^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ancien couvent puis maison des Pères, rénovée en 2007 en logement. Elle est reliée par un petit parc aux bâtiments du collège Saint-Joseph. Elle adopte une architecture classique suivant les prémisses de la Renaissance :

- Composition simple et harmonieuse des façades avec une hiérarchisation dans leur traitement architectural suivant leur orientation : façade prestigieuse ouverte sur le jardin. Le pavillon est prolongé de 2 petites ailes ;
- Toiture à croupe élancée de très forte pente, très qualitative en ardoise, (caractéristique des bâtiments rémois d'avant la Révolution) et ponctuée de fines lucarnes en bois couronnant chaque travée, côté jardin, et de tabatière (châssis de toit) ;
- Façade ordonnancée sur jardin en carreaux de craie avec des baies rectangulaires identiques, plus hautes que larges (de plus grande hauteur à l'étage « noble »);
- Façade légèrement asymétrique (symétrique à l'origine) sur rue en maçonnerie enduite avec des baies moins élevées, et plus larges que hautes en rez-de-chaussée ;
- Façades latérales ordonnancées ou non, avec des baies rectangulaires et des oculus géminés (par 2) ;
- Décors épurés en pierre soulignant les éléments architecturaux de chaque façade: corniche, encadrement de baie, chaîne d'angle, bandeau…
- Ancres en fer forgé ;
- Menuiseries bois à petits carreaux ;
- Portes d'entrée bois à petite imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier de 2ème ordre
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ■ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le patrimoine Pré-Révolutionnaire

Il en reste très peu d'éléments. La majeure partie d'entre eux est désormais protégée au titre des Monuments Historiques. Il y a néanmoins quelques exceptions, datant pour la plupart des XVIIème et XVIIIème siècles, qui méritent à ce titre d'être repérées et protégées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+2C

Matériaux de façade :
Carreaux de craie, pierre et pans de bois

1, rue du Colonel Fabien-2 chaussée Bocquaine

Porte de Paris

Références Cadastrales : HZ 102

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ TABERLET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edifice de caractère avec un dôme d'angle à pans cintrés :

- Composition à 7 travées assise sur soubassement enduit avec un rez-de-chaussée aménagé en boutique (devanture en feuillure avec une enseigne formant un long bandeau), deux étages en brique couronnés par un petit attique en pierre et un étage de combles à lucarnes ;
- Elégante toiture sur rue à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson (et à 1 seul versant côté cour en tuile mécanique) ; brisis ponctué de majestueuses lucarnes en pierre en arc surbaissé avec un fin débord de toit en charpente bois ;
- Edifice structuré par 3 travées principales (dont l'une en angle coiffé par le dôme), caractérisées de baies plus larges (dont une baie à 2 meneaux, rue du Col. Fabien : 3 baies réunies) agrémentées de larges balcons aux consoles décorées sur les 3 étages ;
- Harmonie des proportions et des formes de baies simples ou à 2 meneaux, plus hautes que larges de dimensions légèrement variées : rectangulaire et en arc surbaissé ;
- Diversité des décors en pierre et en brique : corniche entablement, console (support en S sous saillie), archivolte (arc), encadrement de baie en harpage (alternance de taille de pierre), seuil de fenêtre, clé de voûte, bandeau, moulure, décor de toit en zinc (épi…)…
- Légèreté des motifs de ferronnerie sobres ;
- Persiennes métalliques et menuiseries bois (rez-de-ch.) ;
- Portes d'entrée bois moulurées à 2 parties vitrées, ornées de grille, et une imposte rectangulaire vitrée ; grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

12 et 14, rue du Colonel Fabien

Faubourg Porte de Paris

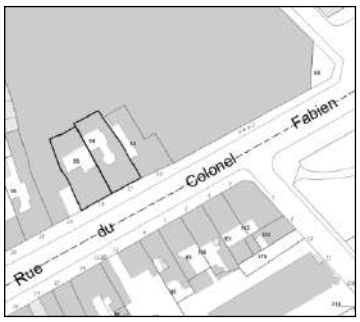

Références Cadastrales : IN 54 et 55

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ BOUCHETTE pour le n°12 et BAUVE pour le n°14

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique pour les 2 immeubles de rapport :
<u>Composition classique à 4 travées pour le n°12 :</u>

- Façade assise sur un rez-de-chaussée aménagé en 2 boutiques avec 2 grandes vitrines hétérogènes posées en applique, 3 étages en brique et un étage de combles à 4 lucarnes bois ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné), et en zinc sur le terrasson (pan peu incliné) ;
- Axe de symétrie marqué par la porte en bois à imposte vitrée rectangulaire avec les deux travées centrales plus rapprochées ;

<u>Façade à 3 travées avec 2 pignons galbés sur les côtés</u> (n°14) :

- Composition assise sur un rez-de-chaussée aménagé en boutique avec une vitrine bois en feuillure, 2 étages en brique et en pierre (oriel) et un étage de combles à lucarnes pignons ;
- Toiture à pans brisés en ardoise (sur le brisis) et en tuile mécanique, caractérisée par une lucarne bois et deux en pierre ;
- Elégance des 2 oriels latéraux en pierre, dominant 3 étages au-dessus des baies cintrées d'entrée, ponctués par les lucarnes pignons ; Axe de symétrie souligné par deux arcs en pierre ;

- Harmonie des proportions et des formes de baies plus hautes que larges aux dimensions variées : en anse de panier (½ ellipse surbaissée), en plein cintre, rectangulaire…
- Finesse des décors en pierre : corniche, bas-relief floral, clé de voûte, médaillon, demi-vasque, corbeau et console (supports en S sous saillie), seuil de balcon, encadrement de baie…
- Finesse des motifs de ferronneries ; Quelques menuiseries bois ;
- Persiennes métalliques avec grilles d'imposte ;
- Porte et porche d'entrée en bois avec imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Eclectisme</u>

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+3+C (n°12) et R+2+C (n°14)

Matériaux de façade :

Pierre et brique

43-45, rue du Colonel Fabien

Faubourg Porte de Paris

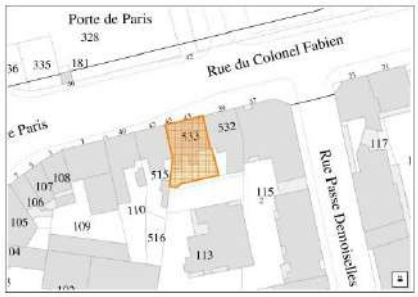

Références Cadastrales : HX 533

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport à huit travées, élevé sur trois niveaux, caractérisé par une composition asymétrique

- Façade ordonnancée, baies alignées horizontalement et verticalement, bandeaux horizontaux soulignant les niveaux à hauteur de plancher.
- Assise sur un soubassement en pierre à joints creux, l'étage en pierre à joints pleins.
- Appareil à assises régulières
- Encadrement des baies soigné, faisant apparaître le harpage des pierres d'encadrement
- Toiture en ardoise sur le brisis (visible depuis la rue) et en tuile mécanique.
- Portail inscrit dans une travée majeure en avant corps avec une modénature soignée, surplombé d'un balcon ; ce dernier est couronné par un fronton échancré dans sa partie centrale. Deux demi-frontons reliés par une guirlande de fleurs finement sculptée. Consoles du balcon sculptées, ornées de guirlandes de fleurs.
- Baies dans l'alignement du portail plus importantes par leur dimensionnement.
- Délicatesse des décors en pierre de la travée majeure : bas-relief à motif de tête de bélier, couronnes de laurier, guirlandes de fleurs.
- Frise au-dessus des baies du premier étage aux motifs géométriques, soulignant la composition architecturale
- Portail en bois pour l'accès à la cour
- Porte d'entrée en bois avec une imposte vitrée, couronnée par un médaillon sculpté.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeune homme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

47-49, rue du Colonel Fabien - 1 avenue de Paris

Porte de Paris

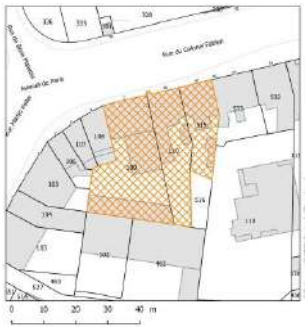

Références Cadastrales : HX 109, 110, 115

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ BEAUMET et MENET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Trois immeubles de rapport de même écriture architecturale avec l'un des 2 piliers de la Porte de Paris adossé en façade (2 piliers en pierre de part et d'autre de la rue protégés aussi) :

- Compositions très cohérentes à 9 travées, assises sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée, 2 étages en brique, coiffé par un entablement enduit en légère saillie et 1 étage en attique en brique (petit étage) ; Traitement d'origine du rez-de-chaussée n°1 avenue de Paris ;
- Toiture à 2 longs versants en ardoise, ponctuée de larges souches de cheminée en brique ;
- Régularité des formes de baie hiérarchisées par niveau, plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : en anse de panier (arc en ½ ellipse), en plein cintre et rectangulaire ;
- Sobriété des décors en pierre : corniche, entablement, clé de voûte, encadrement de baie (en cavet : forme concave en ¼ de cercle…), bandeau, table moulurée (au-dessus du linteau), encadrement de baie d'entrée en harpage (alternance de taille de pierre)…
- Richesse des motifs de ferronnerie ;
- Persiennes métalliques (sur quelques baies) ;
- Portes d'entrée en bois moulurées avec une imposte vitrée en anse de panier ; vitrine en bois posée en feuillure ;
- 2 piliers, encadrant à l'origine la porte de Paris déplacée (classée), en pierre de taille striée (à joints creux horizontaux), et couronnés par une corniche et un acrotère ponctué par une boule en pierre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3

Matériaux de façade :
Pierre, brique, enduit

21-23, bd Foch

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 457

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Georges BISSON

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Siège de l'agence de l'architecte Georges Bisson qui s'est amusé à parsemer la façade d'éléments décoratifs puisant dans le registre végétal et animal, qui sont tout à fait caractéristiques des excès de l'Art-Déco :

- Façade ordonnancée (symétrique aux étages) à 5 travées assise sur un soubassement, avec un rez-de-chaussée en pierre, deux étages en brique et un étage de combles à lucarnes allongées rectangulaires en pierre ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise (et zinc sur le terrasson) ponctuée par les toits coniques élancés des lucarnes latérales et du toit polygonal central (oriel) ;
- Verticalité de la façade accentuée par l'oriel central sur 2 étages, couronné par une loggia formant un belvédère rythmé par les colonnettes hexagonales galbées (portant le toit) ; oriel encadré par deux balcons avec les dès et lisses en pierre aux angles arrondis sur les deux étages ;
- Forte géométrisation des formes architecturales ;
- Proportions harmonieuses et variées des formes de baies simples (étages) et à 2 meneaux rectangulaires sur l'oriel (3 baies réunies), avec un rez-de-chaussée percé par une succession de baies singulières : porte cochère en plein cintre, baie d'entrée et fenêtres à pans coupés, encadrant un oculus allongé central (sous l'oriel)…
- Délicatesse des décors sculptés en pierre : console et corbeau (supports en S), bas-relief stylisé de feuillage, corniche, dès de balcon, volute, médaillon, colonne…
- Ferronneries aux motifs géométrisés Art Déco, dont deux portes très travaillées à impostes variées.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Art Déco</u>

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit : R+2+C

Matériaux de façade : Pierre et brique

13-15, place du Forum

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 38

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Albert CUVILLIER et Ferdinand AMANN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Son pignon sur rue l'inscrit dans le courant pittoresque d'inspiration néo-flamande. Les sculptures, reprenant en particulier le thème du blé, sont d'Emile Potier, de l'atelier Berton, qui reçut pour son admirable travail, la médaille d'argent de la corporation des Architectes :

- Elégance de la toiture mansardée en ardoise à pans brisés, soulignée par une corniche décorée débordante ;
- Harmonie de la composition : les 4 hautes et grandes baies rectangulaires sont prolongées par 4 baies en cintre surbaissé, rapprochées sur toute la longueur de la façade. L'ensemble est marqué par un oriel central, sur 1 étage, percé d'une baie tripartite (3 parties). L'oriel cintré est ponctué par un balcon et la large baie en plein cintre de la lucarne centrale;
- Majestueuse lucarne pignon en pierre de forme triangulaire décorée par un bas-relief dédié au petit saint-Christophe (1607-1925) pour souligner l'axe de symétrie de la composition ;
- Finesse des décors en pierre : encorbellement, console (sous balcon), balconnet, corbeau, encadrement de baie, entablement, bas-relief de blé, de feuillage et de fruits…
- Menuiseries bois (pour certaines baies) qui épousent la forme cintrée des baies ;
- Délicatesse des ferronneries aux lignes géométrisées et stylisées d'inspiration Art Déco : corbeille, vasque…

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

3bis, cours Anatole France

Centre-Ville

Références Cadastrales : CX 212

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Léon MARGOTIN et Louis ROUBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville intégrant l'agence d'architectes, bâtie par Léon Margotin (1859-1937) et Louis Roubert (1883-1952), et habitée aussi par le maitre émailleur Jean Goulden. La composition symétrique veut rappeler les maisons médiévales à encorbellement :

- Bâtiment en forme de gradins, situé en léger retrait de la voie, composé de 2 étages sur un rez-de-chaussée surélevé et un sous-sol semi-enterré, ouvert par un espace dégagé ;
- Composition recherchée et ordonnancée à 3 travées distinctes, coiffée par une toiture en tuiles mécaniques peu inclinée à 2 pentes ;
- Elégance et souplesse de la structure apparente constituée d'éléments fins en béton de teinte blanche, aux formes ajourées d'inspiration Art déco : 3 arcs cintrés prennent naissance depuis le niveau du sous-sol dégagé jusqu'à la loggia ;
- Grande richesse de formes de baies aux proportions harmonieuses : baie double et baie simple, rectangulaire ou en « ogive » plus hautes que larges, avec des largeurs variées ;
- Loggia à fine colonnade en béton qui file au dernier étage en maintenant l'alignement avec les immeubles limitrophes ;
- Porte d'entrée aux menuiseries bois et ferronneries stylisées uniques (lettres U, C, M : nom de l'architecte).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Pierre, béton, brique et bois

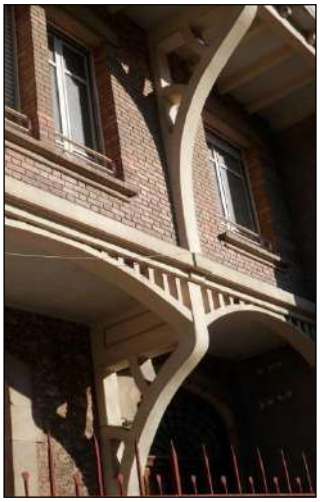

17, rue Gambetta

Centre-Ville

Références Cadastrales : CY 13

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐ C. Leclère (gravé en façade)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Rare immeuble rémois à ossature métallique, revêtu de stuc, construit pour son usage personnel par l'industriel Eugène Pigneux. Il présente l'ancien alignement des façades sur la rue, élargie à la Reconstruction de la ville. L'abondance des décors en façade symbolise la puissance et la richesse du propriétaire :

- Composition simple de 2 étages sur un rez-de-chaussée avec commerces, coiffée par un dernier étage en attique (retrait), offrant une terrasse continue sur rue ;
- Ossature porteuse en métal, cachée en façade principale en faveur d'un matériau plus noble, le stuc. Cette ossature constitue un procédé structurel novateur pour ce type de construction à Reims, estimée fin XIXème siècle (permettant de créer de grandes ouvertures en façade) ;
- Homogénéité de la composition à 4 travées avec des formes de baies identiques sur chaque niveau, plus hautes que larges, rectangulaires au 1er étage et cintrées au 2ème étage ;
- Simplicité et harmonie des formes de baies, soulignées par une profusion de décors éclectiques en stuc : guirlandes de feuillage ou d'épis de blé, clé de voûte, bandeau, corniche, encadrement de baie, entablement…
- Grande finesse des ferronneries et des lambrequins ;
- Porte d'origine de la baie d'accès ;
- Murs pignons (de côté) peints d'enseignes et de publicité.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ■ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle : Haussmannisme

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois : place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. L'haussmannisme à Reims s'inspire de l'architecture parisienne, mise en œuvre par des règles d'architecture strictes de Haussmann lors de la requalification urbanistique et moderne de la capitale au XIX^{ème} siècle. La forme urbaine se déploie sur une trame homogène : les bâtiments doivent s'insérer dans les rues, afin de valoriser les perspectives, les liaisons entre les monuments et les angles de rue. Conçu en pierre de taille avec des ornements éclectiques sobres, l'immeuble bourgeois rémois s'élève sur 3 ou 5 niveaux. Il présente un rez-de-chaussée et un entresol, traités en soubassement par des refends. Les étages courants, percés de hautes fenêtres sur plusieurs travées, sont soulignés par des balcons filants, finement décorés en fer forgé, sur toute la longueur de l'étage noble du deuxième. L'immeuble est coiffé d'une toiture à la mansarde, percée très régulièrement de lucarnes sculptées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3

Matériaux de façade :
Stuc

23, rue Gambetta

Centre-Ville

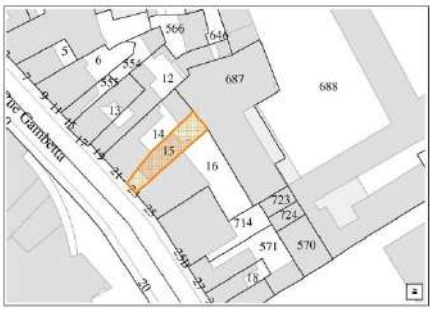

Références Cadastrales : CY 15

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest KALAS

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Il s'agit de l'une des toutes premières maisons reconstruites à Reims. Issue du courant balnéaire, elle est la seule œuvre à Reims après 1918 du grand architecte Ernest Kalas (1861-1928), fondateur de l'Union Rémoise des Arts Décoratifs. La maison bois avec un enduit de teinte très claire, de forme étroite, implantée en retrait de la rue, est construite pour lui-même (selon Fiche Mérimée):

- Elévation à 2 étages carrés sur un rez-de-chaussée semi-enterré, dégagée par un jardin avant (surélévation de 1 niveau en zinc, côté jardin). Elle est aujourd'hui encadrée par 2 immeubles imposants ;
- Composition architecturale légèrement asymétrique très simple avec une écriture épurée ;
- Singularité de la toiture en zinc avec un avant-toit courbé en ardoise, qui répond aux contre-courbes de la clôture ;
- Baies rectangulaires continues en longueur, rythmées par un découpage vertical (4 parties), sur toute la largeur de la façade;
- Baie d'accès avec une imposte vitrée à petits carreaux et en plein cintre ;
- Menuiseries bois à petits carreaux en partie haute ;
- Clôture en contre-courbe en maçonnerie enduite maintenant l'alignement sur la rue avec une grille et des parties grillagées en métal de teinte gris foncé, en harmonie avec la toiture ;
- Label patrimoine XXe siècle.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Bois

Gare centrale de Reims : Cour de la Gare

Centre-Ville

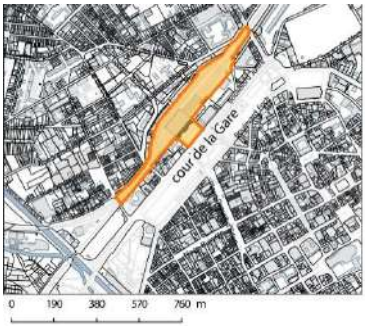

Références Cadastrales : AT 463, IL 556

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1858-61
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Gare centrale de Reims à l'architecture néo-classique (arrivée de la ligne de chemin de fer en 1854) avec des façades aux baies en plein cintre rappelant la gare de l'Est de Paris :

- Composition d'un corps central à 5 travées, prolongée par 2 ailes de 6 travées plus basses et en retrait, et ponctuées par un pavillon d'angle plus élevé à 3 travées en avancée ;
- Composition ordonnancée de grande noblesse en pierre de taille, assise sur un soubassement marqué avec un rez-de-chaussée de grande hauteur (ailes basses), un étage et un étage en attique pour les 3 pavillons ;
- Toiture en ardoise à longs pans peu inclinés et à croupe selon une forme de U, créant un toit terrasse à l'arrière pour le pavillon central, ou formant un patio intérieur pour les pavillons d'angle ;
- Elégance des travées régulières avec une succession de grandes arcades en plein cintre en rez-de-chaussée ;
- Pavillon central magnifié par un fronton décoré de forme complexe, portant le blason de la ville et une horloge ;
- Harmonie des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : en plein cintre et en rez-de-chaussée, rectangulaire à l'étage, rectangulaire en longueur à l'attique, oculus ;
- Richesse et finesse des décors en pierre : pilastre, fronton varié, corniche avec denticules, frise, architrave, encadrement de baie, colonne cannelée et jumelée (par 2), chapiteau corinthien, panneau de trumeau (entre baie), corbeau (support en S sous saillie), chaine d'angle en pierre à joints creux horizontaux, feuille d'acanthe, volute, table…

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre

Ecole Gerbault : 5, rue Gerbault

Centre-Ville

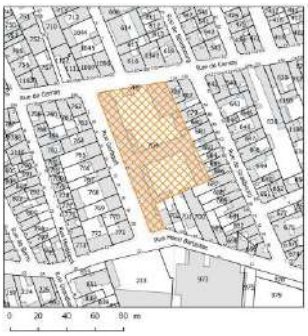

Références Cadastrales : CV 704

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1888-89
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ecole maternelle et élémentaire Gerbault avec des décors en carreaux de ciment colorés aux motifs variés, bâtie à la fin du XIXème siècle sur toute la longueur de l'îlot :

- Ensemble composé par un corps principal à 11 travées (3 niveaux), couronné en son centre par un large fronton encadré de 4 lucarnes, prolongé par 2 longues ailes hautes à 7 larges travées (2 niveaux) et ponctuées chacune par 2 petits pavillons d'angle à 2 travées plus bas (1 niveau) ;
- Composition ordonnancée établie sur un haut soubassement en meulière, percé de soupiraux ou décoré de panneaux, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage en brique et un étage de combles à lucarnes en pierre (partie centrale) ;
- Toiture à pans brisés (partie centrale) ou à 2 longs versants et à croupe en ardoise, ponctuée d'épi de toit en zinc ;
- Axe de symétrie marqué par la travée d'entrée, ornée d'un fronton triangulaire, très décoré portant le blason de la ville de Reims, qui réunit les 3 travées centrales ;
- Grande régularité des travées avec des formes de baie hiérarchisées, plus hautes que larges, de dimensions légèrement variées et des proportions harmonieuses : en arc surbaissé en rez-de-chaussée et rectangulaire à l'étage ;
- Diversité des décors en pierre, brique et carreau de ciment : corbelet, fronton, pilastre, clé de voûte, frise, corniche, goutte, encadrement de baie, bandeau, chaine d'angle…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies ; grattoirs ;
- Portes d'entrées aux boiseries moulurées avec une imposte vitrée en arc surbaissé.
- Clôture en pierre et brique, rythmée de pilastres de travée en brique rouge et surmontée par un entablement en pierre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+1, R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre, meulière, brique, et carreau de ciment

42-44, rue Géruzez / 52 rue Maldan

Faubourg Clairmarais

Références Cadastrales : AR 157

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Eloi QUENNEHEN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ensemble de 2 maisons bâti pour l'entrepreneur Normand :

Maison d'angle n°44

- Couverture en ardoise à pans brisés (1 lucarne), associée à un toit terrasse à l'angle avec une importante souche de cheminée décorative (commune aux 2 édifices) ;
- Angle bâti marqué par une sculpture intéressante représentant un diable soutenant le balcon de l'étage ;
- Dernier étage en brique marqué par des baies tripartites (par 3) et 3 légers oriels en pierre sur consoles ;
- Equilibre des formes rectangulaires ou légèrement cintrées des baies simples et à 2 meneaux (3 parties) plus hautes que larges, avec des largeurs différentes ;
- Sobriété des décors en façade (clé, console, corniche…) avec des éléments décoratifs de la vitrine protégés par un auvent : console avec volute, petit fronton, rainure…
- Simplicité des ferronneries, menuiseries bois épousant la forme des baies associées à des persiennes métalliques.

Maison n°42

- Composition symétrique à 2 travées en pierre meulière et béton, caractérisée par un balcon filant au 1er étage ;
- Toit en tuiles mécaniques à 2 pentes peu inclinées offrant un pignon sur rue avec un fronton cintré ;
- Régularité des formes de baies simples et à meneau (2 baies, dont 1 plus petite avec 1 remplissage béton), plus hautes que larges : rectangulaires, plein cintre, oculus ;
- Sobriété des ferronneries et des décors en béton : corniche, bandeau, fronton, console (sous balcon), clé, chaîne d'angle, encadrement de baie, linteau en brique…

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+2 (n°42), R+2+C (n°44)

Matériaux de façade :

Brique, pierre meulière et béton (n°42) / Pierre, brique (n°44)

+C

Forbo Sarlino : 63, rue Gosset

Cérès Cernay Jaurès

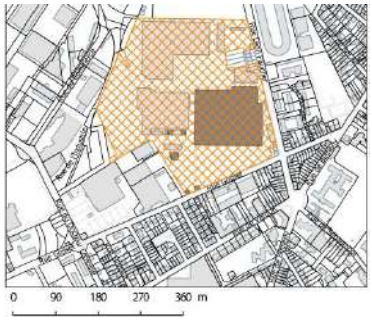

Références Cadastrales : BC 382

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1900, 1924-27
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ CATIN, Louis ROUBERT, René PATROUILLARD-DEMORIANE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

La société La Schappe fait construire vers 1900 une filature de soie. Rachetée vers 1923 par la Société rémoise de linoleum, des édifices supplémentaires sont édifiés : chaufferie, atelier, centrale électrique, l'ancienne soierie est affectée au tissage de jute et au stockage. Actuellement **Forbo Sarlino**, cet ensemble industriel est protégé avec cheminée en brique et logements :

- Ancienne soierie en brique de 1 niveau avec des décors soignés abondants en brique (frise, encadrement de baie, pilastre de travée, corniche…), au toit en tuile mécanique à longs pans et à shed ; Façade des bureaux coiffée par un attique ; Harmonie des formes de baie en arc surbaissé ou rectangulaires (linteau métal) plus hautes que larges ;
- Logements de contremaîtres en brique avec un rez-de-chaussée surélevé au perron à 2 volées et un attique décoré ;
- Logement patronal (le château) d'inspiration Art Déco, assis sur soubassement en meulière, avec un rez-de-chaussée en brique et un étage de combles à lucarnes pendantes, au toit en ardoise à pans brisés à débord, avec ses hautes baies rectangulaires, parfois à meneaux et ses décors épurés ;
- Une conciergerie et un corps de garde : assis sur un rez-de-chaussée enduit, avec 2 angles courbes marquant l'entrée du site (angle en pan oblique côté cour), et un étage de combles à lucarnes aux décors de qualité (frise en brique et céramique rouge), au toit en ardoise à pans brisés et à débord (chevrons bois apparents et épi de toit en zinc) ; Formes harmonieuses de baie rectangulaires aux menuiseries bois, persiennes métalliques et portes d'entrée bois à imposte vitrée ;
- Clôture composée par un muret bas en meulière et des piliers en brique décorés cadrant une grille métallique sobre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ■ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, meulière, enduit, ciment, céramique

© Région Champagne-Ardenne - Inventaire général

6, rue de la Grosse Ecritoire

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 28

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1884
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

La façade de la Caisse d'Epargne est édifiée en 1884 par Ernest Brunette, fils de Narcisse Brunette et architecte de la ville de 1878 à 1906. Cette noble façade où foisonnent frontons brisés, écussons sculptés et figures entrelacées est éclectique par excellence : seul le motif central avec sa large baie en plein cintre trahit la vocation utilitaire de cet immeuble. Derrière la façade restaurée, est construit après la 1ère guerre mondiale, un nouvel édifice avec une grande coupole en béton armé translucide (pavé de verre) :

- Edifice ordonnancé en pierre de taille à 5 travées ;
- Toiture à la Mansart en ardoise sur le brisis (pente très inclinée) et en cuivre sur le terrasson (partie non visible),
- Toit ponctué par 5 lucarnes en pierre au fronton cintré ;
- Axe de symétrie magnifié par une large baie en plein cintre encadrée de colonnes, coiffée par un fronton brisé et un œil-de-bœuf richement décoré au fronton cintré ;
- Sobriété des formes de baies aux proportions harmonieuses plus hautes que larges : rectangulaire, cintrée, en plein cintre ;
- Grande richesse des décors en pierre aux motifs élaborés : fronton, corniche, bandeau, frise, tête sculptée, chapiteau, volute, encadrement de baie, clé de voûte, cartouche en marbre « caisse d'Epargne », nœud de corde, feuillage, rosette…
- Finesse des ferronneries ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques aux étages.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre, marbre

1, rue Guernier

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : BI 316

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Robert JACTAT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition asymétrique avec une fenêtre d'escalier tripartite, couverte d'un toit cintré, marquant ainsi la travée d'entrée, rue Guernier :

- Hôtel particulier situé en angle de rue, élevé sur un soubassement en pierre meulière avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage en enduit, puis un étage de combles (avec deux lucarnes rampantes en bois) ;
- Véranda vitrée en bois sur jardin (avec vitraux) de plan carré, couverte par un balcon au garde-corps en bois ;
- Toit à longs pans brisés en ardoise (en zinc sur le terrasson : pan peu incliné), ponctué par une souche de cheminée en brique : le débord de toit est porté par des aisseliers en bois sculptés (fine pièce de soutien) ;
- Variété des formes de baies simples ou tripartites (regroupées par 3) plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, avec une traverse horizontale (baie d'escalier), légèrement cintrée, soupirail cintré…
- Sobriété des décors en pierre : clé de voûte, corbelet et console (support en S sous saillie), encadrement de baie, dés de balcon, archivolte cintrée (baie d'entrée), feuille d'acanthe, aisselier bois, linteau et frise en brique…
- Simplicité des ferronneries aux lignes géométriques ;
- Menuiseries bois associées à des persiennes métalliques avec une grille d'imposte décorée ;
- Porte d'entrée bois avec des parties vitrées et grattoir ;
- Clôture en maçonnerie réhaussée par une fine grille.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspirations distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Enduit, pierre meulière et brique

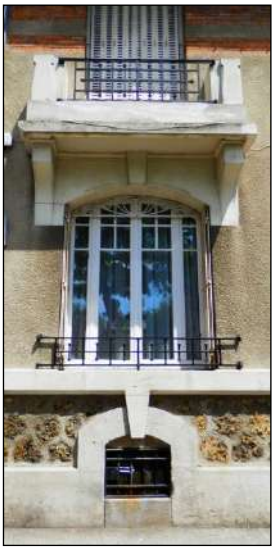

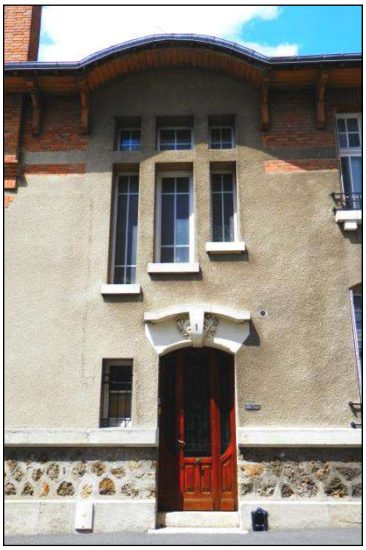

Transformateur Demay : rue Raymond Guyot

Cérès Cernay Jaurès

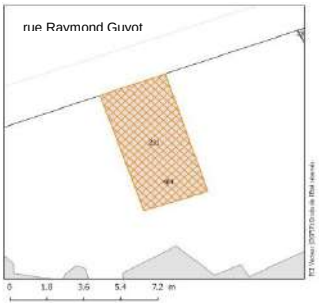

Références Cadastrales : BH 231

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur : DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » fondée en 1900. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Situé au chevet de l'église Saint-André, ce transformateur interrompt la clôture sur rue, formée par un muret bas épais surmonté d'une fine grille en ferronnerie :

- Edicule à une seule travée, de plan rectangulaire, à l'écriture architecturale classique avec une partie principale décorée sur rue, et une partie secondaire plus basse peu ornementée à l'arrière ; Composition symétrique en béton armé assise sur un soubassement marqué légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un attique ;
- Toit terrasse en béton, dont la partie haute ponctuée par une excroissance cubique, est ceinturée par une balustrade et un débord de toit plat formé par la corniche saillante ;
- Régularité de la composition à une baie d'entrée de forme rectangulaire, plus haute que large, avec un petit auvent en façade principale sur rue, couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres (4 façades traitées) : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale, panneau aux angles concaves, petit auvent.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

Eglise Saint-André : 2 rue Raymond Guyot

Cérès Cernay Jaurès

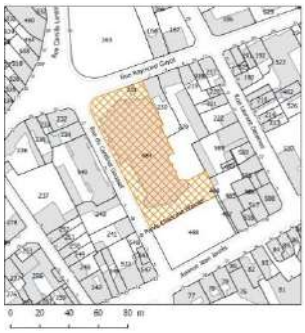

Références Cadastrales : BH 484

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1865
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Narcisse BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise Saint-André bâtie entre 1859 et 1865 sous l'apostolat de monseigneur Thomas Gousset dans un style mêlant le roman et le gothique (clocher reconstruit différemment suite à la 1ère guerre mondiale) :

- Edifice en pierre de taille qui suit un plan en croix latine, avec une longue nef à voûte d'ogives, encadrée de bas-côtés avec 2 chapelles latérales (depuis le narthex), et un transept (à une chapelle orientée) ouvert sur le chevet ;
- Toiture à deux longs versants en ardoise, ponctuée de petites lucarnes jacobines en bois à débord trilobé ;
- Façade symétrique avec une travée majeure en avant, composée par le portail à voussures au tympan en plein cintre décoré de bas-reliefs, la baie à 2 meneaux surmontée de la grande rose, couronnée par la balustrade ;
- Clocher, de plan carré, aux baies à 1 meneau portant une horloge, qui forme une flèche élancée en ardoise culminant à 85 mètres ; 2 portails latéraux, surmontés par 2 oculus lobés avec un pan incliné suivant l'arc-boutant ;
- Pourtour percé de 2 hautes baies en plein cintre, aux proportions harmonieuses, encadrées par des arcs-boutants ponctués de pinacle ;
- Diversité des décors en pierre en façade : chapiteau, colonne, pinacle, archivolte, arc à voussure, corniche, avec denticule, croix, bandeau, corbelet, gargouille, bas-relief varié, frise d'arceau (petit arc aveugle), lobe, encadrement de baie, palmette, rosette, balustrade, grille de clôture…
- Fines menuiseries en plomb avec vitraux colorés ;
- Baies d'entrée à coussinets (angle) avec portes en bois moulurées depuis un perron (au tympan avec bas-reliefs).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2 (équivalent à 84 mètres)

Matériaux de façade :
Pierre de taille

7, rue Raymond Guyot

Cérès – Cernay – Jaurès

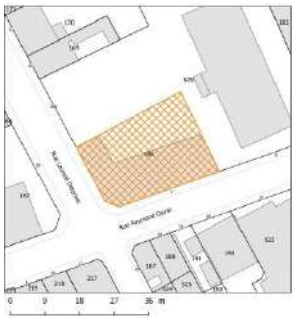

Références Cadastrales : BH 186

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Emile DUFAY-LAMY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble en brique avec un angle valorisé par un léger encorbellement aux décors épurés d'inspiration Art Déco, et coiffé par une lucarne pignon à baies jumelées :

- Composition d'angle ordonnancée à 8 travées, dont une en angle, établie sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée, 2 étages en brique et un étage de combles à lucarnes ;
- Toiture à longs versants et à croupe en tuile mécanique avec des lucarnes majeures en pierre et brique au fronton triangulaire qui coiffent les travées latérales, et des lucarnes jacobines en bois au toit en zinc ;
- Régularité des travées avec des formes de baies simples ou à 1 meneau (lucarne d'ange), plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : en arc surbaissé très cintré en rez-de-chaussée, rectangulaire au 1er étage et en arc surbaissé au 2ème étage, en plein cintre (entrée) ;
- Simplicité des décors en pierre et en brique : encadrement de baie varié suivant les niveaux, corniche, linteau plat, bandeau, archivolte (arc), chaine d'angle, clé de voûte, console, cannelure, fronton triangulaire, entablement enduit, table d'allège (sous baie), harpage (alternance de taille de pierre), frise, médaillon…
- Rationalité des motifs de ferronneries ;
- Lambrequins décorés et persiennes métalliques ;
- Monumentalité de la baie d'entrée en plein cintre, encadrée de 2 médaillons circulaires en relief avec une porte en bois moulurée à imposte en plein cintre vitrée ;
- Plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre, brique, enduit

8, rue Raymond Guyot

Cérès – Cernay – Jaurès

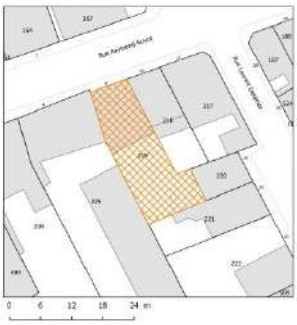

Références Cadastrales : BH 219

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise à 3 travées aux décors délicats en pierre et en brique, formant un ensemble homogène avec les 2 autres maisons accolées (n°10 & 12), réunies par un même toit :

- Noblesse de la composition architecturale établie sur un soubassement en pierre percé par des soupiraux rectangulaires, un rez-de-chaussée surélevé et 2 étages en pierre et brique ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson, ponctuée de hautes souches de cheminée en brique ;
- Régularité des formes de baie plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : rectangulaire et à arc déprimé (angle en ¼ de cercle) au 1er étage ;
- Finesse des décors en pierre et brique : corniche avec modillons, bandeau, encadrement de baie, clé en pointe de diamant ou à glyphe (…), panneau d'allège aux motifs géométriques en brique, goutte (élément tronconique pendant), corbelet distinct à chaque niveau (petit support en S sous saillie)…
- Délicatesse des ferronneries aux motifs légers, identiques aux maisons n°10 & 12 ;
- Persiennes métalliques et menuiseries bois (sur la partie haute vitrée des fenêtres) ;
- Grattoir orné d'une petite tête sculptée ;
- Porte d'entrée bois moulurée, ornée d'une grille décorée avec une imposte rectangulaire vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit : R+2

Matériaux de façade : Brique, pierre

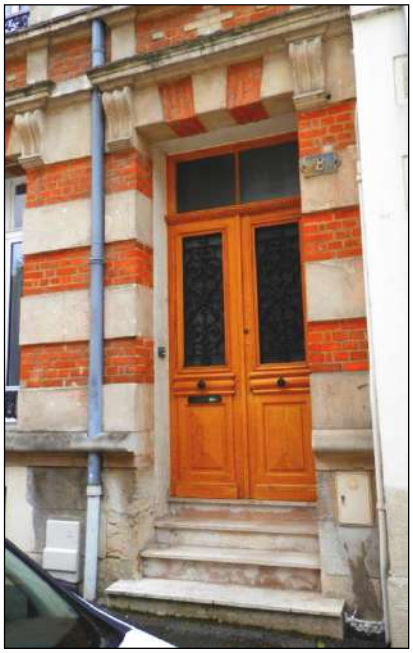

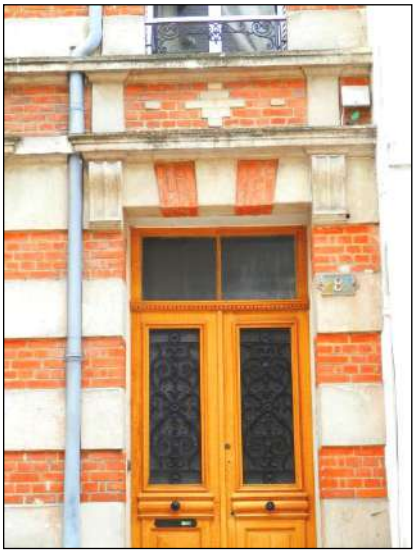

10, rue Raymond Guyot

Cérès – Cernay – Jaurès

Références Cadastrales : BH 218

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise aux décors délicats en pierre, formant un ensemble homogène aux lignes de composition horizontales, avec les 2 maisons mitoyennes accolées, réunies par un même toit :

- Composition régulière à 3 travées en pierre établie sur un soubassement en pierre percé par des soupiraux rectangulaires, un rez-de-chaussée surélevé et 2 étages en continuité des maisons voisines ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson, ponctuée de hautes souches de cheminée en brique ;
- Régularité de la forme des baies rectangulaires, plus hautes que larges aux proportions harmonieuses ;
- Finesse des décors en pierre répétitifs : corniche avec denticule, bandeau, clé décoré, encadrement de baie, chaine d'angle, corbelet (petit support en S sous saillie), panneau d'allège simple…
- Délicatesse des ferronneries aux motifs légers (identiques aux maisons mitoyennes n° 12 et 8) ;
- Persiennes métalliques ;
- Simplicité du grattoir ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte rectangulaire vitrée et deux parties vitrées, ornées d'une grille décorée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :	**Matériaux de façade :**
R+2	Pierre

12, rue Raymond Guyot

Cérès – Cernay – Jaurès

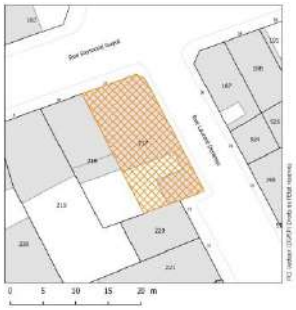

Références Cadastrales : BH 217

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise d'angle aux décors délicats en pierre et en brique, formant un ensemble homogène avec les 2 autres maisons accolées, réunies par un même toit :

- Maison d'angle traitée par un pan cintré avec une façade majeure à 4 travées sur la rue Guyot, alternant la pierre et la brique, et une façade enduite à 1 seule travée aux décors différents se prolongeant par un mur de clôture côté jardin sur la rue L. Déramez ;
- Noblesse de la composition avec un soubassement en pierre percé par des soupiraux, un rez-de-chaussée surélevé et 2 étages en pierre et brique ; traitement de l'angle dans la continuité de la façade principale ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson, ponctuée de hautes souches de cheminée en brique ;
- Régularité des formes de baie plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : en arc surbaissé en rez-de-chaussée, à arc déprimé (angle en ¼ de cercle) au 1er étage et rectangulaire au 2ème étage ;
- Finesse des décors en pierre et brique : corniche avec modillons, bandeau, clé de voûte, clé, pointe de diamant, frise, encadrement de baie, pierre vermiculée ou en pointe de diamant ou à glyphe, chaine d'angle, panneau d'allège aux motifs géométriques…
- Délicatesse des ferronneries aux motifs légers ; grattoir ;
- Persiennes métalliques et menuiseries bois (rue Déramez) ;
- Portes d'entrée bois avec une imposte rectangulaire vitrée dont une moulurée ornée d'une grille décorée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Brique, pierre de taille et enduit

Collège Saint-André : 33, rue Guyot

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : BI 867, 868

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1880, 1935
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest GASTON (1935)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Le **collège Charles Rogelet** (aujourd'hui **Saint-André**), du nom du fondateur, un industriel ardennais exerçant dans le textile à Reims, est bâti à l'emplacement d'une usine. Le 2ème étage est réalisé lors de la Reconstruction de la ville :

- Ensemble bâti sur un plan en forme de peigne avec une longue aile en retrait à 27 travées, ponctuée par 4 ailes perpendiculaires à 8 travées (2 ailes basses et 2 ailes hautes dont la chapelle), en alignement sur la rue, et prolongées par des ailes basses ou des murs de clôture ;
- Composition ordonnancée assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée enduit à arcades en brique (partie centrale) avec 2 étages enduits (chapelle en pierre) ;
- Toiture en ardoise à 2 longs versants et à croupe, ponctuée de quelques lucarnes jacobines ou rampantes en bois ; toit des ailes basses en zinc à 2 versants peu pentus ;
- Régularité des travées avec des formes de baie simples ou à meneaux (2 ou 3 baies réunies) plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, à 4 lobes (pignon sur rue), à coussinets (angles renforcés) ;
- Sobriété des décors en pierre ou brique : corniche, fronton triangulaire, encadrement de baie diversifié (en harpage…), chaine d'angle, arcature (série d'arcades), corbelet (support en S sous corniche), bandeau, croix (pignon), bas-relief…
- Porche d'entrée alternant la pierre et la brique au fronton triangulaire marquant la symétrie de composition ;
- Porte bois moulurée du porche avec une imposte en plein cintre vitrée ;
- Haute clôture en maçonnerie enduite au chaperon de tuile.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+2

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit et brique

10, rue du Docteur Harman

Sainte-Anne

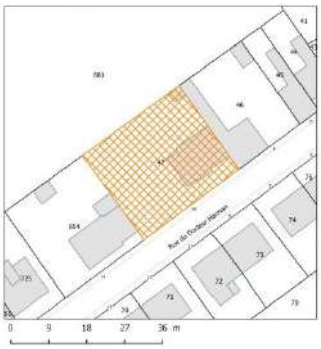

Références Cadastrales : DV 47

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1925
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise aux matériaux diversifiés et colorés avec un toit en ardoise très pentu, et façade latérale sur jardin protégée :

- Composition ordonnancée à 3 travées, avec un rez-de-chaussée surélevé (soupiraux sous baie), un étage alternant la brique ocre et la brique rouge, ou en meulière, et un étage de combles en meulière avec une lucarne en pierre ;
- Ensemble constitué par un avant-corps à une travée en pierre meulière, coiffé par un pignon au toit à demi-croupe ; entrée sous un auvent, au toit à entrait retroussé, donnant sur un élégant perron en béton à 5 marches ;
- Toiture très qualitative à 2 longs versants pentus en ardoise et avec une demi-croupe et un débord aux chevrons et aux aisseliers de bois apparents ; toit ponctué par de hautes souches de cheminée décorées et un épi de toit en zinc ;
- Diversité des formes de baies hiérarchisées par niveau, plus hautes que larges, avec des dimensions variées et des proportions équilibrées : en anse de panier en rez-de-chaussée (arc en ½ ellipse), en arc surbaissé au 1er étage et rectangulaire avec 1 meneau (2 baies réunies aux combles) ;
- Richesse des décors en pierre et brique : chaine d'angle, ancre (métal), bandeau, frise (en pointe de diamant…), encadrement de baie, aisselier sculpté (bois), entablement enduit…
- Persiennes métalliques et grilles d'imposte en rez-de-chaussée ; Garde-corps en bois de la lucarne pignon ;
- Sobriété des motifs de ferronnerie ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte vitrée cintrée ; grattoir ;
- Clôture très qualitative avec un muret bas en meulière, rythmée de piliers décorés en brique, encadrant une fine grille et deux portails métalliques aux motifs Art Nouveau sobres.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction - Historicisme
- ☐ Reconstruction - Haussmannisme
- ■ Reconstruction - Régionalisme
- ☐ Reconstruction - Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction - Art Déco
- ☐ Reconstruction - Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 - Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction - le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, meulière, enduit, béton

2-4, rue Nicolas Henriot

Cérès Cernay Jaurès

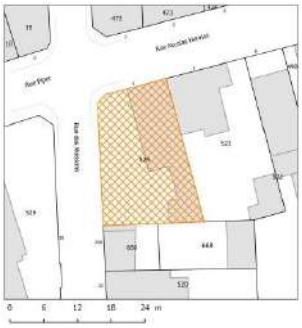

Références Cadastrales : CW 524

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1926 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edmond HERBE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison à l'architecture singulière avec une grande richesse de matériaux, dont le jardin clos marque l'angle de rue :

- Volume principal accolé à une aile de 3 niveaux encadrant un avant-corps à pan vitré au toit terrasse (entrée jardin) ;
- Composition prestigieuse sur rue à 2 travées en pierre de taille, assise sur un soubassement, un rez-de-chaussée traité en pierre à joints creux horizontaux avec 2 étages (avec une légère saillie de la baie sous la lucarne) et un étage de comble en faux pans de bois et enduit à lucarne ;
- Façade sur jardin (côté rue des Moissons) traitée par un rez-de-chaussée enduit avec 2 étages en moellons et un étage de combles en faux pans de bois ou moellons ;
- Elégante toiture complexe à longs versants en ardoise à léger débord avec des chevrons bois apparents, ponctuée de souches de cheminées en brique, d'une grande lucarne à demi-croupe rue Henriot et d'une verrière ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie plus hautes que larges aux dimensions variées : en arc surbaissé, en plein cintre et rectangulaire :
- Richesse des décors en pierre ou brique : corniche, clé, clé de voûte bandeau, architrave, corbelet (support en S sous saillie), encadrement de baie, pointe de diamant, chaine et décor d'angle (brique), seuil de fenêtre… ;
- Elégance des motifs de ferronnerie (2 types) ;
- Porte d'entrée bois aux boiseries moulurées à une partie vitrée ornée de grilles, avec une imposte vitrée en arc surbaissé ; Grattoir ; Plaque de la Reconstruction ;
- Clôture avec des bandeaux en pierre et un chaperon de tuile avec les mêmes matériaux qualitatifs ; Portail métal.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+2+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, moellon, faux pans de bois et brique

8, rue Nicolas Henriot

Cérès Cernay Jaures

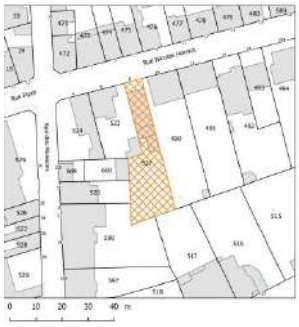

Références Cadastrales : CW 522

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1924

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ A. JOSSIER

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edifice de caractère traité en façade comme une maison de ville, avec une baie de garage intégrée dans la composition aux lignes verticales, rehaussées de fines décorations :

- Composition ordonnancée en pierre de taille à 2 travées distinctes, assise sur un soubassement intégrant la baie d'accès du garage, un rez-de-chaussée surélevé, deux étages et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à pans brisés, en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson, côté rue (côté cour : un seul versant du corps principal et de l'aile en L en tuile mécanique) ; Toit ponctué de 2 lucarnes au fronton triangulaire imposant, coiffant chaque travée ;
- Travée d'entrée caractérisée par une baie en plein cintre à l'encadrement important, surmontée par un oculus décoré ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : circulaire, rectangulaire, en plein cintre et en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Baie munie d'un balcon de forme cintrée au 1er étage ou d'un balconnet au 2ème étage au décor singulier par niveau ;
- Richesse des décors en pierre : corniche avec denticules, architrave, médaillon, guirlande, corbeau et console (supports en S), cul-de-lampe galbé, encadrement de baie, clé de voûte, fronton triangulaire…
- Finesse des motifs variés et hiérarchisés de ferronnerie ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée en plein cintre et porte de garage bois avec 4 oculus vitrés ;
- Clôture composée par un muret bas arrondi en pierre, surmonté d'une grille décorée intégrant les portails d'accès.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+2+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille

20-22, rue Nicolas Henriot

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CW 492

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pavillon à 2 travées asymétriques situé en retrait :

- Hôtel bâti à partir d'un rez-de-chaussée surélevé, d'un étage et d'un étage de combles, coiffé par une élégante toiture en ardoise à 2 pentes très inclinées avec débord ;
- Pignon caractérisé par un entrait retroussé (combles) ;
- Hiérarchisation de la composition par l'utilisation de matériaux variés : soubassement en meulière, façade en pierre et brique, couronnée par l'étage de combles en faux pans de bois avec un remplissage de brique ;
- Entrée en retrait précédée par un espace protégé (sous l'étage supérieur) ouvert en angle par 2 arcades, et valorisée par une élégante traverse cintrée (horizontale) en pierre ;
- Harmonie des formes de baies de dimensions variées, plus hautes que larges (1 exception): rectangulaire, en anse de panier (arc en ½ ellipse), légèrement cintrée…
- Richesse des décors avec une association de matériaux différents : encadrement de baie, conduit de cheminée en façade (chaine d'angle), traverse horizontale et colonne de l'arcade d'entrée, épi de faîtage (zinc) ;
- Ferronnerie d'inspiration Art nouveau et grattoir décoré ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des volets roulants bois à fines lamelles horizontales ;
- Porte d'entrée et portails extérieurs en bois travaillés ;
- Elégance de la clôture en pierre meulière, ornée de grilles à claire-voie et structurée par 3 portiques d'entrée distincts (chasse-roues pour l'entrée véhicule).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Faux pans de bois, pierre, brique et clôture en pierre meulière

38, rue Nicolas Henriot

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CW 500

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : 1900
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition élaborée, historiciste pseudo Louis XII :

- Composition avec 1 volume en légère avancée, caractérisée par un savant mariage de matériaux ;
- Elancement de la toiture en ardoise caractérisée par un léger débord et un toit en pavillon (plan carré) côté rue ;
- Composition asymétrique à 3 travées ponctuée par un pignon en pierre élancée (travée gauche) et par une lucarne pendante au fronton monumental (travée droite);
- Baie d'entrée centrale soulignée par un perron (escalier) protégé par une marquise circulaire avec une fine structure en métal reposant sur la balustrade en pierre ;
- Formes de baies de dimensions équilibrées et variées, plus hautes que larges : rectangulaire, en plein cintre, légèrement cintrée…
- Richesse des décors combinant la pierre de taille, la brique et des carreaux de céramiques : encadrement de baie élaboré, corniche, frise d'arceaux (série d'arcs), ancre (souche de cheminée), clé de voûte, bandeau, balustre, décor en angle, fronton complexe, ornement de toit en zinc, rosette en métal (marquise)…
- Délicatesse des ferronneries aux dessins élaborés d'inspiration Art Nouveau (grille et balcon) ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques (exception des lucarnes) ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée ;
- Raffinement de la clôture composée par un soubassement en meulière et une haute grille décorée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre et céramique

8, place Myron Herrick

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 121

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Emile FANJAT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport avec sculpture au 1er étage : les 2 angelots rappellent la rue des 2 Anges qui partait de la place à l'emplacement de l'actuel Cours Langlet (Selon Inventaire général du patrimoine culturel de Reims) :

- Edifice en pierre de taille à 2 travées caractérisé par un rez-de-chaussée aménagé en boutique (devanture en applique avec une large baie rectangulaire), trois étages et un étage de combles à lucarnes (bois ou pierre) ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible) et en zinc sur le terrasson ;
- Travée majeure soulignée par un léger oriel cintré, se développant sur deux étages et se terminant par un balcon sous pergola à balustres en pierre (disposition fréquente - oriel et pergola à l'époque de la Reconstruction) et une large lucarne en pierre ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire, en plein cintre, en anse de panier…
- Décors d'inspiration éclectique : corniche, bandeau, frise, entablement (sous corniche), clé de voûte et clé, colonne et chapiteau, bas-relief, encadrement de baie, console (support en S sous saillie), chute de fleurs…
- Encorbellement de l'oriel souligné par la sculpture de 2 anges de part et d'autre de la console ;
- Souplesse des ferronneries aux motifs de volutes ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre

6bis-8, rue Hincmar

Centre-Ville

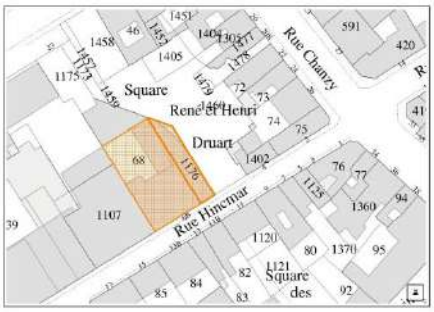

Références Cadastrales : IK 68 et 1176

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jean DE LA MORINERIE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Son architecte a reçu pour cet immeuble la médaille d'argent au concours de façade de l'URAD en 1923. Le contraste entre la rusticité des blocs de pierre et la régularité de l'appareillage en brique est particulièrement notable. La série de pignons de différentes tailles l'inscrit dans le courant néo-flamand :

- Façade assise sur un soubassement de pierre rugueuse, avec un rez-de-chaussée à arcade, un étage en brique et un étage de combles à lucarnes en pierre (1 en bois) ;
- Composition de façade asymétrique à 7 travées, avec 2 travées d'entrée latérales au traitement différent ;
- Toiture élancée en ardoise à deux longs versants pentus, caractérisée par une succession de lucarnes pignons, avec une grande lucarne rehaussant la travée d'entrée latérale principale ;
- Equilibre des proportions et diversité des formes de baies : rectangulaire, en plein-cintre, carrée, ellipse horizontale (surmontant la baie d'entrée principale)…
- Sobriété des décors : encadrement de baie en harpage (rez-de-chaussée) et avec un appareillage de brique et de pierre (aux étages), corniche, bandeau…
- Rusticité des décors en pierre rugueuse en relief : bandeau, clé de voûte, seuil (baies d'étage), médaillon…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies associées à des persiennes bois (étages) ou à des grilles ;
- Légèreté des ferronneries aux motifs sobres ;
- Portes d'entrée bois moulurées avec ou sans imposte vitrée en plein cintre et présence d'un grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :

Matériaux de façade :
Brique et pierre

13bis, rue Hincmar

Centre-Ville

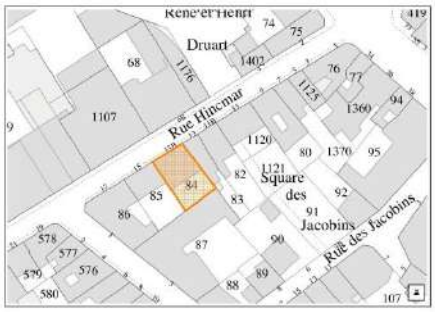

Références Cadastrales : IK 84

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923-1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ BISSON et DE MATTEIS

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique à pignon central avec bas-reliefs et ferronneries légères d'inspiration Art déco :

- Simplicité de la composition de façade à 3 travées, avec un léger soubassement, un rez-de-chaussée en pierre, un étage en brique et un étage de comble à lucarnes ;
- Toiture en ardoise à longs pans brisés, caractérisée par deux lucarnes en bois rampantes, situées de part et d'autre de la lucarne pignon centrale à fronton circulaire ;
- Traitement singulier de la travée majeure centrale, (axe de symétrie) avec une baie ornée d'un balcon cintré et la lucarne majeure (baie en arc surbaissé) soulignée par un cartouche très décoré avec une alternance de bandes horizontales en pierre et brique ;
- Harmonie des proportions et des formes de baies plus hautes que larges avec des dimensions variées : en arc surbaissé en rez-de-chaussée et rectangulaire à l'étage ;
- Equilibre des décors en pierre : corniche, bandeau, encadrement de baie simple ou en harpage (alternance de pierre), allège ornée de bas-relief au motif végétal, médaillon, clé, clé de voûte, dés de balcon, console (sous balcon)…
- Stylisation des motifs de ferronneries ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques avec une grille d'imposte ou à des volets roulants bois à lamelles horizontales ;
- Porte cochère en bois avec des parties vitrées à imposte cintrée vitrée et présence d'un grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

Transformateur Demay : 14, rue Léon Hourlier

Laon Zola

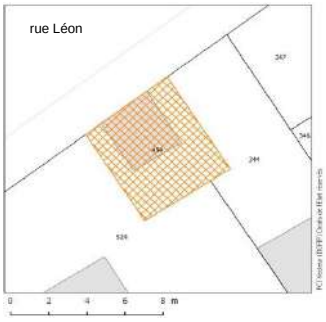

Références Cadastrales : AW 454

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur : DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères », (fondée en 1900 par René Demay), qui a participé à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Situé en alignement sur la rue, ce transformateur, dégagé de toute construction, interrompt la clôture sur rue, formée par un haut mur en pierre meulière au chaperon de tuile mécanique avec des piliers en pierre de taille :

- Edicule en béton armé de plan carré, avec une écriture architecturale classique ; Composition symétrique à 1 seule travée sur rue (4 façades traitées), assise sur un soubassement marqué légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton ponctué par une excroissance cubique, et ceinturé par une balustrade et un débord de toit plat (corniche) ;
- Régularité de la composition à une seule baie d'entrée, de forme rectangulaire avec un auvent très étroit, plus haute que large et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales (façade sur rue), balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), blason de la ville apposé sur un panneau aux angles concaves et encadré de 2 panneaux formant une fente verticale, inscription peinte, petit auvent.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XVème siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

21, boulevard Jamin

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : BI 356

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1925
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble symétrique de grande longueur, caractérisé par 3 lucarnes monumentales marquant l'axe de symétrie et les 2 travées latérales en léger encorbellement aux extrémités ;

- Composition à 13 travées assise sur un soubassement enduit, avec un rez-de-chaussée en meulière, 2 étages en moellons de pierre et un étage de combles à lucarnes en bois ou en pierre, coiffant chaque travée ;
- Toiture à pans brisés à débord (aux chevrons de bois apparents) en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson (pan peu incliné) ;
- Régularité des travées avec des formes de baies simples ou à 1 ou 2 meneaux pour les baies particulières (2 ou 3 baies réunies : lucarne latérale, baie d'entrée, boutique), plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : rectangulaire, petite meurtrière, baie inscrite dans un arc en plein cintre (2 grandes lucarnes)…
- Axe de symétrie marqué par une lucarne pendante et des baies plus larges, situées en décalage, au-dessus de la baie d'entrée à 1 meneau ; Intégration de 2 boutiques de part et d'autre de celle-ci avec une grande baie à 2 meneaux de brique (3 baies réunies de 2 hauteurs) ;
- Sobriété des décors en pierre et brique : entablement enduit, bandeau, arc de décharge, encadrement de baie en plate-bande (linteau en 1 seule pierre plat ou cintré au 2ème étage) et en creux (baie d'entrée), aisselier bois (débord de toit), seuil de baie, corniche, corbelet…
- Légèreté des motifs de ferronnerie ; Grattoir ;
- Persiennes métalliques de certaines baies ;
- Porte d'entrée bois à 2 parties vitrées, ornées de grilles.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, meulière, enduit et brique

49, boulevard Jamin

Cérès Cernay Jaurès

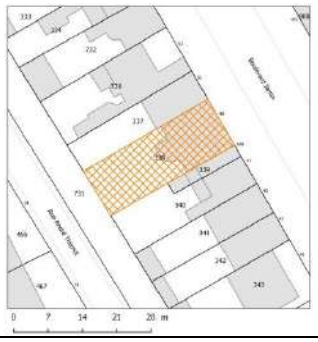

Références Cadastrales : BI 338

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edmond HERBE, Maurice DEFFAUX

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville caractérisée par une grande diversité de matériaux, qui joue sur la polychromie en façade :

- Composition à 3 travées distinctes, assise sur un soubassement en meulière percé de soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée, un étage en moellons couronné par un entablement en pans de bois et brique ; Travée latérale ponctuée par un pignon, traitée en pans de bois et brique sur l'étage au-dessus de la baie du garage ;
- Toiture à croupe en ardoise à deux longs versants et à débord avec des chevrons bois, caractérisée par une petite lucarne bois (au linteau à bord sculpté) et une très haute souche de cheminée en brique ;
- Grande diversité des formes de baies simples et à 1 meneau en brique (2 baies réunies), plus hautes que larges, aux dimensions très variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé, en anse de panier (½ ellipse) à 2 hauteurs variées…
- Simplicité des décors en pierre et en brique face à la variété des couleurs de matériaux : arc, encadrement de baie, clé de voûte, bandeau, seuil de baie, architrave (moulure sous entablement), seuil de fenêtre, aisselier bois (sous le débord de toit du pignon), chaine d'angle…
- Complexité des motifs de ferronnerie à volute ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ou bois (étage) ;
- Porte d'entrée bois moulurée à imposte en plein cintre vitrée ; Porte de garage métallique cintrée ; Grattoir.

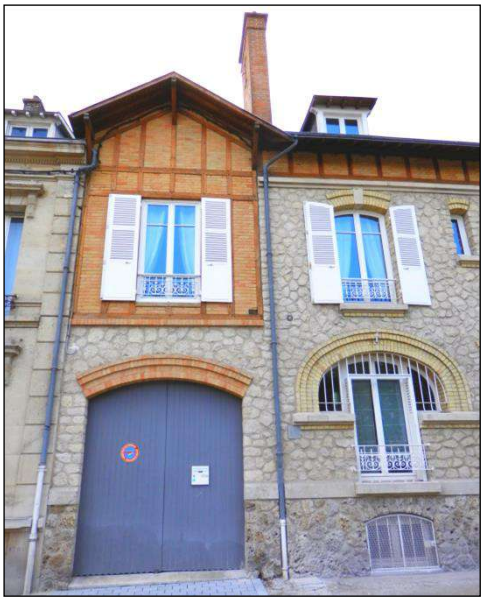

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+

Matériaux de façade :
Faux pans de bois, pierre de taille, meulière et brique

53, boulevard Jamin

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : BI 336

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1931
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise ordonnancée en retrait, laissant un jardin avant clos le long de la dépendance de qualité sur rue :

- Composition symétrique à 3 travées, assise sur un rez-de-chaussée surélevé traité en pierre posée en opus romain (dallage d'éléments appareillés carrés et rectangulaires), un étage en brique, couronné par un entablement enduit puis un étage de combles à lucarnes rampantes en bois à débord (chevrons bois apparents) ; Dépendance au toit plat de un niveau en brique sur un soubassement en pierre ;
- Toiture très pentue avec un pan à coyau en ardoise, côté rue, et un pan à un seul versant en tuile mécanique, côté jardin ;
- Deux oriels latéraux symétriques dominant l'étage, caractérisés par un toit chantourné (cintré) formant un débord en anse de panier (charpente bois) très prononcé ;
- Axe de symétrie marqué par la baie d'entrée en plein cintre ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges (excepté les baies en longueur de la dépendance et des lucarnes à un meneau en bois) aux proportions variées et harmonieuses : en plein cintre en rez-de-chaussée, rectangulaire à l'étage ;
- Sobriété des décors en pierre aux formes imposantes : console, bandeau, encadrement de baie, clé, clé de voûte, seuil de fenêtre, frise (appareillage de brique), corniche…
- Régularité des motifs de ferronneries (grille, garde-corps…) ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques et à des grilles d'imposte ;
- Portes d'entrée et de garage bois avec des parties vitrées ;
- Clôture élaborée composée par un muret bas en pierre avec un débord travaillé, ponctué de piliers de brique (chapeau en pierre décoré) encadrant une grille et un portillon ; Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, enduit

61, boulevard Jamin

Cérès Cernay Jaurès

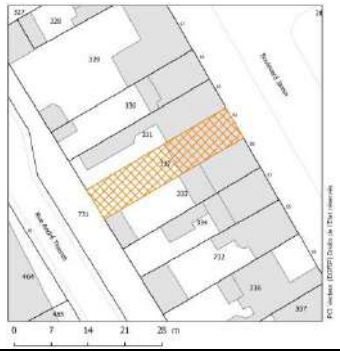

Références Cadastrales : BI 332

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en pierre de taille néo-classique, caractérisée par de fins ornements en pierre avec des bas-reliefs de grappes de raisins et de feuillage ornant toutes les baies :

- Composition à 2 travées distinctes établie sur un léger soubassement percé d'un soupirail, avec un rez-de-chaussée surélevé en pierre à joints creux horizontaux, un étage à deux balconnets légèrement cintrés et un étage de combles à lucarnes en pierre au fronton prononcé délicatement cintré ;
- Toiture en ardoise à pans brisés côté rue, et à un seul versant pentu, côté jardin ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : en anse de panier en rez-de-chaussée (½ ellipse) et rectangulaire aux étages ;
- Equilibre des décors en pierre : corniche, corbeau (support en S sous saillie), architrave légèrement marquée (moulure sous frise), et table en creux (au-dessus du linteau des baies) encadrement de baie en cavet (profil concave en ¼ cercle), clé de voûte, clé…
- Elégance des motifs en volute des ferronneries ;
- Persiennes métalliques accompagnées de grille d'imposte en rez-de-chaussée aux motifs géométriques ;
- Porte d'entrée bois moulurée divisée en trois parties vitrées avec une imposte en anse de panier, ornées de grilles décorées ;
- Grattoir ; Plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Historicisme</u>

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille

67, boulevard Jamin

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : BI 329

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en pierre de taille caractérisée par une grande finesse d'ornements avec des bas-reliefs délicats de fruits et de feuillage, ornant les deux baies des étages et l'encorbellement du balcon au motif de feuille d'acanthe :

- Composition à 2 travées distinctes, établie sur un léger soubassement percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée, un étage en pierre et un étage de combles à lucarnes en pierre au fronton cintré imposant ; longue annexe sur rue de 1 niveau en brique à 2 portes de garage métal et bois, et au toit à 2 pentes en tuile mécanique ;
- Toiture à pans brisés côté rue en ardoise sur le brisis (pan très incliné), en zinc sur le terrasson (pan peu incliné), avec un seul versant pentu en ardoise côté jardin ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire en rez-de-chaussée (et à l'étage de combles) et en anse de panier à l'étage (arc en ½ ellipse) ;
- Finesse des décors en pierre et brique : corbeau et console décorés (supports en S sous saillie), corniche, architrave (moulure sous frise), frise à panneau mouluré, encadrement de baie (en creux), médaillon, panneau d'allège (sous baie), cannelure, clé de voûte, clé, encorbellement sous balcon, bas-relief soulignant l'étage, linteau et rosette métal…
- Persiennes métalliques avec grilles d'imposte décorées à l'étage ;
- Elégance des motifs de ferronnerie ; grattoir ;
- Porte d'entrée bois avec une petite baie ovale vitrée et une imposte rectangulaire vitrée, ornées de grilles décorées.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit : R+1+C

Matériaux de façade : Pierre de taille, brique

71, boulevard Jamin

Cérès Cernay Jaurès

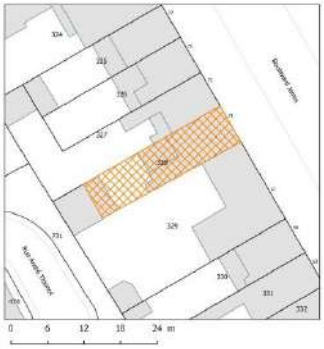

Références Cadastrales : BI 328

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Joseph GAUDET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en pierre meulière, caractérisée par 4 panneaux de mosaïques colorées, aux motifs floraux stylisés, formant l'entablement et par un oriel en pierre de taille à pans galbés ;

- Composition à 2 travées assise sur un soubassement en pierre de taille percé par un soupirail, avec un rez-de-chaussée, deux étages meulière et un étage de combles ;
- Toiture à deux longs versants en ardoise, ponctuée de petits outeaux cintrés (ventilation) avec une haute souche de cheminée en brique et une lucarne rampante en bois à débord (à 1 meneau : 2 baies réunies) ;
- Elégant oriel dominant 1 étage, dont la forme suit le cintrage de la grande baie en arc surbaissé, coiffé par un balcon aux dès de pierre insérant de fines ferronneries ;
- Homogénéité des formes de baie rectangulaires (2ème étage) et en arc surbaissé, plus hautes que larges, avec des dimensions variées et des proportions harmonieuses ;
- Diversité des décors en pierre de taille : encadrement de baie et chaine d'angle en harpage (alternance de taille de pierre), clé de voûte étirée, corniche avec denticules, bandeau, console (support en S sous saillie), cul-de-lampe galbé (sous oriel), dès de balcon, panneau de mosaïques…
- Hiérarchisation des motifs de ferronneries avec une abondance de riches motifs végétaux en partie basse et un quadrillage plus aéré en partie haute ;
- Persiennes métalliques associées à de sobres lambrequins ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec 3 parties vitrées et une imposte vitrée en arc surbaissé valorisé par un encadrement en cavet en pierre (profil concave en ¼ de cercle).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, meulière, mosaïque

77, boulevard Jamin

Cérès Cernay Jaurès

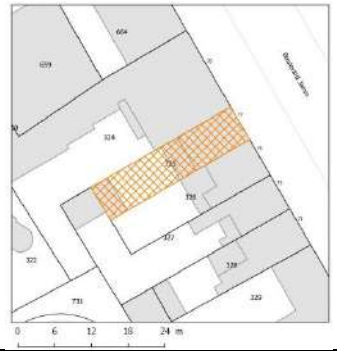

Références Cadastrales : BI 325

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1921 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ BRUN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville aux ferronneries d'inspiration Art Nouveau avec deux panneaux de céramique ornés d'un bas-relief floral très raffiné :

- Composition à 2 travées assise sur un soubassement en pierre de teinte ocre rouge percé par un soupirail, avec un rez-de-chaussée, un étage en brique et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson (pan peu incliné non visible), ponctuée par deux lucarnes en pierre à fronton cintré coiffant chaque travée ;
- Equilibre des décors en pierre et brique : encadrement de baie avec clé, seuil de baie avec un débord en gradins, corniche, bandeau, tympan (fronton de lucarne), petit médaillon encadrant les baies de l'étage ;
- Linteau des baies en rez-de-chaussée formé par un panneau de céramique en arc surbaissé, de teinte foncée aux reflets bleus, avec des bas-reliefs très délicats finement sculptés, et encadré par deux sommiers en pierre ;
- Délicatesse des ferronneries aux motifs élaborés ;
- Finesse des menuiseries bois, accompagnées de persiennes métalliques et de lambrequins pour les lucarnes ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte rectangulaire vitrée ;
- Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre de taille, céramique

85, boulevard Jamin

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

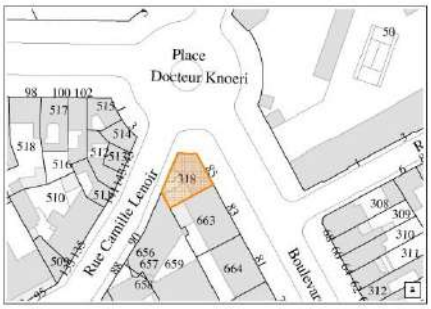

Références Cadastrales : BI 318

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de sculpteur :

- Pavillon carré en angle de rue (adossé à un garage), situé sur un emplacement stratégique, avec la façade principale ouverte sur la place du Docteur Knoeri ;
- Couverture en pavillon (toit à croupe) en tuile mécanique peu pentue avec un léger débord de toit continu (chevron apparent) et une lucarne pignon à baies jumelées (par 2), orientée sur le jardin ;
- Composition de façades en pierre striée de 1 ou 2 travées, basée sur un soubassement en ciment ;
- Façade majeure (côté place) avec une travée centrale unique, caractérisée par un fronton chantourné (formé de courbe et de contre-courbe), une baie ornée d'un fin bas-relief bien intégré avec un long balcon étroit à pans coupés ;
- Simplicité des formes de baies rectangulaires, plus hautes que larges aux proportions équilibrées ;
- Harmonie et finesse des éléments de décor d'inspiration classique et Art déco : bas-relief aux motifs de drapé, de fleurs stylisées, encadrement de baie (et à ressaut pour la baie en rez-de-chaussée côté place), corniche, frise, fronton chantourné, médaillon ovale, guirlande…
- Singularité des ferronneries aux lignes géométriques recherchées Art Déco ;
- Porte d'entrée métal aux motifs singuliers avec une imposte vitrée.
- Menuiseries bois associées à des persiennes métalliques

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Art Déco</u>

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre, ciment (soubassement), enduit

1, place Jamot

Centre-Ville

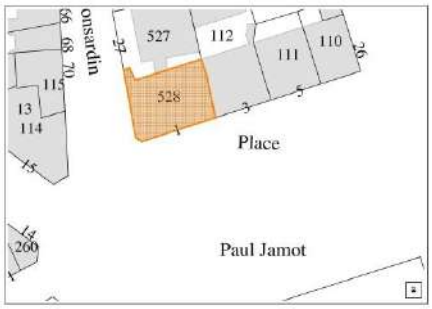

Références Cadastrales : CX 528

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : 1910
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Il s'agit de l'hôtel particulier du décorateur et peintre verrier Paul Simon, père de Jacques Simon (1890-1974), célèbre maître verrier de la Reconstruction et héritier d'une dynastie de maîtres-verriers à Reims depuis le XVIIIe siècle.

- Edifice dissymétrique, offrant un étage sur un rez-de-chaussée surélevé et un étage de combles ;
- Angle sur la place valorisé par une tourelle d'angle à pan coupé, ponctuée par une toiture élancée ;
- Angle sur cour souligné par une tour circulaire coiffée d'un dôme en zinc, (à l'extrémité de la façade sur cour);
- Toiture à longs pans brisés en ardoise (brisis) et en zinc (terrasson), ponctuée de lucarnes en bois à 2 pans et de 3 lucarnes en pierre différentes décorées (à gâble…) ;
- Très grande diversité de formes complexes de baies aux proportions harmonieuses (largeurs et hauteurs variables), plus hautes que larges, qui singularisent les façades : baies à meneaux (par 2 ou 3), en arc surbaissé, baies d'escalier, à coussinet, petite fente…
- Richesse des décors en pierre qui soulignent les formes architecturales : corniche avec modillon, encorbellement, encadrement de baie (en harpage…), colonne et chapiteau, arc, console, arche gothique sur 2 niveaux, médaillon, cul-de-lampe (sous oriel), arc de décharge…
- Délicatesse des décors de la porte d'entrée en bois avec une imposte vitrée et ferronnerie aux formes galbées ;
- Persiennes métalliques et menuiseries bois épousant la forme des baies et vitraux colorés ornant les baies ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte cintrée vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparus. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

3, rue du Jard

Centre-Ville

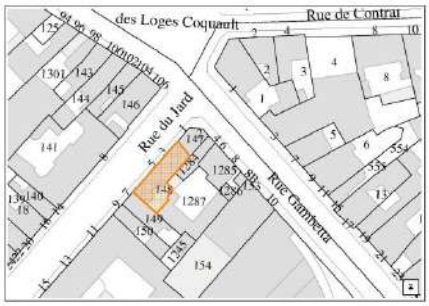

Références Cadastrales : IK 148

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1903
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Charles PAYEN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Seule la façade ordonnancée est conservée, l'intérieur a été entièrement reconstruit après 1918 :

- Edifice symétrique à 5 travées (dont 1 travée distincte avec la baie d'accès) sur un rez-de-chaussée surélevé avec un soubassement en pierre striée, suivi par un étage et un étage de combles (+ une petite aile sur rue) ;
- Toiture à pans brisés inclinés en ardoise (sur le brisis, visible depuis la rue) et en zinc (sur le terrasson) ;
- 2 typologies de lucarnes ponctuant 4 travées : 2 œils-de-bœuf en position latérale et 2 nobles lucarnes décorées en pierre avec une baie en plein cintre ;
- Simplicité de la composition aux proportions harmonieuses avec des baies rectangulaires alignées au rez-de-chaussée et des baies en plein cintre à l'étage, plus hautes que larges ;
- Valorisation des 2 travées latérales par la concentration des décors et le cintrage de la corniche épousant la forme arquée de la baie ;
- Finesse des décors : guirlandes et bas-reliefs aux motifs de feuillage, encadrement de baie, corniche, bandeau, clé de voûte…
- Ferronneries aux dessins très élaborés (2 types de garde-corps en rez-de-chaussée et à l'étage) ;
- Persiennes métalliques et porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée et une traverse décorée en pierre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que nombreux éléments aient aujourd'hui disparus. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent, à quelques exceptions près, assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

2, avenue Jean Jaurès/12,14, place Aristide Briand

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

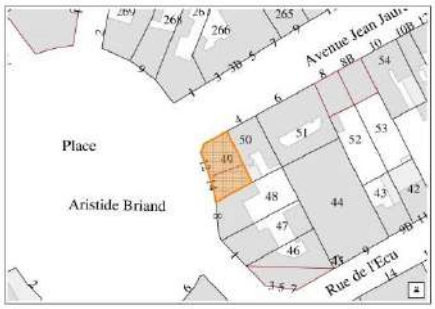

Références Cadastrales : CW 49

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Constant OUVIERE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Café et habitation (à l'étage) de style Art Déco, le permis de construire de 1924 prévoyait un immeuble de 3 niveaux sur rez-de-chaussée, réalisé par l'architecte et propriétaire Constant Ouvière :

- Ensemble bâti asymétrique situé à l'angle de la place avec de grandes baies rectangulaires en-rez-de-chaussée ;
- Composition en 2 parties homogènes mais distinctes : l'une en angle à 4 travées, et la seconde symétrique caractérisée par un large pignon réunissant 3 travées ;
- Toiture terrasse dont une partie accessible ceinturée par des jardinières en béton avec un débord de toit plat aux angles courbés ;
- Mise en valeur de l'angle bâti par un pignon composite orné d'un caisson sculpté, surmonté d'une vasque allongée;
- Régularité des formes de baies aux proportions équilibrées plus hautes que larges : rectangulaire et à pans coupés (2 baies d'entrée groupées)…
- Décors stylisés en pierre avec des bas-reliefs : caisson sculpté au-dessus des baies mêlant des motifs floraux et des effets de drapés, console décorée (sous débord de toit), jardinière en béton aux motifs simples (rayure, cannelure), bandeau, pilastre avec de fines cannelures (encerclant les 2 baies d'entrée), épaisses cannelures en façade façon pittoresque (imitant les rondins), guirlande de drapés, ligne horizontale (sous débord)…
- Ferronneries aux motifs géométriques ou recherchés ;
- Portes d'entrée en fer forgé avec une imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent, à Reims, une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruits stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1(bâti en angle n°12), R+2 (n°14)

Matériaux de façade :
Béton armé et pierre (décor, bas-relief)

8 et 8bis, avenue Jean Jaurès

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CW 52 et 53

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Constant OUVIERE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

La différence de traitement entre les 2 maisons contiguës à 2 travées montre la liberté d'écriture des architectes de l'époque qui au gré des goûts de leurs commanditaires et de leur inspiration, changent leur facture :

Maison Art Déco n°8

- Composition légèrement asymétrique élancée par 2 lucarnes imposantes en pierre à frontons très pointus et des balcons aux formes élégantes et élaborées;
- Toiture à pans brisés très inclinés en ardoise avec un œil-de-bœuf situé entre les 2 lucarnes décorées ;
- Variété des formes de baies simples, doubles ou tripartites (3 parties), plus hautes que larges: arc en plein cintre, cintrée, avec des angles arrondis ;
- Richesse des décors en pierre stylisés : bas-relief, médaillon, fronton, console, dès (balcon), encadrement…
- Menuiseries bois en rez-de-chaussée, persiennes métalliques, ferronnerie et porte d'entrée qualitatives.

Maison éclectique n° 8bis

- Composition asymétrique avec une travée majeure aux baies de plus grandes largeurs associées à 2 balcons imposants, ponctuées par une lucarne caractéristique ;
- Toiture à 2 très longs plans inclinés : ardoise, côté rue ;
- Singularité des formes de baies recherchées, plus hautes que larges : arc surbaissé, plein cintre, cintré, rectangulaire aux angles décorés…
- Décors sophistiqués : encadrement de baie, corniche…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, volets roulants bois et porte d'entrée très qualitatives.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco (Pour le n°8)
- ■ Reconstruction – Eclectisme (Pour le n°8bis)
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit : R+1+c (n°8) / R+2+C (n°8bis)

Matériaux de façade : Pierre (n°8) / Pierre et brique (n°8bis)

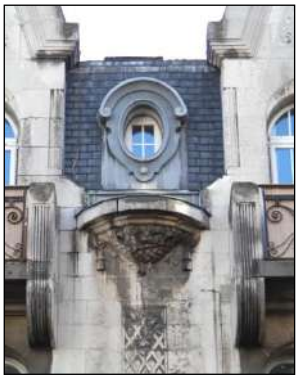

66-68, avenue Jean-Jaurès

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CW 92

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ G. IMBERT (porte le nom) SERVIAT, entrepreneur MEGE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport à l'architecture prestigieuse :

- Composition ordonnancée assise sur un rez-de-chaussée en pierre, dont une partie est aménagée en boutique avec une vitrine en applique peu intégrée, 3 étages en brique, le dernier étage en pierre et un étage de combles à lucarnes en pierre sobres ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson ; toit débordant en zinc des lucarnes avec des chevrons bois peints ;
- Elégance de la composition structurée par deux oriels latéraux à pans galbés en pierre avec des baies plus larges, dominant 3 étages et ponctués par un fronton cintré à médaillon ; le balcon filant au dernier étage relie les deux oriels ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie variées, plus hautes que larges : rectangulaire, en anse de panier (arc en ½ ellipse), en arc surbaissé…
- Richesse des décors en pierre très élaborés : corniche, bandeau, frise, bas-relief aux motifs de fleur et de feuillage, guirlande et chute de fleurs, encorbellement sous balcon, goutte, médaillon, frise, n° de rue gravé, table d'allège, encadrement varié de baie, encadrement en cavet (profil concave) de la baie d'entrée, clé de voûte, clé, console et corbeau (supports en S sous saillie)…
- Délicatesse des motifs de ferronnerie ;
- Persiennes métalliques ; quelques menuiseries bois ;
- Porte d'entrée cintrée en verre et ferronnerie décorée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille et brique

110-110bis, avenue Jean Jaurès

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CW 295 et 296

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1929
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jules Michel GAISLIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ancien cinéma Eden (n°110bis), inauguré le 7 novembre 1929, avec des détails Art Déco (octogones, mosaïques…) :

- Edifice en angle ordonnancé sans symétrie avec 2 façades principales réunies : maintien de la lisibilité de la limite parcellaire (long auvent créé vers 1990) ;
- Toit à 2 pentes en tuile mécanique pour les longs volumes (R+2 et R+1) ;
- Toiture (bâti d'angle n° 110) à pans brisés en tuile mécanique et zinc (terrasson) caractérisée par 2 lucarnes à 2 pans coupés (dont 1 pendante) ;
- Composition ornée d'un oriel aux angles arrondis, surmonté par un large fronton composite à 4 baies ;
- Grande diversité des formes de baies, plus hautes que larges: octogone allongé (sens vertical), série de fentes accolées sur l'oriel, rectangulaire avec ou sans pans coupés avec des largeurs variées…
- Géométrisation des décors stylisés mais simples : bandeau, corniche, encadrement de baie, fronton composite, clé en saillie, console de balcon…
- Mosaïques très qualitatives bleues et dorées en sous-face de l'auvent de l'oriel (Disparition des mosaïques et des peintures bleues et dorées en façade) ;
- Délicatesse des ferronneries aux formes recherchées d'inspiration Art Déco ou Art Nouveau tardif (volute…) ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies avec parfois des persiennes métalliques d'origine ;
- Plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2/R+1+C

Matériaux de façade :
Béton armé et céramique

152, avenue Jean- Jaurès

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CV 980

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ LOUPOT, GIRAUD

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Grand immeuble de rapport caractérisé par une flèche centrale à pans coupés en ardoise, ponctuant l'oriel en pierre de forme cintrée qui marque l'axe de symétrie :

- Edifice monumental à 7 travées établi sur un rez-de-chaussée aménagé en boutique (2 devantures en applique hétérogènes) avec 2 étages en brique, dont le dernier traité en balconnet, et un étage de combles à lucarnes en bois ;
- Toiture à pans brisés en ardoise à débord avec des chevrons bois apparents côté avenue, et à un seul versant en tuile mécanique côté cour ; Toit de lucarne avec un léger débord porté par deux aisseliers bois sculptés ;
- Composition structurée par 2 travées latérales aux baies plus larges et par l'oriel central avec une baie à 2 meneaux (1 baie cintrée divisée en 3 avec des montants en pierre), dominant 3 étages avec une loggia couverte par la flèche élancée et sa lucarne panoramique à 2 meneaux de bois ;
- Imposantes consoles ornées de masques et de bas-reliefs feuillagés, se rejoignant au-dessus de la baie d'entrée ;
- Régularité des formes de baies plus hautes que larges de dimensions variées et de proportions harmonieuses : en plein cintre, en anse de panier (½ ellipse), rectangulaire…
- Diversité des décors en pierre : masque, bas-relief, dès de balcon, console étirée ou corbeau (support en S sous saillie), aisselier bois (support), encadrement de baie varié, corniche, denticule, entablement, clé, clé de voûte, frise…
- Finesse des menuiseries bois à petits bois et persiennes métalliques ; Sobriété des ferronneries au motif de volute ;
- Porte d'entrée en ferronnerie en arc surbaissé très vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Eclectisme</u>

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

165, avenue Jean- Jaurès

Cérès Cernay Jaurès

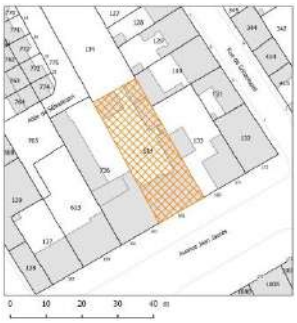

Références Cadastrales : BI 614

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Abel ROBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport en pierre de taille à 4 travées identiques aux étages avec des décors d'inspiration éclectique :

- Edifice assis sur un rez-de-chaussée traité en pierre à joints creux horizontaux, comprenant une grande devanture en bois en applique (vitrine symétrique et porte centrale), la porte cochère en position latérale, avec 2 étages et un étage de combles à lucarnes au fronton triangulaire en pierre coiffant chaque travée ;
- Toiture à pans brisés en ardoise ;
- Régularité des formes de baie rectangulaire et en anse de panier (½ ellipse) pour la baie d'accès, plus hautes que larges avec des proportions harmonieuses ;
- Finesse des décors en pierre équilibrés et recherchés : bas-relief de grappe de raisin ornant la clé du porche, clé, encadrement de baie, entablement à glyphe, corbeau avec une pointe de diamant, pilastre de travée avec un chapiteau orné d'un panneau vermiculé, corniche, bandeau, table vermiculée, corbeau (support en S sous saillie), frise aux motifs géométriques (carré), petit médaillon en pointe de diamant…
- Singularité des décors de la travée latérale d'accès avec 2 petits piliers situés dans le prolongement des 2 pilastres encadrant la lucarne ;
- Délicatesse des ferronneries aux motifs végétaux ;
- Porte cochère bois avec des boiseries sculptées et une imposte en anse de panier vitrée aux grilles décorées ;
- Portail métallique ; Plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille

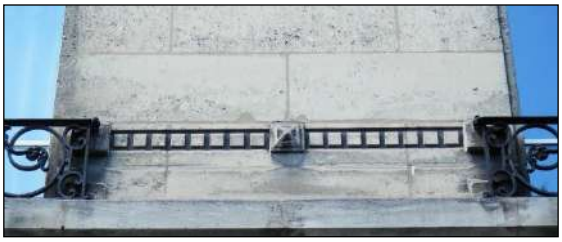

Eglise Saint-Jean Baptiste de la Salle : 182, avenue Jean Jaurès

Cérès Cernay Jaurès

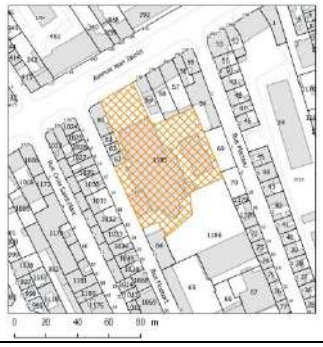

Références Cadastrales : CV 1181

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1880 à 1905
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Construite dès 1880, mais achevée en 1905, **l'église Saint-Jean-Baptiste de la Salle** d'inspiration néo-gothique (XIIIe siècle) présente des vitraux du XIXe siècle, dont le vitrail bleu (copie du vitrail de Chartre d'époque romane) :

- Edifice en pierre sur un plan en croix avec une nef à voûte d'ogives, contrebalancée par les bas-côtés (salles basses couvertes), un transept et un chœur étiré, ponctué par une petite tourelle octogonale latérale à flèche en pierre ;
- Toiture à deux longs versants pentus en ardoise, ponctuée de petites lucarnes jacobines en bois à débord ;
- Sobriété de la façade principale composée par 2 avant-corps de hauteurs distinctes (dont l'imposant clocher) de plan carré, coiffés par un toit en pavillon en ardoise ; Ils cadrent un large porche à 3 arcades cintrées protégeant l'entrée ;
- Façade pignon aux percements ponctuels singuliers : baie en ogive simple, à 1 ou 2 meneaux en pierre (2 ou 3 baies réunies), une grande baie centrale en gradins à 5 meneaux au-dessus du porche, une baie d'entrée à coussinet (portes bois)…
- Pourtour percé de hautes baies en ogive trilobées aux proportions harmonieuses, séparées par des contreforts (piliers extérieurs), coiffés par une flèche en pierre décorée ;
- Façade de transept caractérisée par une baie en ogive à 2 meneaux, décorée de petites têtes sculptées ;
- Dépendance de qualité sur un soubassement en meulière avec des baies encadrées à 1 meneau et à coussinet ;
- Sobriété des décors en pierre : corniche avec denticule, petite ancre (fer forgé), encadrement de baie, archivolte (arc), médaillon, bandeau, pinacle décoré, tympan trilobé, fleur de lys, voussure, colonne, chapiteau, frise (pointe de diamant)…

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

Gabarit : R+2
équivalent 30 mètres
R (annexe),

Matériaux de façade :

Pierre de taille, meulière, moellon

235, avenue Jean- Jaurès

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : BK 510

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1925
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ SUCHAUD, BOURGUIGNON

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport symétrique à 3 travées bien composées aux décors et ferronneries finement sculptés :

- Edifice symétrique assis sur un soubassement marqué en pierre, avec un rez-de-chaussée traité en pierre à joints creux horizontaux, aménagé en 2 boutiques à l'origine en feuillure, 2 étages en brique et un étage de combles à lucarnes en bois et une centrale en pierre au fronton cintré ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson (long pan peu incliné), ponctuée par une flèche élancée, ornée de décors de toit en zinc ;
- Oriel en pierre de forme galbée en continu qui marque la symétrie, en dominant 2 étages aux baies à 2 meneaux (1 grande baie encadrée de 2 petites), et coiffé par une lucarne plus majestueuse en pierre décorée ;
- Régularité des formes de baies simple ou à 2 meneaux plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé et en anse de panier (baie d'accès centrale en ½ ellipse)…
- Délicatesse des décors en pierre : bas-relief au motif floral et végétal, corniche, bandeau, chute de fleurs, clé de voûte, clé, encadrement de baie varié (en cavet, à coussinet), chaine d'angle en harpage, fronton, cul-de-lampe cintré orné de plumes de paon, frise aux motifs géométriques, volute…
- Finesse des ferronneries aux motifs recherchés ;
- Persiennes métalliques avec grille d'imposte décorée ;
- Disparition du porche d'entrée bois.

Transformation intempestive de la vitrine (côté gauche) en 3 baies rectangulaires, aux proportions réduites et incohérentes.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille et brique

241, avenue Jean Jaurès

Cérès Cernay Jaurès

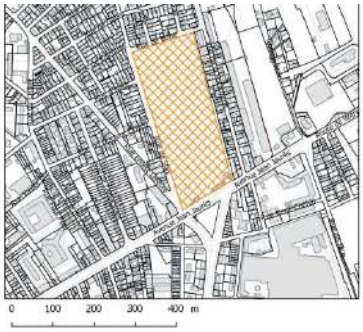

Références Cadastrales : BL 188

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1903 crématorium
- ■ Par estimation : Vers 1891
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

M.J. WARY Sculpteur crematorium

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pavillons d'entrée et crématorium achevé en 1903 du Cimetière de l'Est ouvert en 1891 ainsi que sa clôture décorée, ornée de ferronneries (ensemble protégé avec toutes les façades) :

- 2 Pavillons d'entrée (1 niveau) prolongés par un auvent de structure métallique cadrant l'entrée avec une clôture de forme cintrée, caractérisée par une grille et un portail décorés ; Crématorium composé par 2 ailes formant un T (1 niveau) ;
- Composition symétrique à 3 travées des pavillons, assise sur un soubassement en meulière, en brique avec un rez-de-chaussée surélevé en brique au toit à pans brisés en ardoise ;
- Composition symétrique du crématorium, assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée alternant les lignes de brique et de pierre ; Aile arrière en brique avec un bandeau marquant le soubassement ; Toit à 2 versants et à croupe en plomb, ponctué par 4 acrotères ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) aux proportions variées et harmonieuses, plus hautes que larges : plein cintre et à coussinet (crématorium) ;
- Abondance des décors en pierre, brique et en carreaux de ciment : corniche, bandeau, bas-relief, fronton triangulaire, frise et décor aux motifs variés (urne, feuillage, étoile, ruban, palmette, flamme…), encadrement de baie, linteau, pilastre, blason de Reims, ancre (métal), tête de lion, chaine d'angle…
- Richesse des motifs de ferronneries (grille, portail…) ;
- Finesse des menuiseries bois ; Portes d'entrée bois à imposte, vitrée ou non, en plein cintre ou rectangulaire ;
- Clôture sur un soubassement en meulière avec un haut mur enduit décoré par une corniche et des denticules, et rythmée par des piliers en pierre au chapeau décoré.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public (pavillons d'entrée et clôture)
- ■ Edifice religieux (crématorium)
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, carreaux de ciment, meulière, enduit

46-48, rue de la Justice

Cérès Cernay Jaurès

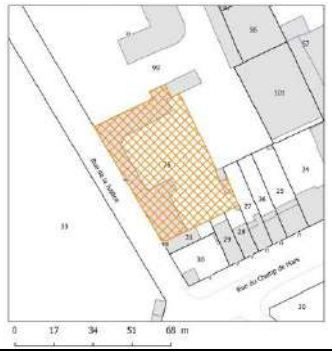

Références Cadastrales : BD 75

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ René. LHOMME

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ancien établissement de vins de champagne Charles Heidsieck, puis G.H. Mumm et Cie, aménagée aujourd'hui en école :

- Ensemble composé par un 1er corps bâti principal à 10 travées sur 2 niveaux, suivant un plan en U (anciens bureaux en brique), et prolongé sur rue par une aile à l'architecture distincte à 5 travées sur 2 niveaux (anciens magasins industriels en enduit), avec une cour intérieure ;
- Composition ordonnancée assise sur un soubassement en pierre de taille percé de petits soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée et un étage en brique ;
- Toiture en ardoise à 2 longs versants peu pentus et à croupe (corps principal) ;
- Porte d'entrée monumentale en anse de panier (arc en ½ ellipse), coiffée par un imposant fronton rectangulaire à débord, sculpté de grappes de raisins étirant les consoles, et encadrant une petite baie à meneau (2 baies réunies) ;
- Travées latérales traitées par une très grande baie à escalier sur 2 niveaux ou une petite baie et en plein cintre ;
- Régularité des travées avec des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, plein cintre ;
- Equilibre des décors en pierre : frise, corniche avec corbelets (support en S), bandeau, chaine d'angle, bas-relief (grappe de raisin), inscription gravée, clé de voûte, encadrement de baie, ove (décor ovoïde), chaine d'angle en brique en harpage (pan d'un bâtiment détruit)…
- Elégance des motifs de forme complexe de ferronneries ;
- Porte d'entrée métal et verre aux motifs recherchés.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre de taille, calcaire, brique

2, 4 et 38, rue Kellermann

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : BH 392,393, 394, 406

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : 1895-96
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ A. MAUROY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ces 3 maisons de ville, datant de 1895-96, en briques vernissées d'inspiration pittoresque (de style flamand), constituent des ponctuations dans cette rue relativement étroite et bordée de maisons régulières :

- Composition homogène mais distincte de façades à 2 ou 3 travées hiérarchisées, reposant sur un soubassement en pierre meulière, un rez-de-chaussée surélevé et un étage en brique avec un étage de combles ;
- Complexité de la toiture à pans brisés en ardoise et zinc ponctuée de lucarnes pignons à redents et de petites lucarnes ornées d'une flèche élancée (en pavillon) ;
- Valorisation des angles de rue par des tourelles circulaires aux toits coniques ou flèches en ardoise ;
- Diversité des formes de baies simples et à meneaux (regroupées par 2 ou 3), plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire avec des traverses horizontales, en arc surbaissé, en plein cintre…
- Grande richesse des décors d'inspiration flamande en pierre et briques colorées : corniche, frise, linteau cintré, encadrement de baie, chaîne d'angle, cul-de-lampe en cône (sous tourelle et balcon), clé de voûte, médaillon, bandeau, fronton, ancre (fer forgé), volute, céramique…
- Finesse des ferronneries, menuiseries bois épousant la forme des baies associées à des persiennes métalliques ;
- Portes d'entrée bois (imposte vitrée (n°4) avec une traverse en pierre) soulignées de riches décors en pierre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Briques et pierre, céramique avec dessin

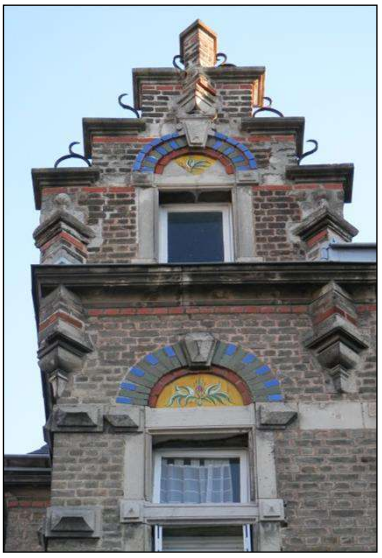

5, rue Kellermann

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

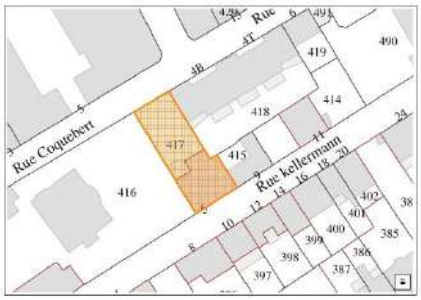

Références Cadastrales : BH 417

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest KALLAS

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison attribuée à Ernest Kalas, probablement avant 1903, et dotée de réminiscences classiques : fenêtres à meneaux, fronton baroque :

- Composition complexe et asymétrique reposant sur un soubassement en pierre et 2 niveaux en brique ;
- Elégance de la toiture en pavillon en ardoise et zinc (non visible) avec de hautes souches cheminées de pierre et des œils-de-bœuf (lucarne) ;
- Composition singulière à 4 travées couronnées par 2 lucarnes différentes à fenêtres pendantes en pierre avec un fronton triangulaire (dont une à croisée) ;
- Travée majeure latérale caractérisée par un balcon en pierre, des baies à meneaux (par 2) coiffée par un toit en pavillon élancé en ardoise ;
- Diversité des formes de baies simples ou à meneaux (par 2), plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, oculus vertical, en arc surbaissé…
- Grande richesse des décors en pierre : encadrement de baie (harpée), chaine d'angle, frise (composée de petites plaques carrées), corniche, bandeau, console (sous balcon), dés de garde-corps (balcon), fronton (triangulaire et brisé), clé (feuille d'acanthe)…
- Ferronnerie aux dessins recherchés et grilles d'imposte;
- Persiennes métalliques et lambrequin ;
- Porte d'entrée bois ornementée avec une imposte vitrée, séparée par une traverse en pierre horizontale.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre

8-10, rue Kellermann

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

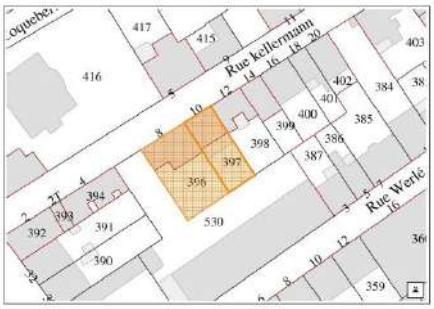

Références Cadastrales : BH 396,397

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de composition classique en pierre de taille (n°8) :

- Composition simple à 3 travées avec un rez-de-chaussée symétrique aux baies avec cintres surbaissés marqués par 2 garde-corps en pierre ;
- Toiture complexe en pavillon en ardoise ponctuée de lucarnes et d'un œil-de-bœuf central (sur le brisis) ;
- Formes de baies simples et à meneaux (par 2) plus hautes que larges : rectangulaire et cintrée ;
- Finesse des décors en pierre : corniche, frise de postes (petites vagues), clé de voûte (feuille d'acanthe), dé de garde-corps, bandeau, encadrement de baie…
- Ferronneries qualitatives, grattoir, porte d'entrée bois.

Maison (n°10) magnifiée par un bow-window sur 2 niveaux :

- Composition asymétrique à 3 travées reposant sur un rez-de-chaussée surélevé en pierre striée avec la travée majeure latérale soulignée par un bow-window (oriel) ;
- Toit à la Mansart en ardoise, orné de lucarnes et d'un œil-de-bœuf (en zinc sur le pan peu incliné côté jardin) ;
- Richesse des formes de baies plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, en arc surbaissé…
- Simplicité des décors d'inspiration classique : corniche, bandeau, clé de voûte, dé de garde-corps, console (supportant l'oriel), encadrement de baie, bas-relief…
- Ferronneries aux motifs recherchés et grattoir ;
- Menuiserie bois épousant la forme de baie, lambrequin ;
- Porte d'entrée en bois avec une imposte vitrée cintrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

11, rue Kellermann

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

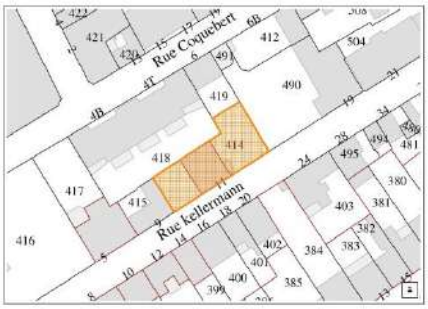

Références Cadastrales : BH 414

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique très simple du pavillon en alignement sur rue, cadré par 2 jardins ;

- Hôtel particulier présentant un rez-de-chaussée, un étage et un étage de combles ;
- Elégance de la toiture à la mansarde en ardoise ponctuée de lucarnes en pierre et des souches de cheminées ;
- Composition en pierre de taille à 4 travées sur rue soulignant les 2 travées majeures centrales légèrement rapprochées regroupées par un léger balcon, avec des décors plus soutenus et ponctuées par une large lucarne (baie à meneaux : par 2) ;
- Traitement distinct des façades sur jardin à 3 travées (en enduit et pierre) avec des encadrements de baies, une baie cintrée centrale et des baies de dimensions variées ;
- Régularité des formes de baies rectangulaires (côté rue), plus hautes que larges aux proportions harmonieuses ;
- Sobriété et finesse des décors d'inspiration classique : corniche, encadrement de baie, clé, chaine d'angle, bandeau, corbeau (support sous balcon), moulure…
- Finesse des ferronneries ;
- Menuiseries bois de qualité épousant la forme des baies et persiennes métalliques (avec lambrequin cintré en bois sur jardin) ;
- Portes d'entrée bois moulurées de qualité intégrées dans la clôture avec un encadrement en pierre (plus riche pour la baie principale) ;
- Sobriété de la clôture en maçonnerie enduite, coiffée par un chaperon en tuiles mécaniques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

12, rue Kellermann

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

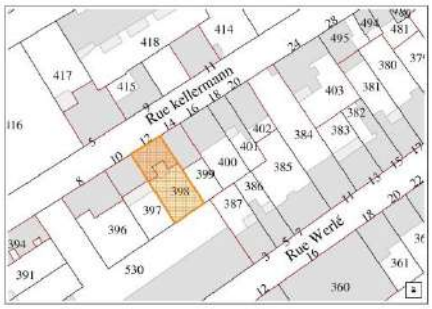

Références Cadastrales : BH 398

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique à 3 travées avec la travée d'entrée aux baies et décors singuliers soulignant l'axe de symétrie :

- Maison de ville bourgeoise en pierre de taille de 3 niveaux sur un soubassement bien marqué avec un rez-de-chaussée et 2 étages ;
- Toiture en ardoise à 2 versants, associée à une couverture en zinc côté jardin suivant un plan en U ;
- Harmonie des formes de baies simples ou à meneaux (2 baies regroupées au 1er étage) plus hautes que larges, aux proportions équilibrées et de dimensions variées : rectangulaire, en plein cintre et à arc déprimé (angle traité en ¼ de cercle)…
- Grande finesse des décors recherchés en pierre aux motifs de feuillage et d'entrelacs : corniche, frise, bandeau, pilastre avec chapiteau, encadrement de baie, fronton triangulaire, clé décorée, corbelet (support en S portant un léger débord), vasque…
- Elégance des ferronneries aux fines lignes recherchées ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies ;
- Persiennes métalliques, grille d'imposte décorée en métal ;
- Porte en bois décorée avec une imposte vitrée, séparée par une traverse horizontale en pierre ornementée ;
- Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Pierre

14, rue Kellermann

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

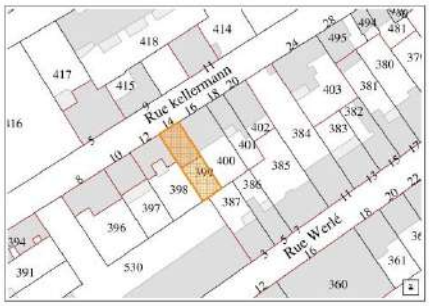

Références Cadastrales : BH 399

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville dotée de réminiscences classiques telles que le fronton central, la symétrie du pignon et du 2e étage :

- Composition complexe en pierre de taille avec une travée d'entrée mineure latérale, reposant sur un rez-de-chaussée surélevé, 2 étages et un étage de combles ;
- Toiture à la Mansart en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson (long pan peu incliné), caractérisée une lucarne pignon majeure en pierre très ornementée avec une baie jumelée en plein cintre (2 baies identiques regroupées) ;
- Travée majeure avec une baie double et une grande baie en arc surbaissée soulignées par un balcon cintré ;
- Richesse des formes de baies simples ou jumelées de dimensions variées, plus hautes que larges et aux proportions équilibrées : rectangulaire, à coussinet (angles de la baie renforcés), en plein cintre, arc surbaissé, en oculus (ronde), et soupirail cintré…
- Richesse des décors en pierre : corniche, bandeau, corbeau et console (support sous balcon, saillie), frise fronton brisé et triangulaire, encadrement de baie, clé de voûte, dés de garde-corps, volute, vasque sur socle…
- Ferronneries aux motifs complexes ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies ;
- Persiennes métalliques accompagnées de lambrequins et de grilles d'imposte décorées ;
- Porte en bois moulurée avec une imposte vitrée en plein cintre, séparée par une traverse horizontale en pierre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

5, 7, place docteur Knoeri

Cérès Cernay Jaurès

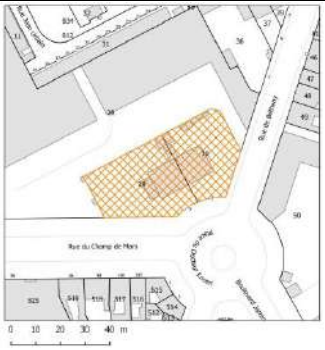

Références Cadastrales : BI 29, 30

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1880-85, vers 1920
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse GOSSET (XIXe)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Logements de contremaître avec véranda (protégée aussi) de la **Maison de Champagne Heidsieck et Cie et Walbaum Goulden et Cie**. Restauré suite aux destructions de la 1ère guerre mondiale, l'établissement est racheté par E. Mignot en 1923, puis par Mumm en 1972. Les 2 pavillons jumelés situés au cœur d'un jardin sont aujourd'hui aménagés en logements collectifs avec 2 entrées distinctes :

- Composition d'ensemble symétrique à 6 travées ordonnancées, assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée et un étage enduits ainsi qu'un étage de combles à lucarnes frontons en pierre ;
- Toiture de qualité à pans brisés en ardoise (en zinc pour le petit terrasson, pan peu incliné), ponctuées de hautes souches de cheminées en brique avec un décor en pierre à leur naissance ;
- Grande véranda latérale en verre au toit cintré et à la structure métallique élaborée et finement décorée ;
- Régularité des travées aux formes de baies harmonieuses en arc surbaissé plus hautes que larges ;
- Richesse des décors en pierre et brique : frise (brique en épi…), corniche, clé de voûte en pointe de diamant, encadrement de baie, chaine d'angle (une marquant le mur mitoyen), volute, bandeau, entablement, architrave, fronton, corbelet (support en S), médaillon complexe…
- Finesse des motifs de ferronneries ;
- Portes d'entrée bois avec 2 parties vitrées ornées de grilles décorées et une imposte vitrée en arc surbaissé ;
- Clôture de qualité au tracé cintré, avec un muret en meulière et brique, surmonté par une fine grille décorée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ■ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, meulière, brique, enduit

3, rue Lagrive

Clémenceau

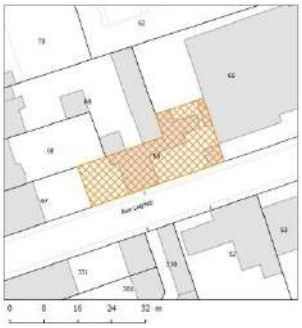

Références Cadastrales : CK 66

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Léon MARGOTIN, Louis ROUBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise enduite avec des pierres de grande rusticité caractérisée par une large lucarne loggia en bois au toit cintré :

- Maison de plan carré, accolée à 2 ailes latérales au traitement distinct ; Petit édicule très qualitatif sur rue ;
- Composition assise sur un soubassement en meulière percé de soupiraux, un rez-de-chaussée surélevé, un étage enduits et un étage de combles aux lucarnes bois variées ; Fine aile enduite, côté box de garage (toit plat) au traitement simple, se prolongeant sur le jardin latéral par une aile en pans de bois et brique, portée par un porche à 2 arches en pierre rustique ;
- Toiture à pans brisés à coyaux et en pavillon de plan carré avec un débord aux chevrons bois décorés et porté par des aisseliers bois ; Toit complexe en ardoise sur les 2 ailes ;
- Diversité des formes de baie simple, à 1 ou 2 meneaux (2 ou 3 baies réunies) plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses et variées : rectangulaire, en plein cintre…
- Spécificité des décors en pierre rustique : encadrement de baie, chaine d'angle, bandeau en pierre et aisseliers bois (support sous débord), balustre bois (loggia)…
- Finesse des menuiseries bois à petits bois ;
- Portes d'entrée bois avec des impostes vitrées cintrées ; Porte de garage bois à hublots ; Sobriété des ferronneries ;
- Clôture composée par un soubassement en meulière (en prolongement de la maison) orné d'un large bandeau en brique en saillie, un mur haut coiffé par un chaperon de tuile, ou un système à clairevoie et des piliers en brique encadrant les portails d'accès, marqués par une arche en pierre (*Système à clairevoie et portails d'origine remplacés).*

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C, R (annexe)

Matériaux de façade :

Moellon, enduit, pan de bois, meulière, béton (annexe)

12, cours Jean-Baptiste Langlet

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 106

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1926-27
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE S:

- ■ Albert CUVILLIER
  Ferdinand AMANN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Construite en 1926-1927 sur l'emplacement des premiers bureaux et caves de la Maison Louis Roederer, la Maison de la Mutualité marque un tournant caractérisé par une architecture plus sobre avec l'influence de l'exposition des Arts Décoratifs de 1925 : baies à pans coupés, bas-reliefs...
Le bâtiment abrite le Conservatoire jusqu'en 1934 :

- Composition monumentale en angle de rue, valorisée par la travée d'angle en pan coupé ornée d'un fronton de forme complexe ;
- Toiture en ardoise à deux versants ponctuée régulièrement de lucarnes en bois ;
- Travée d'entrée très décorée en légère saillie, magnifiée par des baies singulières et à meneaux (regroupées par 3) et un fronton stylisé avec un visage sculpté ;
- Régularité des formes de baies simples ou tripartites aux dimensions variées plus hautes que larges et aux proportions équilibrées : rectangulaire, angle en pans coupés, octogonale (horizontale en travée d'entrée)…
- Décors Art Déco aux motifs (fleurs, drapées…) et formes stylisés : bas-relief sur allège, guirlande, corniche, colonne, corbelet (support en S sous saillie), fronton, écusson, encadrement de baie, bandeau, cannelure…
- Ferronneries aux lignes recherchées et stylisées ;
- Baies d'escalier de toute hauteur aux vitraux colorés ;
- Porte d'entrée bois (parties hautes vitrées) avec une imposte cintrée séparée par une traverse en pierre ;
- Plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier de
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

17-21, cours Jean-Baptiste Langlet

Centre-ville

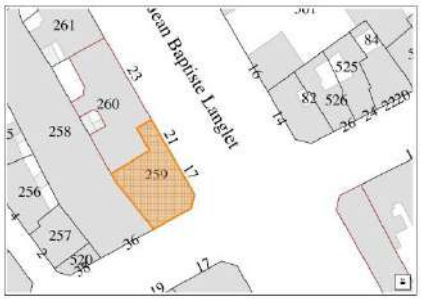

Références Cadastrales : IL 259

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Léon LOUVET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Témoignage de l'architecture éclectique avec ses imposants atlantes sculptés (statue masculine jouant le rôle d'une console supportant une saillie) :

- Composition monumentale en angle de rue en pierre de taille basée sur un rez-de-chaussée de grande hauteur, 3 étages et un étage de combles ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan incliné visible) en zinc sur le terrasson, caractérisée par un dôme avec un seul oculus en pierre marquant l'angle ;
- Composition structurée par 4 travées majeures : une en angle et trois traitées en oriel aux baies plus larges, et couronné par un grand visage sculpté, encadré de guirlandes et de 2 vases d'amortissement (situés aux angles au-dessus de la corniche) ;
- Régularité des formes de baies plus hautes que larges de dimensions variées, aux proportions équilibrées et: rectangulaire et en plein cintre en rez-de-chaussée…
- Richesse des décors en pierre conférant à l'édifice un caractère imposant : pilastre d'angle et travées en bossage, corniche, bandeau, encadrement de baie, console (sous saillie) avec chute, balustrade, guirlande, dé de garde-corps, tête sculptée, moulure…
- Légèreté des ferronneries aux lignes sobres à l'exception des portes d'entrées très (chargées) ;
- Finesse des menuiseries métal (rez-de-chaussée) ;
- Menuiseries bois avec un découpage associées à des persiennes métalliques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique, ordonnancé
- ■ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre

23, cours Jean-Baptiste Langlet

Centre-ville

Références Cadastrales : IL 260

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1925 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ B. DUCLOS

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition architecturale symétrique à 6 travées :

- Immeuble de rapport ordonnancé basé sur un rez-de-chaussée aménagé en boutique (devanture en feuillure), 4 étages en brique, pierre et 2 étages de combles ;
- Toiture complexe à pans brisés en ardoise (pan visible) et en zinc avec une imposante double lucarne en pierre, ornée de 2 médaillons et de guirlandes ;
- Composition soulignant l'axe de symétrie par 2 travées majeures, traitées en encorbellement avec un oriel en pierre à pans coupés ;
- Elégance des formes de baies simples ou à meneaux (regroupées par 3 sur l'oriel) plus hautes que larges, aux proportions équilibrées : rectangulaire et chantournée (arc composé de courbes et de contre-courbes), en ellipse (oculus)…
- Richesse des décors en pierre : imposante corniche avec corbelets sculptés (petit support en S), bandeau, console sous balcon de forme géométrisée, encadrement de baie, frise avec des motifs géométriques floraux en mosaïque bleue, jaune et noire, frise en brique…
- Ferronneries d'inspiration Art déco aux motifs de volutes et de vasques ;
- Menuiserie bois (à certains niveaux) épousant la forme des baies associées à des persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée (sous porche) largement vitrée avec des ferronneries aux lignes recherchées, située dans l'axe de symétrie de la façade (comme l'oculus).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique, ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4+2C

Matériaux de façade :
Pierre de taille et brique, mosaïque

29-35, cours Jean-Baptiste Langlet

Centre-ville

Références Cadastrales : IL 264

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923, 1931
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Max SAINSAULIEU, Léon MARGOTIN, Louis ROUBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport dû successivement à Max Sainsaulieu (P.C. en 1923) puis à Margotin et Roubert (P.C. en 1931), Edifice marquant par sa position en angle et son imposante coupole :

- Composition monumentale basée sur un soubassement de pierre et des façades en brique, avec un rez-de-chaussée, 3 étages et 1 étage de combles ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pente très inclinée visible) et en zinc sur le terrasson, ponctuée régulièrement de lucarnes pendantes en pierre, puis de lucarnes en bois avec une coupole d'angle ;
- Composition rythmée par deux oriels en pierre dominant 3 étages, marquant les travées d'entrée et coiffés par un fronton (avec un bas-relief orné des lettres des architectes M et G) ;
- Régularité des formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions agréables : rectangulaire et en anse de panier (baie d'entrée)…
- Diversité des décors en pierre et céramique : frise, corniche, bandeau, console, cul-de-lampe (sous oriel), encadrement de baie, fronton, bas-relief de motif floral avec cartouche, allège (sous baie), clé, dé de garde-corps (balcon), colonne de marbre, sol en mosaïque…
- Devantures bois d'origine décorées en applique ;
- Ferronneries aux lignes simples ou recherchées (porte) ;
- Menuiserie bois associées à de persiennes métalliques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre, brique, céramique, bois (devanture)

41, cours Jean-Baptiste Langlet

Centre-ville

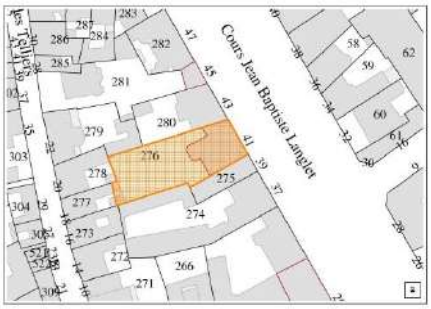

Références Cadastrales : IL 276

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Constant OUVIERE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'hôtel particulier du Docteur Fontaine est un édifice marquant, d'une approche assez massive, qui se situe cours Langlet, une des artères créées pour la promenade au centre de Reims, dans l'axe de la tour Nord de la Cathédrale :

- Composition asymétrique à 4 travées en pierre de taille, basée sur un rez-de-chaussée, un étage et un étage de combles ;
- Toiture en ardoise à pans brisés avec une légère avancée (sur 3 travées), ornée de lucarnes en pierre et d'oculus en forme d'ellipse verticale ;
- Composition avec des formes massives (balcon et console), hiérarchisée par la travée majeure, coiffée avec une très large lucarne en pierre en plein cintre, décorée par un petit balcon à pans coupés et ornée d'une importante corniche recherchée ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, en anse de panier et avec des coussinets (angles renforcés)…
- Grande richesse des décors : console (support en S sous saillie), corniche, encadrement de baie, clé de voûte, bas-relief et décor aux motifs floraux, de feuillage et de cordage, cul-de-lampe (sous petit balcon), balustre avec dés de garde-corps, volute, cannelure…
- Ferronneries aux motifs stylisés d'inspiration Art Déco des baies d'entrée et des garde-corps ;
- Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

45, cours Jean-Baptiste Langlet

Centre-ville

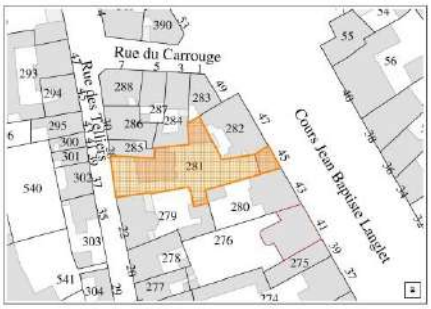

Références Cadastrales : IL 281

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1926
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Marcel Rousseau (1892-1992)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Cette très originale maison-pergola (arrêté de permis de construire de 1926) est composée en fait d'un seul passage-garage vers l'hôtel particulier, dont l'accès se situe rue des Telliers (parcelle traversante):

- Composition symétrique en pierre de taille à 3 travées, basée sur un rez-de-chaussée en bosselage (pierre bouchardée aspect martelée) et un étage, coiffée par un attique caractérisé par une colonnade ;
- Toiture terrasse accessible recevant 4 rangées de colonnes avec des chapiteaux corinthiens sculptés, qui reprennent le rythme des travées en façade ;
- Axe de symétrie marqué par la travée majeure composée d'une large porte en plein cintre ponctuée par un balcon cintré en encorbellement (cul-de-lampe) ;
- Harmonie des formes de baies simples aux proportions équilibrées, plus hautes que larges : en plein cintre et circulaire (oculus) ;
- Grande richesse et finesse des décors revêtant un caractère éclectique : corniche, balustrade, colonne, chapiteau, cul-de-lampe, console, clé de voûte, encadrement de baie, corbelet (support en S sous corniche), bas-relief aux motifs de houblon et de feuille d'acanthe, chute (bouquet pendant)…
- Ferronneries de grande qualité aux lignes recherchées aux motifs de vasque et de fleur ;
- Plaque de la Reconstruction.

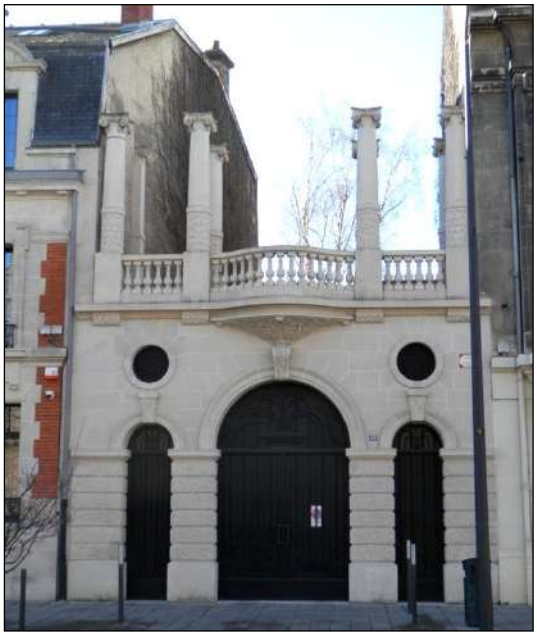

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre

48-50, cours Jean-Baptiste Langlet

Centre-ville

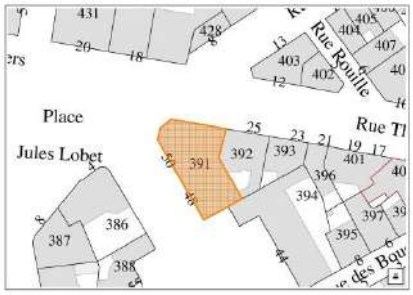

Références Cadastrales : IL 391

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Georges BISSON

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Entièrement en béton armé et couronné d'un étonnant clocheton, cet immeuble de rapport referme pour partie le cours Langlet à son extrémité sur la rue Thiers :

- Immeuble de rapport en angle de rue composé par un rez-de-chaussée recevant des boutiques aux grandes baies rectangulaires (devanture en feuillure) avec 2 étages et un étage de combles ;
- Toiture à pans brisés très inclinés en ardoise avec des lucarnes en béton et ponctuée par un élégant dôme d'angle élancé avec un débord de toit ;
- Angle de forme galbée valorisé par 3 travées soulignées par un balcon continu avec balustrade ;
- Composition marquée par 3 oriels à pans coupés coiffés par un petit belvédère et son dôme en béton armé ;
- Des formes de baies simples et tripartites (regroupées par 3 sur oriel) plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire, à pans coupés, en plein cintre (sous oriel et travées d'angles), en ellipse…
- Décors recherchés d'inspiration Art Déco aux motifs géométrisés et soulignés parfois de couleur orange : corniche, bandeau, console (sous oriel), cul-de-lampe cintré (sous petit balcon), encadrement de baie, tympan en plein cintre (lucarne), balustrade, bas-relief de fleurs stylisées, cannelure, colonne, médaillon avec octogone intégré, corbelet (petit support cintré sous saillie)…
- Simplicité des ferronneries à l'exception des portes d'entrée largement vitrées aux dessins très travaillés.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction - Historicisme
- ☐ Reconstruction - Haussmannisme
- ☐ Reconstruction - Régionalisme
- ☐ Reconstruction - Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction - Art Déco
- ☐ Reconstruction - Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 - Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction - Art Déco</u>

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Béton armé

9, avenue de Laon

Laon Zola

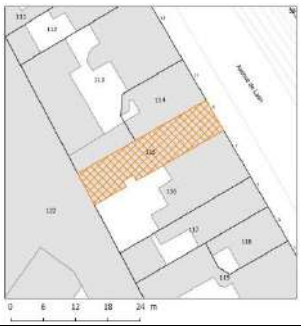

Références Cadastrales : AT 115

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Constant OUVIERE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble d'habitation et de commerce à l'ossature en béton armé, réalisé par l'architecte propriétaire C. Ouvrière, avec le café « A la divine liqueur » en rez-de-chaussée et une salle de billard à l'étage :

- Composition symétrique à 1 seule large travée, établie sur un plan régulier (grand espace), avec un rez-de-chaussée aménagé en commerce (1 large baie rectangulaire), un étage (appui de baie en pierre de Savonnières), couronné par un élégant bas-relief (coloré aujourd'hui) de toute largeur ;
- Toit terrasse en béton et étanchéité (recouvert aujourd'hui par un second toit non d'origine), avec un acrotère en pierre de Méry formant un débord épais à strie verticale ;
- Régularité des formes de baie rectangulaire de la largeur de la façade, avec 2 hauteurs différentes et aux proportions harmonieuses ;
- Richesse des décors en pierre en partie supérieure d'inspiration Art Déco : bas-relief aux motifs géométrisés et stylisés (corbeille tressée renversée, rose, feuillage, volute), console cannelée (support en S sous débord du toit), strie verticale sur débord, cannelure, encadrement de baie ;
- Finesse des menuiseries métal épousant la forme des baies ;
- Marquise, présente à l'origine, soulignant la longueur de la baie du rez-de-chaussée avec une fine structure en fer forgé aux consoles décorées reprenant les motifs du bas-relief ;

Remarques : Marquise et vitraux colorés Art Déco de la baie du rez-de-chaussée supprimés ; Mosaïques abstraites de couleur des poteaux latéraux modifiées.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :	**Matériaux de façade :**
R+1	Pierre de taille, béton, mosaïque (à l'origine)

10 avenue de Laon

Laon Zola

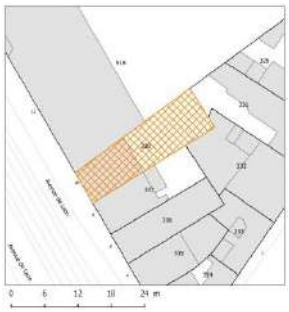

Références Cadastrales : AW 338

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ E . HERBE, M. DEFFAUX

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en pierre de taille avec des striures en taille droite simulant un relief comme un léger bossage, et posée en opus romain (dallage d'éléments rectangulaires et carrés) :

- Composition asymétrique à 2 travées distinctes, l'une majeure sous pignon, et une travée mineure d'entrée, établie sur un rez-de-chaussée aménagé en boutique (vitrine en feuillure et enseigne épousant le cintrage de la baie), un étage et un étage de combles à surcroît avec une lucarne pignon en pierre ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies de la travée majeure), plus hautes que larges ou allongées, aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire aux étages (jeu de hauteur sur la baie du pignon), en arc surbaissé en rez-de-chaussée, meurtrière à la pointe du pignon (menuiserie bois d'origine) ;
- Forme élancée du pignon (pointe tronquée), soulignée par de larges baies à meneaux de hauteur irrégulière, contrebalancée par les étroites baies de la travée mineure (cage d'escalier) ornée d'un balcon cintré ; Ensemble créant un jeu de symétrie et de dissymétrie ;
- Sobriété des décors en pierre : encadrement de baie délardé (profil biais), à crossette et linteau cintré, corniche, console (support en S sous saillie), clé de voûte, chaine d'angle en harpage (alternance de taille de pierre), encadrement en cavet (profil concave en ¼ de cercle, baie d'entrée), dès de balcon ;
- Elégance des motifs géométriques et à volute des ferronneries d'écriture Art Déco (grille, porte) ;
- Porte d'entrée en fer forgé et verre épousant le cintrage de la baie.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit : R+1+C

Matériaux de façade : Pierre de taille

24-30, avenue de Laon 2-6, rue Léon Hourlier

Laon Zola

Références Cadastrales : AW 342

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1925 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Pierre BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport haussmannien en pierre de taille (frise sous corniche haute, toit mansardé avec large lucarne,) avec des formes caractéristiques de l'Art Déco se référant aux rythmes ternaires, à la simplicité formelle et géométrique d'angle et de courbe (balcon, oriel) :

- Composition d'angle à 8 travées, assise sur un soubassement percé de soupiraux rectangulaires (grille métal), avec un rez-de-chaussée en pierre à joints creux horizontaux (aménagé en boutique), 3 étages et un étage de combles à lucarnes au fronton cintré en pierre ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise disposée en pointe sur le brisis, et en zinc sur le terrasson (pan peu incliné) avec une verrière centrale ; Petite lucarne Œil-de-bœuf aux décors en zinc coiffant la travée mineure latérale ;
- Angle bâti valorisé par un léger encorbellement cintré ;
- Mise en valeur des 2 travées centrales majeures (dominant 3 étages aux baies à meneaux) par un oriel cintré (côté avenue) et un oriel de plan rectangulaire (côté rue), surmontés par un balcon et une lucarne imposante ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies) aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en anse de panier (½ ellipse) ;
- Richesse des décors : corniche avec denticule, architrave, fronton, encorbellement (sous balcon), guirlande, clé, frise, chute, bas-relief (motifs de fleur, feuillage, vasque), dès de balcon, bandeau, chaine de travée, encadrement de baie à linteau délardé (en biais) ou en cavet (concave), console…
- Richesse des motifs complexes de ferronneries ; Grattoir ;
- Porte d'entrée décorée en verre et fer forgé à imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ■ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille

29-33, avenue de Laon- 2-6 rue Roosevelt

Laon Zola

Références Cadastrales : AT 105

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1880

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble d'angle ordonnancé aux masques sculptés, situé sur le pont de Laon en entrée de quartier :

- Composition à 13 travées, assise sur soubassement avec un rez-de-chaussée à boutique (remanié aux devantures hétérogènes) et 1 étage en pierre à joints creux, 2 étages, 1 étage en attique traités en enduit et un étage de combles à lucarnes en pierre (non d'origine) ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson (pan peu pentu) ;
- Travée d'angle magnifiée par un pan cintré orné de riches décors en pierre distinct à chaque niveau (dont une tête de femme sculptée, ponctuant la seule baie en plein cintre au 1er étage) ; Ensemble coiffé par un fronton portant la lettre P sur le cartouche :
- Régularité des travées avec des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre et en arc surbaissé sur la travée d'angle ;
- Richesse des décors sculptés en pierre : tête de femme, bas-relief (motifs de fleur, feuillage, raisin), cartouche, cuir découpé fronton à volute en angle, table de trumeau décorée en angle (écaille, fleur, palmette, motif géométrique), chaine de travée et d'angle, corniche, bandeau, clé, corbeau (support en S sous saillie), date et décor gravés (sur l'angle), encadrement de baie varié suivant les niveaux, guirlande, décor gravé…
- Rationalité des motifs géométriques de ferronneries ;
- Portes d'entrée bois à imposte vitrée en arc surbaissé ;

Remarques : Menuiseries et occultations des baies modifiées.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4+C

Matériaux de façade :
Pierre, enduit

40, avenue de Laon

Faubourg Laon-Zola

Références Cadastrales : AW 529

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Pierre BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble cossu de faubourg, formant un ensemble avec l'immeuble attenant à droite dont il reprend notamment le type de balcon haut et la disposition générale du toit et des lucarnes. Composition symétrique ordonnancée à trois travées en pierre de taille, d'esprit haussmannien avec des balcons soulignés en parties hautes (Selon Inventaire général du patrimoine culturel de Reims Métropole) :

- Composition assise sur un rez-de-chaussée en bossage aménagé en boutique, avec deux étages et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique ;
- Composition structurée par deux oriels latéraux légèrement galbés, dominant deux étages, coiffés par un balcon aux mains courantes ondulées et une large lucarne en plein cintre à fronton circulaire ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, anse de panier, (grande baie centrale de l'oriel, flanquée de deux fentes)…
- Finesse des décors géométriques : bas-relief aux motifs floraux, console, cannelure, dès de balcon, corniche, bandeau, glyphe, clé de voûte, encorbellement, encadrement de baie varié (en cavet : profil concave)…
- Délicatesse des ferronneries aux motifs géométrisés caractéristiques de l'Art déco (spirale…) ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction - Historicisme
- ■ Reconstruction - Haussmannisme
- ☐ Reconstruction - Régionalisme
- ☐ Reconstruction - Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction - Art Déco
- ☐ Reconstruction - Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 - Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction - Haussmannisme</u>

L'haussmannisme à Reims s'inspire de l'architecture parisienne, mise en œuvre par des règles d'architecture strictes de Haussmann lors de la requalification urbanistique et moderne de la capitale au XIXème siècle. La forme urbaine se déploie sur une trame homogène : les bâtiments doivent s'insérer dans les rues, afin de valoriser les perspectives, les liaisons entre les monuments et les angles de rue. Conçu en pierre de taille avec des ornements éclectiques sobres, l'immeuble bourgeois rémois s'élève sur 3 ou 5 niveaux. Il présente un rez-de-chaussée et un entresol, traités en soubassement par des refends. Les étages courants, percés de hautes fenêtres sur plusieurs travées, sont soulignés par des balcons filants, finement décorés en fer forgé, sur toute la longueur de l'étage noble du deuxième. L'immeuble est coiffé d'une toiture à la mansarde, percée très régulièrement de lucarnes sculptées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre

46-48, avenue de Laon

Faubourg Laon-Zola

Références Cadastrales : AW 358

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Pierre BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble cossu de faubourg, formant un ensemble avec l'immeuble attenant à gauche, dont il reprend notamment le type de balcon haut. Composition symétrique ordonnancée à 3 travées en pierre de taille, d'esprit haussmannien avec des balcons distincts, très prononcés en partie haute (Selon Inventaire général du patrimoine culturel de Reims Métropole) :

- Composition assise sur un rez-de-chaussée aménagé en boutique de part et d'autre de la porte cochère centrale, avec 3 étages et 2 étages de combles ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise (sur le brisis, pan très incliné) et en tuile mécanique, caractérisée par trois grandes lucarnes en pierre à fronton circulaire, et surmontées de 2 petites lucarnes rampantes en bois ;
- Composition rationnelle définie par deux oriels latéraux avec un équilibre des proportions des baies (simples et à meneaux) de formes et de dimensions variées : rectangulaire, en plein-cintre, en anse de panier ;
- Diversité des décors en pierre : trophée, guirlande, chute, médaillon, motifs variés (fleurs, palmes et feuille), grande cannelure verticale des deux côtés de la travée centrale, balustre et dès de balcon, clé, corniche, bandeau, encadrement de baie, console et corbeau (support en S sous saillie), pilastre de travée…
- Finesse des ferronneries, parfois associées à un cadre sobre, plus massif en pierre ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée rectangulaire, encadrée de 2 chasse-roues sur les côtés.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ■ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Haussmannisme

L'haussmannisme à Reims s'inspire de l'architecture parisienne, mise en œuvre par des règles d'architecture strictes de Haussmann lors de la requalification urbanistique et moderne de la capitale au XIX^{ème} siècle. La forme urbaine se déploie sur une trame homogène : les bâtiments doivent s'insérer dans les rues, afin de valoriser les perspectives, les liaisons entre les monuments et les angles de rue. Conçu en pierre de taille avec des ornements éclectiques sobres, l'immeuble bourgeois rémois s'élève sur 3 ou 5 niveaux. Il présente un rez-de-chaussée et un entresol, traités en soubassement par des refends. Les étages courants, percés de hautes fenêtres sur de plusieurs travées, sont soulignés par des balcons filants, finement décorés en fer forgé, sur toute la longueur de l'étage noble du deuxième. L'immeuble est coiffé d'une toiture à la mansarde, percée très régulièrement de lucarnes sculptées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+2C

Matériaux de façade :
Pierre

55, avenue de Laon

Laon Zola

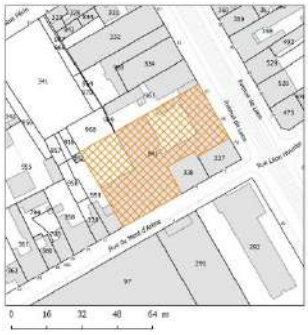

Références Cadastrales : AV 841

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Constant OUVRIERE

Entrepreneur : GILLET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ensemble d'industrie agro-alimentaire de la biscuiterie REM d'inspiration Art Déco avec un porche d'entrée central, aménagé aujourd'hui en résidence universitaire Georges Charbonneaux :

- Composition symétrique ordonnancée à 8 travées, assise sur un petit soubassement avec un rez-de-chaussée (baies de boutiques modifiées), 2 étages en pierre de taille, le 3ème étage en brique avec une partie haute en ciment armé et un étage de combles à lucarnes en ciment armé et pierre ;
- Toiture à pans brisés avec un débord en ciment armé aux angles arrondis ;
- Finesse du balcon filant au 4ème étage, reliant les 2 oriels latéraux cintrés avec un fronton, aux 2 travées majeures centrales réunies sous le grand fronton chantourné ;
- Porche coiffé par un élégant dispositif à 2 balcons décorés, le supérieur reposant sur une voûte à caissons en anse-de-panier, formant l'encorbellement ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) plus hautes que larges ou allongées (lucarne), aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : en arc surbaissé, rectangulaire, en plein cintre, aux angles arrondis, complexe (forme inclinée) ;
- Richesse des décors en pierre, stuc ou en ciment armé : fronton complexe, console (support en S sous saillie) et dès de balcon cannelés, encorbellement, volute, bas-relief aux motifs de rose ou géométrique (quadrillage et grecques), de feuillage, cordage, bandeau, draperie cannelée, guirlande et chute de fleurs, caisson, clé, colonnette, quadrillage (…) ;
- Richesse des motifs végétaux (panier de fleurs) ou géométriques de ferronneries selon les niveaux.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit : R+3+C

Matériaux de façade : Pierre de taille, brique, stuc, ciment armé

254, avenue de Laon

Laon Zola

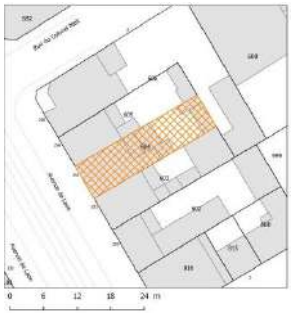

Références Cadastrales : AX 604

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1895
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Etroite maison de ville à 2 travées ordonnancées légèrement asymétriques avec un décor très original en brique émaillée et carreaux de céramique vernissée, aux motifs végétaux d'inspiration Art Nouveau :

- Composition assise sur un soubassement en pierre meulière, percé par un soupirail en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage en brique, et un étage de combles caractérisé par une seule lucarne en pierre, située dans l'axe de la façade ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique avec une lucarne en pierre à fronton triangulaire ;
- Régularité des travées aux formes de baie en anse de panier (arc en ½ ellipse), plus hautes que larges et aux proportions harmonieuses ;
- Singularité du décor de céramique à fleurs jaunes sur fond blanc avec de grandes feuilles vertes sur un cartouche ocre et bleu ;
- Diversité des décors en pierre, en brique, en brique émaillée et en carreaux de céramique : frise, encadrement de baie, corniche, bandeau, corbeau (support en S sous saillie) à 2 glyphes (moulure creuse), goutte (élément tronconique pendant), archivolte (arc), chaine d'angle, fronton triangulaire, piédroit évasé de la lucarne ;
- Richesse des motifs de ferronneries (fleur, volute…) ;
- Menuiseries bois épousant la forme cintrée des baies, avec des persiennes métalliques et grilles d'imposte décorées ;
- Lambrequin métallique (lucarne) et grattoir en fonte décorés ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec 2 parties hautes vitrées cintrées et une imposte vitrée en anse de panier décorée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, meulière, céramique, brique émaillée, pierre

258, avenue de Laon

Faubourg Laon-Zola

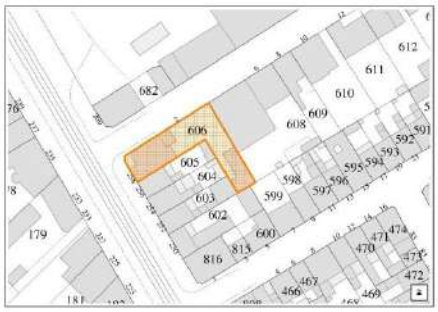

Références Cadastrales : AX 606

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1900
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier aux formes complexes très décorées de style haussmannien, doté d'un dôme d'angle (Selon Inventaire général du patrimoine culturel de Reims Métropole) :

- Maison assise sur un soubassement en meulière percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée, un étage en brique et pierre et un étage de combles à lucarnes ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc, caractérisée par un dôme polygonal ponctué par une vasque, avec des lucarnes en pierre et des œils-de-bœuf ;
- Pavillon d'angle, en partie circulaire, coiffé d'un dôme polygonal nervuré qui est associé à l'entrée couverte en avancée par un balcon commun ;
- Equilibre des proportions des baies et diversité de leurs formes et de leurs dimensions avec la présence de vitraux : oculus, ellipse verticale, en anse de panier (arc surbaissé), en plein cintre et rectangulaire…
- Grande richesse des décors en pierre soulignant l'angle bâti : console et corbeau (supports en S sous saillie), clé de voûte, encadrement de baie, guirlande au motif végétal, corniche, frise, entablement souligné, bandeau, cartouche, linteau (au-dessus des baies), glyphe (moulure verticale), table avec goutte pendante, pilastre, chapiteau, chaine d'angle, décor de toit (zinc)…
- Complexité et abondance des motifs de ferronnerie : balcon, porte, grille protégeant une courette ménagée devant l'angle circulaire, en retrait de la rue ;

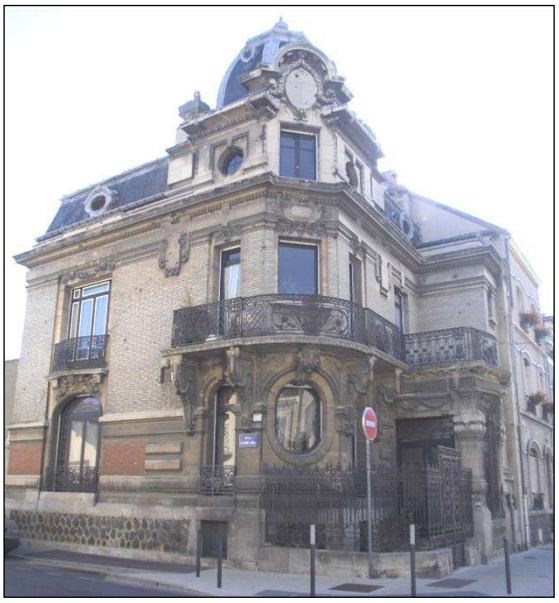

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre, brique, meulière

260, avenue de Laon

Faubourg Laon-Zola

Références Cadastrales : AX 682

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1913
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Auguste CHRIST

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise en béton enduit située en angle de rue ;

- Façades assises sur un soubassement (en pierre rugueuse à l'origine), un rez-de-chaussée aménagé en commerce, deux étages et un étage de combles à lucarne capucine à baies jumelées (2 baies identiques) ;
- Toiture en pavillon en ardoise très pentue à débord ;
- Composition des façades rationnelles mais différentes, et structurée par un léger oriel à 2 travées sur 2 étages ;
- Mise en valeur des deux angles du bâti, aux traitements architecturaux distincts, par deux auvents en ardoise (l'un de forme courbe), avec une baie en pan coupé et un balcon circulaire, celui rue du Colonel Moll étant renforcé par un poteau détaché ;
- Régularité des formes de baies simples rectangulaires (en plein cintre pour une baie d'entrée en angle), plus hautes que larges, avec des proportions équilibrées ;
- Pureté des décors : petit auvent plat béton, bandeau en brique, allège en brique (sous baie), console à large rainure horizontale, corbeau (support en S sous saillie)…
- Légèreté des ferronneries aux motifs rationnels ;
- Porte charretière en bois en plein cintre insérée dans un portique en forme de pignon avec un chaperon de tuile ;
- Portes d'entrée en bois moulurées à imposte rectangulaire ;
- Clôture béton enduit couverte par un chaperon de tuile.

Remarque : Une restauration intempestive récente a supprimé les cabochons de céramique et la frise en carreaux de céramique.

Photo état d'origine (avant restauration intempestive)

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Béton enduit

283, avenue de Laon

Laon Zola

Références Cadastrales : AN 135

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1895
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison d'enfance du célèbre écrivain Vaillant Roger, qui a été avec les « Sphères Simplistes » un des acteurs du « Grand Jeu », mouvement surréaliste fondé en 1924 :

- Composition assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage en brique et un étage de combles avec une seule lucarne ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique à débord (chevrons de bois apparents), caractérisée par une lucarne au toit en pavillon à faible pente en tuile mécanique (une partie en zinc en prolongement), avec un débord aux chevrons de bois apparents, soutenu par des aisseliers ;
- Composition à 2 travées distinctes, une travée majeure aux plus larges baies donnant sur 2 loggias de plan triangulaire (façade biaise en retrait) et une travée d'entrée surmontée par la lucarne singulière de baie rectangulaire ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : en plein cintre, rectangulaire et en arc surbaissé ;
- Equilibre des décors en pierre, brique rouge et bois : frise (à redents…), corniche, encadrement de baie, clé de voûte étirée, bandeau, aisselier bois, console en bois (loggia : support en S), colonne avec chapiteau et socle sculptés ;
- Garde-corps en bois des balcons loggias avec petits piliers bois ; Persiennes métalliques en rez-de-chaussée ;
- Baie d'entrée avec un montant horizontal en pierre créant une imposte en plein cintre vitrée ; Porte d'entrée bois (non d'origine) avec une imposte rectangulaire ;

Remarque: Ravalement récent avec des teintes d'origine modifiées (briques peintes…).

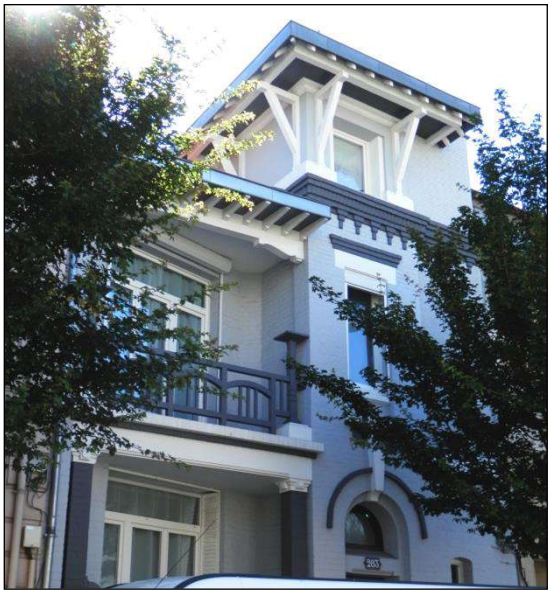

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre

442, avenue de Laon

Laon Zola

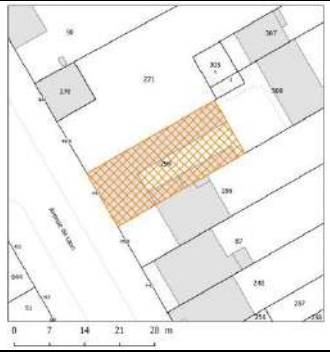

Références Cadastrales : AE 294

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Entre 1920 et 1928
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pavillon très qualitatif à l'architecture néo-classique harmonieuse, soulignée par une grande richesse de décors :

- Composition ordonnancée à 4 travées en pierre de taille (dont 3 identiques), assise sur un soubassement, avec un rez-de-chaussée en pierre à joints creux horizontaux, un étage carré couronné par une balustrade en attique ;
- Toiture terrasse (accessible depuis une extension sur cour) ;
- Rez-de-chaussée aménagé en boutique avec 3 grandes baies de toute hauteur, divisées par 2 élégantes colonnes ; Vitrine avec menuiseries métalliques posée en feuillure ;
- Travée majeure latérale avec porche d'entrée, soulignée par un balcon léger aux consoles décorées, et valorisée par la seule baie en plein cintre encadrée de pilastres ;
- Equilibre des travées avec des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions différentes suivant les niveaux et aux proportions harmonieuses : rectangulaire et en plein cintre ;
- Grande finesse et richesse des décors : bas-relief et chute aux motifs variés de roses, de feuillage (…), frise de frettes (forme géométrique grecque), de postes (vague), console et corbeau (supports en S sous saillie), balustre, dès de balcon, fronton triangulaire, pilastre de travée, corniche avec denticule, architrave (moulure sous frise), guirlande, tympan, colonne, chapiteau, rosette, entablement…
- Légèreté des motifs de ferronnerie (postes…) ;
- Porte du porche en métal (non d'origine) avec une imposte rectangulaire vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XVème siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1

Matériaux de façade :

Pierre de taille

Transformateur Demay : boulevard du Général Leclerc

Centre-ville

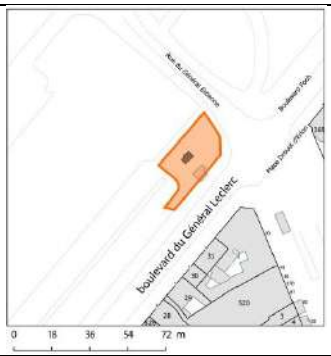

Références Cadastrales :

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐ Entrepreneur : DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères », (fondée en 1900 par René Demay), qui participe à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Situé dans le prolongement de la place d'Erlon, ce transformateur marque l'entrée des Basses-promenades plantées de nombreux alignements d'arbres :

- Edicule en béton armé à 2 travées à l'écriture architecturale classique, de plan rectangulaire avec une partie en léger retrait, côté allée centrale ;
- Composition aux 4 façades traitées, assise sur un soubassement marqué légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un attique ;
- Toit terrasse en béton ponctué par une excroissance cubique, et ceinturé par une balustrade et un débord de toit plat ;
- Régularité de la composition à 2 baies d'entrée de forme rectangulaire, plus haute que large, en façade principale côté place d'Erlon ; une est couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres sur les 4 façades traitées : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale, panneau aux angles concaves.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XVème siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

53-55, rue Lecointre

Faubourg Laon-Zola

Références Cadastrales : AV 927

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1913

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ STIEMON

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à 3 travées sur rue et petit dôme central :

- Edifice légèrement asymétrique élevé à partir d'un soubassement en pierre meulière, avec un rez-de-chaussée alternant de fines lignes de brique rouge et des pierres de taille, un étage en meulière de teinte claire et un étage de combles ;
- Elégante toiture à plusieurs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné et visible) et en zinc avec 2 débords, ponctuée de 2 lucarnes rampantes côté rue ;
- Dôme en ardoise orné par un œil-de-bœuf, coiffant l'oriel de la travée centrale en pierre de taille ;
- Composition ordonnancée avec 1 travée majeure de baies géminées (par 2), la travée centrale avec la baie d'entrée marquée par l'oriel, et une travée simple ;
- Régularité des formes de baies simples, géminées ou tripartites (par 3) avec 1 ou 2 meneaux, aux proportions équilibrées plus hautes que larges : rectangulaire et légèrement cintrée (baie de l'oriel) ;
- Décors en pierre plus riches marquant l'oriel : corniche, pilastre, console singulière, encorbellement cintré, clé, et épi de toit (en zinc, dôme)…
- Simplicité des décors jouant sur la variété des matériaux : corniche et entablement (enduit de teinte rouge), encadrement de baie, linteau de forme triangulaire (au-dessus des baies), bandeau…
- Simplicité ou motifs plus recherchés des ferronneries ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique, enduit (entablement)

103 et 105, rue Lecointre

Faubourg Laon-Zola

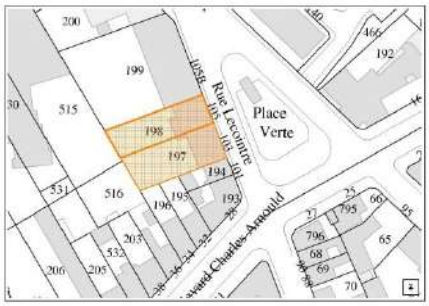

Références Cadastrales : AN 197 et 198

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1930
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville de vocabulaire Art Déco (n°103) :

- Composition dissymétrique en pierre et en enduit à 4 travées à partir d'un soubassement en pierre agencée ;
- Toit en tuile mécanique rouge à 2 pentes très inclinées ;
- Composition singulière avec un oriel à pans coupés régnant sur 2 étages souligné par un pignon, et un balcon original en pierre marquant l'autre travée latérale ;
- Complexité des formes de baies simples ou triparties (par 3) aux proportions équilibrées, plus hautes que larges de dimensions variables : serlienne (baie arquée divisée en 3), rectangulaire, plein cintre…
- Décors recherchés en pierre : console (sous balcon, oriel), encadrement de baie, fronton du pignon, balustrade…
- Porte d'entrée bois avec 3 parties vitrées, ornées d'une grille caractéristique et grattoir.

Maison de ville de vocabulaire Art Déco (n°105) :

- Composition asymétrique à 3 travées basée sur un soubassement de pierre avec une façade en brique ;
- Toit en tuile mécanique rouge à 2 pentes inclinées ;
- Composition hiérarchisée par un pignon latéral (décor en gradin) avec une travée d'entrée mineure et une travée latérale couronnée par une lucarne rampante en toiture ;
- Régularité des formes de baies rectangulaires avec des pans coupés (ou non) aux proportions équilibrées plus hautes que larges avec des largeurs différentes ;
- Simplicité des décors en pierre : encadrement de baie, décor en escalier (pignon…), corniche, linteau, meneau horizontal…
- Porte d'entrée (imposte vitrée) et de garage bois, et grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C (n°103)-R+1+C (n°105)

Matériaux de façade :
Pierre, enduit (n°103) – Pierre, brique (n°105)

110, rue Ledru Rollin

Sainte-Anne

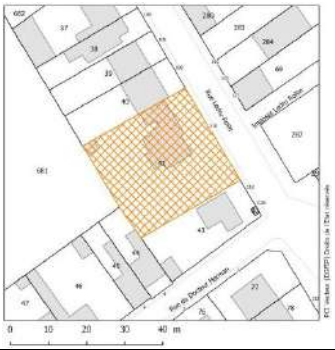

Références Cadastrales : DV 41

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ CHARLOUTY et HANAIRE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise avec une diversité de matériaux, ornée de 2 médaillons métalliques sculptés (dont 1 disparu) :

- Pavillon avec un avant-corps coiffé par un pignon au toit à demi-croupe, situé au cœur d'un grand jardin clôturé ;
- Composition à 3 travées distinctes, assise sur un soubassement, un rez-de-chaussée, un étage en meulière avec un entablement enduit et un étage de combles ;
- Toiture soignée en ardoise à longs pans, à croupe et demi-croupe, avec un léger débord rythmé par les chevrons bois sculptés, et ponctuée de petits outeaux triangulaires (ventilation), d'une lucarne en œil-de-bœuf en zinc et de 2 épis de toit élancés en zinc ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions agréables : en anse de panier (arc en ½ ellipse) et en plein cintre ;
- Equilibre des décors en pierre et brique, se prolongeant sur la façade latérale sur jardin (protégée aussi) : bandeau, corniche, clé de voûte, encadrement de baie, médaillon sculpté (métal), chaine d'angle en harpage, corbeau et console (supports en S sous saillie), triglyphe (3 canaux creusés), table d'allège (sous baie)…
- Finesse des menuiseries bois épousant la forme cintrée des baies, associées à des persiennes métalliques et à de légères grilles d'imposte décorées ;
- Légèreté des motifs à volutes de ferronneries ; Clôture avec portail et grille métalliques encadrées de piliers enduits ;
- Porte d'entrée bois à imposte vitrée en plein cintre et ornée d'une grille très décorée (grande partie vitrée), donnant sur un petit perron, protégé par une légère marquise.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Meulière, brique, enduit et pierre

Transformateur Demay : 20, rue du Docteur Lemoine

Cérès Cernay Jaurès

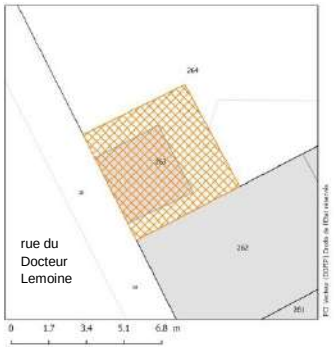

Références Cadastrales : BC 263

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1931
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Atelier L. DEMANGE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900 par René Demay), qui a participé à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville. 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur accolé à une maison de ville laissant un espace de transition, est encerclé par un jardin au muret de clôture en maçonnerie sur rue :

- Edicule symétrique à 1 seule travée de plan rectangulaire avec une écriture architecturale classique sur les 4 façades ;
- Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué par une petite excroissance cubique de plan rectangulaire, et ceinturé par une balustrade avec un débord de toit plat (corniche saillante) ;
- Régularité de la composition à une seule baie d'entrée de forme rectangulaire plus haute que large, couronnée par le blason de la ville (disparition du petit auvent de la baie) ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres sur les 4 façades décorées : pilastre et chaine d'angle ornés parfois de 3 moulures creuses horizontales, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), balustre droite, bas-relief du blason de la ville encadré de 2 panneaux moulurés formant une fente verticale, panneau aux angles concaves.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Historicisme</u>

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

2, rue Camille Lenoir

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : BH 290

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1910
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edifié pour un des propriétaires des anciennes « Galeries Rémoises ». Composition classique en angle de rue :

- Hôtel particulier en pierre de taille à 5 travées sur un soubassement avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise et en zinc ;
- Traitement en courbe de l'angle de rue avec une travée ;
- Présence très marquée du soubassement en pierre à joints creux horizontaux (percé de soupiraux cintrés), des bandeaux saillants et de la corniche, qui soulignent le volume de manière horizontale ;
- Harmonie des proportions et diversité des formes de baies en fonction des niveaux : rectangulaire, légèrement cintrée, en plein cintre, en anse de panier…
- Richesse des éléments de décors finement sculptés : cartouche, corniche avec modillon, bandeau, guirlande, clé de voûte, encadrement de baie, fronton cintré brisé, console (sous balcon), chaine d'angle, balustre, aileron…
- Finesse des ferronneries aux motifs stylisés ;
- Menuiseries bois à traverse avec des persiennes métalliques ;
- Travée d'entrée valorisée par 2 cartouches et une haute baie d'entrée à meneaux (3 baies regroupées) en plein cintre, présentant une porte d'entrée bois très moulurée avec une imposte en plein cintre vitrée et un grattoir ;
- Clôture en pierre prolongeant le traitement du soubassement et surélevée par une grille travaillée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

Champagne Lanson : 7, rue Camille Lenoir

Cérès-Cernay-Jaurès

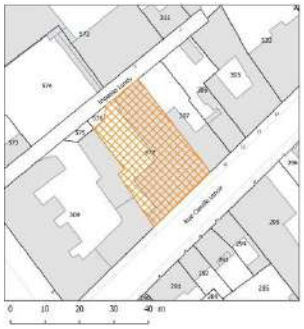

Références Cadastrales : BH 577

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1906
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1906

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Abel ROBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'**Etablissement de vin de champagne Lanson** installé bd Lundy sous le second Empire, s'étend en 1906 en créant un cellier rue Camille Lenoir, aménagés actuellement en logements. La façade latérale côté porche est également repérée :

- Composition assise sur un étage de soubassement en pierre et en enduit percé de petits soupiraux rectangulaires (grille métal), puis 2 étages, couronnés par un étage en attique (de petite hauteur) en pierre de taille ;
- Composition à 6 travées symétriques, accolée à un porche d'entrée latéral en brique, au toit en zinc avec un soubassement en pierre ;
- Toit terrasse en béton (nouvelle extension en retrait) ;
- Composition principale structurée par 2 larges chaines d'angle formant un bossage, surmontées par 2 médaillons ornés de grappes de raisin, dont l'un de forme ovale verticale est coiffé par une corniche cintrée sur l'attique ;
- Grande régularité des travées aux formes de baie, plus hautes que larges, de hauteurs différentes avec des proportions harmonieuses : en arc surbaissé au 1er étage puis rectangulaire ;
- Equilibre des décors en pierre de grande finesse : encadrement de baie, corniche imposante avec denticules, frise avec triglyphe (3 moulures verticales) et goutte (élément tronconique pendant), architrave, entablement, table, clé de voûte étirée, pilastre de travée, chaine d'angle, médaillon, bas-relief de grappe de raisin, bandeau…
- Sobriété des motifs de ferronneries ;
- Porte d'entrée en bois moulurée à imposte vitrée rectangulaire.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit, brique

8, rue Camille Lenoir

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

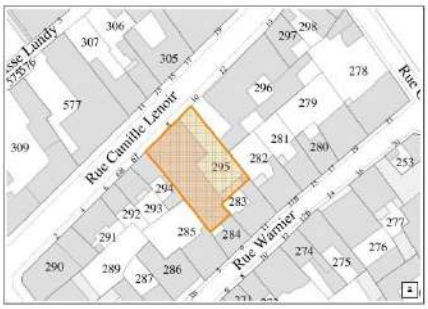

Références Cadastrales : BH 295

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition asymétrique sur rue à 3 travées, assez fermée au rez-de-chaussée et plus ouverte à l'étage :

- Hôtel particulier en pierre de taille élevé sur un soubassement très marqué par un bandeau épais convexe percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé traité par des joints creux horizontaux, 2 étages et un étage de combles à lucarnes ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson (pan peu pentu), ponctuée de trois massives lucarnes à fronton circulaire et de petits châssis, de souches de cheminée en brique ;
- Diversité des formes de baies simples ou à meneaux (3 baies regroupées) aux dimensions très variées avec des proportions équilibrées: rectangulaire, carrée…
- Délicatesse des ornements : encadrement de baie, corniche avec modillons et architrave, bandeau saillant (rectangulaire ou convexe), clé, cartouche, goutte (en suspension sous l'appui de fenêtre), chute, volute, fronton circulaire, motifs végétaux (palmette, feuille d'acanthe, cordage…)…
- Finesse du décor sculpté, valorisant une baie de petite dimension, équilibrant ainsi la composition ;

Remarques : des transformations récentes dans la forme des percements (entrée) et le remplacement des menuiseries bois par du PVC altèrent la qualité architecturale.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

19, rue Camille Lenoir

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

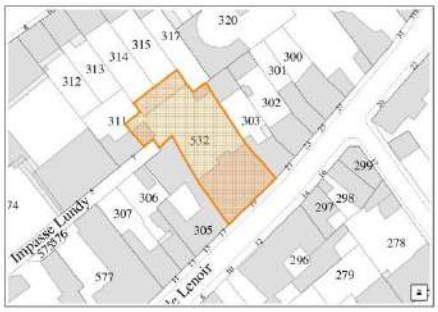

Références Cadastrales : BH 532

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition asymétrique à 5 travées, divisées par des pilastres, comportant chartil et fenêtre d'escalier :

- Hôtel particulier en pierre de taille à joints creux horizontaux, avec un soubassement percé de soupiraux et marqué par un épais bandeau, un rez-de-chaussée, un étage et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné), et en zinc (sur le terrasson), ponctuée de 5 lucarnes en arc surbaissé couronnant chaque travée ;
- Diversité des formes de baies simples ou à meneaux (2 baies regroupées) plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions équilibrées : en anse de panier, légèrement cintrée, rectangulaire…
- Grandeur de la baie d'escalier aux vitraux colorés en forme d'anse de panier, ponctuée par un décor ;
- Délicatesse des décors en pierre : frise composée de postes (vaguelette), clé de voûte, clé, corniche avec modillons et architrave, pilastre de travée, encadrement de baie (à crossette : en angle, en cavet : forme concave de la baie d'entrée…), guirlande, bandeau, corbeau (support en S sous saillie), petit médaillon avec une rosette, petite chute de fleurs …
- Menuiseries en bois à traverse (découpage petit bois travaillé) épousant la forme des baies ;
- Simplicité et pureté des ferronneries ;
- Grandeur de la porte chartil en bois moulurée avec une imposte vitrée en anse de panier, munie d'une grille.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

28, 30, rue Camille Lenoir

Cérès Cernay Jaurès

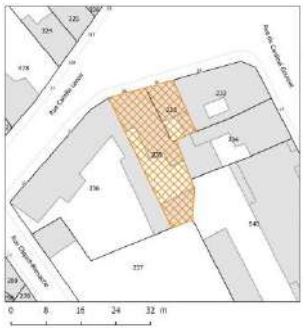

Références Cadastrales : BH 233, 235

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Maurice FOURNIER, CIZALETTI

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Deux maisons de ville accolées en pierre de taille de même écriture architecturale, l'une avec une porte d'entrée et l'autre avec un porche d'accès :

- Composition ordonnancée à 4 travées, dont les 2 centrales sont identiques, assise sur un soubassement traité par de larges pierres taillées, avec un rez-de-chaussée, un étage et un étage de combles à lucarnes bois ;
- Toiture à pans brisés en ardoise (petit terrasson en zinc) avec un brisis ponctué de 5 lucarnes ornées d'une corniche moulurée (une travée de façade à balcon à une baie coiffée par 2 lucarnes en toiture) ;
- Deux travées singularisées par un imposant et large balcon en pierre à balustrade, porté par 2 massives consoles (support en S sous saillie) à cannelure ;
- Régularité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : en anse de panier (demi-ellipse) au rez-de-chaussée et rectangulaire aux étages ;
- Richesse des décors équilibrés en pierre : corniche avec denticules, entablement marqué, encadrement de baie, clé, clé de voûte, balustre, console au motif de feuille d'acanthe pendante, cannelure, guirlande de nœuds et de fruits sculptés, corbeau (petit support carré), encadrement des baies d'entrée en cavet (profil en quart de cercle)…
- Fines menuiseries bois épousant la forme des baies avec des persiennes métalliques et une grille d'imposte ;
- Portes d'entrée et de porche aux boiseries moulurées avec une imposte vitrée cintrée ou rectangulaire.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille

31, rue Camille Lenoir

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

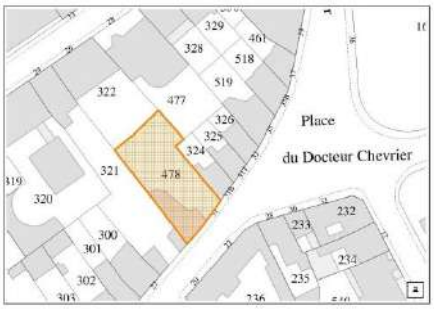

Références Cadastrales : BH 478

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

La préservation de cette architecture inclut la façade latérale sur cour qui présente un entrait retroussé et des serliennes (baie en plein cintre divisée en 3 parties par un montant) :

- Simplicité de la composition symétrique de la façade à 4 travées, assise sur un soubassement de pierre percé de soupiraux, un rez-de-chaussée surélevé et un étage traité avec une alternance de briques et de pierres et un étage de combles à lucarnes ;
- Elégance de la toiture complexe en ardoise et zinc ornée sur rue d'une lucarne centrale double et 2 petites lucarnes cintrées et de souche de cheminée en brique ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions variées en fonction des niveaux avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé, en plein cintre, (serlienne sur cour)…
- Simplicité des décors en pierre : volute, corniche avec modillons, linteau en brique, encadrement de baie, chaîne d'angle, médaillon en tête sculptée (sur l'axe de symétrie centrale de façade), couronnement de pilier…
- Ferronneries aux motifs raffinés de teinte noire avec des pointes de couleur bleue (grille de baie, portail…) ;
- Menuiseries en bois épousant la forme des baies associées à des persiennes bois ;
- Clôture composée par un mur en maçonnerie enduite, surélevé par une grille noire avec des éléments de décor peints en bleu, et cadrés par des piliers alternant des lignes de briques et de pierres.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre

1, rue Lesage – 2, avenue de Laon

Faubourg Laon-Zola

Références Cadastrales : AW 334

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1925
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Fernand MOINEAU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble d'angle remarquable dans l'esprit Art Déco avec une large utilisation de la brique et l'absence de décor sculpté (selon Fiche Mérimée) :

- Composition caractérisée par un oriel d'angle en pan coupé, régnant sur deux étages et couronné par un large balcon avec une baie à meneaux à pan coupé (3 parties) ;
- Oriel en pierre ponctué par toit très pentu (à coyau) avec une lucarne cintrée en bois, essentiellement décorative, qui permet à l'ensemble d'affirmer par une certaine monumentalité sa fonction de tête de pont et d'entrée du faubourg ;
- Toiture à longs pans brisés, singularisée par 4 hautes cheminées avec des lucarnes en bois ponctuant les travées régulières et la travée d'escalier ;
- Composition de 2 (côté av. de Laon) et 5 travées (rue Lesage), avec des baies rectangulaires en hauteur et une baie singulière d'escalier de toute hauteur ;
- Décor architectural de forme géométrisée soulignant les verticalités et les horizontalités: garde-corps du balcon en dés de pierre, corniche prononcée et entablement en pierre au profil courbé, encadrement de baie, clé de voûte, allège, frise avec un jeu de briques en creux (de forme carrée)…
- Ferronnerie des garde-corps en fer forgé aux lignes géométriques pures.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIXème siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

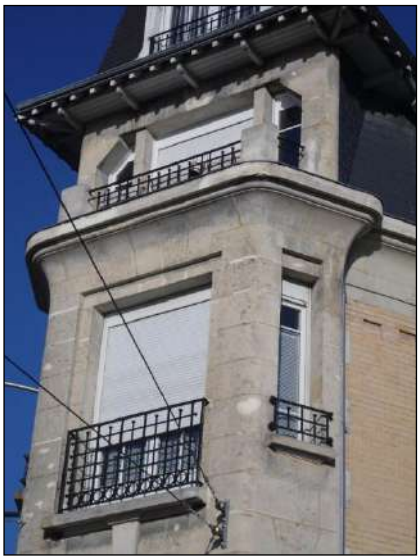

3bis, rue Lesage

Faubourg Laon-Zola

Références Cadastrales : AW 332

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1921
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ M-A SCHOPFER

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edifice industriel en pierre et en métal, marqué par une vaste lucarne pignon en cintre surbaissé:

- Composition symétrique à 3 travées dont l'axe central est finalisé par la forme en cintre surbaissé de la lucarne ;
- Grande largeur des baies composant la travée centrale, ponctuée par un balconnet léger. Sous celui-ci, un linteau cintré en métal marque la continuité entre les 2 baies (retrait du linteau par rapport au nu de la pierre) ;
- Toiture en ardoise sur le brisis (pente visible depuis la rue), soulignée par une corniche très prononcée au décor d'inspiration classique, valorisant la forme cintrée de la lucarne ;
- Façade dont les 2 premiers niveaux sont entièrement ajourés, et singularisés par deux très fines colonnes en métal (rôle structurel). Elles sont décorées de chapiteaux à l'esthétique industrielle (boulons apparents, teinte…) ;
- Variété des formes de baies, plus larges que hautes (2 derniers niveaux) : en arc surbaissé et rectangulaire avec 2 angles arrondis (arc déprimé) ;
- Décors aux inspirations et matériaux variés : corniche, bandeau, chapiteau, linteau en brique et en métal…
- Finesse des ferronneries aux dessins très géométrisés de la baie centrale;

Remarques : Les menuiseries métalliques et les bois d'origine (photo 1) et remplacés, épous(ai)ent la forme cintrée des baies.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Métal et pierre

5, rue Lesage

Faubourg Laon-Zola

Références Cadastrales : AW 331

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ BRIDAULT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble doté de fenêtres tripartites (en 3 parties):

- Verticalité de la composition asymétrique à 2 travées distinctes, en pierre (travée majeure) ou en brique ;
- Travée majeure en position latérale, marquée par un oriel en pierre sur 3 étages avec des fenêtres tripartites. L'oriel est coiffé par une flèche élancée ;
- Toiture en ardoise, visible depuis la voie avec une légère ondulation du toit de la lucarne principale en bois ;
- Variété des formes de baies plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : baie tripartite en cintre surbaissé ou rectangulaire, baie (simple) en cintre surbaissé, ou légèrement cintré ;
- Décors en pierre de forme épurée, soulignant les éléments architecturaux (bandeau, corbeau, corbelet, console, angle creusé de l'oriel, encadrement de baie, chaine d'angle…). L'entablement est orné par une frise de céramiques colorées au motif floral très qualitatives, souligné par une corniche prononcée ;
- Appuis de fenêtre avec une console de forme courbe, rappelant celui de l'oriel majeur ;
- Ferronneries en fer forgé, grilles de soupirail aux dessins épurés et persiennes métalliques d'origine ;
- Menuiseries en bois à petits carreaux en partie haute, qui épousent la forme des baies (cintrées ou non) ;
- Porte d'entrée en bois peinte avec une imposte cintrée vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

13, rue Lesage

Laon Zola

Références Cadastrales : AW 326

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Limite XIXe-XXe
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Usine de matériel agricole Brunot en maçonnerie de brique enduite aux éléments de décors Art Déco, puis Veuve Turquin, Fontaine, Perrotte (enseigne disparue), aménagée en **garages** :

- Façade représentative de l'activité, à la recherche de noblesse avec une composition symétrique à 6 travées ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique, percée de 4 verrières, avec une partie avant (contre le fronton visible) en revêtement métallique aux deux pentes très faibles ;
- Composition assise sur un soubassement enduit clair avec un rez-de-chaussée percé de grandes baies et un étage enduits aux baies identiques de petites dimensions, coiffé par un entablement avec sa corniche plate débordante ;
- Axe de symétrie marqué par un large fronton cintré, réunissant les 2 travées centrales et recevant l'enseigne ;
- Sobriété des formes de baie rectangulaires aux proportions harmonieuses : plus hautes que larges à l'étage et en longueur avec des hauteurs différentes en rez-de-chaussée ;
- Sobriété des décors enduits peints de couleur ocre jaune : enseigne peinte (à l'origine), pilastre d'angle, fronton cintré, cannelure, entablement, bandeau, corniche (ou débord), linteau plat en métal (au-dessus des larges baies), encadrement de baie, panneau vertical ou horizontal peint ou enduit aux angles concaves ;
- Finesse des motifs floraux et simplicité des ferronneries ;
- Menuiseries métalliques et persiennes métalliques à l'étage ; chasse-roues en métal ;

Remarque : Portes d'accès modifiées non d'origine.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Maçonnerie brique, enduit

26, rue Lesage

Faubourg Laon/Zola

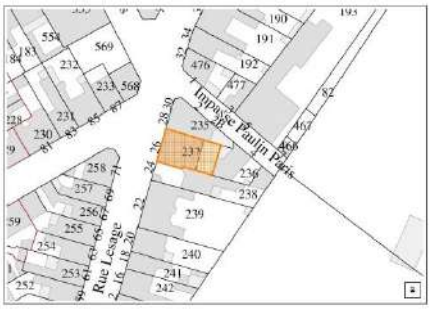

Références Cadastrales : AW 237

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison du sculpteur Haussaire :

- Maison bâtie à partir d'un soubassement en pierre meulière, d'un rez-de-chaussée, d'un étage mêlant pierre, brique et enduit et d'un étage de combles ;
- Toiture à la Mansart en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible) et en tuile mécanique sur le terrasson, ornée de hautes souches de cheminées ;
- Composition complexe à 2 travées avec des baies jumelées (2 baies regroupées) coiffée par 2 frontons brisés par une lucarne fronton ;
- Traitement du mur pignon par une arche en brique associée à des décors en pierre et brique : frise, corniche, bandeau, clé de voûte, piédroit, écusson…
- Simplicité des formes de baies simples et jumelées (à meneaux) plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : rectangulaires en rez-de-chaussée et à coussinet à l'étage (angles renforcés) ;
- Richesse des décors en pierre et brique (rouge à l'origine) : corniche, frise, corbelet (petit support en S sous corniche), encadrement de baie, bandeau, fronton triangulaire et brisé, écusson sculpté, pilastre en brique avec chapiteau stylisé…
- Ferronnerie de qualité ;
- Persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée bois avec des parties vitrées (grille).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre, enduit

46, rue Lesage

Faubourg Laon-Zola

Références Cadastrales : AY 186

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Petite maison de ville classique :

- Composition asymétrique en brique rouge à 2 travées sur un rez-de-chaussée surélevé et un étage de comble, et basée sur un important soubassement en pierre ;
- Toit à plusieurs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible), en tuile mécanique et en zinc ;
- Composition recherchée marquée par un imposant entablement (corniche, frises…) avec la travée d'entrée coiffée par un œil-de-bœuf et la travée majeure composée par l'alignement vertical du soupirail, de la haute baie cintrée aux garde-corps recherchés et de la lucarne fronton ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire, en arc surbaissé…
- Richesse des décors en pierre au motif floral : corniche avec modillon, frises de marguerites (cache-boulin) et de motifs géométriques, volute, clé de voûte, bandeau, encadrement de baie, fronton cintré ou brisé, garde-corps en entrelacs et ferronnerie…
- Menuiseries en bois épousant la forme des baies ;
- Ferronneries aux lignes recherchées ;
- Persiennes métalliques accompagnées d'un lambrequin ;
- Mise en valeur de la porte d'entrée en bois par une ornementation soutenue et singulière ;
- Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre.

52, rue Lesage

Faubourg Laon-Zola

Références Cadastrales : AY 183

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique à 3 travées :

- Maison basée sur un rez-de-chaussée légèrement surélevé, un étage et un étage de combles (juste sur 1 travée latérale) ;
- Toiture à deux versants en tuiles mécaniques (sur 2 travées) qui comprend une partie surélevée avec un brisis en ardoise (pan très incliné visible) ponctué par une lucarne décorée en pierre ;
- Composition architecturale en pierre de taille et enduit avec la travée d'entrée mineure soulignant l'axe de symétrie,
- Régularité des formes de baies simples, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : en anse de panier (arc surbaissé) et en plein cintre (lucarne) et soupirail en arc déprimé (angles formant quart de cercle);
- Sobriété des décors en pierre : moulure, encadrement de baie avec un harpage (alternance de petits et grands blocs de pierre), corniche, clé de voûte pendante, chaine d'angle, volute, aileron (au pied de la lucarne), corbelet (sous appui de fenêtre)…
- Finesse des ferronneries aux motifs recherchés avec des grilles d'impostes ;
- Porte d'entrée en bois avec une imposte vitrée ;
- Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et enduit

2, rue Linguet

Centre-Ville

Références Cadastrales : BE 242

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1925
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Georges BISSON

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville d'esprit Art Nouveau, caractérisée par un balcon d'angle au 1er étage avec balustres de céramique sous un encorbellement richement sculpté :

- Composition à 6 travées assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée et deux étages en enduit tyrolite, séparés par un auvent continu en tuile ;
- Angle de rue en pan coupé en pierre, valorisé par la courbure du toit en débord, un balcon avec bas-relief sculpté et une baie d'angle (2ème étage) à deux meneaux en pilastres jumelés, reliés par un chapiteau ionique ;
- Diversité des formes de baies simples ou à meneaux (2 ou 3 baies réunies) plus hautes que larges avec des proportions harmonieuses variées : rectangulaire, anse de panier, meurtrière, ellipse (soupirail en longueur)…
- Finesse des décors en pierre d'inspiration Art Nouveau, aux motifs floraux stylisés : encorbellement sculpté du balcon, encadrement de baie, chaine d'angle en harpage (alternance de pierre), corbeau, dès de balcon, clé de voûte, frise et balustre en céramique avec relief au motif de feuillage, chevron bois, aisselier bois (support du auvent)…
- Finesse des ferronneries et présence d'un grattoir ;
- Menuiseries en bois et volets en bois à lamelles horizontales ;
- Porte d'entrée en bois moulurée avec des parties vitrées et une imposte en plein cintre, surmonté d'un auvent en tuile à deux pentes, porté par une structure bois décorée en appui sur deux petits corbeaux sculptés.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif</u>

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIXème siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Pierre, enduit tyrolite et céramique

Ecole Clovis Chezel : 3, rue de Louvois – rue Clovis Chezel

Sainte-Anne

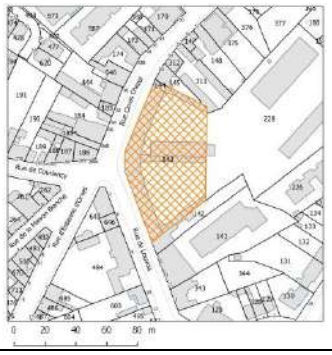

Références Cadastrales : DL 143

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1889
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ecole Clovis Chezel composée de deux ailes en alignement sur la rue marquant l'angle (petit édicule à une baie cintrée, rue de Louvois et transformateur EDF décoré à l'opposé rue C. Chezel sur un niveau au toit plat) :

- Composition symétrique en longueur de 27 travées ordonnancées, assise sur un léger soubassement en pierre, avec le rez-de-chaussée et l'étage en enduit ;
- Toiture à deux longs versants à croupe en ardoise, ponctuée de fins châssis de toit métalliques, de petits outeaux cintrés (ventilation) et de hautes souches de cheminée en brique ; Toit en pavillon sur la partie centrale en ardoise (et zinc sur le terrasson non visible) ;
- Composition linéaire structurée par un pavillon central de 3 travées, encadré de 2 ailes de 3 travées néo-classiques, prolongées par 2 ailes de 9 travées aux plus larges baies au traitement architectural distinct : 2 bandeaux de brique rouge, linteau métallique, table d'allège en 3 parties…
- Axe de symétrique situé en angle de rue, souligné par un fronton triangulaire au bas-relief très fin au motif végétal portant l'écusson de la ville de Reims, une horloge et des pilastres de travée, une inscription gravée…
- Régularité des formes de baie rectangulaire et à coussinet (angles renforcés en pierre, longue aile) plus hautes que larges, à 2 largeurs avec des proportions harmonieuses ;
- Diversité des décors en pierre et brique : pilastre en brique et chapiteau en pierre, fronton, corniche, bandeau, encadrement de baie, linteau métallique, corbeau…
- Menuiseries en bois épousant la forme des baies ;
- Portes d'entrée en bois avec une imposte vitrée rectangulaire.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique et enduit

17, rue de Louvois

Faubourg Sainte-Anne

Références Cadastrales : DL 125

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : 1910
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ancien dispensaire de la Croix-Rouge :

- Composition symétrique avec un pavillon central plus élevés à 2 travées, cadré par 2 ailes latérales de 3 travées ;
- Elégance de la couverture soulignée par un débord avec un toit à la Mansart en ardoise sur le brisis (pan fort incliné) et en zinc sur le terrasson (partie non visible) et un toit à croupe sur le pavillon central ;
- Façade principale sur rue, ornée de 2 lucarnes en pierre et brique (piédroits), ponctuant la travée centrale de chaque aile : les travées des autres façades présentent chacune une lucarne décorée en bois ;
- Diversité des matériaux utilisés pour hiérarchiser la composition de façade : meulière en soubassement, moellon de pierre en façade et entablement en pierre de taille, avec des décors en brique ;
- Singularité des formes de baies simples et à meneau en brique (par 2) aux proportions harmonieuses : cintrée, rectangulaire avec des angles de forme géométrique ;
- Des décors en brique rouge et ocre utilisant parfois le symbole de la croix (faisant référence à sa fonction d'origine): arc de décharge, frise, croix, chaîne d'angle, médaillon et linteau en pierre…
- Sobriété des ferronneries, des lambrequins et persiennes métalliques.

Remarques : Changement inadapté des proportions des baies avec un remplissage en béton ou en PVC.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparus. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
Pavillon central en R+1/Ailes latérales en R+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre meulière, pierre

22, rue de Louvois

Sainte-Anne

Références Cadastrales : DV 507

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise située au cœur de la parcelle avec des décors d'inspirations Art Nouveau tardif et régionaliste :

- Maison à 2 ailes formant une équerre avec un porche d'entrée en angle (sur 2 niveaux), ajouré de 2 arcades en anse de panier (arc en ½ ellipse) sur un petit perron ;
- Composition assise sur un soubassement lisse avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage enduit et un étage de combles ;
- Elégante toiture à 2 longs versants et à demi-croupe en ardoise en forme de losange avec un débord soutenu par des aisseliers en bois sculptés ; toit ponctué par des épis de toit en zinc ; châssis métallique sur un versant ;
- Porche au toit plat, ponctué par une lucarne jacobine à faux pans de bois et au toit à coyau en ardoise ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies), plus hautes que larges aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : en anse de panier, en arc surbaissé, rectangulaire (baie d'entrée) ;
- Equilibre des décors en pierre, brique et bois : bandeau, encadrement de baie, cabochon (céramique colorée en forme de fleur), médaillon (céramique), aisselier, console (support en S), angle bâti chanfreiné…
- Finesse des motifs de ferronneries ; garde-corps en bois peints des balcons ; grille de la clôture en maçonnerie ;
- Menuiseries en bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques avec des lambrequins métalliques décorés ;
- Portes en bois d'entrée, de portail et d'annexes, avec ou sans imposte vitrée rectangulaire.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Le Néo Art nouveau ou l'Art Nouveau tardif

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIX^{ème} siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Enduit, brique, pierre de taille, céramique, faux pans de bois

62, rue de Louvois – 3, rue de Ludes

Faubourg Sainte-Anne

Références Cadastrales : DV 250

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1932
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Fernand MOINEAU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de faubourg colorée, unique à Reims avec un sgraffite (art visuel en décor architectural) en partie haute :

- Maison d'angle en retrait sur un rez-de-chaussée surélevé et un étage offrant un jardin avant et arrière ;
- Toiture en tuile mécanique rouge à 2 pentes, interrompue par la hauteur de la tourelle ;
- Simplicité de la composition ordonnancée à 3 travées distinctes, avec la baie d'escalier centrale de toute hauteur et la singularité de la baie d'entrée ;
- Jeu des couleurs hiérarchisant la façade : soubassement traité en béton gris, brique rouge en façade, pierre de la tourelle de couleur ocre jaune, enduit brun rosé des façades mineures…
- Singularité de la tourelle de la cage d'escalier monumentale (de plan carré), couronnée par une balustrade, et située en avant-corps sur le jardin ;
- Baie d'entrée vitrée en métal, de toute hauteur, dans un volume en saillie : encadrée de fines colonnes à volutes, elle est couronnée par une balustrade (balcon) avec une marquise circulaire en métal coiffant la volée d'escalier ;
- Baies rectangulaires aux proportions équilibrées, plus hautes que larges, avec des dimensions variées : la baie d'escalier en métal insère un grand vitrail coloré ;
- Equilibre des décors variés: bandeau, entablement en sgraffite, balustrade, guirlande florale (appui de fenêtre) ;
- Grille de clôture en béton moulé en continuité du soubassement et persiennes métalliques des baies.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Enduit, brique, béton et sgraffiti

2, boulevard Lundy

Centre-ville

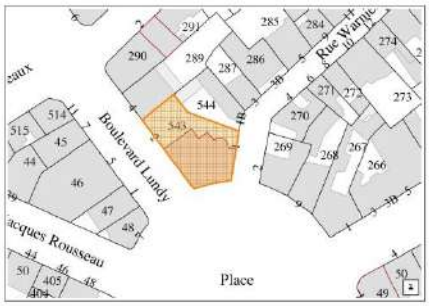

Références Cadastrales : BH 543

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1879
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1875 (dôme)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Henri SCHMITT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'hôtel particulier Godbert en pierre de taille dont les sculptures - Héraklès et cariatides - sont très notables :

- Composition architecturale légèrement asymétrique en angle de rue ouverte sur la place Aristide Briand, à l'entrée du prestigieux boulevard Lundy ;
- Composition avec soubassement à bossage continu, un rez-de-chaussée surélevé traité en bossage 1 sur 2, un étage noble et un étage de combles avec des lucarnes et des œils-de-bœuf très décorés (fronton, vasque…);
- Elégante toiture complexe à pans brisés en ardoise et zinc, ponctuée d'un dôme couronnant la travée d'angle ;
- Mise en valeur de l'angle par un pan cintré, orné d'un balcon en pierre et d'une baie panoramique sur le tambour du dôme ;
- Harmonie des formes et des proportions de baies plus hautes que larges : légèrement cintrées en rez-de-chaussée et rectangulaires au 1er étage ;
- Très grande richesse et finesse des décors: corniche avec modillon, frise, pilastre de travée et d'angle avec chapiteau, colonne, bandeau, corbeau et console (sous saillie), balustrade, cariatides et Héraklès (personnage sculpté sous balcon), clé de voûte, encadrement de baie, fronton triangulaire, bas-relief, médaillon avec visage sculpté, ornement végétal et petit personnage…
- Richesse des ferronneries, menuiseries en bois avec panneaux (en hauteur), associées à des persiennes en bois ;
- Grande porte d'entrée en bois avec une imposte vitrée ;
- Clôture très qualitative avec un muret élevé d'une grille.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

13bis, bd Lundy, 12 rue Andrieux

Centre-Ville

Références Cadastrales : BE 40

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Charles LETROSNE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Construit sur les ruines de l'ancien temple installé en 1867 à l'emplacement d'une ancienne halle de roulage, cet édifice est de style gothique modernisé. L'architecte Max Sainsaulieu est écarté de cette commande pour des raisons confessionnelles au profit du protestant Charles Letrosne (1868-1939), architecte parisien qui grâce au succès de cet admirable édifice réalise à Reims une cinquantaine d'édifices (dont le foyer civil et la cité-jardin Brimontel) :

- Composition de façade singulière en brique rouge assise sur un soubassement de pierre avec le corps principal traité en pignon (plan en croix), percé de la grande rosace, et une aile plus basse se prolongeant le long du boulevard par 3 arcades en ogives ouvertes sur le cloître ;
- Toiture à deux longs versants et flèche polygonale du clocher en ardoise, et toit terrasse béton avec verrière ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges aux proportions harmonieuses et variées : ogive, meurtrière, carrée, rosace (baies rectangulaires à 1 et 3 meneaux - 2 à 4 baies réunies - rue Andrieux)...
- Richesse des décors en pierre et brique : corniche, médaillon carré (trilobé), croix, frise et bas-relief stylisé (motifs de fleurs, de feuillage, de grappes de raisin et d'agneau), pinacle, colonnette et chapiteau, encadrement de baie, cartouche…
- Menuiseries métalliques avec vitraux et menuiseries bois associées à des persiennes métalliques rue Andrieux ;
- Elégance des motifs des ferronneries (portail, grille…) ;
- Grattoir et plaque de la Reconstruction (rue Andrieux).

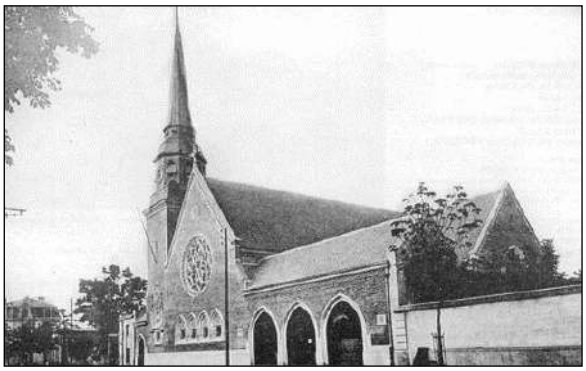

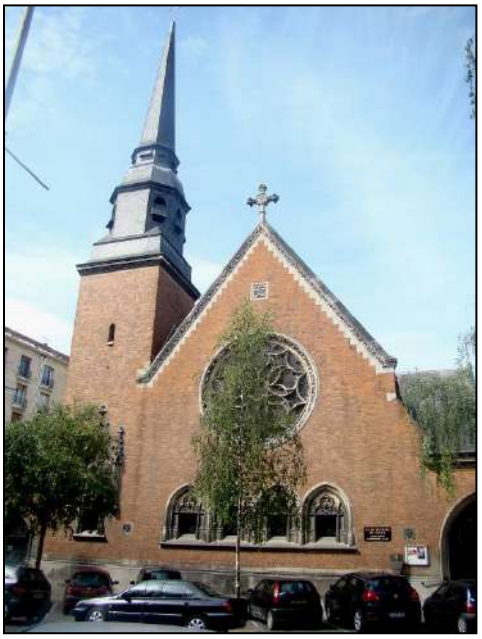

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville, des inspirations des architectes. Le moyen âge dont les derniers édifices civils ont disparu est proposé dans différents styles et différentes époques. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XVème siècle le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII, fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV, assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3 pour la nef
R+1 (rue Andrieux et cloitre)

Matériaux de façade :
Béton, brique, pierre

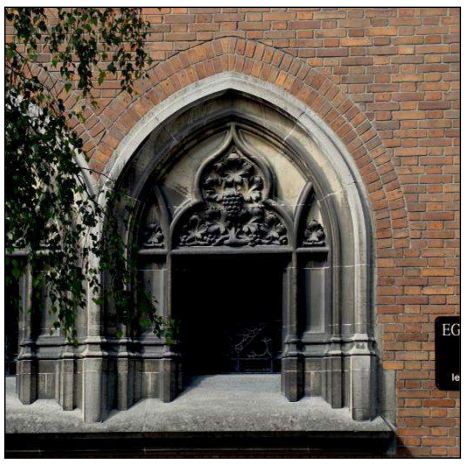

15-17, bd Lundy

Centre-Ville

Références Cadastrales : BE 39

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1911
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Adolphe BOCAGE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Le général Eisenhower, commandant en chef du front occidental à partir de 1943, a installé son Q.G. à Reims et a habité cet hôtel particulier appartenant à Edouard Mignot, président des Comptoirs Français, qui l'a fait construire.

- Composition symétrique de façade sur boulevard à 4 travées, accolée à un petit pavillon (porche d'entrée) ;
- Composition en pierre de taille, structurée par un soubassement en pierre à joints creux horizontaux, un rez-de-chaussée surélevé, un étage et deux étages de combles à lucarnes ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise, ponctuées de souches de cheminée de pierre très élancées et de lucarnes en plein cintre décorées, surmontées d'œils-de-bœuf situés dans le prolongement des travées ;
- Harmonie des proportions des baies avec des formes, diversifiées plus hautes que larges : soupirail, en plein cintre, arc surbaissé et rectangulaire à l'étage, oculus…
- Finesse des décors sculptés : guirlande, bas-relief, corbeau (support en S sous saillie), balustrade, fronton circulaire, encadrement de baie, corniche avec modillons, bandeau, pomme de pin, clé de voûte, archivolte (front de l'arc), drapée, cartouche…
- Menuiseries en bois associées à des persiennes métalliques ou à des volets roulants en bois à lamelles horizontales ;
- Finesse des motifs de ferronnerie avec un médaillon ;
- Porche d'entrée en bois avec une imposte en bois en plein cintre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+2C

Matériaux de façade :
Pierre

34, bd Lundy

Centre-Ville

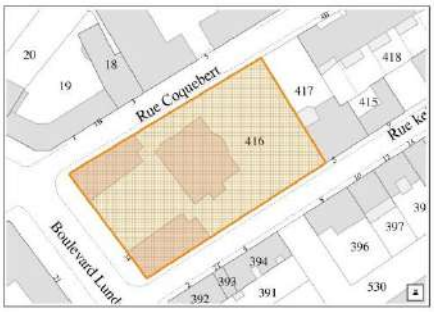

Références Cadastrales : BH 416

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1897
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier dans le style Louis XIV pour Pierre-Paul-André Ruinart, vicomte de Brimont. Composition symétrique à 5 travées et communs latéraux plus bas à 5 travées :

- Implantation de deux ailes latérales et du pavillon central en retrait, créant ainsi une cour d'honneur clôturée par une grille monumentale en fer forgé avec deux grands portails d'entrée en anse de panier ;
- Composition du pavillon majeur avec un avant-corps au fronton cintré décoré orné d'un oculus, assise sur un soubassement percé de soupiraux, un rez-de-chaussée surélevé, un étage en pierre à joints creux horizontaux, couronnée par un attique et un étage de combles ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise, ponctuée de lucarnes ornementées en pierre en anse de panier ;
- Harmonie des proportions des baies et de leurs formes plus hautes que larges : arc surbaissé, anse de panier…
- Richesse des décors sculptés : corniche, vasque, cartouche, corbeau, balustre, fronton, bas-relief, chute, bandeau, encadrement de baie, acrotère, fronton…
- Menuiseries à petits bois avec un découpage cintré épousant la forme des baies et persiennes métalliques ;
- Pureté du traitement des deux ailes latérales en pierre à joints creux (baies cintrées, porche en fer forgé en anse de panier), coiffées par une toiture à pans brisés en ardoise avec des lucarnes rectangulaires ou cintrées ;
- Richesse des ferronneries aux motifs très élaborés ;
- Porte d'entrée en bois ajourée, protégée par une marquise légèrement galbée, et une imposte vitrée cintrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R+C (pavillon bas latéral)

Matériaux de façade :
Pierre

68, bd Lundy

Centre-Ville

Références Cadastrales : BE 4

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1913
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Actuel siège de la Chambre de Métiers, l'hôtel particulier François en pierre de taille est construit en style classique :

- Composition de façade en pierre de taille à 8 travées (avec un avant-corps à 2 travées majeures), assise sur un soubassement à joints creux horizontaux percé de soupiraux, un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et toit terrasse, ponctuée de décors de toit en zinc et de lucarnes à fronton décoré, couronnant chaque travée ;
- Singularité de la lucarne passante en plein cintre, aux décors très soutenus, surélevée par un fronton circulaire brisé par un cartouche rehaussé d'un fronton ;
- Harmonie des proportions et des formes de baies plus hautes que larges de dimensions variées : rectangulaire, en plein cintre, ellipse (horizontale)…
- Grande finesse des décors en pierre : corniche et frise avec glyphe (moulure verticale) formant un entablement marqué, bas-relief (aux motifs de feuillage, de roses et de grappes), balustre, cartouche, guirlande avec chute, fronton circulaire, encadrement de baie, clé, clé de voûte, corbelet (support en S sous saillie), bandeau…
- Ferronneries aux motifs complexes et recherchés ;
- Menuiseries en bois épousant la forme des baies avec des vitraux (travée majeure) et volets roulant en bois à lamelles;
- Porte d'entrée en bois moulurée avec une imposte vitrée, surmontée par un oculus horizontal richement décoré.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

Transformateur Demay : place Luton

Laon Zola

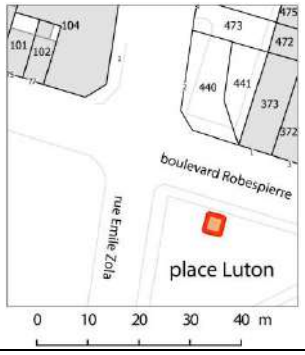

Références Cadastrales : -

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900 par René Demay), qui participe à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur dégagé de toute construction est situé en limite du square de la place Luton, et orienté vers le boulevard Robespierre :

- Edicule symétrique à 1 travée de plan carré avec une écriture architecturale classique sur les 4 façades décorées ; composition colorée en béton armé, assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique en béton ;
- Toit terrasse en béton, ponctué en son centre par une excroissance cubique, et ceinturé par une corniche saillante formant un débord de toit plat et une balustrade continue ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée (avec petit auvent) en façade principale, de forme rectangulaire plus haute que large et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale, petit auvent.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

11, rue Macquart

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : BH 72

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ ROBERT et SALAIRE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville avec 2 garages d'origine présentant une composition symétrique au rez-de-chaussée et au 1er étage :

- Maison élevée à partir d'un soubassement en pierre de taille, d'un rez-de-chaussée en pierre meulière (garages aménagés), et de deux étages en brique et pierre ;
- Toiture à deux longs versants pentus en tuiles mécaniques ;
- Composition présentant un pignon sur la travée latérale, qui orne une baie plus haute au tympan cintré, décoré par un bas-relief représentant une vasque (2ème étage) ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, de dimensions variées et aux proportions équilibrées : en arc déprimé (angle en quart de cercle au rez-de-chaussée), en plein cintre (baie d'entrée), en arc surbaissé (1er étage), et rectangulaire (2ème étage)…
- Simplicité des décors en pierre : bas-relief aux motifs de vasque ou de grappe de raisin (baie d'entrée) ou d'entrelacs (ornant la pointe du pignon), clé de voûte, encadrement de baie, corniche, carreaux de ciment rouge et blanc, bandeau…
- Ferronnerie aux lignes épurées et aux motifs géométriques ;
- Persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée en bois avec une imposte vitrée en plein cintre, associée à deux petites grilles de soupirail ;
- Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Brique, pierre et carreau de ciment

Mairie de la Neuvillette : Place de la mairie

La Neuvillette

Références Cadastrales : KL 109

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1930
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jean de la MORINERIE
  René VALENTIN (entrep.)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Mairie de La Neuvillette inaugurée le 13 juillet 1930 et établie sur le parvis aménagé en vaste espace vert planté :

- Corps principal composé par un rez-de-chaussée, avec 1 étage en moellon de pierre et un étage de combles marqué par un grand pignon, ponctué par l'horloge et l'auvent, et flanqué de 2 longues ailes basses (1 niveau), percées par 2 arcades en angle (angle ouvert traité par un poteau), l'ensemble est ouvert sur la place aménagée en jardin arboré.
- Toiture à croupe en ardoise à 2 longs versants très pentus avec un léger débord (chevrons de bois apparents), ponctuée de châssis de toit, de hautes souches de cheminée et d'outeaux cintrés (ventilation) ;
- Façade principale marquée par un portique formant un balcon cintré avec 3 baies en plein cintre, porté par 4 colonnes valorisant la baie d'entrée principale ;
- Façade arrière sur cour, assise sur un soubassement lisse, traité avec un bossage de pierre en relief, et ponctuée par une large lucarne pignon à baies jumelées (2 baies) ;
- Régularité des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) aux proportions harmonieuses, variées et plus hautes que larges : rectangulaire, plein cintre ;
- Sobriété des décors discrets en pierre ou en béton : médaillon, linteau (au-dessus de baie), encadrement de baie, colonne et chapiteau, dès de balcon…
- Menuiseries bois associées à des persiennes métalliques ;
- Sobriété des ferronneries ; porte d'entrée en bois moulurée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C, R (aile)

Matériaux de façade :

Pierre, béton

64, rue Maldan

Clairmarais

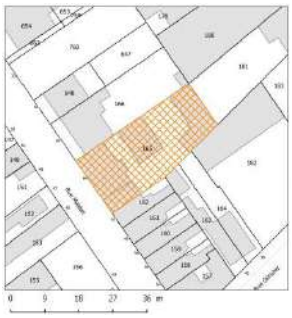

Références Cadastrales : AR 165

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Eloi QUENNENHEN NORMAND (Entrepr.)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble ordonnancé avec un oriel en travée centrale, encadré de 8 balcons en béton cintrés ou rectangulaires :

- Composition à 5 travées assise sur un soubassement avec un rez-de-chaussée en meulière, 2 étages en pierre et un étage de combles à une seule grande lucarne ;
- Toiture à deux longs versants en tuiles mécaniques, caractérisée par une grande lucarne centrale en bois et béton décorée avec un toit à demi-croupe à long débord ;
- Axe central valorisé par un oriel (de plan rectangulaire) dominant 3 étages sur 1 travée, caractérisé par 2 baies rectangulaires aux allèges en saillie en béton (ornées de 5 rectangles creusés) et la baie en plein cintre de la lucarne, ornée de décors en béton (à volutes) et en bois ;
- Régularité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : en plein cintre en rez-de-chaussée et rectangulaire à l'étage, à coussinets (baie du porche) et à pans coupés (soupirail) ;
- Diversité des décors en béton et en pierre : clé de voûte, console et corbeau (supports en S sous saillie), allège en saillie, volute, encadrement varié de baie (de soupiraux, baie, baie d'entrée et porche), archivolte et frise en brique, bandeau, corniche, motif gravé stylisé, pointe de diamant, pomme de pin, cul-de-lampe galbé (balcon 2ème étage), fresque peinte (sous porche)…
- Décors en bois de la lucarne : pointe de diamant, aisselier (support de débord), médaillon, boule, pointe conique…
- Sobriété des motifs de ferronnerie d'inspiration Art Déco ;
- Portail d'entrée métal avec une grille décorée ; grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre, meulière, béton et brique

Centre Saint-Exupéry : Esplanade André Malraux

Porte de Paris

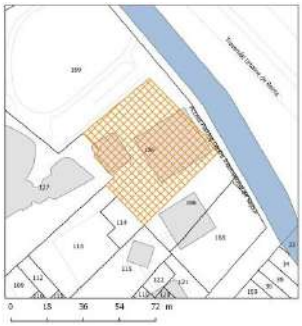

Références Cadastrales : HZ 126

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1971
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jean LECOUTEUR, D. SLOAN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'équipement culturel **Centre Saint-Exupéry** orienté sur les arts numériques est bâti sur les bords de la Vesle à proximité de la Maison de la Culture André Malraux (La Comédie aujourd'hui) conçue en 1969 par le même architecte :

- Bâtiment constitué par 3 volumes bas rectangulaires formant une légère gradation de hauteur vers la Vesle, et séparés par 2 sheds traités en verrière continue, orientée sur l'esplanade ;
- Composition symétrique et rationnelle à grands pans vitrés, assise sur un petit soubassement en béton avec un rez-de-chaussée vitré et un étage vitré ou en remplissage en grand panneau de décor de brique losangée (volume côté Vesle) ;
- Toiture terrasse en béton avec 2 sheds de profil triangulaire ;
- Cheminée élancée de la chaufferie en béton, marquant la façade d'entrée, accessible depuis une passerelle béton ;
- Façade d'entrée divisée en 5 cadres intégrant un pan vitré en retrait ; façades latérales caractérisées par 3 cadres en béton en saillie sur les 2 niveaux avec des baies en continu de toute hauteur ; dernier volume rythmé par les gouttières en béton formant 5 travées, avec un pan en décor de brique cadré de 2 fentes vitrées en léger retrait ;
- Régularité des grandes baies rectangulaire de toute hauteur et longueur ; Quelques baies en hauteur rectangulaires encadrant les panneaux en terre cuite ;
- Rationalité des détails en béton sans ornement : angle bâti formant une équerre creuse, profil en U des gouttières, large cadre en saillie.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIXème siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XXème siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1 (équivalent)

Matériaux de façade :
Béton armé, terre cuite

18, rue du Marc et 2, rue du Grenier à Sel

Centre-Ville

Références Cadastrales : BE 310, 380

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Bâtiments industriels du début du XIX^{ème} siècle liés au champagne, et indépendants malgré leur mitoyenneté :

- Longue aile (n°18) se distinguant par l'utilisation de carreaux de craie à l'étage :
  - Noblesse de la toiture à croupe en ardoise (à coyau pour adoucir en partie basse la pente), parsemée de petites lucarnes en pierre (à croupe, dite jacobine) ;
  - Composition ordonnancée mais asymétrique à 8 travées avec un porche en plein cintre ;
- Pavillon en pierre (n°2) :
  - Composition ordonnancée et asymétrique à 3 travées sur rue, coiffée par une toiture très élancée à croupe (et à coyau) avec de hautes souches de cheminées décorées et des lucarnes à croupes en pierre (de dimensions variées) ;
- Forme harmonieuse des baies rectangulaires simples (n°18) et à meneaux (n°2), plus hautes que larges, et de dimensions variées, oculus en longueur (n°2) ;
- Délicatesse des décors en pierre soulignant les formes : encadrement des baies, corbelet, corniche, bandeau, pilastre, clé de voûte, chaîne d'angle, ancre, chaine d'angle, petite goutte sous corbelet (sous appui)…
- Menuiseries en bois à petits carreaux, porte en bois et ferronnerie aux lignes épurées ;
- Clôture en maçonnerie enduite avec des piliers légèrement ou très décorés en pierre, incluant une partie de façade préservée et un portail métallique.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ■ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le patrimoine Pré-Révolutionnaire

Il en reste très peu d'éléments. La majeure partie d'entre eux est désormais protégée au titre des Monuments Historiques. Il y a néanmoins quelques exceptions, datant pour la plupart des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, qui méritent à ce titre d'être repérées et protégées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et carreaux de craie

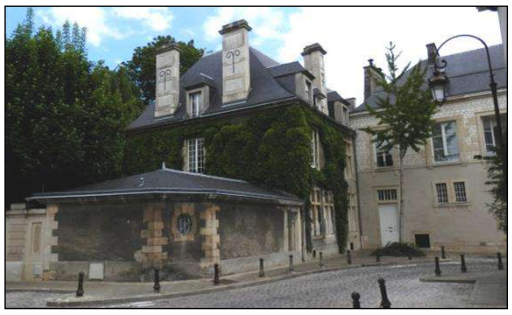

23, rue Marlot

Centre-Ville

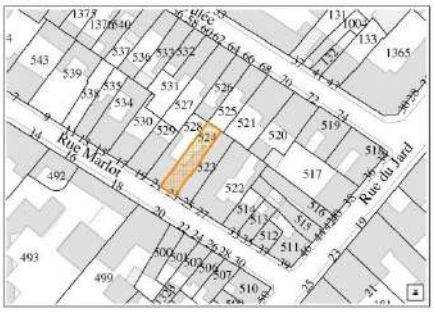

Références Cadastrales : IK 524

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Petite maison de ville à 2 travées, sur une étroite parcelle, avec une composition architecturale riche et complexe :

- Composition asymétrique avec un soubassement en pierre et une façade alternant les briques roses et les briques rouges : pose en panneresse (face longue de brique) et boutisse (face courte) ;
- Couverture en tuiles mécaniques à 2 pentes très inclinées ;
- Travée majeure couronnée par une lucarne en pierre à fronton triangulaire ;
- Travée mineure caractérisée par une baie d'entrée ornée d'un oculus et surmontée par une étroite baie unique ;
- Variété des formes de baies rectangulaires aux proportions équilibrées, plus hautes que larges (avec la présence d'un soupirail cintré) ;
- Richesse des décors en pierre: imposante corniche avec sa frise d'arceaux (petits arcs en série), fronton triangulaire, encadrement de baie, chaine d'angle, clé, encorbellement (sous étroite baie), corbelet (sous appui de fenêtre), bas-relief au motif de feuillage (feuille d'acanthe)…
- Sobriété des ferronneries et de la porte de soupirail ; grattoir décoré ;
- Menuiseries en bois avec une traverse horizontale associées à des persiennes métalliques ;
- Porte en bois moulurée avec une imposte vitrée (intégration de vitraux) et des parties ajourées.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre

29-31, rue de Mars – 24, rue Henri IV

Centre-Ville

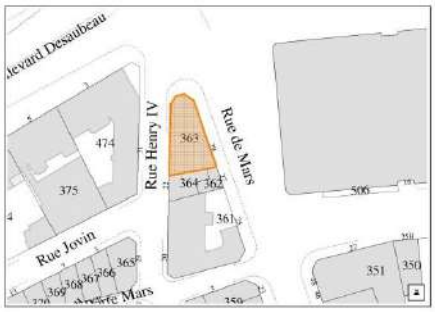

Références Cadastrales : BE 363

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ed. HERBE et M.DEFFEAUX

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport construit avec la collaboration du sculpteur Berton, des ferronniers Borderel et Robert, du maître-verrier Jacques Simon et de l'atelier Gentil et Bourdet pour les mosaïques en grès flammés. Il marque, en face des Halles, l'entrée dans le centre-ville :

- Composition élancée en angle de rue, assise sur un soubassement en céramique, avec un rez-de-chaussée percé de grandes baies protégées par un vaste auvent de béton éclairé de pavés de verre, à la naissance de l'étage d'entresol aux baies en plein cintre, avec 3 étages et un étage de combles ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise (zinc sur le terrasson, pan non visible) avec un débord prononcé, animée par une flèche en angle, des lucarnes jacobines en bois et des souches de cheminée en gradins ;
- Verticalité de la composition, structurée par 4 oriels à pans coupés sur 3 étages avec une structure en béton apparent, marquant l'angle et les travées latérales. Ponctués chacun par une grande lucarne pignon en béton, ils sont reliés par un balcon filant au 3ème étage ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 2 meneaux de béton, aux proportions équilibrées et variées : rectangulaire flanquée de 2 meurtrières, à pans coupés, en plein cintre…
- Richesse des décors de céramique et mosaïque colorées à fleurs stylisées (médaillon, allège) et en béton : console, clé, dès de balcon, cannelure, linteau, encadrement de baie…
- Ferronneries aux motifs géométrisés (avec porte d'entrée) ;
- Menuiseries en bois et volets roulants en bois à lamelles.

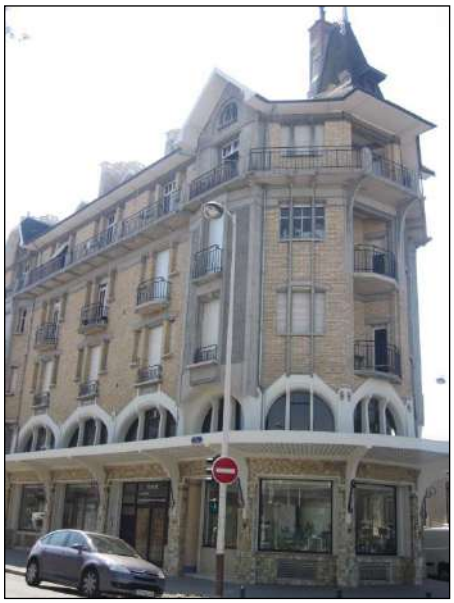

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4+C

Matériaux de façade :
Béton armé, céramique, mosaïque et brique

1bis, place des Martyrs de la Résistance

Centre-ville

Références Cadastrales : CX 210

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ André RAGOT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'architecte André Ragot a dû ici refreiner ses ardeurs Art-Déco au profit de références médiévales (tourelles) à cause de la sensibilité royaliste de son commanditaire, la famille Lallement. La proximité de la cathédrale et la recherche d'unité en face de son chevet ont dû compter :

- Hôtel particulier en pierre de taille avec une composition de façade monumentale, légèrement asymétrique ;
- Elégance du toit en ardoise avec un pan plus long côté place, orné de 3 petites lucarnes en bois à pans coupés ;
- Composition caractérisée par 2 tourelles distinctes, de plan carré et octogonal, régnant sur 3 niveaux et reliées par une coursive. Elles sont coiffées par une flèche en ardoise élancée, rappelant le clocher de la cathédrale ;
- Larges baies cintrées au 1er niveau qui assoient l'édifice ;
- Richesse des formes de baies (simples et à meneaux – en 2 parties) de dimensions harmonieuses et variées, plus hautes que larges : rectangulaires avec angles renforcés (à coussinet), en anse de panier, légèrement cintrées, rectangulaires (soupirail)…
- Finesse des décors d'inspiration Art Déco : balustre, console (support en S sous balcon), corniche avec modillons, cul-de-lampe en gradins orné de feuillage et de grappes de raisin, encadrement de baie, allège…
- Ferronneries aux lignes épurées et géométrisées ;
- Menuiseries en bois épousant la forme des baies ;
- Vitraux de très grande qualité, insérés entre les menuiseries en bois, de Jacques Simon, maître verrier ;
- Portes d'accès en bois travaillées avec une imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

Transformateur Demay : rue Léon Mathieu

Porte de Paris

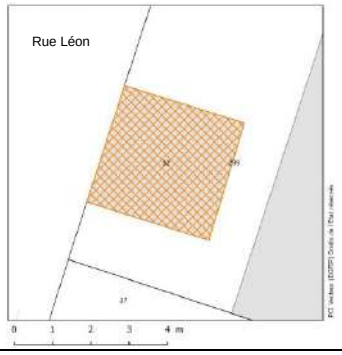

Références Cadastrales : HW 32

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1935
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ «les Compagnies réunies De gaz & électricité »

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900), qui participe à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur, non accolé, est implanté en alignement sur la rue à la jonction des 2 clôtures de l'institut Michel Fandre (au-devant d'un haut mur de clôture en maçonnerie mixte sur un petit talus) :

- Edicule symétrique à 1 travée, de plan carré, avec une écriture architecturale classique sur l'ensemble des 4 façades traitées ;
- Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué en son centre par une excroissance cubique, et ceinturé par une balustrade avec une corniche saillante formant un petit débord de toit plat continu ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée en façade sur rue avec un étroit auvent, de forme rectangulaire plus haute que large, et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres : pilastre et chaine d'angle ornés sur rue de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville encadré de 2 panneaux formant une fente verticale, petit auvent.

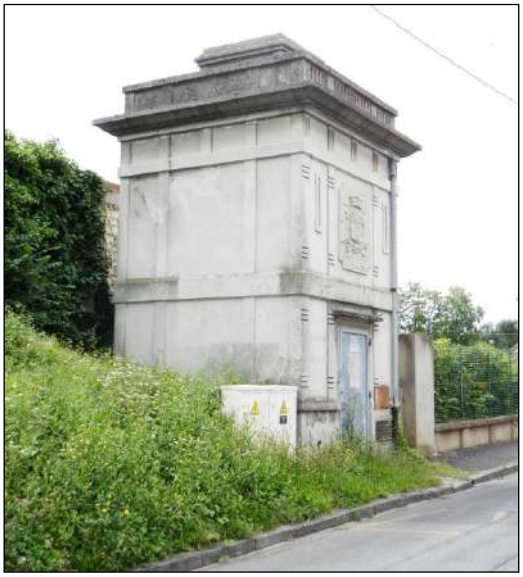

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

51, rue Léon Mathieu

Quartier Croix-Rouge

Références Cadastrales : HW 299

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1933-39
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Louis SOLLIER

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'Ecole de Plein-Air urbaine (devenue Institut Michel Fandre en 1973) est composée à l'origine de 4 bâtiments : 2 bâtiments parallèles de salles de classe au sud, un grand bâtiment administratif au nord avec un réfectoire de 300 places et le logement isolé du concierge au sud-ouest.
Les bâtiments initiaux ne sont plus dans l'esprit Art Déco si souvent présent à Reims pendant la décennie précédente. Ils s'inspirent davantage des nouvelles théories du Modernisme (ou style international) qui privilégient la perception des volumes généraux en ne proposant que des surfaces extérieures sobres, régulières et sans ornementation, en utilisant pour se faire toutes les possibilités du béton (selon l'Inventaire général du patrimoine culturel de Reims) :

- Ensemble formant plusieurs compositions de volumes cubiques, combinant 2 hauteurs différentes, parfois 3 ;
- Série de bâtiments à toiture terrasse en béton avec un débord de toit homogène, continu et très fin ;
- Façades élevées depuis un soubassement de teinte claire, à bossage continu, avec des pans enduits de teinte rouge (de la hauteur des baies), réunis par un large bandeau continu et un même entablement (sous le débord de toit) lisse, homogène en béton apparent ;
- Régularité des grandes baies rectangulaires, soit plus hautes que larges, soit plus longues suivant les volumes, de dimensions variées et aux proportions harmonieuses.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction - Historicisme
- ☐ Reconstruction - Haussmannisme
- ☐ Reconstruction - Régionalisme
- ☐ Reconstruction - Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction - Art Déco
- ☐ Reconstruction - Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 - Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

De 1920 à 1945 - Mouvement moderne

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+1(rez-de-chaussée parfois surélevé)

Matériaux de façade :
Béton enduit, moellon, brique

Photos de Bruno Decrock

Champagne Thiénot : 14, 14bis rue des Moissons

Cérès Cernay Jaurès

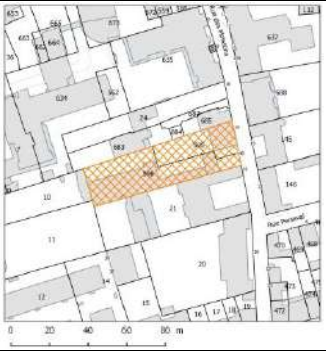

Références Cadastrales : CW 595, 596

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1935
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Logement patronal de **l'établissement vinicole Billiard**, fondé à l'origine vers 1935 par un ouvrier caviste d'Epernay Billiard, puis exploité par la famille **Thiénot** depuis 1985. Le logement reçoit les bureaux (façade d'entrée et annexe protégées) :

- Composition assise sur un soubassement enduit de teinte plus foncée, percé de soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage enduits, un étage de combles à lucarnes en bois à fronton (sur rue) et lucarne en pierre sur cour très décorée (travée d'entrée) ;
- Pavillon néo-classique de composition ordonnancée et symétrique à 4 travées sur rue et à 3 travées sur cour en façade latérale ; annexe établie sur un soubassement en pierre de taille et un rez-de-chaussée enduit ;
- Toiture à pans brisés et à croupe en ardoise du pavillon, ponctuée de hautes souches de cheminée en brique ; toit à 2 versants et à croupe en ardoise de l'annexe ;
- Régularité des travées aux formes de baie en arc surbaissé, plus hautes que larges et aux proportions harmonieuses ;
- Baie d'entrée sur cour protégée par une marquise cintrée avec une fine structure métallique, soulignée par un perron à 2 volées droites en pierre, intégrant un porche d'entrée de cave avec un escalier extérieur aux marches cintrées ;
- Equilibre des décors en pierre : bandeau, corniche, fronton, chaine d'angle, encadrement de baie, volute, ancre (métal) ;
- Menuiseries en bois et persiennes en bois épousant la forme cintrée des baies ; porte d'entrée en bois en arc surbaissé avec de grandes parties vitrées à petits bois en forme de croix ;
- Richesse des motifs de ferronneries (médaillon aux lettres enlacées A et T…) : garde-corps, portail ; mur de clôture.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit

19, rue des Moissons

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CW 145

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition classique sur cour et jardin :

- Volume principal flanqué de 2 ailes latérales, encadrant une cour sur rue, et s'ouvrant sur un vaste jardin à l'arrière ;
- Elancement de la toiture principale à pans brisés en ardoise sur le brisis et en zinc sur le terrasson, du toit en pavillon des 2 ailes et du toit conique de la tour côté jardin ;
- Toiture ponctuée de lucarnes en pierre à gâble ou à 2 pans qui couronne chaque travée en façade ;
- Composition symétrique, simple et régulière avec un alignement des ouvertures rectangulaires, plus hautes que larges aux nobles proportions (baie simple ou à meneau), qui rythment verticalement les façades ;
- Simplicité des décors en pierre de taille associés à une alternance de lignes horizontales de briques rouges et blanches : encadrement de baie harpée (en alternance), bandeau, corniche, clé, chaîne de travée, simple médaillon …
- Menuiseries en bois, parfois à petits carreaux (lucarnes), vitraux colorés ornant des baies et persiennes en bois ;
- Finesse du traitement des portes d'entrée en bois ;
- Ferronneries aux lignes épurées à losanges ;
- Porte d'entrée en bois moulurée avec une imposte décorée ;
- Clôture en pierre caractérisée par 2 hauts piliers sobrement décoré avec une grille en partie haute.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims permet le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre

73, rue des Moissons

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CK 153

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ René LHOMME

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Gentilhommière issue du courant balnéaire ou romantique. A l'angle du boulevard Saint-Marceaux et de la rue des Moissons, elle reste, malgré l'abondance de la végétation de son jardin, un édifice marquant :

- Composition à 2 ailes dont la jonction est valorisée par une tourelle centrale à pans coupés en encorbellement, coiffée par une flèche polygonale ;
- Ensemble composé sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée, un ou deux étages en brique et faux pans de bois sous toiture et un étage de combles à lucarnes (à demi-croupe, en trapèze, outeau cintré…)
- Toiture en tuiles à deux versants et à croupe avec un débord continu, caractérisée par de hautes souches de cheminées décorées en brique ;
- Des formes de baies rectangulaires simples ou à meneaux ou à traverse (montant vertical ou horizontal regroupant 2, 3 ou 4 baies) aux dimensions et orientations variées, avec des proportions équilibrées…
- Sobriété des décors : satyre sculpté sous saillie, linteau (au- dessus des baies), ancre en métal, frise en brique (souche), appui de fenêtre…
- Sobriété des ferronneries ;
- Volet roulant en bois à lamelle verticale ;
- Portes d'entrée en bois avec des parties ajourées ;
- Grattoir ;
- Alignement maintenu par une clôture de qualité composé par un muret en pierre, une grille ponctuée de piliers en brique (coiffés par un chaperon en tuiles).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Régionalisme</u>

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1(ou 2)+C

Matériaux de façade :
Pierre, briques et faux pans de bois

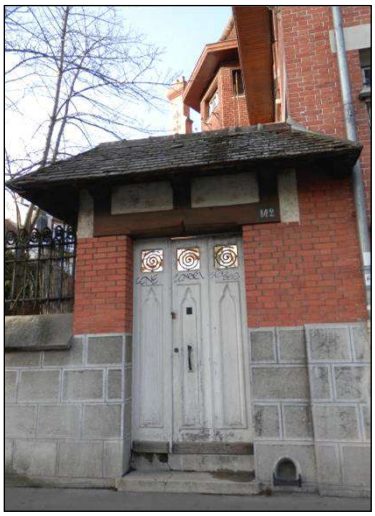

39, rue du Colonel Moll

Faubourg Laon-Zola

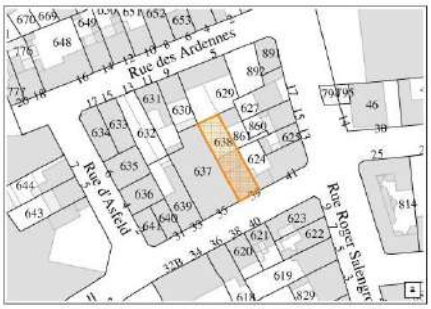

Références Cadastrales : AX 638

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition asymétrique à deux travées avec les prémices du style Art-Déco à travers les ferronneries et céramiques :

- Maison édifiée sur un soubassement en ciment avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage en brique, puis un étage de combles avec une lucarne pendante ;
- Toit à deux longs versants en tuile mécanique avec un débord laissant apparaître les chevrons en bois, et ponctué de petites lucarnes rampantes (au toit en zinc débordant) ;
- Travée majeure soulignée par les baies principales et coiffée par la lucarne rampante décorée de céramiques ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges aux dimensions variées avec des proportions équilibrées : rectangulaire, en plein cintre, en anse de panier ;
- Singularité des décors en brique et céramique : frise très travaillée avec des carreaux de céramique au motif de fleur, de fruit et de feuillage, frise en brique, archivolte cintrée, linteau métal avec des rosettes, encadrement de baie (baie d'entrée…), clé de voûte, chaîne d'angle en brique, console et corbeau (support en S sous saillie)…
- Raffinement des ferronneries aux motifs recherchés ;
- Menuiseries en bois avec un découpage cintré, accompagnées de persiennes métalliques ;
- Mise en valeur de la porte d'entrée en bois avec des parties vitrées (grille), protégée par un auvent en béton et surmontée d'une imposte en plein cintre très décorée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, enduit, ciment et céramique

24, rue du Mont D'Arène

Laon Zola

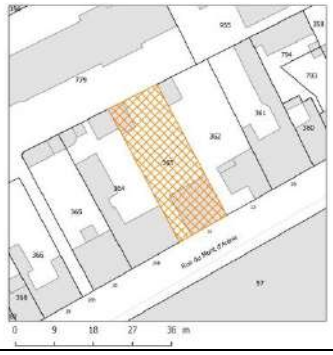

Références Cadastrales : AV 363

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ G. BAUTIER

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pavillon en brique et pierre aligné sur la rue, à l'architecture de caractère avec des motifs de ferronneries très élaborés :

- Composition verticale, ordonnancée à 3 travées, assise sur un soubassement en pierre de taille percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage en brique couronné par une balustrade en attique et un étage de combles à lucarne ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson, ponctuée d'œil de-bœuf, de lucarnes en pierre au fronton cintré orné d'un coquillage et de hautes souches de cheminée en brique ;
- Travée majeure latérale caractérisée par de larges baies avec un balcon aux ferronneries de forme galbée ;
- Homogénéité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre pour la baie d'entrée, en arc surbaissé pour la lucarne en pierre et ovale (œil-de-bœuf) ;
- Richesse des décors en pierre : balustrade, corniche avec denticules (petit cube), coquillage, bandeau, clé de voûte décorée, encadrement de baie en harpage (alternance de taille de pierre), chaine d'angle en harpage, archivolte (moulure sous entablement), seuil de fenêtre, goutte (élément tronconique), décor de toit (zinc), piédroit de lucarne à cannelure, volute, corbeau (support en S)…
- Richesse des motifs de ferronnerie recherchés ;
- Persiennes métalliques avec quelques menuiseries bois ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée en plein cintre ; Grattoir ;
- Portail métal orné de grilles, encadré de piliers en pierre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XVème siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille et brique

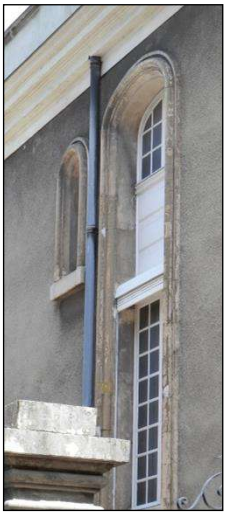

57, rue du Mont d'Arène

Faubourg Laon-Zola

Références Cadastrales : AT 17

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1880
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Architecture néoclassique avec des encadrements de baies, pilastres et frontons cumulés :

- Composition symétrique à 3 travées sur un rez-de-chaussée traité en pierre striée ;
- Toiture peu visible à 2 pentes en tuiles mécaniques ;
- Axe de symétrie souligné par un large fronton triangulaire, qui s'appuie sur 2 pilastres cannelés (telle la disposition d'un portique antique) ;
- Régularité des formes de baies aux proportions harmonieuses, plus hautes que larges : grandes baies en plein cintre en rez-de-chaussée, et rectangulaires à l'étage ;
- Traitement singulier des 2 grandes baies latérales (en plein cintre) du rez-de-chaussée avec l'intégration d'une porte d'accès : baie simple et baie à meneaux avec une colonnette en partie centrale ;
- Richesse des décors finement sculptés d'inspiration classique et antique: pilastre d'angle et de travée au chapiteau corinthien (cannelés ou non), clé de voûte, corniche, entablement (sous corniche), bandeau, fronton triangulaire, encadrement de baie, fine colonne…
- Délicatesse des ferronneries ;
- 2 portes d'entrée bois moulurées, dont une avec une imposte vitrée en quart de cercle ;
- Plaque de commémoration.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectique
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre

111, rue du Mont D'arène

Clairmarais

Références Cadastrales : BI 368

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1899-1900
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ecole élémentaire Clairmarais caractérisée par un long corps bâti sur rue, et de part et d'autre du clocheton central l'école des garçons, l'école des filles, et un pavillon central détaché sur cour recevant à l'origine l'habitation des instituteurs :

- Ensemble monumental symétrique composé par un pavillon central à 7 travées, marqué par un corps central à 1 travée en légère avancée, coiffé par le clocheton très décoré en pierre ; Pavillon prolongé par 2 longues ailes basses de 2 niveaux à 7 travées, et ponctué par 2 pavillons d'angle en légère avancée sur la rue avec 4 travées en façade latérale ;
- Composition ordonnancée assise sur un soubassement marqué en pierre et en meulière, avec un rez-de-chaussée, un étage en brique et un étage en attique (pavillon central) caractérisé par des lucarnes pendantes en pierre à fronton ;
- Toiture en ardoise à deux longs versants et à croupe ;
- Pavillon d'angle rompant la régularité des travées par de très grandes baies décorées à 2 meneaux en pierre (3 baies réunies) en plein cintre à l'étage et en arc surbaissé ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : en arc surbaissé, en plein cintre et avec un montant horizontal en pierre (partie centrale) ;
- Richesse des décors en pierre et en brique (ocre, rouge et vernissée verte) : encadrement de baie, linteau cintré avec coussinets en pierre, trumeau orné de bas-relief ou de table moulurée, bandeau, écusson de la ville, horloge, corniche avec corbeau, console, seuil de fenêtre, ancre (fer forgé), chaine d'angle et encadrement en harpage, inscription gravée, clé, fronton singulier…

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1, R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, meulière, brique

14, rue des Murs

Centre-Ville

Références Cadastrales : CY 51

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison construite probablement pour un architecte ou pour un franc-maçon (une grille d'imposte en fer forgé au dessus de la porte d'entrée comprend différents attributs relatifs à l'un ou à l'autre). Composition symétrique :

- Façade ordonnancée d'inspiration classique à 5 travées ;
- Toiture en ardoise à 2 pentes inclinées, ponctuées de 2 petites lucarnes cintrées en bois sur rue ;
- Axe de symétrie valorisée par la travée avec la baie d'entrée principale ornée d'une clé de voûte au visage sculpté de grande finesse ;
- Sobriété des formes de baies aux proportions harmonieuses, et plus hautes que larges : légèrement cintrée en rez-de-chaussée et rectangulaire à l'étage ;
- Singularité des formes de soupirail en ellipse (oculus), dans le sens horizontal ;
- Délicatesse des décors en pierre : chaîne d'angle, encadrement de baie, corniche, bandeau, clé en pointe de diamant, clé au motif de feuille d'acanthe (baie centrale de l'étage), encadrement en cavet de la baie d'entrée (profil de forme concave)…
- Grande finesse des ferronneries (volute…) avec des motifs symboliques : équerre, compas, stylo, rapporteur ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec imposte vitrée ;
- Menuiseries bois à petits carreaux épousant la forme des baies, et persiennes bois à l'étage.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre, enduit

Villa Blanche : 62, avenue Nationale de la Neuvillette

La Neuvillette

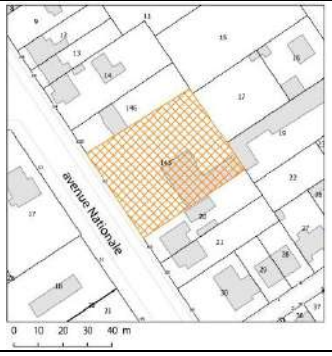

Références Cadastrales : KB 145

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1920
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

« Villa blanche » bâtie en 1920 à la Neuvillette par Léon d'Anglemont de Tassigny (propriétaire de la verrerie ouverte en 1861, détruite en 1918) et maire de la Neuvillette de 1904 à 1929) à l'emplacement du château de la Neuvillette disparu lors de la 1ère guerre mondiale :

- Elégant hôtel particulier néo-classique en pierre de taille compris au cœur d'un vaste jardin arboré (divisé après) ;
- Pavillon carré assis sur un soubassement en meulière avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage en pierre, couronné par un attique avec une balustrade en pierre, (avec 1 longue aile latérale, récente, plus basse et plate) ;
- Toiture en ardoise en pavillon de très faible pente ;
- Composition sur jardin à 2 travées, magnifiée par un avant-corps aux angles arrondis avec balcon à l'étage et une terrasse surélevée en pierre, surmontés de larges baies cintrées à balconnet, ornées de ferronnerie ;
- Elégance des formes de baies simples ou à meneaux (2 ou 3 baies réunies) plus hautes que larges avec des proportions harmonieuses et variées : rectangulaire, en plein cintre, anse de panier (½ ellipse surbaissée)…
- Finesse des décors d'inspiration classique : balustre, corniche, architrave, bandeau, clé, dès et seuil de balcon corbeau (petit support), encadrement de baie varié : en cavet (profil concave en ¼ de cercle), à crossette…
- Délicatesse des ferronneries et de la structure de la marquise (au-dessus du perron de la baie d'entrée) ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies ;
- Porte d'entrée bois à imposte vitrée rectangulaire ;
- Persiennes métalliques et volets roulants bois à lamelles.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit : R+1

Matériaux de façade : Pierre de taille, meulière

Transformateur Demay : 38 rue de Neufchâtel

Laon Zola

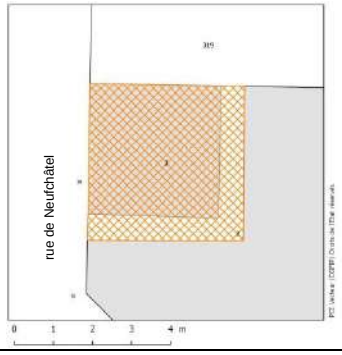

Références Cadastrales : AL 3

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1937
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ G. WAIBEL et D. L'ECRIVAIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900 par René Demay), qui participe à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Situé en alignement sur la rue et en prolongement du mur de clôture haut, ce transformateur détaché de tout bâtiment est encastré dans l'angle droit d'une maison formant un L en plan :

- Edicule symétrique à 1 travée, de plan carré, à l'écriture architecturale classique avec un traitement des 4 façades ;
- Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué en son centre par une excroissance cubique, et ceinturé par une balustrade avec un débord de toit plat formé par la corniche saillante ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée en façade sur rue (avec un étroit auvent), de forme rectangulaire plus haute que large, et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche, auvent, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale, auvent.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XVème siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

7, rue Noël

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 358

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1845
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

La véranda et le perron de cet hôtel particulier, édifié pour l'industriel Fortel, sont caractéristiques de l'Art Nouveau. C'est sans doute au moment de la création de la véranda qu'a été construite l'abside latérale recevant l'escalier qui, à l'origine, était peut-être au centre. Composition symétrique à 5 travées associée à un pavillon (conciergerie) à l'entrée :

- Composition construite à partir d'un rez-de-chaussée au traitement simple en pierre à joints creux horizontaux, deux étages hiérarchisés avec de riches ornements, couronnés par un attique ;
- Toiture en pavillon en ardoise et zinc, et toit décoré à pans brisés en ardoise et zinc du petit pavillon avec une lucarne pendante en pierre ;
- Etage noble caractérisé par 3 grandes baies rectangulaires avec balcon, au fronton triangulaire ou brisé par un buste sculpté, ponctuées par une baie en demi-cercle : l'ensemble est encadré par trois fines arcades sur colonnes avec un socle en marbre ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges aux proportions harmonieuses et variées : en anse de panier, rectangulaire, demi-cercle…
- Richesse des décors en pierre : chaine d'angle, pilastre d'angle, aileron, fronton triangulaire ou brisé, corniche, bandeau, entablement, frise, clé de voûte, colonne et chapiteau, balustre, encadrement de baie travaillé, encadrement en cavet (de profil concave)…
- Finesse des ferronneries et porte d'entrée métal avec une imposte en anse de panier, composée de vitraux.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ■ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction - Historicisme
- ☐ Reconstruction - Haussmannisme
- ☐ Reconstruction - Régionalisme
- ☐ Reconstruction - Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction - Art Déco
- ☐ Reconstruction - Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 - Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De la Révolution au Second Empire</u>

Les bâtiments construits jusqu'au Second Empire compris sont relativement rares. Certains édifices sont aujourd'hui protégés au titre des Monuments historiques : ainsi le Cirque et le Manège. De cette époque subsistent plusieurs édifices publics comme les églises Saint-Thomas (1847-1853) et Saint-André (1859-1865) ou encore quelques établissements scolaires privés. Restent 4 bâtiments de type différent qui demeurent intéressants.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Pierre et enduit

Transformateur Demay : 19 rue de la Noue Saint-Antoine

Laon Zola

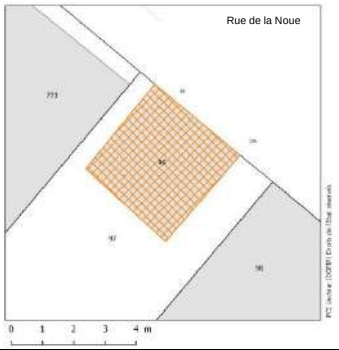

Références Cadastrales : AR 96

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900), qui participe à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Situé en alignement sur la rue, ce transformateur, détaché de tout bâtiment, est encerclé par une parcelle avec ses 2 bandes latérales, dont une accessible depuis un portail sur rue :

- Edicule symétrique à 1 travée, de plan carré, à l'écriture architecturale classique avec un traitement des 4 façades ;
- Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué en son centre par une excroissance cubique (grille de ventilation et pavés de verre) et ceinturé par une balustrade avec une corniche débordante ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée en façade sur rue (avec un auvent étroit), de forme rectangulaire plus haute que large, et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres (4 façades traitées) : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale, petit auvent, inscription peinte.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XVème siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

1, bd de la Paix

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CW 2

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pavillon en pierre de taille sur composition symétrique d'inspiration classique :

- Façade d'entrée (sur cour) monumentalisée par une volée d'escalier couverte d'une délicate marquise circulaire ;
- Grande lucarne à 2 baies avec l'unique fronton cintré, qui souligne l'entrée en marquant l'axe de symétrie de la façade (2 travées très rapprochées) ;
- Toiture en pavillon en ardoise, avec un pan brisé recevant les lucarnes en pierre, à fronton, décorées de volutes. Celles-ci couronnent chaque travée.
- Toit ponctué par des cheminées décorées en pierre très élancées ;
- Composition ordonnancée et harmonieuse des façades identiques à 4 travées ;
- Répétition de baies rectangulaires, plus hautes que larges, ornées d'un fronton triangulaire en rez-de-chaussée ;
- Grande délicatesse des ornements classiques : fronton cintré ou triangulaire, encadrement mouluré de baie, corniche, rosette, bas-relief, pilastre, aileron de lucarne, corbelet à glyphe (support en S sous corniche), frise…
- Finesse des ferronneries avec des dessins très élaborés pour la marquise et les grilles ;
- Portes d'entrée en bois avec des grilles décorées sur les parties vitrées, et cadrées par 2 pilastres doriques ;
- Clôture sur rue en pierre supportant une délicate grille.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims est caractérisée par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois : place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et marquise en ferronnerie

3, bd de la Paix

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CW 8

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jacques RAPIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Œuvre de l'architecte Jacques Rapin (1889-1953), cet hôtel particulier construit pour le Sénateur Montfeuillart, s'inscrit nettement dans le courant régionaliste d'inspiration néo-flamande. Il accueille aujourd'hui une partie de la polyclinique Saint-André :

- Edifice asymétrique en pierre de taille de teinte blanche ;
- Toiture à grands pans brisés inclinés : en ardoise sur le brisis (visible depuis la rue) et en zinc (terrasson) ;
- Composition rigoureuse à 4 travées, qui met en évidence la travée d'entrée latérale soulignée par un oriel ;
- Oriel cintré sur l'étage, souligné par de bandeaux et ponctué par une lucarne pignon monumentale, élancée vers le ciel (forme triangulaire);
- Singularité de la lucarne en pierre avec une baie à 2 meneaux (3 parties), ouverte sur un balcon en pierre ajouré coiffant l'oriel ;
- Répétition de larges baies identiques à 2 meneaux en pierre, regroupées sur 2 niveaux ; l'une d'elle est soulignée par un balcon en courbe ;
- Décors épurés d'inspiration Art Déco : encadrement imposant (avec des redents) des baies, dès de garde-corps, console (portant le balcon), clé de voûte, simple médaillon, corniche, bandeau, moulure…
- Finesse des ferronneries aux lignes géométrisées ;
- Porte en bois du porche d'entrée en anse de panier, avec une imposte en fer forgé de roses stylisées et grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

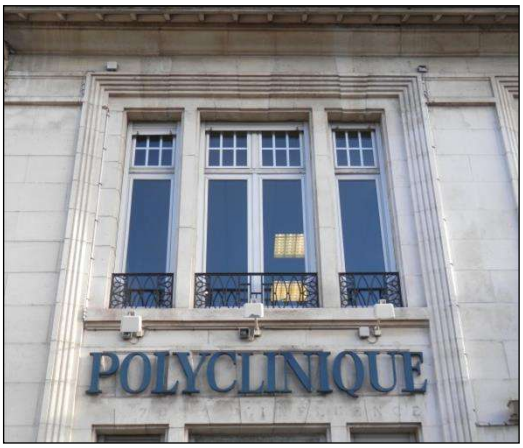

45, bd de la Paix

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CK 144

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison d'angle avec bow-window en encorbellement :

- Edifice en angle sur un rez-de-chaussée surélevé, un étage et 1 étage de combles avec un jardin clos ;
- Toiture à pans brisés en ardoise et en zinc sur le terrasson (non visible depuis la rue), caractérisée par des lucarnes en bois à fronton triangulaire (côté rue) ;
- Composition ordonnancée avec 2 façades au traitement différencié sur rue reposant sur un soubassement continu alternant les lignes de brique ocre et de pierre ;
- Valorisation de l'angle par un bow-window en bois ornementé ouvert sur l'étage ;
- Variation des formes de baies rectangulaires aux proportions équilibrées, plus hautes que larges ;
- Finesse des décors en bois du bow-window : console ornée de feuille d'acanthes, corniche et pilastre…
- Décors en pierre ponctuant les éléments architecturaux majeurs : corniche, encadrement de baie, allège (partie sous baie), console…
- Frise de Mosaïques en partie haute de couleur dorée, rouge foncé et verte reprenant le motif de feuillage ;
- Ferronneries aux dessins élaborés et 2 grattoirs ;
- Persiennes bois et menuiseries bois des petites baies ;
- Porte en bois moulurée avec une imposte rectangulaire vitrée, marquée par un linteau en saillie (au-dessus de la porte) très ornementé (console, feuillage) ;
- Frise en brique de la clôture en maçonnerie enduite (dans la continuité de la façade boulevard St-Marceaux).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco

Reconstruction – Eclectique

1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre, mosaïque et bois

6-6bis, avenue de Paris

Centre-Ville

Références Cadastrales : IO 190, 191

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise située en angle de rue, coiffée par une toiture qualitative ornée de lucarnes aux frontons décorés :

- Composition à 7 travées dont une travée d'angle, assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux jumelés, avec un rez-de-chaussée en pierre orné de 3 bandeaux de brique (une partie aménagée en boutique avec une devanture en angle posée en applique), un étage en brique couronné par un attique en brique et un étage de combles à lucarnes pendantes en pierre ;
- Elégante toiture en ardoise à pans brisés, ponctuée par un épi de toit en zinc avec de petits châssis de toit métalliques et une large souche de cheminée en brique orientée sur la rue des Bons Malades ;
- Angle bâti caractérisé par 2 pans coupés à 1 travée, celui plus étroit reposant sur la largeur de la baie ;
- Régularité des formes de baie rectangulaires plus hautes que larges aux proportions harmonieuses ;
- Délicatesse des décors en pierre : corniche avec denticules, bandeau pierre ou brique, encadrement de baie avec un harpage (alternance de taille de pierre), piédroit (côté de la baie), entablement, volute, fronton avec un bas-relief sculpté sur le tympan…
- Finesse et singularité des motifs de ferronnerie ;
- Menuiseries bois à traverse d'imposte, accompagnées de persiennes métalliques à l'étage et de volets roulants bois à fines lamelles horizontales pour les lucarnes du toit ;

Remarques : Disparition de la porte d'entrée bois et des menuiseries bois (n° 6bis) ; Présence d'un bloc de climatisation.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille et brique

22, avenue de Paris

Faubourg Porte de Paris

Références Cadastrales : IO 198

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jacques RAPIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport caractérisé par un balcon couvert continu au 2ème étage :

- Edifice en pierre et brique à 3 travées reposant sur un soubassement en pierre, un rez-de-chaussée en pierre de taille, deux étages en brique, et un étage de combles à 3 lucarnes à 2 pans (avec débord de toit) ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise avec un débord ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions légèrement variées et aux proportions équilibrées : en arc surbaissé et en plein cintre (en rez-de-chaussée), en anse de panier (baie d'entrée) ;
- Balcon au garde-corps mêlant des éléments verticaux et des croisillons de bois (tendance régionaliste) à dès de pierre, ornés de tores, supports de très fines colonnes, portant le débord de toit (sous-face en bois) ;
- Sobriété des décors en pierre : console à glyphe (canaux verticaux) et corbelet (support en S sous saillie), encadrement de baie, clé de voûte, bandeau, moulure, aisselier (pièce en bois de soutien portant le débord de toit), dès de garde-corps, colonne…
- Frise de mosaïques de couleur bleue et or, en contraste avec la pierre et la brique ;
- Raffinement des ferronneries d'inspiration Art Déco aux motifs stylisés et géométrisés de corbeille de fruits ;
- Porte cochère en métal avec de grandes parties ajourées, et ornée d'une grille d'imposte décorée ;
- Persiennes métalliques en rez-de-chaussée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspirations distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique, mosaïque, (bois peint)

62, avenue de Paris

Porte de Paris

Références Cadastrales : IO 61

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ L. PETIT

Entrepreneur : A. TERNANT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville symétrique d'inspiration éclectique avec des encadrements (de forme outrepassée surbaissée) de baie en brique émaillées et des décors portant les noms de l'architecte et de l'entrepreneur (plaque en mosaïque) :

- Composition ordonnancée à 5 travées assise sur un soubassement en pierre meulière, avec un rez-de-chaussée et un étage enduits ;
- Toiture en tuile mécanique à 2 longs versants de faible pente ;
- Axe de symétrie marqué par la baie d'entrée centrale et valorisé par un médaillon sculpté avec un drapée qui porte le numéro de la rue inséré dans un losange en mosaïque ;
- Régularité des travées identiques latérales aux baies en arc surbaissé plus hautes que larges avec des proportions harmonieuses ;
- Harmonie des décors en pierre, et avec une alternance de brique rouge et de brique émaillée verte : corniche, encadrement de baie en harpage (alternance de taille de brique), bandeau, cartouche avec drapée et/ou en mosaïque, chaine d'angle en harpage…
- Menuiseries bois épousant la forme cintrée des baies ;
- Persiennes métalliques accompagnées d'une fine grille d'imposte métallique ;
- Délicatesse des motifs de ferronnerie ;
- Imposte vitrée de la porte d'entrée ; Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre, meulière, enduit, mosaïque et brique

94-96, avenue de Paris

Porte de Paris

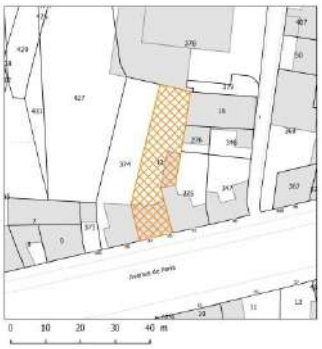

Références Cadastrales : IO 13

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1929 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ HILLION

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à tourelle en pans coupés, ornée d'un toit en ardoise élancé :

- Composition à 3 travées distinctes établie, sur un petit soubassement en meulière, avec un rez-de-chaussée et un étage en enduit et un étage de combles avec une lucarne jacobine en pierre et brique ;
- Toiture en tuile mécanique à deux longs versants et à léger débord, accolée à un toit en ardoise au faitage perpendiculaire, à 2 pans très inclinés, orné d'un œil-de-bœuf ponctuant la tourelle ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies de la tourelle) aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : en arc surbaissé, en plein cintre, rectangulaire (petite baie) ;
- Richesse des décors en pierre et en brique : cul-de-lampe singulier (sous tourelle) avec volute, console et corbelet (supports en S sous saillie), clé de voûte, encadrement de baie, bandeau, corniche, architrave (moulure inférieure de l'entablement)…
- Décors de toit en zinc : épi de toit, pomme de pin, acrotère…
- Sobriété des motifs de ferronnerie avec une rosette ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, accompagnées de persiennes métalliques et d'une grille d'imposte décorée pour la grande baie ;
- Porte d'entrée bois à l'imposte vitrée en plein cintre, séparée par un montant horizontal en pierre ; Grattoir ;

Remarque : Porte de garage très modifié.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit, brique, meulière

1, rue Paulin Paris

Laon Zola

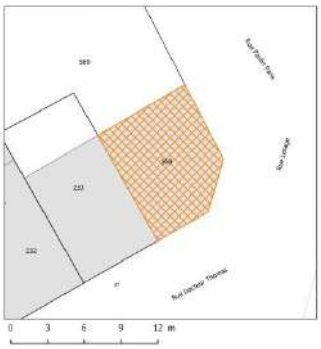

Références Cadastrales : AW 568

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1883

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport dont l'angle est valorisé par une tête sculptée située entre les consoles du balcon. Continuité de la composition architecturale avec la maison voisine n°87 :

- Composition ordonnancée à 6 travées (dont une marquant l'angle) assise sur un soubassement en pierre, un rez-de-chaussée et deux étages alternant la brique et la pierre et un étage de combles à une lucarne en pierre et une lucarne jacobine latérale en bois ;
- Toiture à 2 longs versants pentus en tuile mécanique ;
- Travée d'angle majeure caractérisée par un balcon de toute largeur au 1er étage orné de la tête sculptée, surmonté par un petit balcon avec des consoles très décorées, et ponctué par le fronton triangulaire de la lucarne à volute marquant l'axe de symétrie du pan ;
- Régularité de la composition et des travées avec des formes de baie rectangulaires plus hautes que larges aux dimensions harmonieuses ;
- Finesse des décors en pierre : corniche avec denticules, bandeau, chaine d'angle en harpage (alternance de taille de pierre) en saillie, console très sculptée et corbeau étiré (supports en S sous saillie), clé, encadrement de baie varié avec des motifs gravés de fleurs et de feuille d'acanthe, fronton cintré ou triangulaire, clé, rosace, tête (mascaron), lambrequin et cache-boulin en métal…
- Richesse des ferronneries aux motifs complexes ;
- Menuiseries bois, accompagnées parfois de volets bois ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte rectangulaire aux boiseries moulurées ; Grattoir (entrée n°87).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C (immeuble)
R+2 (maison)

Matériaux de façade :
Pierre de taille,
brique

28-30, rue Payen

Centre-Ville

Références Cadastrales : HZ 22

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1945
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Maurice CLAUZIER

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edifice singulier construit pour l'entreprise Demay à la suite du bombardement de son siège en 1940 :

- Ensemble bâti en angle de rue composé de trois ailes qui s'enveloppent autour de deux rotondes sur jardin ;
- Edifice en gradin qui marque l'angle traité en pan coupé (en R+3) à partir d'un soubassement en béton apparent et de façades en pierre ou enduites de 2 ou 3 étages ;
- Toiture terrasse en béton avec un léger débord de toit continu, ponctuée par une rotonde moderne formant un belvédère au toit plat, porté par des arches en béton ;
- Monumentalité des entrées principales avec un porche singulier porté par des arches sur cour (rue Payen) et un portique d'entrée en façade sur le boulevard ;
- Diversité des formes de baies simples ou à meneaux (montant vertical circulaire regroupant 2 ou 3 baies) plus hautes que larges, aux dimensions variées : rectangulaire, circulaire (oculus)…
- Sobriété des décors en céramique noire et en pierre : encadrement de baie, rosette et moulure (piliers clôture), linteau courbé et appui de fenêtre, allège…
- Ferronneries aux lignes épurées ;
- Finesse des menuiseries métal et pavés de verre ;
- Diversité des portes métalliques avec ou sans parties vitrées, aux dessins et motifs recherchés ;
- Grattoir et fente de boites aux lettres en métal ;
- Clôture de qualité composée par un muret surélevé d'une fine grille travaillée, encadrée de piliers décorés.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

De 1920 à 1945 – Mouvement moderne

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2 et R+3 (aile R+1 sur jardin)

Matériaux de façade :
Pierre, béton, pavé de verre, céramique

18, rue Martin Peller

Porte de Paris

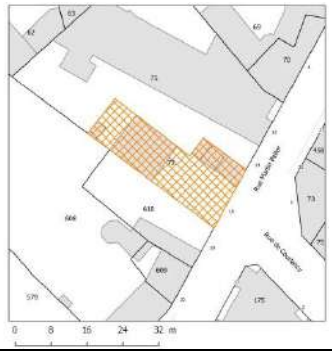

Références Cadastrales : HX 72

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ M. LAVAL

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison à 3 travées d'inspiration régionaliste, caractérisée par deux loggias, dont une à colonnes jumelées en bois sculptées :

- Composition assise sur un léger soubassement avec un rez-de-chaussée en pierre bosselée et un étage en faux pans de bois apparents avec un remplissage en enduit et un étage de combles, ponctué par une lucarne en bois jacobine en faux pans de bois sur le pignon ;
- Toiture à croupe de forme complexe en tuile mécanique, à 2 longs versants pentus, avec un débord aux chevrons de bois apparents, animée par des souches de cheminée en brique et béton, les toits « soulevés » au-dessus des baies de l'étage, et un balcon inséré côté pignon latéral ; Toit cadré par 2 murs pignons en pierre, légèrement plus élevés ;
- Travée d'entrée et travée majeure, composées de baies en retrait donnant sur 2 loggias, protégées par un auvent en tuile plate en rez-de-chaussée et le débord du toit de l'étage soutenu par des colonnes en bois ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : en plein cintre, en anse de panier, rectangulaire ;
- Sobriété des décors en pierre et bois : bas-relief aux motifs géométriques (arrête du pignon), corbeau bois (support en S), colonne bois sculptée, encadrement de baie, bandeau…
- Garde-corps et balconnet en bois ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée rectangulaire et une grille aux motifs Art Déco ;
- Clôture sur un soubassement lisse, composée par un mur en moellons de pierre au chaperon de tuile plate, des piliers avec un léger grillage et un porche au toit en tuile plate.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Enduit, faux pan de bois, pierre de taille

20-22, rue Martin Peller

Porte de Paris

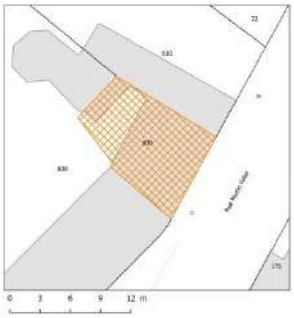

Références Cadastrales : HX 609

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1928
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Eugène DOURCY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison à 3 travées avec une grande lucarne pignon aux vitraux colorés en faux pans de bois marquant l'axe de symétrie :

- Composition symétrique assise sur un soubassement lisse en pierre percé de 2 petits soupiraux avec un rez-de-chaussée en pierre bosselée, un étage en faux pans de bois apparents et un remplissage en enduit ;
- Toiture en ardoise à 2 longs versants pentus avec un léger débord aux chevrons de bois apparents, ponctuée par le haut pignon sur rue ;
- Travée centrale formant l'axe de symétrie valorisée par 2 baies en plein cintre (dont celle de l'étage avec des vitraux de couleur) et un pignon très pointu ;
- Diversité des formes de baie plus haute que larges aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : en plein cintre (travée centrale), en anse de panier (arc en ½ ellipse) et arc surbaissé ;
- Sobriété des décors en pierre : corniche, bandeau, encadrement de baie, bandeau débordant latéral (formant un support de soutien), frise en brique (clôture), clé de voûte, encadrement en cavet de la baie d'entrée (arc en ¼ cercle de forme concave)…
- Légèreté des motifs de ferronneries (modifiés lors de travaux) et de grilles de soupiraux ;
- Imposte vitrée en plein cintre de la baie d'entrée ;
- Clôture en pierre composée par un soubassement en pierre vue, un mur en moellons au chaperon en ardoise, intégrant un large porche en arc surbaissé (portail métal).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – le Régionalisme</u>

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Enduit, pan de bois, pierre de taille

16, rue Dom Pérignon

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

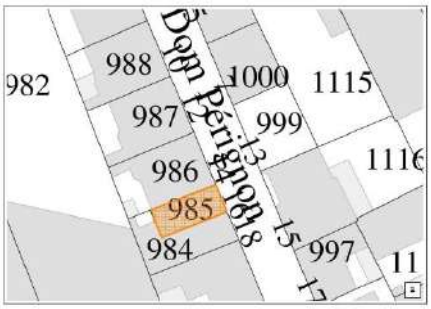

Références Cadastrales : CV 985

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison à travée unique, caractérisée par une serlienne au rez-de-chaussée (baie en 3 parties à partir d'un ½ arc de cercle) :

- Etroite maison en alignement sur la rue, située sur une parcelle de petite dimension, sans espace libre (emprise bâtie totale) ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pente très inclinée visible) et en tuile mécanique, caractérisée par un léger débord et par une lucarne rampante avec un plus large débord ;
- Maison édifiée depuis un soubassement en pierre bosselée sur un rez-de-chaussée et un étage en brique, avec un large oriel en faux-pans de bois et en enduit sur un étage, et un étage de combles ;
- Composition symétrique relativement complexe avec les plus grandes baies soulignant l'axe de composition ;
- Singularité des formes de baies à 2 meneaux (dont une serlienne) aux proportions harmonieuses et plus hautes que larges : rectangulaire (2 petites baies cadrant la baie de l'étage) et plein cintre …
- Des décors en faux pans de bois, en briques rouges et blanches : encadrement de la serlienne et aisselier décoré (portant le débord de l'oriel) ;
- Menuiseries bois des petites baies ;
- Plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Faux pans de bois, enduit, brique, soubassement en brossages de pierre

23, rue Perseval

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CW 149

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à 3 travées avec porte charretière à droite :

- Edifice élevé sur 1 soubassement en pierre meulière avec un rez-de-chaussée et un étage en pierre de taille (parfois striée) et enduit ainsi qu'un étage de combles ;
- Toiture à la Mansart en ardoise, ornée de 2 lucarnes en pierre et de 2 petits châssis ;
- Composition asymétrique : la travée majeure avec de larges baies et un balcon courbe, est soulignée par une corniche épousant une forme en plein cintre du décor ;
- Travée d'entrée latérale légèrement en saillie de forme cintrée caractérisée par un fronton en doucine (de courbe suivie de contrecourbe), interrompu par une lucarne en pierre ;
- Diversité des formes de baies aux dimensions harmonieuses et variées plus hautes que larges (2 soupiraux cintrés) : rectangulaire, en plein cintre, légèrement cintrée, oculus (œil-de-bœuf à l'horizontal) ;
- Equilibre des décors en pierre : corniche prononcée, encadrement de baie, encadrement en cavet (profil concave avec une portion de cercle), volute, chaine de travée (soubassement)…
- Finesse des ferronneries aux dessins complexes ;
- Porte d'entrée en bois moulurée, surmontée d'un oculus insérant des vitraux ;
- Porte charretière en bois moulurée avec une grille décorée ;
- Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre, meulière et enduit

22, rue Pierret

Laon Zola

Références Cadastrales : AW 140

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en pierre bâtie dans la continuité architecturale de la maison « jumelle » au n°24 (bandeau, corniche, forme de baie et composition) avec des ornements distincts :

- Composition à 2 travées assise sur un soubassement avec un rez-de-chaussée en pierre à joints creux horizontaux et 1 étage, couronnée par un attique en bois, réunissant les 2 maisons ;
- Toiture en ardoise à 2 longs versants ;
- Travée majeure aux plus larges baies, couronnée par un fronton triangulaire, orné d'un médaillon, intégré dans la continuité de la corniche en pierre et de l'attique ;
- Diversité des formes de baie rectangulaire plus hautes que larges, de dimensions variées avec des proportions harmonieuses ;
- Richesse et finesse des décors en pierre : corniche, bandeau, clé, encadrement de baie, table de trumeau (espace entre baie), frise au motif géométrique, fronton triangulaire, médaillon, table d'allège (sous baie) au motif d'entrelacs, piédroit (côté vertical de la baie)…
- Finesse des motifs de ferronneries géométriques ;
- Menuiseries bois à traverse d'imposte, épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques en rez-de-chaussée ;
- Vitraux colorés sur les 2 vantaux de la large baie du rez-de-chaussée ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une haute imposte vitrée rectangulaire et des parties vitrées.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre de taille, bois (attique)

24, rue Pierret

Laon Zola

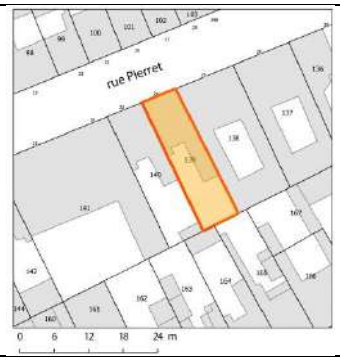

Références Cadastrales : AW 139

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en pierre bâtie dans la continuité architecturale de la maison « jumelle » n°22 (bandeau, corniche, forme de baie et composition) avec des ornements distincts dont un visage sculpté (mascaron) :

- Composition à 2 travées assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée et 1 étage, couronnée par un attique en bois décoré, réunissant les 2 maisons ;
- Toiture en ardoise à 2 longs versants ;
- Travée majeure aux plus larges baies, couronnée par un fronton cintré brisé par un mascaron et intégré dans la continuité de la corniche en pierre et de l'attique ;
- Diversité des formes de baie rectangulaire plus hautes que larges, de dimensions variées avec des proportions harmonieuses ;
- Richesse et finesse des décors en pierre : corniche, bandeau, clé, encadrement de baie complexe (étage), ou à crossette (rez-de-chaussée), frise au motif géométrique, fronton cintré, mascaron, table d'allège (sous baie), rosette, guirlande végétale et rosette en bois (décor de l'attique), corbelet (support en S sous saillie)…
- Pureté des motifs de ferronneries d'inspiration Art Déco ;
- Menuiseries bois à traverse d'imposte, épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une haute imposte vitrée rectangulaire et des parties vitrées ;
- Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1

Matériaux de façade :

Pierre, bois (attique)

5, rue Piper

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

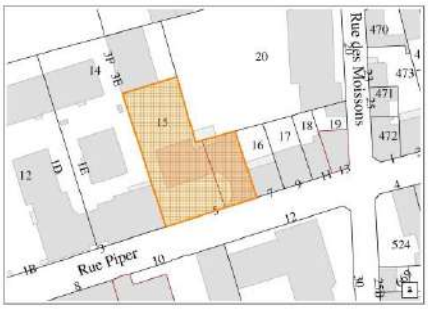

Références Cadastrales : CW 15

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier (avant 1914) du négociant en champagne Goulden, frère de l'artiste Jean Goulden :

- Composition symétrique du pavillon en brique et pierre, avec une dépendance le reliant à la rue à partir d'une façade concave cadrant la cour et une porte cochère s'ouvrant sur la cour arrière et le vaste jardin ;
- Elégante toiture en pavillon avec un brisis en ardoise, ponctuée de hautes souches de cheminée et de lucarnes en pierre richement décorées ;
- Dépendances (1 niveau avec combles) coiffées par un toit relativement complexe à la Mansart en ardoise et en zinc sur les terrassons (pan non visible) ;
- Des formes de baies plus hautes que larges aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, légèrement cintrée, en arc surbaissé…
- Equilibre des décors en pierre : corniche, bandeau, encadrement de baie, clé de voûte, arc (brique et pierre), pilastre, chaine d'angle, balustrade en attique, fronton cintré et triangulaire, médaillon, grappe de raisin…
- Axe de symétrie du pavillon central souligné par le perron et la lucarne majeure richement décorée ;
- Ferronneries aux lignes recherchées ;
- Persiennes bois associées à des lambrequins décorés ;
- Baie d'entrée légèrement cintrée valorisée par de grands vitraux colorés et un perron avec ses escaliers ;
- Grille et portail d'origine aux motifs recherchés, intégrés au sein d'une clôture très qualitative en brique et pierre, rythmée par de hauts piliers massifs en pierre bosselée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C – R+C (communs)

Matériaux de façade :
Pierre et brique

10, rue Piper

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CW 621

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition classique sur plan centré avec un pavillon d'angle, complétée par une aile basse en brique détachée (sur le côté gauche) (permis de construire de 1951) :

- Pavillon basé sur un soubassement en pierre meulière avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage (ou deux) en brique et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Elégante toiture en ardoise en pavillon avec un brisis recevant les lucarnes et un léger débord, l'ensemble formant trois entités reliées par une verrière centrale (de côté) suivant un plan en T;
- Toit terrasse pour l'aile basse de 1 niveau ;
- Composition symétrique du pavillon central côté rue, en léger retrait, marquée par un léger oriel coiffé d'une lucarne en pierre richement décorée ;
- Finesse des décors en pierre et brique : corniche, bandeau, frise, arc, clé de voûte et corbelet (support sous corniche), feuille d'acanthe, encadrement de baie, fronton triangulaire, pilastre, colonne et chapiteau, gouttière décorée, console (sous oriel), ancre (métal)…
- Grande finesse des ferronneries aux motifs recherchés ;
- Menuiserie bois à petits carreaux épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte cintrée ;
- Porte vitrée en métal avec une marquise et une arche en métal très qualitative sur escalier, côté cour arrière ;
- Clôture de qualité composée par un muret en meulière, surélevé d'une grille avec deux piliers associant pierre et brique (bossage 1 sur 2) encadrant le portail.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R+2+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre, meulière

13, rue Piper

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

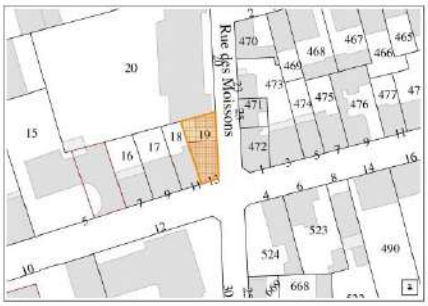

Références Cadastrales : CW 19

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition classique avec dôme d'angle en pierre de taille sur rue :

- Composition raffinée et ordonnancée à partir d'un soubassement, d'un rez-de-chaussée surélevé traité en bossage continu, d'un étage et d'un étage de combles ;
- Elégante toiture complexe en ardoise et en zinc (partie haute non visible), ponctuée par un dôme conique d'angle et des lucarnes frontons richement décorés ;
- Mise en valeur de l'angle par un pan cintré avec deux balcons en pierre coiffé par un dôme richement décoré ;
- Harmonie des formes et des proportions des baies plus hautes que larges : légèrement cintrées en rez-de-chaussée et rectangulaires à l'étage ;
- Très grande finesse et richesse des décors d'inspiration classique : corniche, moulure, console (sous balcon), balustrade, bas-relief, ornement végétal, médaillon avec visage sculpté, fronton brisé avec volute et triangulaire, vasque, pilastre, guirlande…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes bois ;
- Porte et portail d'entrée bois de forme cintrée avec une partie haute ajourée et grattoir ;
- Clôture de qualité en brique basée sur un soubassement en pierre avec de sobres décors en pierre (corniche, bandeau, piédroit, clé de voûte…) situés dans le prolongement des bandeaux de la façade.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre – Pierre et brique (clôture, façade sur cour)

Transformateur Demay : 23, boulevard Pommery

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CO 40

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900). Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Situé en alignement sur la rue dans le jardin d'une maison en retrait, ce transformateur, est inséré entre 2 types de clôture, l'une avec un muret bas surmonté d'une grille avec une haie vive et la 2ème en mur haut enduit :

- Edicule symétrique à 1 travée, de plan carré, à l'écriture architecturale classique avec un traitement des 4 façades ;
- Composition en béton armé peint assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué en son centre par une excroissance cubique et ceinturé par une balustrade avec une corniche débordante formant le débord de toit ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée en façade sur rue, de forme rectangulaire plus haute que large, et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres (4 façades traitées) : pilastre et chaine d'angle ornés sur rue de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville encadré de 2 panneaux formant une fente verticale.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XVème siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

176, boulevard Pommery

Clémenceau

Références Cadastrales : CL 740

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Max SAINSAULIEU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Groupe scolaire de la cité-jardin du Chemin-Vert, créé par l'architecte Max Sainsaulieu, qui construit alors la bibliothèque Carnegie. L'école de plein air rue Lanson, prototype innovant en France du même architecte, ne voit pas le jour pour une raison de coût. Le groupe scolaire est alors doublé et accueille dès l'origine 650 enfants :

- Ensemble composé de plusieurs ailes implantées en forme de U, avec le corps principal jouant sur les gradations de hauteur en alignement sur le boulevard ;
- Aile majeure de très grande longueur, assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée surélevé (aile basse), puis 1, et 2 étages enduits, formant 2 corps principaux symétriques le long du boulevard ;
- Toiture en tuile mécanique à deux versants et à demi-croupe, avec un débord aux chevrons de bois sculptés ;
- Composition dynamique en gradins avec 3 symétries dont les axes sont soulignés par les porches d'entrée et des baies en gradins marquant la pente ;
- Formes de baie rectangulaires à 1 ou 2 meneaux en pierre (2 ou 3 baies réunies) plus hautes que larges (et fine fente) ou allongées aux proportions harmonieuses ;
- Entrées valorisées par 1 ou 2 porches formant une arche, avec la baie d'entrée en plein cintre en retrait ;
- Sobriété des décors en pierre ou en brique : frise, appui de fenêtre en pente, arc, encadrement de baie, archivolte et voussure du porche, médaillon (pointe), corbeau…
- Délicatesse des motifs de ferronneries ;
- Menuiseries bois et portes en bois en partie vitrée.
- Clôture avec muret bas en pierre et piliers enduits décorés.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – L'Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1 (équivalent)

Matériaux de façade :
Pierre, enduit et brique

Eglise Saint-Benoît : 21-27, rue de Pongivart

Laon Zola

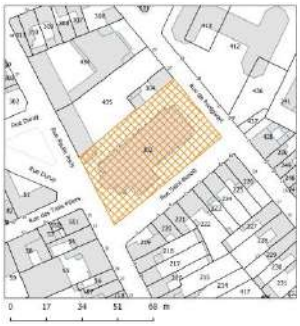

Références Cadastrales : AY 302

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1911
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Max SAINSAULIEU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise Saint-Benoît érigée sur les vestiges d'un ancien gibet, avec une architecture basicale inspirée des églises romaines. L'aménagement intérieur d'inspiration Art déco est conçu par l'architecte, les vitraux par les ateliers Simon et De Troeyer :

- Edifice en petit moellon de pierre rectangulaire, à une nef rectangulaire sans transept, surmontée d'un plafond à caissons, à 2 rangées de colonnes avec une abside circulaire principale encadrée de 2 petites latérales ; Campanile de plan carré s'élevant à 30 mètres depuis un petit bâtiment bas à une pente accolé aux bas-côtés ;
- Toiture à longs versants en tuile mécanique ; Toit conique des absides orné d'un épi en terre cuite ;
- Façade principale caractérisée par un portique classique à 6 colonnes protégeant un long perron et 3 baies rectangulaires d'entrée ; Portique surmonté par 5 très fines baies en plein cintre, ponctuées par un large fronton triangulaire orné d'un grand bas-relief ;
- Pourtour percé de baies simples et de fenêtres hautes à un meneau (2 baies réunies) en plein cintre, de grande hauteur (avec des proportions harmonieuses), encadrées de contreforts extérieurs le long des bas-côtés ; Baies à meneaux rectangulaires et meurtrières du campanile ;
- Sobriété des décors en pierre : corniche avec corbelets (support cintré), colonne et chapiteau dorique, croix, horloge, bandeau, fronton triangulaire, inscription gravée, encadrement de baie, harpage (alternance de taille de pierre), clé, caisson (plafond), bas-relief, arc, tympan…
- Finesse des menuiseries métal insérant les vitraux colorés ;
- Portes d'entrée bois moulurées avec une imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
Campanile : 30 mètres
Gabarit : R+2

Matériaux de façade :
Pierre

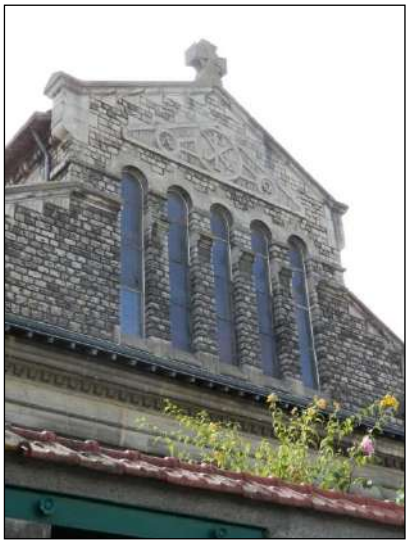

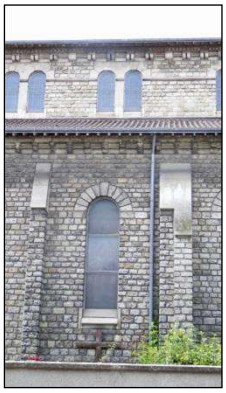

44, rue Ponsardin/ 9 rue Montoison

Centre-Ville

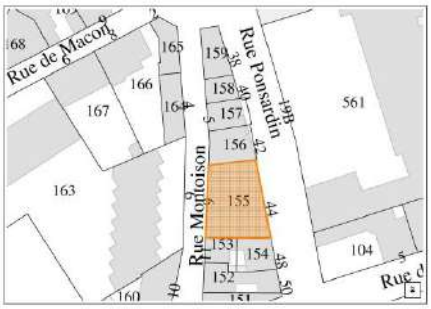

Références Cadastrales : CX 155

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1927
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTES :

- ■ Max et Louis SAINSAULIEU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Cette maison-atelier du peintre-verrier Paul Simon est réalisée par Max Sainsaulieu (1870-1953), architecte des Monuments Historiques pour la ville de Reims et la cathédrale (44 P.C. déposés entre 1920 et 1930), avec son fils Louis en 1913 puis 1927. Jacques Simon a lui-même collaboré à l'ouvrage en tant que mosaïste et maître verrier. L'ensemble, reflétant une modernité maîtrisée, propose une interpénétration assez complexe de formes et de volumes :

- Hôtel particulier traversant (avec toit terrasse), intégrant un immeuble de 1913, dominé par une grande verrière ;
- Singularité de la façade principale comprenant une partie atelier avec un bow-window en bois (verrière de 2 étages) et une partie encadrée de tours carrées, disposée en retrait sur un soubassement continu, offrant un balcon. Cette partie enduite d'un crépi ocre jaune est animée par une échauguette en angle et un balcon ;
- Attique en crépi ocre rouge avec une frise géométrique ;
- Façade secondaire en brique jaune ornée d'une tourelle de 3 étages à pans coupés et d'une grande verrière ;
- Equilibre des formes de baies simples, tripartites (par 3), plus hautes que larges : plein cintre, cintrée, rectangulaire, arc déprimé (angle en 1/4 cercle)…
- Décors d'inspiration classique : corniche, arc de baie, balustre, mouluration, clé de voûte, bandeau, frise…
- Vitraux uniques au sein de menuiseries bois ou métal ;
- Portes d'entrée bois très qualitatives, volets roulant bois à lames horizontales et plaque de la Reconstruction ;
- Label patrimoine du XXe siècle.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3

Matériaux de façade :
Pierre, brique, crépi, marbre et bois

4, rue César Poulain

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CW 555

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ RIGAUD

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport ordonnancé aux caractères nobles avec des décors et de délicats bas-reliefs d'inspiration Art Déco :

- Composition monumentale à 5 travées symétrique, assise sur un soubassement en pierre, percé de hauts soupiraux rectangulaires (grille métallique), avec un rez-de-chaussée, 2 étages en brique et un étage de combles à lucarnes en bois ;
- Toiture à pans brisés en ardoise ; Lucarnes avec un léger débord de toit aux chevrons de bois apparents ;
- 2 oriels en pierre aux larges baies, dominant les 2 étages, encadrés par 2 colonnes massives structurant 2 balustrades ; Chaque ensemble coiffé par un fronton cintré brisé ;
- Diversité des formes de baie, hiérarchisées suivant les niveaux et les oriels, plus hautes que larges, aux dimensions légèrement variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, en arc surbaissé et en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Richesse des décors en pierre et brique rouge : encadrements de baie variés (en cavet : profil concave en ¼ de cercle,...), clé de voûte, corniche, bas-relief, cul-de-lampe en forme de vasque, bas-relief, frise (grappe de raisin, corbeille, houblon, volute...), colonne cannelée, fronton cintré brisé, allège, balustre, console et corbeau (supports en S sous saillie) avec triglyphe (3 moulures creuses), goutte (élément tronconique pendant), harpage (alternance de taille de pierre), archivolte ;
- Légèreté des motifs de ferronnerie ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées (parfois) à des persiennes métalliques avec une grille d'imposte décorée ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte vitrée en plein cintre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre de taille

16, rue César Poulain – 40, rue des Moissons

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CW 545

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique avec un mascaron Art Déco :

- Hôtel particulier en béton armé, situé en angle de rue, élevé à partir d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un étage de combles sur un soubassement continu, qui se prolonge pour constituer la clôture ;
- Axe de symétrie marqué par la lucarne avec la baie principale de forme complexe et géométrisée ;
- Toit à la Mansart en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible) et en zinc sur le terrasson, ponctuée de souches de cheminée en béton et avec une verrière zénithale ;
- Chaque façade est caractérisée par un élément architectural : le mascaron sculpté dans l'axe de symétrie (façade rue Poulain), un oriel orné d'un balcon avec balustre (rue des Moissons), un balcon circulaire sous la baie de la lucarne (façade sur jardin) ;
- Richesse dans les formes de baies simples ou doubles (2 baies séparées par un meneau), plus hautes que larges aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire, complexe, en ellipse…
- Sobriété des décors aux lignes stylisées et géométrisées d'inspiration Art Déco : mascaron (figure humaine), débord aux angles arrondis formant une corniche, balustrade, pilastre de travées, frise, encadrement de baie, corniche, entablement (sous corniche)…
- Grande simplicité des ferronneries ;
- Sobriété de la porte d'entrée bois (imposte rectangulaire vitrée), du grattoir, du grand portail métal et des piliers.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Béton armé

Transformateur Demay : place de la République

Centre-ville

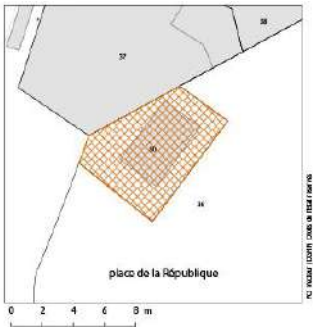

Références Cadastrales : BD 50

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900). Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur, détaché de toute construction, est situé entre un hôtel brasserie à l'architecture classique et la plateforme en hauteur aménagée et plantée autour du monument aux Morts Art Déco de la place de République :

- Edicule symétrique à 1 travée, de plan rectangulaire, à l'écriture architecturale classique (aux 4 façades traitées) ;
- Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, avec une corniche saillante formant le débord de toit et ponctué par une excroissance cubique qui est ceinturée par une balustrade sur un plan carré ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée en façade sur la place de la République, de forme rectangulaire plus haute que large et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres sur toutes les façades : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

Champagne Ch. De Cazanove : 8, place de la République

Centre-ville

Références Cadastrales : AT 122

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Pierre BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

La société des Ets Prat, Fontaine, Longuet Frères édifie une maison de champagne en 1923 sous la marque **Marie Stuart** déposée en 1927 (actuellement **Charles de Cazanove**) :

- Pavillon d'accueil et de bureaux à l'architecture noble et ordonnancée, orienté sur la place de la République avec un grand porche d'accès sur la cour centrale en plein cintre ; Grand volume étendu en gradins sur la rue arrière, regroupant le magasin industriel, le cuvage et les caves de vieillissement ;
- Pavillon central symétrique à 5 travées (3 niveaux), prolongé par 2 petits pavillons bas d'angle à 2 travées (toit terrasse) ;
- Composition assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée à joints creux horizontaux, 1 ou 2 étages en brique couronnés par un attique décoré en pierre ;
- Composition de l'atelier à 25 travées rue V. Huart, assise sur un soubassement en meulière, avec un rez-de-chaussée, 1, 2 ou 3 étages en moellons de calcaire (toit à 2 versants et à croupe) ;
- Régularité des travées aux formes de baie plus hautes que larges, de dimensions variées avec des proportions harmonieuses rectangulaires, (Plusieurs baies devenues aveugles) ; Singularité de de la baie d'entrée latérale des bureaux en plein cintre, à 2 meneaux (3 baies réunies), rue Chaix d'Est Ange : hauteurs variées, grille, vitraux, fronton…
- Singularité des décors en pierre, brique, béton : clé de voûte, encadrement de baie, guirlande de grappe de raisin, cartouche avec masque sculpté, inscription gravée, entablement enduit, dès de balcon, médaillon de lettres enlacées, corniche, bandeau, fronton, balustre, corbeau cannelé (support en S), linteau plat…
- Richesse des motifs de ferronnerie (garde-corps, porte, grille) ;
- Porte d'entrée bois « bureaux » avec des parties hautes vitrées.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+2 (bureaux), R+1 à R+3 (magasin industriel…)

Matériaux de façade :

Pierre de taille, meulière, brique, calcaire, béton armé, enduit

Le Trianon : Boulevard Roederer, rue de Saint-Brice

Centre-ville

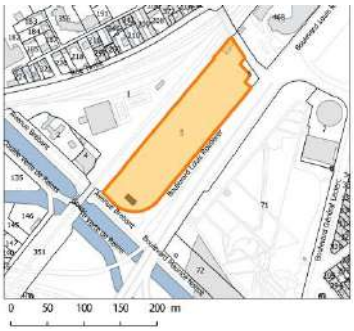

Références Cadastrales : IN 5

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1935
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Le Trianon, à l'architecture néo-classique, siège de la Société d'Horticulture de Reims, est situé devant un jardin à la française dans le parc d'Horticulture Pierre Schneiter aux arbres remarquables créé en 1877. Une partie du parc est aménagée en jardin à l'anglaise avec une cascade et une pièce d'eau de 1895, dues au paysagiste Edouard Redont :

- Petit pavillon mis en scène par une large terrasse accessible depuis un grand perron en pierre à 7 marches, dominant la perspective du jardin à la française ;
- Composition à 3 travées, assise sur un soubassement enduit (formant la terrasse), percé de petits soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée surélevé enduit couronné par un attique en pierre (acrotère) ; 2 façades latérales à 1 travée identique et façade arrière à 3 travées aveugles ;
- Toiture terrasse encadrée par l'acrotère, formé par un muret en pierre à claire-voie reprenant les caractéristiques et le rythme de la balustrade du perron ;
- Harmonie des façades avec une seule forme de baie en plein cintre, plus haute que large, de grandes dimensions, avec des proportions équilibrées ;
- Equilibre des décors en pierre : balustre, encadrement de baie, entablement souligné, corniche débordante, chaine d'angle et de travée, bandeau…
- Sobriété des ferronneries (grille de soupirail) ;
- Finesse des menuiseries bois, à petits bois, épousant la forme cintrée des baies ;
- Finesse de la grille de clôture décorée et des portails d'accès intégrés (autour du parc).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit

9, rue des Romains

Faubourg Clairmarais

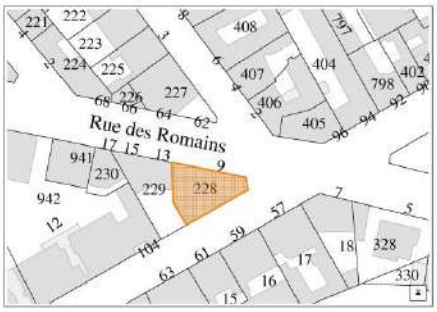

Références Cadastrales : AR 228

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de 2 étages en pierre de taille doté d'un dôme d'angle de style haussmannien :

- Composition symétrique et hiérarchisée, réunissant 7 travées (au total) avec un rez-de-chaussée en pierre striée : les 2 travées latérales sont traitées en enduit, souligné de décors en pierre plus sobres ;
- Elégance de la toiture à pans brisés en ardoise (partie plate en zinc non visible),
- Angle bâti incurvé, magnifié par un dôme circulaire en ardoise, (ponctué d'un épi de toit) avec un œil-de-bœuf décoré couronnant la travée ;
- Richesse des décors centrés sur la travée d'angle avec une baie d'entrée en plein cintre ;
- Formes et proportions harmonieuses des baies simples légèrement cintrées ou en plein cintre : les baies à meneaux (colonnette en pierre séparant 2 baies) caractérisent l'étage noble de l'immeuble ;
- Grande délicatesse des décors en pierre finement sculptés : allège (partie sous baie) avec bas-relief, encadrement de baie, colonnette avec chapiteau, bandeau, corniche, clé de voûte avec tête sculptée (mascaron), linteau cintré (au-dessus des larges baies), bas-relief aux motifs de feuillage et floraux, pilastre d'angle et de travée, guirlande…
- Finesse des ferronneries et persiennes métalliques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ■ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois : place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre, enduit

2 et 4, rue Jean-Jacques Rousseau

Centre-Ville

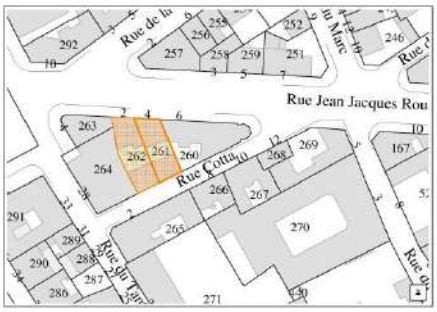

Références Cadastrales : BE 261 et 262

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1937
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ DURAND pour le n°4
  Sans pour le n°2

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

2 petites maisons de ville accolées à 3 et 2 travées, situées sur 2 parcelles traversantes :

- Maisons composées d'un rez-de-chaussée surélevé, suivi d'un étage et couronnées par une balustrade : 1 étage en retrait offrant une terrasse continue (pour le n°2) et un étage de combles non visible (n°4) ;
- Toit en tuiles mécaniques à 2 pentes (n°2) et toiture à pans brisés en ardoise et en zinc avec 1 lucarne (n°4) ;
- Composition asymétrique avec une travée majeure valorisée par une plus grande largeur de baie, associée à un balconnet cintré élégant avec un garde-corps en pierre (n°4) ou en fer forgé (n°2) ;
- Sobriété des baies rectangulaires, plus hautes que larges avec des formes particulières pour les baies d'entrée valorisées (angles arrondis: n°4, ou en plein cintre : n°2) ;
- Décors épurés en pierre (n°4) : corniche, balustrade, encadrement de la baie d'entrée, console (balconnet)…
- Décors en pierre sobres associés aux jeux de couleur de la brique et de la meulière en soubassement (n°2): frise, corniche, console (support en S sous balcon), bandeau, encadrement de baie (en cavet…), dès de balcon, allège…
- Menuiseries bois (n°2) et à petits carreaux, insérant des vitraux de qualité (n°4) avec des volets roulants bois à lames horizontales bien intégrés (n°4,2) ;
- Ferronneries aux lignes recherchées avec des motifs géométrisées stylisés d'inspiration Art Déco (n°2) ;
- Portes d'entrée très qualitatives à imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Avant 1914
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C (n°4), R+1+ 1 en retrait (n°2)

Matériaux de façade :

Pierre et brique

Transformateur Demay : place Marguerite Rousselet

Cérès Cernay Jaurès

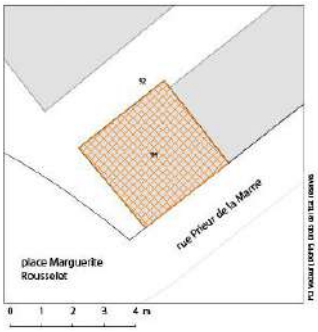

Références Cadastrales : BK 94

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900). Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur est situé à la jonction de la place M. Rousselet et de la rue Prieur de la Marne sur laquelle s'oriente sa façade d'entrée. Il est accolé contre un local technique de plus faible hauteur et ceinturé par une clôture côté place :

- Edicule symétrique à 1 travée, de plan carré, à l'écriture architecturale classique sur l'ensemble des 4 façades traitées ;
- Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué en son centre par une excroissance cubique et ceinturé par une balustrade et une corniche saillante formant le débord de toit ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée en façade sur la place de la République, de forme rectangulaire plus haute que large, et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres sur toutes les façades : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XVème siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

Lycée Jean-Jaurès : 17, rue Ruinart de Brimont

Cérès -Cernay -Jaurès

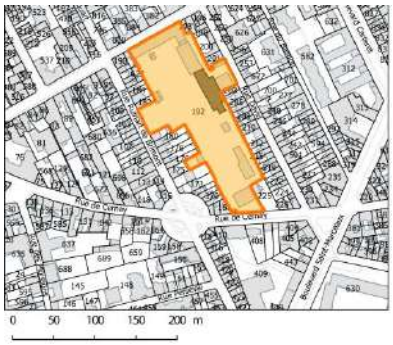

Références Cadastrales : CW 192

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1878 et 1910
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1874

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE (1910)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ecole libre Saint-Joseph ouverte dès 1874, ce bâtiment est bâti en 1878 sous l'égide des Jésuites, expulsés par la suite en 1905. Rachetée par la ville en 1908, il devient lycée de jeunes filles après quelques transformations sous la direction de l'architecte Brunette. L'aile, côté avenue Jean-Jaurès, érigée en 1889, reçoit le lycée de garçon. Le **lycée Jean Jaurès** en restructuration est composé de 15 travées symétriques avec un corps central plus élevé en pierre à 5 travées, valorisé par un perron à 2 volets de marches (petite aile latérale en brique à 1 travée en retrait) :

- Composition assise sur un soubassement en meulière puis en brique (percé de soupiraux à 1 meneau en pierre) avec un rez-de-chaussée à baie à meneaux, deux étages enduits (ou 3 étages couronnés par une balustrade) et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture en ardoise à deux longs versants sur les 2 ailes latérales et toit en pavillon en ardoise (avec terrasse) sur le corps central, orné par un épi de toit en zinc, 5 œil-de-bœuf et un fronton cintré en pierre muni d'une horloge ;
- Diversité des formes de baies simples et à meneaux (2 baies réunies) aux proportions harmonieuses variées et plus hautes que larges : en arc surbaissé (soupiraux, rez-de-chaussée), plein cintre (lucarne), rectangulaire…
- Equilibre des décors en pierre : encadrements de baie, en cavet (profil concave de ¼ de cercle), architrave, corniche, bandeau, balustre, corbeau et corbelet (support en S sous saillie), niche pilastre et chaine d'angle, fronton cintré, clé de voûte, médaillon, bas-relief floral…
- Sobriété des ferronneries ; Portes bois et menuiseries bois.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C (R+3+3C pavillon central)

Matériaux de façade :
Pierre de taille, meulière, brique et enduit

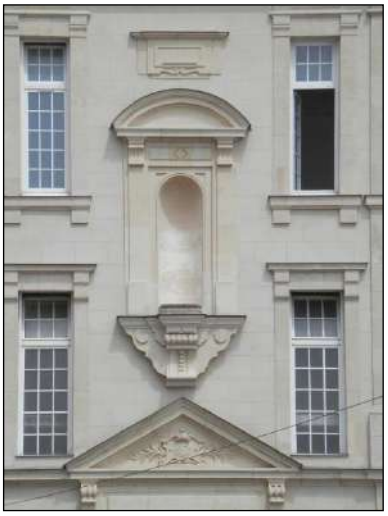

2, rue Saint-Pierre-les-Dames

Centre-Ville

Références Cadastrales : CX 288

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Georges BISSON

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edifice construit sur une parcelle de faible profondeur, présentant des ferronneries et des bas-reliefs originaux :

- Composition basée sur un soubassement en ciment, à partir d'un rez-de-chaussée en pierre meulière, d'un étage en brique avec un enduit coloré en partie haute (entablement) et d'un étage de combles ;
- Composition asymétrique, magnifiée par un oriel à pan coupé, coiffé par le toit en pavillon très élancé marquant l'angle sur la place Godinot ;
- Elégante toiture à deux versants avec débord (à coyau) en ardoise, adossée contre un mur pignon ;
- Pans de toit ponctués de petites lucarnes à croupe et d'un outeau (ouverture ronde) ;
- Grande richesse des formes de baies simples ou à meneaux (2, 3 ou 4 baies) plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, ellipse, en arc surbaissé…
- Equilibre des décors en pierre : bas-reliefs aux motifs de roses stylisées, bandeau, console (sous saillie), corniche, niche, fronton triangulaire, clé de voûte, dé de garde-corps…
- Ferronneries caractéristiques aux motifs de corbeille de fruits d'inspiration Art déco ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies avec des volets roulants à lames horizontales en bois ;
- Portes d'entrée bois (et de box) avec des parties hautes ajourées, des impostes cintrées vitrées et un grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruits stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre meulière, pierre, brique, ciment, enduit

13, rue Saint-Symphorien

Centre-Ville

Références Cadastrales : CX 200

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Abel ROBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

- Immeuble d'angle ordonnancé avec 2 traitements architecturaux distincts (façade sur rue), élevé sur un rez-de-chaussée en pierre striée, 2 étages et un étage de combles ;
- Toiture en ardoise à la Mansart (à pans brisés), ponctuée de lucarnes cintrées en pierre et de 4 grands œil-de-bœuf décorés, ornant les travées centrales et d'angle ;
- Angle bâti de forme courbe, mis en valeur par le rez-de-chaussée en retrait avec une large baie en cintre surbaissé ;
- Richesse des formes de baies aux proportions harmonieuses, plus hautes que larges (1 exception) avec des largeurs variées: baie simple ou double en plein cintre, légèrement cintrée, surbaissée, œil-de-bœuf…
- Finesse des décorations : guirlande et bas-relief de roses et de feuillage, bandeau, corniche et corbelet, clé de voûte, console sous appui de fenêtre, encadrement de baie
- Ferronneries épurées d'inspiration Art Déco
- Persiennes métalliques, et grilles d'impostes des baies en plein cintre en rez-de-chaussée ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte en plein cintre, incrustée de vitraux ;
- Clôture harmonieuse maintenant l'alignement sur rue, composée de massifs piliers en pierre meulière décorée avec une frise en brique, et encadrant une légère grille.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif</u>

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIXème siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

33, rue Saint-Symphorien

Centre-Ville

Références Cadastrales : CX 251

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edouard LAMY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ensemble bâti de forme composite, composé de plusieurs ailes aux traitements architecturaux distincts (pavillon d'angle harmonieux), qui encadrent une cour intérieure :

- Toit en ardoise à la Mansart pour le pavillon d'angle (dont un terrasson en zinc sur le pavillon sur cour) et à 2 pentes pour les autres ailes ;
- Lucarne à fronton triangulaire en pierre ponctuant les travées du pavillon d'angle, et lucarne pendante à fronton cintré de l'aile sur rue ;
- Forme singulière de la tourelle d'angle, ornée d'un dôme en ardoise, avec de larges baies rectangulaires (vitraux entre les menuiseries métalliques) et en plein cintre à l'étage, richement ornementées ;
- Elégante marquise d'entrée sur cour coiffant une volée d'escalier : la structure métallique est portée par 2 fines colonnes décorées, situées sur la balustrade en pierre ;
- Simplicité des formes de baies rectangulaires aux proportions harmonieuses, plus hautes que larges, avec des dimensions variées…
- Equilibre des décors côté rue, avec une abondance d'ornements sur cour d'inspiration classique (une aile en particulier): niche, bandeau, corniche, pilastre, encadrement de baie, chapiteau corinthien, fronton (composite), volute, guirlande…
- Finesse des ferronneries aux lignes recherchées ;
- Porte cochère moulurée en bois, encadrée de pilastres et couronnée par une balustrade en pierre ;
- Persiennes en bois et plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2 (pavillon d'angle) et R+1 sur cour

Matériaux de façade :
Pierre, enduit (brique sur cour)

Eglise Saint-Thomas : Place Saint-Thomas

Laon-Zola

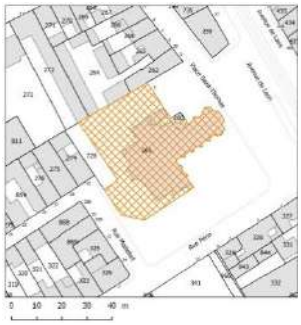

Références Cadastrales : AV 261

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1853 et 1872
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Narcisse BRUNETTE
  Auguste REIMBEAU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise Saint-Thomas bâtie par l'archevêque de Reims en 1853, le cardinal Thomas Gousset, à ses frais et après une souscription lancée de 1848 à 1853 (consécration en 1864). La barre du transept est ajoutée en 1872 :

- Edifice néo-gothique rayonnant en pierre de taille qui suit un plan en croix latine, avec une nef unique à voûte d'ogives et un long transept débordant ;
- Toiture à deux longs versants en ardoise, ponctuée de petites lucarnes jacobines en bois à débord ;
- Façade en style rayonnant avec un portail sous gâble et des voussures, encadré de deux arcades aveugles à gâble, et surmonté d'une grande rose ; l'ensemble est couronné par un balcon filant ponctué de deux tourelles octogonales latérales sommitales à flèche en pierre ;
- Pourtour percé de hautes baies en ogive à 1 ou 2 meneaux en pierre, au tympan trilobé avec des proportions harmonieuses ;
- Clocher en charpente bois, situé à la croisée, et qui porte une flèche en ardoise culminant à 45 mètres ;
- Diversité des décors en pierre en façade : gargouille de forme animale, génie ailé (aux retombées de l'archivolte de la rose), archivolte, voussure, corniche, bandeau, fronton triangulaire, colonne, cordon et chapiteau feuillagés, linteau sculpté, décor trilobé…
- Fines menuiseries en plomb intégrant les vitraux colorés ;
- Tympan de la baie d'entrée sculpté par Wendling : l'apparition du Christ à Saint-Thomas et à Saint-Pierre ;
- Baie d'entrée à coussinet avec une porte moulurée en bois.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
Clocher à 45 mètres

Matériaux de façade :
Pierre de taille

Eglise Saint-Vincent-de-Paul : Place Saint-Vincent-de-Paul, rue de Brazzaville

Europe

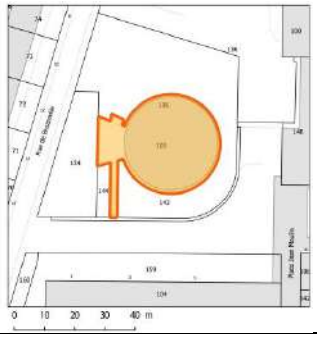

Références Cadastrales : CM 103

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1968
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jean-Loup ROUBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise Saint-Vincent-de-Paul sans monumentalité en béton armé, avec un hôtel central afin que tous les paroissiens puissent bénéficier de la même vue. Elle est réalisée par J-L Roubert, 2ème grand prix de Rome, architecte du quartier Europe, et remplace l'église provisoire en tôle de 1963 :

- Edifice peu élevé de forme cylindrique sans décor, posé sur de petits pilotis, composé par un soubassement vitrée en retrait, et un seul niveau surélevé ;
- Toiture terrasse en béton armé ;
- Texture brut du béton apparent avec des traces de coffrage formant des formes géométriques verticales répétitives en léger décalage ;
- Singularité des formes de baie en longueur ou carrée (insérée dans un cadre en béton en saillie) aux proportions harmonieuses qui soulignent et allège le volume opaque ;
- Monumentalité des 2 gouttières aux formes géométriques pures (cylindre tronqué), traitées comme une chute d'eau le long de la façade ;
- Mise en scène de l'édifice par un aménagement paysager sobre avec une plate-forme enherbée et un mur courbe en brique rouge le ceinturant de l'autre côté, et par un grand emmarchement en béton, relié aux barres de logements par une passerelle en béton suspendue ;
- Finesse des menuiseries métalliques ; Croix en bois ;
- Longue porte d'entrée bois avec des grandes poignées bois à 6 vantaux, intégrée dans la façade en retrait.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1 (équivalent)

Matériaux de façade :
Béton armé

4 - 4 bis, avenue Sainte-Clothilde

Sainte-Anne

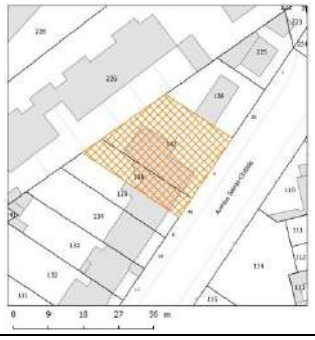

Références Cadastrales : DL 136, 137

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

2 maisons de ville jumelées, sans séparation mitoyenne, aux décors singuliers en brique émaillée de teinte verte :

- Composition d'ensemble à 3 travées symétrique, assise sur un soubassement marqué avec un rez-de-chaussée surélevé et 2 étages enduits ;
- Toiture à 2 versants à très faible pente en zinc (n°4) avec une rive de toit en bois et au toit plat (n°4b) ;
- Couronnement de la composition par une frise d'arceaux (succession de petites baies aveugles en plein cintre) alternant la brique ocre, la brique rouge et la brique émaillée, avec 2 baies dans la continuité de la travée ; Encadrement du toit par les 2 arrêtes décorées au fronton triangulaire en pierre de taille des murs pignons ;
- Régularité des travées avec des formes de baies simples ou à 1 meneau de brique (2 baies réunies) plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : en arc surbaissé et en plein cintre ;
- Richesse des décors alternant les briques rouge, ocre et émaillée : frise (en pointe de diamant…), corbelet, corniche, arceau, clé de voûte, fronton en pierre, chaine d'angle, encadrement de baie, cabochon conique et archivolte (arc)…
- Clôture de qualité sur un épais soubassement en pierre avec une grille (et portillon) aux motifs délicats de ferronneries.

Remarques : Nombreuses modifications des caractères d'origine (Ravalement récent avec teinte (n°4b) et lignes d'enduit créées (n°4), portes d'entrée modifiées avec le vitrage de l'imposte transformée en baie aveugle (n°4b), menuiseries bois et persiennes disparues).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Pierre, brique, brique émaillée, enduit, céramique

Basilique Sainte-Clothilde : Place Sainte-Clothilde

Sainte-Anne

Références Cadastrales : DL 124

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1898-1900
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Basilique Sainte-Clotilde de style néo-byzantin (inspirée par Sainte-Sophie de Constantinople), construite à l'instigation du cardinal Benoît-Marie Langénieux, alors archevêque de Reims, pour célébrer les 1400 ans du baptême du roi Clovis en 496 :

- Edifice en brique suivant un plan en croix grecque, surmonté de 4 demi-coupoles supportant une coupole principale, dominant à 50 mètres de haut le chœur ;
- Composition assise sur un soubassement en brique ocre, avec un rez-de-chaussée (allège des baies ou baie aveugle en meulière) et un étage en brique ocre alternant avec une ligne de brique rouge ;
- Grand dôme ardoise ponctué par un lanternon percé de petites lucarnes en zinc en ogive, et encadré de 4 demi-dômes, prolongé par un toit bombé en ardoise cadré de 2 tours avec un dôme à petit lanternon ; Décors de toit en zinc : lys, ange…
- Monumentalité du porche d'entrée sur un large perron, sous une haute demi-coupole au plafond décoré de mosaïques or, avec une série de 5 arcades en rez-de-chaussée surmontées d'un grand vitrail en plein cintre, qui forme une grande rose (dentelée de pierre) ; Porche encadré de 2 hautes flèches avec une baie oblongue en plein cintre, élancée d'une tour ajourée de plan circulaire à 8 pans, intégrant un clocher chacune ;
- Harmonie des formes de baies simples ou à meneaux en brique (baies divisées) en plein cintre très hautes et oculus ;
- Finesse des décors en pierre et brique : encadrement de baie, archivolte (arc), corniche, fresque en mosaïque, arc avec voussure, pinacle, gargouille, sculpture, acrotère ;
- Sobriété des motifs de ferronneries ; Vitraux colorés ;
- Portes en bois moulurées à imposte vitrée cintrée.

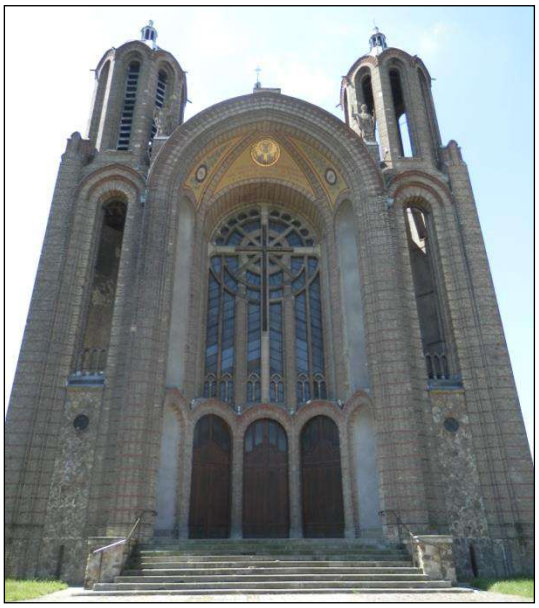

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+ (équivalent à 55 mètres)

Matériaux de façade :

Pierre, meulière, brique, mosaïque

23, rue Sainte-Geneviève

Faubourg Porte de Paris

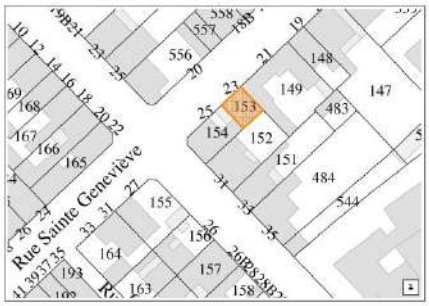

Références Cadastrales : HX 153

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jacques HERBE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville asymétrique à 2 travées :

- Composition élevée sur un soubassement marqué avec un rez-de-chaussée en pierre de taille et en meulière, un étage en moellons de craie et un étage de combles à lucarne à deux versants (avec débord) ;
- Toit à deux longs versants, l'un en ardoise sur rue, le second en zinc donnant sur le jardin ;
- Travée majeure composée par un balcon en bois couvert au 1er étage situé sous une loggia (haute baie) ;
- Valorisation de la travée d'entrée avec une large baie d'accès à coussinet (angles renforcés), surmontée par un arc de décharge en brique ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges (exception de la lucarne), aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, légèrement cintrée, arc en ogive et arc brisé surbaissé…
- Simplicité des décors associée à une richesse de matériaux : encadrement de baie, arc de décharge en brique et pierre, bandeau, chaine d'angle, aisselier bois (pièce de soutien du toit et balcon) sur corbeau en pierre (pièce d'appui en saillie), garde-corps en bois…
- Grande simplicité des ferronneries ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des volets bois (loggia et baie de balcon) ;
- Porte d'entrée bois à 4 vantaux avec des parties vitrées, surmontée d'une fine imposte rectangulaire vitrée ;
- Grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre meulière, pierre brique et bois.

Eglise Sainte-Thérèse : Place Sainte-Thérèse

Epinettes

Références Cadastrales : CS 257

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1950
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise Sainte-Thérèse, sainte patronne des missions, dont la souscription est lancée dès 1930, pour remplacer un baraquement en ruine route de Witry. L'écriture architecturale d'inspiration Art Déco est très épurée avec peu de décors :

- Edifice, sans clocher, sur un plan en forme de croix avec une nef, 2 bras de transept et un chœur de plan rectangulaire (sans chapelle) ; Pavillon bas, accolé au chœur de l'église ;
- Sobriété de la composition symétrique avec 2 entrées latérales le long de la nef, ouvertes sur les pelouses ;
- Composition assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée et un étage en pierre meulière ; Pavillon bas établi sur un soubassement percé de soupiraux et un rez-de-chaussée surélevé, avec des baies rectangulaires ; Façades enduites de la nef et du chœur caractérisées par les Arcs-boutants extérieurs ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile plate, légèrement en forme d'écaille ; Toit à croupe du pavillon bas ;
- Forme pointue des façades pignons, accentuée par un étroit fronton en pierre d'inspiration Art Déco ;
- Régularité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (1 baie centrale encadrée de 2 plus petites, ou baies identiques réunies), plus hautes que larges et aux proportions équilibrées : en plein cintre, à coussinets (angles renforcés de la baie d'entrée majeure) et rectangulaire (pavillon bas et autres baies d'entrée) ;
- Grande rationalité des éléments de décor en pierre et brique : corniche, archivolte, encadrement de baie, harpage, chaine d'angle, linteau béton, croix en relief, frise, fronton, corbeau…
- Portes d'entrée métal avec de longues poignées toute hauteur.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1 (équivalent)

Matériaux de façade :
Pierre, brique, béton, enduit

12, rue du Général Sarrail

Centre-Ville

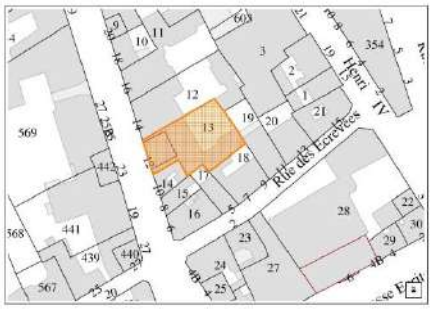

Références Cadastrales : IL 13

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date : 1889

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Léon LEVY, Max Sainsaulieu (Reconstruction)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier avec une importante loggia sur deux étages, créant une composition singulière :

- Edifice sur un rez-de-chaussée surélevé dominant 1 étage et 2 étages de combles, à l'architecture monumentale bien intégrée dans le tissu ;
- Toit pentu à plusieurs pans brisés en ardoise (zinc en partie haute) avec des lucarnes en pierre ponctuant la façade et des lucarnes cintrées de plus petites dimensions (au 2ème étage de combles) ;
- Singularité de la composition légèrement asymétrique à 3 travées avec une large baie d'accès latérale ;
- Imposante lucarne à fronton très décoré, coiffant la loggia, réunissant 2 grandes baies tripartites particulières (baies en 3 parties) ;
- Proportions harmonieuses des percements avec des baies simples ou tripartites plus hautes que larges, de formes variées : rectangulaire aux angles arrondis ou non, à arc déprimé (angle formant 1 quart de cercle), en plein cintre, soupirail cintré…
- Richesse des décors affirmés d'inspiration éclectique : corniche, colonnette, fronton triangulaire ou brisé volute, encadrement de baie, balconnet avec console, balustrade en pierre, colonnette, chapiteau, corbelet…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, munies de persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée bois richement moulurée de qualité, avec une imposte vitrée dessinant 3 arcades.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims est caractérisée par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+2C

Matériaux de façade :
Pierre

74-78, rue Savoye

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

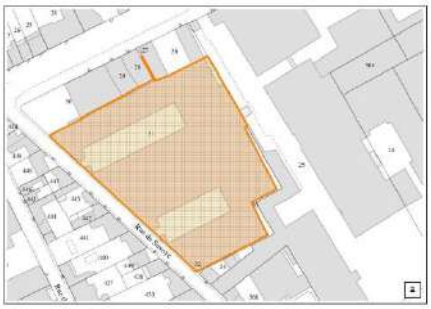

Références Cadastrales : BH 31

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1927
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul BOUCHETTE, Louis BOUCHEZ

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Il s'agit de l'une des rares maisons de Champagne à avoir reconstruit ses bâtiments (bureaux, ateliers de fabrication et magasin industriel) en s'inspirant du style Art Déco, toutes les autres ayant eu tendance à reconstituer leurs bâtiments anciens. La maison Louis Roederer a ici fait appel à Paul Bouchette (1869-1952), à la tête de la principale agence de la reconstruction, et à son associé et successeur, Louis Bouchez (1885-1954) (Selon Fiche Mérimée):

- Ensemble de 4 ailes créant 2 cours minérales avec 2 accès sur rue, et singularisé par 5 pignons successifs sur rue en béton armé (façades sur cour en maçonnerie de calcaire enduite et brique rouge) ;
- Toiture à longs pans en tuiles mécaniques ou toit terrasse ou cintré en béton ;
- Elévations ordonnancées des pignons sur rue à 3 travées symétriques, composées de baies à meneaux (par 2 ou 3) rectangulaires ou segmentaires (à 2 pans coupés) ;
- Façades latérales sur cour caractérisées par des baies simples ou à meneaux en arc surbaissé, plus hautes que larges et un oculus marquant la pointe du pignon ;
- Porche cintré sur cour en béton aux formes architecturales stylisées : fronton, baies à meneaux…
- Grande sobriété des décors en pierre et béton (chaîne de travée, encadrement de baie, lettres gravées L et R, corniche et rive de toit débordante, appui de fenêtre, balustrade et dé cannelure…) et en briques rouges (encadrement, pilastre, bandeau, corniche…);
- Clôtures décorées en béton et menuiseries bois ;

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier de 2ème ordre
- ☐ Hôtel particulier de 1er ordre
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport 1925
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction - Historicisme
- ☐ Reconstruction - Haussmannisme
- ☐ Reconstruction - Régionalisme
- ☐ Reconstruction - Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction - Art Déco
- ☐ Reconstruction - Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 - Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction - Art Déco</u>

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :

Matériaux de façade :

Béton, pierre, brique et enduit

Eglise Saint-Paul : 41, rue de Docteur Schweitzer

Orgeval

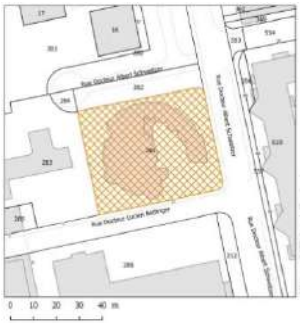

Références Cadastrales : AE 281

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1968
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jean-Loup ROUBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'**Eglise Saint-Paul** constitue un bel exemple de l'architecture religieuse issue du concile Vatican II (1962-65). Ses formes courbes de béton et de brique se déploient sur un plan en spirale (modularité possible avec une salle attenante à la grande de 150 places) au sein d'un environnement fait de barres de logements orthogonales :

- Edifice bas sans monumentalité : Pureté des formes souples se développant avec une salle principale circulaire sans pilier, accolée à de plus petites et une longue aile composée de plusieurs salles basses en trapèze aux angles arrondis, enveloppant ainsi l'entrée en légère hauteur (grande marche et perron) ;
- Toiture terrasse béton sous un plafond en structure bois apparente, ponctuée par 4 verrières zénithales circulaires éclairant les espaces dédiés à la prière ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie simple en hauteur (meurtrière) ou de baie à 6 meneaux fins en béton (en saillie) en longueur (7 baies réunies)…
- Absence de décors : la structure apparente et la texture des matériaux (brique et béton) jouent sous les effets de la lumière sur les formes douces architecturales ;
- Présence d'une croix épaisse en bois et d'une croix creusée sur un pan de mur en béton (baie d'entrée) ;
- Intégration minutieuse des 2 cloches dans 2 cadres rectangulaires en béton en saillie au sein d'un pan vitré ;
- Finesse des menuiseries bois ;
- Portes en bois avec une fente de lumière verticale, et surmontées d'imposte vitrée rectangulaire.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+1 (équivalent)

Matériaux de façade :
Béton armé, brique

11, rue de Sébastopol

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : BI 127

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul CHEVALIER et JB LUSSO

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à 3 travées surmontée d'un arc surbaissé :

- Composition symétrique en enduit à la tyrolienne élevée sur un soubassement en ciment (imitant un appareillage de pierre) avec un rez-de-chaussée, un étage et un étage de combles ;
- Toiture en tuiles mécaniques à deux versants pentus avec un débord laissant apparaitre les chevrons en bois ;
- Axe de symétrie souligné par des baies singulières : la vaste lucarne en arc surbaissé et l'ellipse ;
- Singularité des formes de baies simples ou à meneaux (montant vertical réunissant 2 ou 4 baies) d'orientations variées (plus hautes ou plus larges) et aux proportions équilibrées : rectangulaire, en arc surbaissé, en anse de panier, en ellipse horizontale, cintrée…
- Singularité des 2 fresques en sgraffiti situées sous la corniche et la baie, aux motifs de fleurs stylisées avec une vasque : elles couronnent la composition architecturale en épousant la forme cintrée de la grande lucarne ;
- Simplicité des décors valorisant ainsi la fresque colorée : corniche, moulure, encadrement de baie…
- Ferronneries aux lignes raffinées ;
- Volet roulant bois à lames horizontales (baie singulière) ;
- Porte d'entrée bois avec imposte et grattoir ;
- Plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier de 2ème ordre
- ☐ Hôtel particulier de 1er ordre
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport 1925
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre, Enduit à la tyrolienne et sgraffiti

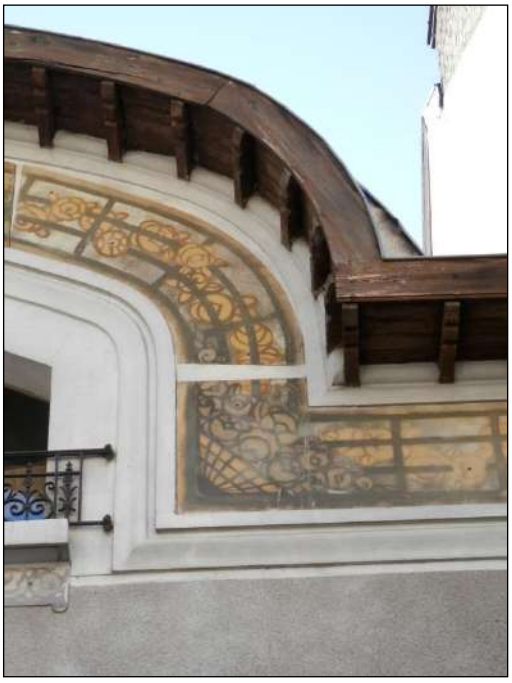

Champagne Henri Abelé : 50-52, rue de Sillery

Clémenceau

Références Cadastrales : CI 131

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Fin XIX^{ème}
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Etablissement vinicole de Saint-Marceaux, actuellement **Henri Abelé** (atelier de fabrication, magasin industriel, conciergerie, bureau, logement de contremaître protégés) :

- Composition à 2 ailes latérales principales parallèles formant une large cour, et ponctuées chacune par 2 pavillons au pignon sur rue, de plus grande hauteur, cadrant une courette ouverte sur la rue ;
- Composition assise sur un soubassement enduit percé parfois de petits soupiraux, avec un rez-de-chaussée enduit (aile) (surélevé pour les pavillons), et un étage enduit pour les pavillons ; Façades symétriques et ordonnancées des pavillons (conciergerie et bureaux) à 3 travées sur cour et à travée sur rue ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique à débord, avec une lucarne ponctuant les entrées des ailes ;
- Elégance des façades pignons sur rue, avec une grande arche en brique et un oculus marquant la pointe ;
- Diversité des formes de baie (travées régulières) plus hautes que larges, de dimensions variées et de proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé (allège ou non), en plein cintre, oculus ;
- Equilibre des décors en brique ou pierre : architrave, encadrement de baie, corniche, entablement, archivolte (arc), bandeau, frise, chaine d'angle, lambrequin bois ;
- Finesse des menuiseries bois ou métal épousant la forme des baies, associées à des volets bois ;
- Délicatesse des motifs de ferronneries (grille…) ; Finesse des galeries couvertes vitrées (structure métal) à l'entrée des pavillons (1 sur perron) ; Piliers de clôture en pierre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+C, R+1+C

Matériaux de façade :

Brique, pierre de taille, enduit,
Faux pans de bois (avant-corps sur courette)

Amphithéâtres de la faculté Droit et Lettres : 57, rue Pierre Taittinger

Croix-Rouge

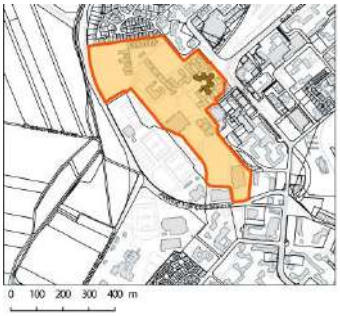

Références Cadastrales : HZ 127

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1972
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Robert CLAUZIER, André DUBARD DE GAILLARBOIS

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

6 Amphithéâtres dits « les Corolles » (toutes les façades protégées), architecture monumentale, symbolique et emblème de l'Université, marquant le parvis d'entrée surélevée de la faculté Droit et Lettres :

- 6 amphithéâtres en forme de corolle aux tailles variées, reliées par une circulation vitrée sur pilotis de type annulaire, (espace laissé libre en rez-de-chaussée), réservant un vide en son centre, et dégageant un axe et une vue vers la montagne de Reims (emplacement du 7ème amphithéâtre non bâti) ;
- 4 entrées avec un escalier à 2 volées situées à la jonction des 6 amphithéâtres, au sein d'un petit volume bas vitré, de structure métallique avec l'étage en encorbellement (palier d'escalier) ;
- Galerie de circulation de 1 niveau sur pilotis en béton, avec une structure bois, à pans vitrés en longueur, habillée par une vêture bois en partie basse ; Galerie coiffée par un toit métallique à une seule pente très faible et au débord continu en bois ;
- Forme élancée des amphithéâtres vers le ciel, en appui sur 4 piliers cintrés en béton brut formant une culée ; Corolle divisée par 16 nervures courbées en bois lamellé collé, avec un remplissage par 2 panneaux de bois en contreplaqué couvert par une vêture extérieure lisse, tendue et blanche ; Toit à une faible pente en bac-acier isolant, dissimulé par un acrotère ;
- Menuiseries métal des escaliers ; Menuiseries bois de la galerie circulaire en pans vitrés continus de toute hauteur ; Menuiseries bois et métal (bois à l'origine) des grandes baies vitrées latérales aux formes cintrées, et à 7 meneaux de bois des amphithéâtres ;
- Simplicité des motifs sobres de ferronneries (garde-corps…) ;

Remarques : Changement des matériaux d'origine avec un nouveau revêtement extérieur sur les corolles (disparition de l'hypalon).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIXème siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XXème siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1
(équivalent 20 mètres)

Matériaux de façade :
Béton armé, bois lamellé collé, vêture bois, hypalon (à l'origine, toile tendue blanche), habillage décoratif bois des nervures bois (non d'origine)

1-5, rue de Talleyrand - 18, rue de Vesle

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 144

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1927-1928
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Pol GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ancien Familistère des Docks rémois - ouvert en 1928 - par Pol Gosset (1881-1953) architecte notamment de la villa Douce. Cet immeuble commercial, en pierre de taille, particulièrement massif en angle de rue, illustre l'importance des magasins de succursalisme du XIXe siècle. A l'angle, le dôme octogonal, massif, précédé par une tête de Mercure sculptée, traduit cette volonté. Il culmine à 38 mètres en faisant l'édifice le plus élevé du centre-ville. De hauts pilastres rythment cette importante construction : Ils séparent les étages de baies vitrées, s'ouvrant sur toute la hauteur des façades :

- Composition rigoureuse et monumentale, assise sur un léger soubassement, avec un rez-de-chaussée percé d'arcades (vitrine en feuillure), trois étages, l'attique (étage au-dessus de la corniche) et un étage de combles à lucarnes rampantes ;
- Toiture en ardoise sur le brisis et le dôme, toit terrasse ;
- Proportions harmonieuses des formes de baies, plus hautes que larges, rectangulaires et des baies en plein cintre en rez-de-chaussée ;
- Décors recherchés aux formes géométrisées avec des consonances Art Déco : tête, bas-relief, chapiteau et pilastre de travée, bandeau, balcon, corniche débordante avec modillons, corbelet et console (support en S sous saillie), goutte, motifs variés (cordage, feuillage, fleur…), clé de voûte, cannelure, décor de toit en zinc…
- Ferronneries aux motifs complexes (porte d'entrée…) ;
- Menuiseries métal et plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ■ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4+C

Matériaux de façade :
Pierre

8, rue de Talleyrand

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 138

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1925
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Léon MARGOTIN et Louis ROUBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Cet immeuble commercial, siège dès sa construction du magasin *A l'Iris de Florence*, a pour intérêt d'avoir conservé dans l'état ou presque la vitrine d'origine de la boutique :

- Façade en pierre assise sur un rez-de-chaussée avec deux grandes vitrines et une entrée centrale, 2 étages et un étage de combles à 3 lucarnes rampantes bois ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise et zinc (pan peu incliné) à débord avec des chevrons bois apparents ;
- Axe de symétrie singulier en décalage par rapport à la longueur de la façade à 3 travées (baie d'entrée excentrée), valorisé par le fronton cintré de la devanture commerciale et des baies plus étroites ;
- Proportions harmonieuses des baies rectangulaires ;
- Délicatesse des décors en pierre : console (support en S sous balcon) et encorbellement, dès de balcon, encadrement fin de baie, clé, bandeau, modénature, aisselier bois décoré (soutien débord), table d'allège…
- Grande frise en mosaïque colorée bleue, rouge et or aux motifs Art Déco soulignant l'entablement ;
- Caractéristiques singulières de la devanture commerciale d'origine en applique : inscription, luminaire, moulure…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des volets roulants bois à lamelles horizontales ;
- Ferronneries aux motifs stylisés, dont celles posées en applique sur les balcons créant un mouvement élégant ;
- Porte d'entrée verre et métal à imposte vitrée avec une traverse en pierre et deux plaques de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre et mosaïques

11, rue de Talleyrand

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 142

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Emile FANJAT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Intéressante frise de mosaïques réalisée par l'architecte Guidici, sous la corniche et les vasques sculptées en tableau des fenêtres du 1er étage :

- Composition de façade dissymétrique à deux travées avec des consonances Art Déco simplifiées, assise sur un rez-de-chaussée à boutique caractérisé par une devanture en applique, avec deux étages :
- Simplicité de la toiture en ardoise à deux longs versants ;
- Valorisation de la travée majeure par le cintrage de la corniche couronnant les baies à meneaux (2 ou 3 baies réunies) ;
- Finesse des mosaïques de couleur bleue, or, prune et verte, formant une frise continue aux motifs floraux, soulignant la corniche ou les tableaux (sous baie) ;
- Harmonie des proportions des baies simples ou à 1 ou 2 meneaux en pierre de formes et dimensions variées : à arc déprimé (angle en ¼ de cercle), en anse de panier ;
- Richesse des décors sculptés animant la façade : vasque, seuil de baie, clé de voûte en forme de corbeille, bandeau, encadrement de baie…
- Finesse des ferronneries aux motifs stylisés recherchés ;
- Plaque de la Reconstruction

Remarques : Le Traitement de rez-de-chaussée transformé est masqué par la devanture commerciale de couleurs criardes en applique, sans cohérence architecturale avec la façade historique.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Pierre et mosaïque

21-23, rue de Talleyrand

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 230

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1925
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Joseph GAUDET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition monumentale symétrique à 11 travées :

- Façade composée par un rez-de-chaussée à boutique (devanture en applique), 3 étages et 1 étage de combles ;
- Toiture en ardoise à pans brisés, caractérisée par une succession de lucarnes en pierre à fronton circulaire, ponctuant chaque travée et une série de souches de cheminée en pierre ;
- Composition à trois travées majeures, situées aux extrémités et en partie centrale, formant un léger oriel cintré sur 3 étages, couronné par une grande lucarne en plein cintre très décorée à fronton circulaire ;
- Oriel majeur marquant l'axe de symétrie central, avec de grandes baies à 2 meneaux (3 baies réunies) soulignées par les balustrades des balcons et la lucarne principale, valorisée par une mosaïque et un cartouche (lettres enlacées) au nom de l'entreprise « Gillet Lafond » ;
- Renforcement des horizontalités dans la composition à travers les bandeaux, les balcons et la corniche saillante ;
- Proportions harmonieuses des baies simples, ou à meneaux, rectangulaires ou en plein cintre (lucarne) plus hautes que larges ;
- Richesse des décors en pierre : bas-relief au motif floral, clé, balustre, encadrement de baie, corniche, corbelet et console (supports en S sous saillie), bandeau, linteau…
- Délicatesse des ferronneries ; Persiennes métalliques,
- Deux portes cochères en verre et ferronnerie à imposte vitrée, l'une encadrée de pilastres ioniques en marbre n°23 ;
- Plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ■ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ■ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Haussmannisme

L'haussmannisme à Reims s'inspire de l'architecture parisienne, mise en œuvre par des règles d'architecture strictes de Haussmann lors de la requalification urbanistique et moderne de la capitale au XIXème siècle. La forme urbaine se déploie sur une trame homogène : les bâtiments doivent s'insérer dans les rues, afin de valoriser les perspectives, les liaisons entre les monuments et les angles de rue. Conçu en pierre de taille avec des ornements éclectiques sobres, l'immeuble bourgeois rémois s'élève sur 3 ou 5 niveaux. Il présente un rez-de-chaussée et un entresol, traités en soubassement par des refends. Les étages courants, percés de hautes fenêtres sur de plusieurs travées, sont soulignés par des balcons filants, finement décorés en fer forgé, sur toute la longueur de l'étage noble du deuxième. L'immeuble est coiffé d'une toiture à la mansarde, percée très régulièrement de lucarnes sculptées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre, mosaïque

27-29, rue de Talleyrand - 1-7, rue de l'Etape

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 229

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ VIARD et DASTUGUE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Très modifié (suppression du clocheton d'angle, façade transformée), l'ancien magasin " A Jeanne d'Arc " conserve toutefois de l'intérêt :

- Edifice peu décoré en angle, valorisé par un pan coupé ;
- Toiture terrasse caractérisée par une grande verrière zénithale en relief couvrant le cœur de l'édifice ;
- Façade panneau avec la structure en béton apparente, avec les baies insérées entre les éléments porteurs ;
- Composition à 8 travées (3-1-4), couronnée par le dernier étage au traitement distinct présentant un léger balcon filant réunissant 2 ou 3 travées puis un auvent contre l'angle, qui animent la façade lisse ;
- Traitement symétrique de l'angle, singularisé par des ouvertures aux formes recherchées et un balcon semi-circulaire au dernier niveau : à pans coupés ou incurvés, baie tripartite au tracé chantourné (courbe et contre-courbe)…
- Singularité des formes de baies de grandes dimensions traitées en longueur avec des angles en pans coupés au 1er et au 3ème étage, et des séries de 2 ou 4 baies rectangulaires, plus hautes que larges coiffées d'un auvent ;
- Simplicité des décors en pierre et en ferronnerie : colonne à facette incrustée marquant l'angle, chapiteau, bandeau et corniche au dernier étage, garde-corps du balcon…

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ■ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4

Matériaux de façade :
Béton

28-32, rue de Talleyrand - 19, rue du Cadran St-Pierre

Centre-Ville

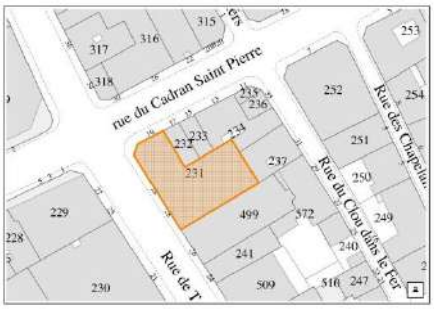

Références Cadastrales : IL 231

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923-1928
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edmond HERBE et Maurice DEFFAUX

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edmond Herbé réalisa pour la même société - Devred - les succursales de Nancy, Charleville, Caen, Troyes et Amiens. L'immeuble est construit en deux temps : les cinq travées de droite et le bâtiment donnant sur la rue du Clou-dans-le-fer en 1923, puis, en 1928, le bâtiment d'angle. Il est de style Louis XII, caractéristique des architectes Herbé et Deffaux avec des sculptures de Berton :

- Composition ordonnancée de façades à 12 travées assise sur un rez-de-chaussée aménagée en boutique (devantures commerciales variées en applique) avec un étage de baie accolée en anse de panier, un étage de baie rectangulaire et un étage de combles ;
- Toiture en ardoise à pans brisés avec une flèche élancée marquant l'angle de rue et un épi de toit en zinc) ;
- Majestueuse lucarne fronton sur deux étages avec des baies à meneaux de pierre marquant ;
- Finesse des décors sculptés en pierre : corniche, tête, masque, guirlande, bandeau, clé de voûte, encadrement de baie, médaillon, chute, fronton, frise, table d'allège, pilastre, motifs variés (fleurs, cuir découpé, feuille)…
- Diversité des formes de baies simples et à meneaux (2 et 4 baies réunies) et, en croix de pierre plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : en anse de panier, rectangulaire…

Remarque : La surcharge d'éléments publicitaires et de vitrines commerciales différentes dévalorise l'architecture.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ■ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville, des inspirations des architectes. Le moyen âge dont les derniers édifices civils ont disparu est proposé dans différents styles et différentes époques. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XVème siècle le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII, fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV, assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

31-33, rue de Talleyrand - 2-4, rue de l'Etape

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 319

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edmond HERBE et Maurice DEFFAUX

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Magasin de mode " Au Petit Paris " en pierre de taille, puis Monoprix jusqu'en 1979. Il est primé au concours de façade de l'Union Rémoise des Arts Décoratifs en 1923 :

- Edifice monumental en angle de rue, offrant des arcades rectangulaires grâce au retrait du rez-de-chaussée (rue de l'Etape), avec 3 étages surmontés d'un étage en attique (retrait) en brique et d'un étage de combles ;
- Toiture élancée en ardoise à deux longs versants à débord avec des chevrons bois apparents décorés, et ponctuée de petites lucarnes à croupe ;
- Traitement distinct des deux travées latérales des façades avec un oriel sur 3 étages aux baies différentes plus espacées, ponctué par une arcade avec une flèche ;
- Angle bâti valorisé par un pan cintré, coiffé par une grande flèche en ardoise portée par 4 colonnes ;
- Harmonie dans les proportions des baies simples et à 2 meneaux (3 baie réunies) plus hautes que larges : rectangulaire avec une gradation de hauteurs suivant les étages et en plein cintre (serlienne au 1er étage sous l'oriel…), à coussinets (angles renforcés)…
- Pureté et stylisation des décors en pierre : corniche avec modillons, bandeau, console (support en S sous saillie), bas-relief aux motifs floraux (ornant les deux arcades et les oriels), colonne et chapiteau, fronton cintré, clé de voûte, encadrement de baie…
- Finesse des ferronneries aux motifs recherchés, dont une porte d'entrée décorée avec un arc en plein cintre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ■ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4+C ; R+5+C

Matériaux de façade :
Pierre, brique et céramique

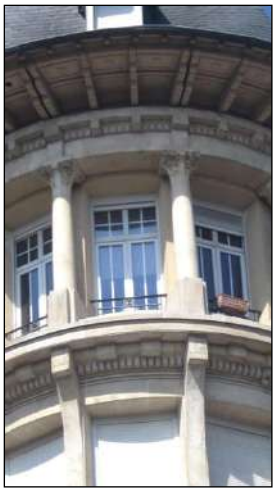

43, rue de Talleyrand

Centre-Ville

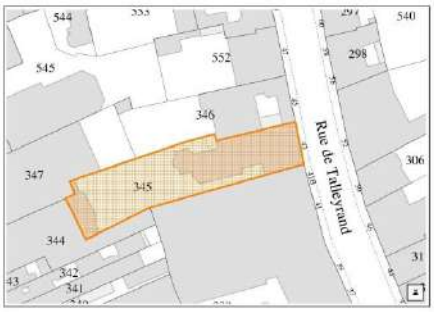

Références Cadastrales : IL 345

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1911
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Charles PAYEN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel construit pour M. Georget. Les trois cariatides sculptées soutenant le balcon sont de Léon Chavalliaud :

- Imposante composition architecturale asymétrique en pierre de taille à trois travées, assise sur un soubassement percé de soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée surélevé en pierre à joints creux horizontaux, deux étages avec un balcon en pierre et un étage de combles à petites lucarnes cintrées ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis et en zinc (non visible) caractérisée par un dôme en ardoise avec un épi en zinc, ponctuant l'oriel de la travée majeure ;
- Oriel monumental aux angles de forme concave sur la travée majeure, traitée avec de plus larges baies ;
- Mise en avant de l'horizontalité dans le traitement architectural de la façade : balcon avec balustrade en pierre, bandeau saillant, pierre à joints horizontaux…
- Diversité des formes de baies simples et à meneaux (2 baies réunies) aux proportions harmonieuses, plus hautes que larges : en anse de panier, chantourné (courbe et contre-courbe), en plein cintre, complexe…
- Richesse des décors sculptés en abondance : bas-relief, médaillon, pendentif (motifs de feuillage, de coquillage et de fleurs), cariatide (femme sous forme de colonne), corniche cintrée, balustre, bandeau, clé de voûte…
- Menuiseries bois à petits bois cintrés, associées à des volets roulant bois à lamelles horizontales ; Grattoir ;
- Finesse des ferronneries aux motifs de volutes ;
- Porte cochère bois moulurée avec une imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque où l'on applique à Reims le règlement parisien de 1902, les façades ne sont plus plates, on peut avoir une ou des saillies sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si l'on reste à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante que l'on ne retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

49-51, rue de Talleyrand

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 353 et 354

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1925
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ LHOMME

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Important immeuble de rapport en pierre de taille surmonté de 2 tours latérales.

- Composition de façade symétrique à 6 travées, reposant sur un rez-de-chaussée en pierre à joints creux horizontaux, percé de vitrines de forme en anse de panier (devanture en feuillure bien intégrée), 4 étages en brique et un étage de combles à lucarnes rampantes ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise et zinc (non visible) rythmée par les pignons triangulaires des baies ;
- Deux tourelles en encorbellement marquant les travées latérales, reliées par un balcon filant au 4ème étage, porté par 6 consoles représentant des têtes sculptées comme des masques ;
- Tourelles en pierre à pans coupés, supportées par des consoles richement sculptées, coiffées par une flèche en ardoise à pans brisés surmontée d'un lanternon, et soutenue par des colonnes formant une loggia ;
- Richesse des décors en pierre : pendentif, médaillon (motifs de grappe, d'entrelacs, de fruit), console et corbeau sculptés (support en S sous saillie), colonne et chapiteau, dès de balcon, balustre, encadrement de baie simple ou en harpage, corniche, bandeau, clé, fronton…
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges aux proportions harmonieuses et variées : rectangulaire, en anse de panier (ellipse surbaissé), en plein cintre…
- Sobriété des ferronneries aux motifs géométriques, dont 2 portes d'entrée comportant de grandes parties vitrées.

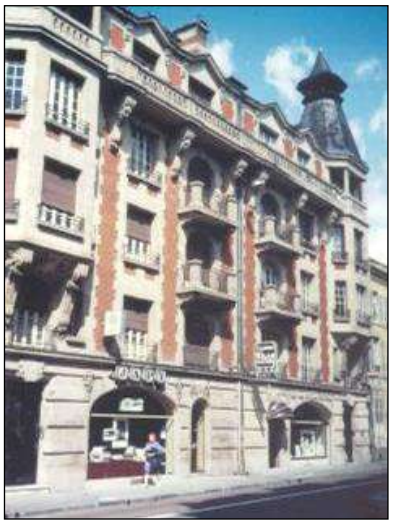

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

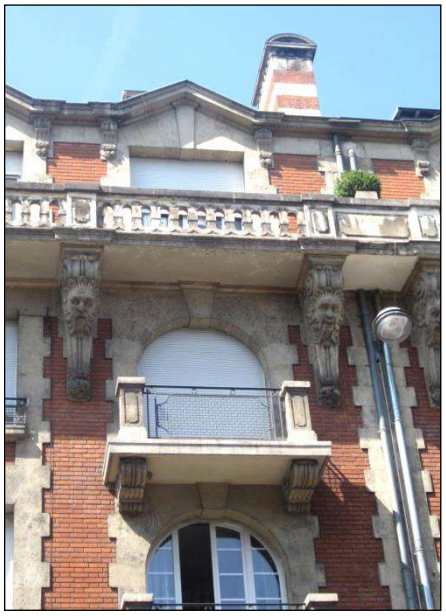

25, rue du Temple

Centre-Ville

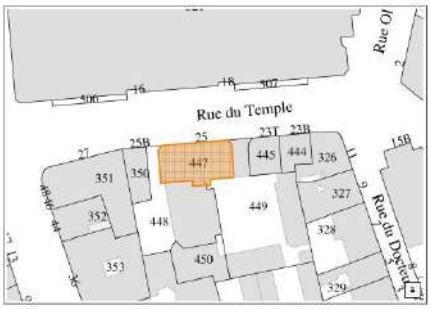

Références Cadastrales : BE 447, 448

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edmond HERBE, Maurice DEFAUX

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport et fromagerie appartenant à une séquence architecturale d'inspiration Art Déco, reliée par un long auvent cintré en béton, orné de mosaïques bleu et or. La finesse de cette mosaïque de Gentil et Bourdet et la ferronnerie contrastent fortement avec la sculpture de Berton plus empâtée des festons et des guirlandes.

- Composition symétrique aux angles courbes, développée à partir d'un rez-de-chaussée largement vitré (commerce) en béton, finalisé par la courbure de l'auvent, deux étages en pierre et un étage de combles ;
- Toiture complexe à pans brisés avec un débord (à coyau) en ardoise, ponctuée de hautes souches de cheminée et de lucarnes sur le brisis (pan de toit très incliné) ;
- Composition structurée par l'axe de symétrie central marqué par des baies à meneaux et par deux oriels latéraux coiffés d'une loggia avec un toit en pavillon ;
- Harmonie des formes de baies simples ou à meneaux (2 baies regroupées) plus hautes que larges de dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire et en arc surbaissé ;
- Singularité des mosaïques colorées et des ferronneries aux motifs géométriques Art déco recherchés ;
- Décors en pierre et en bois parfois très sobres: guirlande et feston de fleurs stylisées, corniche avec corbelet, angle de l'oriel, colonne avec chapiteau (bois), souche…
- Présence de certaines menuiseries bois et de volets roulants bois à lames horizontales d'origine.

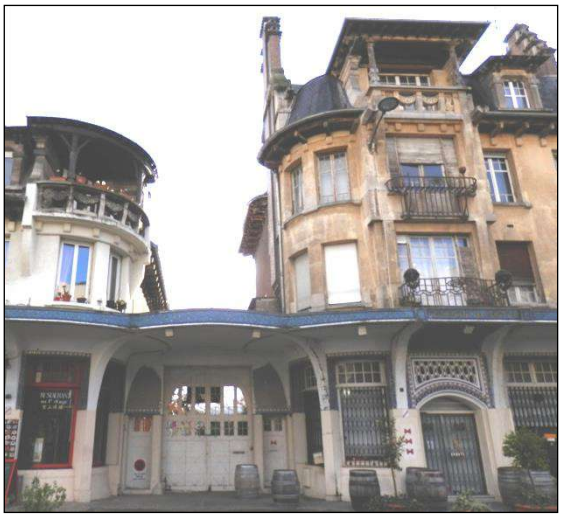

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre, céramique, bois, béton

28 rue des Templiers

Cérès Cernay Jaurès

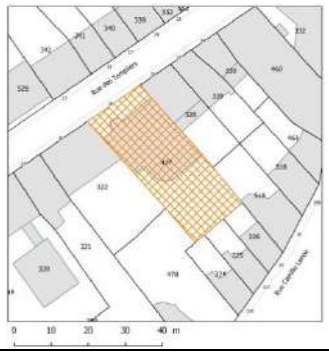

Références Cadastrales : BI 368

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1874-75
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier Henri-Louis Wlabaum-Heidsieck du célèbre architecte rémois Alphonse Gosset du grand théâtre de Reims :

- Composition ordonnancée en pierre de taille à 5 travées accolée à un petit avant-corps en enduit sur le jardin (à 1 travée par façade sur 2 niveaux et à un porche latéral fermé enduit avec une grande verrière zénithale métallique ;
- Composition assise sur un soubassement percé de hauts soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture très qualitative à plusieurs pans brisés en ardoise, ponctuée de hautes souches de cheminées en brique, et coiffée par une grande verrière centrale carré, au toit en zinc ; 3 Lucarnes centrales réunies en pierre avec une baie rectangulaire aux tympans et frontons cintrés, surmontées par une très petite lucarne centrale en zinc décorée ;
- Elégance des travées régulières aux formes de baie en arc surbaissé, plus hautes que larges, de grandes dimensions et aux proportions harmonieuses ;
- Equilibre des décors en pierre : corniche, corbelet (support en S), encadrement de baie, fronton cintré, tympan, clé de voûte, pointe de diamant, bandeau, entablement…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes bois ;
- Richesse des motifs de ferronneries (grille, lampe…) ;
- Porte du porche en panneaux de bois moulurés à 2 parties hautes vitrées, avec une imposte en plein cintre vitrée ;
- Clôture très qualitative assise sur un épais soubassement en pierre, surmonté par une grille décorée encadrée de 2 piliers en pierre ponctués par un petit amortissement (boule).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit

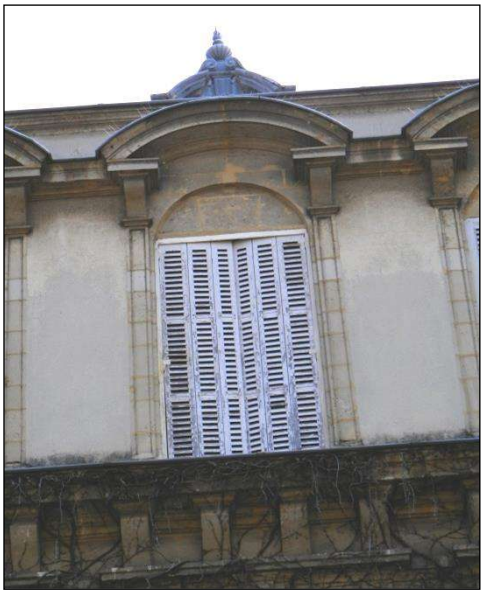

11, 13 et 15, rue Thiers – 2, rue des Boucheries

Centre-Ville

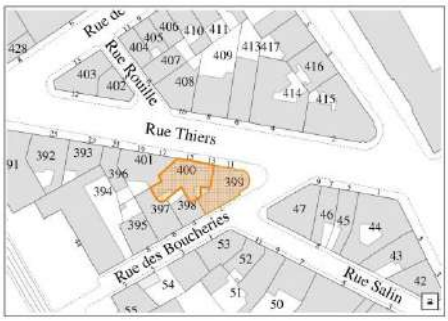

Références Cadastrales : IL 399 et 400

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Charles PAYEN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Groupement d'immeubles construits en style Louis XV dans une rue " bourgeoise " datant de 1862. La rue, reliant la gare à l'hôtel de ville, conserve une belle unité architecturale et urbaine. Composition symétrique en pierre de taille en angle de rue (à 6 et 4 travées) :

- Façades assises sur un soubassement percé de soupiraux avec un rez-de-chaussée à joints creux horizontaux, deux étages et un étage de combles ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise et zinc, cadencée par des arêtes en pierre décorées et œils-de-bœuf (rue des Boucheries) et des lucarnes en pierre (rue Thiers) ;
- Composition à six travées rue Thiers, avec un pavillon circulaire à l'angle, magnifié par deux balcons et un dôme en écaille d'ardoise, orné de décors de toit (zinc) ;
- Façade principale caractérisée par 2 légers avant-corps en saillie sur les travées latérales (baies plus larges avec le bandeau épousant le cintrage de la baie), coiffés par une imposante lucarne en pierre à fronton triangulaire ;
- Harmonie des proportions et des formes de baies plus hautes que larges : plein cintre, anse de panier, cintré…
- Finesse des décors en pierre : bandeau avec modillons, corniche, balustre, fronton, clé de voûte, divers encadrements de baie (parfois en cavet : profil concave), pilastre de travée, console avec masque sculpté, chute…
- Finesse des ferronneries et présence de grattoir ;
- Menuiseries bois au découpage cintré, associées à des persiennes et grilles d'imposte métalliques ;
- 4 Portes d'entrée bois en plein cintre à imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ■ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

24, rue Thiers

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 470

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1871

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Cet immeuble présente toutes les caractéristiques du style Hausmannien avec un 1er étage en entresol et des balcons filants aux 2ème et 4ème étages. La fenêtre d'angle du dernier étage, ouverte dans un massif hémisphérique simulant une échauguette, ponctue et anime la façade (Inventaire général du patrimoine culturel de Reims Métropole) :

- Composition régulière en angle de rue à 7 travées en pierre de taille assise sur un soubassement, avec un rez-de-chaussée aménagé en boutique (percé de grandes baies, devanture de commerce en feuillure), 1er étage marqué en joint creux horizontaux, 3 étages et un étage de combles à lucarnes rampantes rectangulaires et à œil-de-bœuf couronnant chaque travée ;
- Toiture en ardoise à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique (long pan) ;
- Diversité des formes de baies rectangulaires simples et à meneau (2 baies réunies), plus hautes que larges aux dimensions variés avec des proportions harmonieuses ;
- Délicatesse des décors sculptés : encadrement de baie, corniche, bandeau, linteau (au-dessus des baies), avec masque et rinceau (feuillage), rosette, petit pilastre, fronton cintré, console et corbeau avec glyphe (support en S sous balcon), ornement végétal ou géométrique…
- Finesse des ferronneries aux motifs recherchés ;
- Menuiseries bois associées aux persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte rectangulaire vitrée, ornée d'un cartouche très décoré.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ■ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction - Historicisme
- ☐ Reconstruction - Haussmannisme
- ☐ Reconstruction - Régionalisme
- ☐ Reconstruction - Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction - Art Déco
- ☐ Reconstruction - Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 - Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle : le style haussmannien

L'Haussmannisme à Reims s'inspire de l'architecture parisienne, mise en œuvre par des règles d'architecture strictes de Haussmann lors de la requalification urbanistique et moderne de la capitale au XIXème siècle. La forme urbaine se déploie sur une trame homogène : les bâtiments doivent s'insérer dans les rues, afin de valoriser les perspectives, les liaisons entre les monuments et les angles de rue. Conçu en pierre de taille avec des ornements éclectiques sobres, l'immeuble bourgeois rémois s'élève sur 3 ou 5 niveaux. Il présente un rez-de-chaussée et un entresol, traités en soubassement par des refends. Les étages courants, percés de hautes fenêtres sur plusieurs travées, sont soulignés par des balcons filants, finement décorés en fer forgé, sur toute la longueur de l'étage noble du deuxième. L'immeuble est coiffé d'une toiture à la mansarde, percée très régulièrement de lucarnes sculptées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4+C

Matériaux de façade :
Pierre

22, rue de Thillois

Centre-Ville

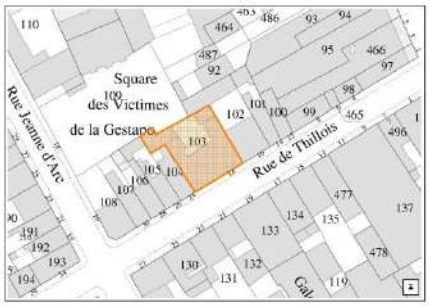

Références Cadastrales : IM 103

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Emile FARJAT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Le permis de construire prévoyait 2 étages de plus mais par manque de financement, le projet n'a pu être réalisé. Immeuble de rapport de style haussmannien avec quelques réminiscences Art Déco :

- Edifice répondant à un plan en U, composé par un rez-de-chaussée en pierre à bossage, aménagé en deux boutiques (3 grandes baies rectangulaires et devanture en applique), deux étages en brique avec de la pierre et un étage de combles à lucarnes en pierre et en bois ;
- Toiture à pans brisés avec un brisis en ardoise ;
- Composition symétrique à 5 travées dont l'axe de symétrie est souligné par un oriel cintré, dominant 2 étages et coiffé par une large lucarne en pierre en plein cintre très décorée avec son balcon ;
- Singularité de la travée principale composée par les baies les plus diversifiées et décorées ;
- Variété des formes de baies simples ou à meneau (en 3 parties) plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire, en plein cintre, en anse de panier (baie d'entrée) ;
- Finesse des décors en pierre : bas-relief aux motifs de roses et de feuillage, clé et clé de voûte, balustrade et dé de balcon, cul-de-lampe cintré (sous oriel), console et corbelet (support sous saillie), corniche avec modillon…
- Ferronneries aux motifs géométrisés d'inspiration Art Déco (vasque) ;
- Porte d'entrée métal aux motifs Art Déco et grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ■ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Haussmannisme

L'haussmannisme à Reims s'inspire de l'architecture parisienne, mise en œuvre par des règles d'architecture strictes de Haussmann lors de la requalification urbanistique et moderne de la capitale au XIXème siècle. La forme urbaine se déploie sur une trame homogène : les bâtiments doivent s'insérer dans les rues, afin de valoriser les perspectives, les liaisons entre les monuments et les angles de rue. Conçu en pierre de taille avec des ornements éclectiques sobres, l'immeuble bourgeois rémois s'élève sur 3 ou 5 niveaux. Il présente un rez-de-chaussée et un entresol, traités en soubassement par des refends. Les étages courants, percés de hautes fenêtres sur de plusieurs travées, sont soulignés par des balcons filants, finement décorés en fer forgé, sur toute la longueur de l'étage noble du deuxième. L'immeuble est coiffé d'une toiture à la mansarde, percée très régulièrement de lucarnes sculptées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

23, rue de Thionville

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CV 951

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en angle de rue souligné par un traitement singulier avec un pan coupé formant un encorbellement aux formes chantournées (de courbes et de contre-courbes) :

- Composition ordonnancée à 5 travées (3 travées rue de Thionville, et 2 travées rue de Strasbourg), assise sur un soubassement en pierre percé de petits soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée et un étage jouant sur les alternances de brique ocre et de brique rouge ;
- Toiture à 2 versants et à croupe en tuile mécanique ;
- Travée d'entrée valorisée par un fronton cintré, surmonté d'un décor losangé en brique en relief associé à un encadrement en pierre distinct (corniche…) et un jambage droit alternant la brique ocre et la brique rouge, imitant les pilastres de travée ;
- Régularité des travées avec des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : rectangulaire en rez-de-chaussée et en arc surbaissé à l'étage ;
- Abondance des décors en pierre avec une alternance de brique rouge et ocre : corniche, encadrement de baie selon la forme du percement, jambage à crossette (alternance de taille de brique), pilastre, chaine d'angle, bandeau, frise aux motifs géométriques, architrave, clé de voûte, fronton cintré, goutte (élément tronconique pendant), pointe de diamant, décor losangé…
- Porte d'entrée en bois avec une imposte vitrée rectangulaire (non d'origine).

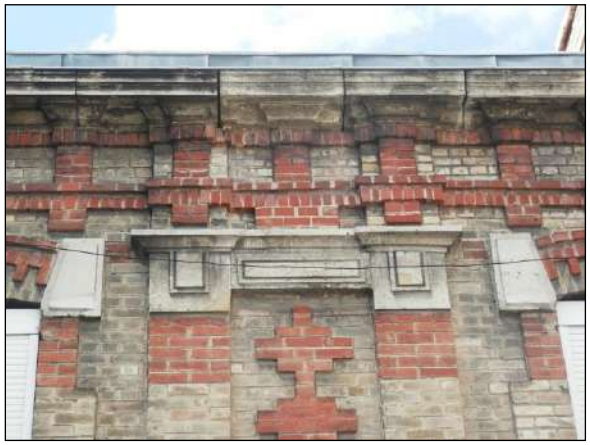

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Brique, pierre

22, rue de la Tirelire – 25, bd Foch

Centre-Ville

Références Cadastrales : IL 458

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport haussmannien avec tour d'angle richement décoré (Selon Fiche Mérimée) :

- Immeuble en pierre de taille élevé sur un soubassement, avec un rez-de-chaussée surélevé à bossage continu (quelques assises en pointe de diamant sur la tour), deux étages et un étage de combles à lucarnes fronton ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise (et zinc sur des pans non visibles), ponctuée par un toit conique supportant une urne (vasque) sur la tour d'angle ;
- Composition ordonnancée à 7 travées dont trois caractérisant la tour d'angle très décorée, soulignée par deux balcons régnant sur 3 baies ;
- Mise en valeur de la travée d'entrée principale (rue de la Tirelire) avec 2 balcons différents à chaque étage et une baie en plein cintre ponctuée par un masque sculpté ;
- Harmonie des formes de baies plus hautes que larges aux dimensions équilibrées : en arc surbaissé et en plein cintre, en ellipse verticale…
- Grande richesse des décors classiques en pierre finement sculptés : corniche, métope et frise à triglyphe (décor sous la corniche haute), fronton triangulaire, encadrement de baie, clé de voûte bandeau, guirlande, masque, console inversée (sous balcon), palmette (feuille), rinceau (ornement végétal en enroulement)…
- Singularité des ferronneries aux motifs complexes ;
- Menuiseries bois associées à des lambrequins et à des persiennes métalliques ;
- Portes d'entrée bois très décorée avec imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ■ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ■ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Haussmannisme</u>

L'Haussmannisme à Reims s'inspire de l'architecture parisienne, mise en œuvre par des règles d'architecture strictes de Haussmann lors de la requalification urbanistique et moderne de la capitale au XIXème siècle. La forme urbaine se déploie sur une trame homogène : les bâtiments doivent s'insérer dans les rues, afin de valoriser les perspectives, les liaisons entre les monuments et les angles de rue. Conçu en pierre de taille avec des ornements éclectiques sobres, l'immeuble bourgeois rémois s'élève sur 3 ou 5 niveaux. Il présente un rez-de-chaussée et un entresol, traités en soubassement par des refends. Les étages courants, percés de hautes fenêtres sur de plusieurs travées, sont soulignés par des balcons filants, finement décorés en fer forgé, sur toute la longueur de l'étage noble du deuxième. L'immeuble est coiffé d'une toiture à la mansarde, percée très régulièrement de lucarnes sculptées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

1, rue des Tournelles

Centre-Ville

Références Cadastrales : CX 357

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1929
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Marc MARGOTIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Il s'agit du premier exemple de l'architecture cubiste à Reims. Imaginée et habitée par Marc Margotin, fils de Léon Margotin, elle s'inscrit dans la tradition des maisons d'artistes d'avant-garde. Le bâtiment peut surprendre dans ce quartier gothique et cette rue néogothique :

- Composition de plusieurs volumes cubiques de dimensions différentes en béton enduit de couleur ocre rouge avec des demi-niveaux intérieurs. Le bâtiment suit un plan en L formé de deux ailes avec une façade en alignement sur rue (box de garage) et deux en retrait, laissant un espace aménagé paysager en transition. Cet ensemble composé par un rez-de-chaussée et deux étages, est surélevé par une 3ème entité de petite dimension, implantée sur la toiture terrasse en béton ;
- Rationalité et simplicité de la composition des façades ordonnancées sans ornement ;
- Diversité des formes de baies simples, à meneaux (2 baies réunies) et d'angle, plus hautes que larges ou en longueur, aux dimensions variées avec des proportions équilibrées (entre les pleins et les vides) : assemblage de forme géométrique et rectangulaire ;
- Finesse des menuiseries métalliques noires, sans contrevents (volets) ;
- Verticalité des ferronneries avec des lignes recherchées : portail principal, porte d'entrée…
- Mur de clôture simple en béton enduit avec une forme de redents pour intégrer le portail.

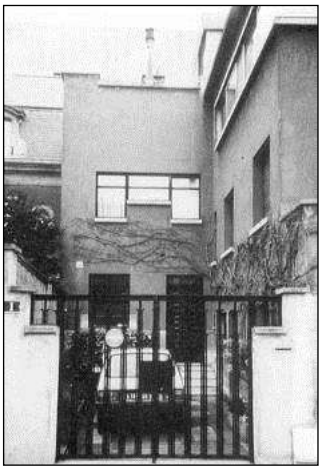

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

De 1920 à 1945 – Mouvement moderne

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIXème siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XXème siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2, R+3

Matériaux de façade :
Béton enduit

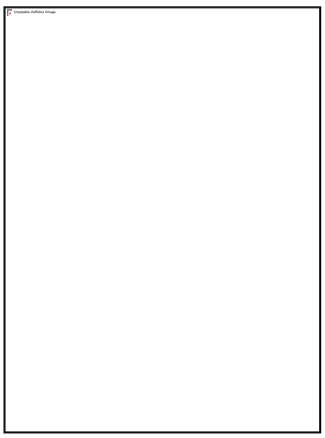

3, rue des Tournelles

Centre-Ville

Références Cadastrales : CX 358

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1900
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Léon MARGOTIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Cette reconstitution en pierre comporte les éléments d'une maison du XVe siècle de la rue des Anglais - aujourd'hui rue Pol Neveux - notamment la tourelle à encorbellement de l'angle :

- Composition asymétrique de façade à 2 travées, assise sur un soubassement en pierre de taille percé par un soupirail, avec un rez-de-chaussée surélevé, l'étage en meulière et un étage de combles à 2 lucarnes distinctes ;
- Toiture en ardoise à deux longs versants, caractérisée par une lucarne à galbe, ornée de riches ornements d'inspiration gothique avec une fenêtre à meneaux à croix de pierre et une lucarne charpentée, singulière dans la forme très pentue de son toit à débord ;
- Forme élancée des différents toits des lucarnes et de la tourelle avec leurs épis de toit en zinc ;
- Pureté de la tourelle d'angle, percée d'une meurtrière, soutenue par un cul-de-lampe galbé et coiffée par un toit conique ;
- Diversité des formes de baies simples et avec une croix en pierre, aux dimensions variées avec des proportions équilibrées : rectangulaires, angles arrondis…
- Finesse des décors d'inspiration gothique : encadrement de baie en harpage, décor en accolade (baie d'entrée…), bandeau, corniche avec modillons, cul-de-lampe (sous tourelle), motif de feuillage, chaîne d'angle et de travée, pinacle…
- Porte d'entrée bois aux moulures élaborées avec une imposte rectangulaire et des parties vitrées.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

5, rue des Tournelles

Centre-Ville

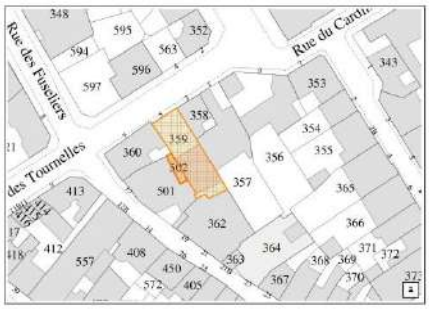

Références Cadastrales : CX 359, 502

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1870
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison en pans de bois, édifiée à la fin du second Empire, imitant une maison du XVe siècle, disparue en 1918, située sur la place des Marchés (actuelle place du Forum) :

- Façade assise sur un soubassement de pierre avec un rez-de-chaussée surélevé en brique et pierre, un étage en pans de bois et enduit et un étage de combles à lucarnes ;
- Toiture à deux longs versants avec débord en ardoise, ponctuée par deux petites lucarnes en capucine, charpentée avec un débord de toit, et grande lucarne pignon à entrait retroussé (présence de petits châssis) ;
- Composition de façade à 3 travées, avec un léger encorbellement de la partie principale de l'étage, mise en valeur par une importante lucarne pignon à deux baies ;
- Harmonie des proportions des baies, simples ou à meneaux en bois (2 ou 3 baies regroupées) de dimensions variées : rectangulaires, à angles renforcés…
- Finesse des décors en bois et en pierre, qui valorisent les baies et la structure charpentée : corbeau et console à rainures (support en S sous saillie), pinacle, aisselier bois (pièce de soutien ajourée), encadrement de baie en bois ou en pierre avec des motifs géométriques…
- Diversité des menuiseries bois : petits bois, à traverse…
- Porte d'entrée bois à 4 vantaux très vitrés et à imposte ;
- Clôture en maçonnerie enduite avec un soubassement encadré de piliers en pierre intégrant un haut portail caractérisé par une grille travaillée.

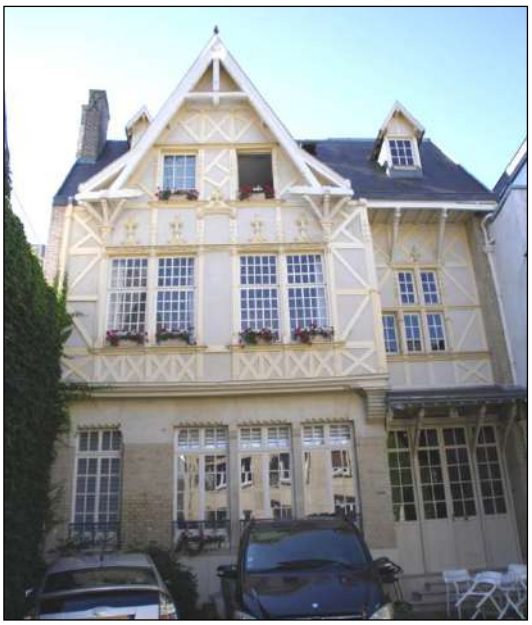

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ■ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De la Révolution au Second Empire</u>

Les bâtiments construits jusqu'au Second Empire compris sont relativement rares. Certains édifices sont aujourd'hui protégés au titre des Monuments historiques : ainsi le Cirque et le Manège. De cette époque subsistent plusieurs édifices publics comme les églises Saint-Thomas (1847-1853) et Saint-André (1859-1865) ou encore quelques établissements scolaires privés. Restent 4 bâtiments de type différent qui demeurent intéressants.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pans de bois, enduit et soubassement pierre

7, rue des Tournelles

Centre-Ville

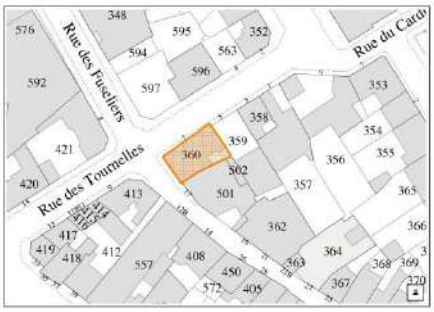

Références Cadastrales : CX 360

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : XVIIIe siècle
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville du XVIIIe siècle en angle de rue avec une composition aléatoire de percement :

- Simplicité de la composition à 3 et 4 travées peu ornementée, assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage enduits aux baies alignées ou désaxées ;
- Toiture en ardoise à deux faibles pentes, ponctuée de souches de cheminées et de châssis de toit peu visibles depuis la rue ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges aux dimensions variées avec des proportions équilibrées : en plein cintre, en arc surbaissé, oculus vertical, rectangulaire…
- Perron cintré aux marches en pierre marquant l'entrée et la façade sobre rue des Fuseliers ;
- Sobriété des décors en pierre : corniche, encadrement de baie en harpage (disposition en alternance de pierre), linteau délardé (profil en biais élargi vers l'extérieur)…
- Persiennes bois épousant le cintrage des baies ;
- Simplicité des ferronneries ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte en plein cintre vitrée (rue des Fuseliers) et une porte d'entrée bois moulurée à imposte, associée à une porte cochère bois (parties hautes vitrées) sous un linteau bois continu (rue des Tournelles).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ■ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Le patrimoine Pré-Révolutionnaire</u>

Il en reste très peu d'éléments. La majeure partie d'entre eux est désormais protégée au titre des Monuments Historiques. Il y a néanmoins quelques exceptions, datant pour la plupart des XVIIème et XVIIIème siècles, qui méritent à ce titre d'être repérées et protégées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre et enduit

2, rue des Trois-Raisinets

Centre-Ville

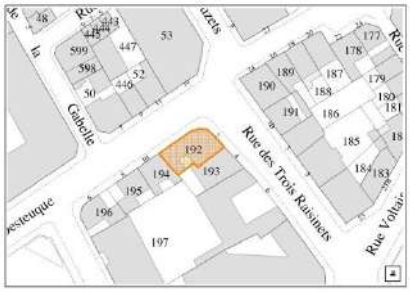

Références Cadastrales : CX 192

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923-1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ HERBE et DEFFAUX

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Les références néogothiques de cet immeuble de rapport en angle de rue sont particulièrement notables :

- Edifice en pierre de taille élevé sur un soubassement à bossage en pierre rugueuse avec un rez-de-chaussée surélevé, deux étages (le 2ème en brique ocre) et un étage de combles à lucarnes à demi-croupe ;
- Toiture à coyau (débord) à pans brisés avec une verrière pour l'aile rue des Trois-Raisinets et à deux versants pentus en ardoise pour celle rue E. Desteuque ;
- Mise en valeur de l'angle de rue par une tourelle à pans coupés en encorbellement sur deux étages, ponctuée par une flèche octogonale très élancée ;
- Valorisation de la façade principale rue E. Desteuque (vue sur la cathédrale) avec un oriel latéral aux grandes baies, coiffé par une loggia et une lucarne singulière ;
- Balcon filant léger reliant l'oriel et la tourelle ;
- Diversité des formes de baies simples ou à meneaux (regroupant 3 baies) plus hautes que larges, de dimensions variées et de proportions équilibrées : rectangulaire, en ellipse (verticale), cintrée, avec une traverse horizontale (tourelle), en plein cintre…
- Originalité des décors en pierre : bas-relief aux motifs floraux, console et corbelet sous saillie, balustrade et dès de balcon, clé de voûte, bandeau, encadrement de baie, forme cintrée du balcon, colonne, cul-de-lampe…
- Menuiseries bois avec un découpage en petits bois ;
- Porte d'entrée bois d'esprit Art Déco avec des parties ajourées et une imposte vitrée en ellipse et grattoir.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Historicisme</u>

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville, des inspirations des architectes. Le moyen âge dont les derniers édifices civils ont disparu est proposé dans différents styles et différentes époques. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XVème siècle le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII, fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV, assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre, brique

6, rue des Trois-Raisinets

Centre-Ville

Références Cadastrales : CX 197

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique d'inspiration néo-classique

- Ecriture architecturale recherchée avec une rigueur dans la composition des façades.
- Arrière corps droit flanqué de deux ailes latérales encadrant une cour pavée sur rue et un jardin à l'arrière.
- Elévation sur trois niveaux. Ailes alignées sur la rue construites sur un niveau couronné par une terrasse.
- Ensemble des façades (cour et jardin) en pierre de taille..
- Façade d'entrée sur cour, monumentalisée par un perron aux marches élégantes, couvert d'une marquise à fine structure métallique, et par la lucarne de toit centrale à encadrement de pierre et motifs sculptés.
- Harmonie des matériaux nobles présentant une richesse des décors, associée à de grandes baies en anse de panier au rez-de-chaussée, droites en étage.
- Richesse des éléments de décors finement sculptés, clés de voûte pendantes, encadrement des baies, corbelets des appuis de fenêtre, entablement en denticule soulignant le couronnement de la façade. Appareil soigné, plein sur joint.
- Elégance de la toiture à pans brisés ponctuée de lucarnes à encadrement de bois,de pierre, et de zinc (œil de bœuf).
- Mur de clôture en pierre, surélevé par une grille travaillée, caractérisé en son centre par un grand portail, encadré de deux hauts piliers en pierre
- Finesse des ferronneries.
- Porte d'entrée en bois mouluré, à doubles battants, surmontée d'une imposte en vitrail. Fenêtre du hall ornée de vitraux.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille

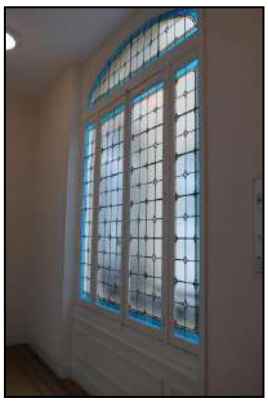

15-17, boulevard Henry Vasnier

Clémenceau

Références Cadastrales : CI 82

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier à 3 travées aux décors et ferronneries d'inspiration Art Nouveau (dépendance en pierre protégée) :

- Composition ordonnancée assise sur un haut soubassement en pierre de taille percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage en brique et un étage de combles à lucarnes en pierre ; Dépendance qualitative accolée à 1 travée en pierre de taille, élevée sur 2 niveaux ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson (pan peu incliné), ponctuée de souches de cheminée en brique ; Toit de la dépendance en zinc à deux faibles pentes ;
- Composition structurée par une travée majeure en légère avancée, de plus grandes baies, élancée par un toit en ardoise avec des décors de toit en zinc et une importante lucarne au fronton complexe ;
- Régularité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses et aux dimensions variées : en anse de panier (½ ellipse), rectangulaire…
- Equilibre des décors en pierre : encadrement de baie (en harpage : alternance de taille de pierre), corniche, bandeau, frise, chaine d'angle en harpage, clé de voûte, seuil de balcon, fronton à volute brisé par un fronton triangulaire, archivolte chantournée (sur la baie majeure étage), bas-relief végétal, corbeau (support en S sous saillie)…
- Légèreté des ferronneries aux motifs élaborés ;
- Persiennes métalliques ; Grattoir (sans ferronnerie) ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte cintrée vitrée, ornée de grilles, et séparée par un montant horizontal en pierre ;
- Imposte vitrée en bois de la porte de garage (modifiée).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C, (R+1 dépendance)

Matériaux de façade :
Pierre de taille et brique

19, boulevard Henry Vasnier

Clémenceau

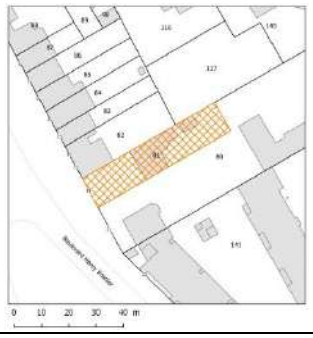

Références Cadastrales : CI 81

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise implantée en retrait avec un long jardin avant, caractérisé par une clôture très qualitative :

- Composition ordonnancée simple à 3 travées assise sur un soubassement en pierre de taille avec un rez-de-chaussée et un étage en brique, coiffés par un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson (pan peu pentu), cadrée par les 2 arrêtes décorées en pierre des murs pignons (prolongement de la chaine de travée) ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie régulières rectangulaires, plus hautes que larges, mais de largeurs variées en rez-de-chaussée ;
- Sobriété des décors en pierre : corniche, bandeau, chaine d'angle, encadrement de baie à crossette en légère saillie (en harpage : alternance de taille de pierre), clé galbée, fronton cintré des lucarnes…
- Persiennes métalliques ;
- Finesse des ferronneries aux motifs délicats (grille) ;
- Grande porte d'entrée décorée (porche) aux boiseries moulurées avec une impose vitrée en forme d'anse de panier (½ ellipse) ; Sobriété du portail métallique ;
- Clôture composée par un soubassement en pierre avec un muret en brique et pierre au rebord marqué, ponctué de 4 piliers en pierre striée, cadrant une grille, et de deux piliers monumentaux au chapeau décoré (avec 2 chasse-roues), supportant le portail d'accès.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille et brique

21, bd Henry Vasnier

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CI 80

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1932
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jules-Michel GAISLIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison construite pour l'entrepreneur Escoffier avec des éléments d'esprit Art Déco simplifié (octogones allongés) :

- Hôtel particulier bâti en retrait de la rue élevé sur un rez-de-chaussée, et deux étages à toit terrasse plat avec un léger débord continu ;
- Composition sur rue formée de 2 travées aux grandes baies homogènes avec un retrait de l'étage inférieur formant 2 loggias dont une se prolongeant par un débord de toit et une grande jardinière à pans coupés ;
- Singularité de la façade latérale en brique percée par la seule baie centrale de l'escalier en gradin ;
- Simplicité des formes de baies aux dimensions variées et aux proportions équilibrées avec des orientations horizontales ou verticales (baie d'escalier et octogone allongé) : rectangulaire, octogone, complexe…
- Incrustation ponctuelle de céramiques bleues ;
- Finesse des menuiseries bois peintes en blanc, associées à des volants roulants bois de teinte blanche ;
- Ensemble cohérent formé par le portail d'entrée en métal sobrement décoré et la clôture mixte ;
- Clôture très qualitative composée d'un épais muret en béton, surélevé par une grille aux motifs géométriques recherchés (de grande finesse) avec des piliers décorés (d'inspiration Art Déco), incrustés de petites lignes verticales de céramiques bleues ;
- Prolongement du portail par un long portique en béton accompagnant la voie d'accès intérieure.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

De 1920 à 1945 – Mouvement moderne

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Béton, brique, céramique

37, rue de Venise

Centre-Ville

Références Cadastrales : CY 717

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1875
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Narcisse Brunette (OR) ? ou Edouard Lamy ?

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

La Chapelle du Collège Saint-Joseph est un pastiche du style ogival (néo-gothique). Elle témoigne des goûts du XIXe siècle, entre tradition et modernité avec son couvrement intérieur mêlant colonnettes en fonte, voûtes en pierre et briques plâtrières. Ses fondations reposent sur des pieux de bois pour la stabiliser sur un sol gorgé d'eau. Elle a souffert des dommages de la 1ère Guerre mondiale et ses vitraux originaux sont en très grande partie perdus.

- Chapelle avec un chœur et une nef, adossés à une extension latérale basse, sur rue (peu valorisant) ;
- Toiture en ardoise à 2 pentes très inclinées avec une flèche de l'édifice culminant à plus de 60 mètres de haut ;
- Façade d'entrée, encadrée de contreforts (aux 2 angles) et caractérisée par un soubassement avec un porche à gâble, suivi d'une baie monumentale en ogive ponctuée par une rosace en partie haute (pignon) ;
- Homogénéité des fenêtres hautes en ogive en claire-voie (très hautes, peu larges) aux proportions équilibrées, encadrées de contreforts prolongés par des colonnettes…
- Des décors caractéristiques d'écriture néo-gothique, parfois élancés : pinacle, gâble, tympan, médaillon, arcade en ogive aveugle, bandeau, corniche, croix décorée, frise, colonnette, bas-relief, trèfle, rosace…
- Nouveaux vitraux réalisés par l'artiste Jean-Paul Agosti.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ■ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De la Révolution au Second Empire</u>

Les bâtiments construits jusqu'au Second Empire compris sont relativement rares. Certains édifices sont aujourd'hui protégés au titre des Monuments historiques : ainsi le Cirque et le Manège. De cette époque subsistent plusieurs édifices publics comme les églises Saint-Thomas (1847-1853) et Saint-André (1859-1865) ou encore quelques établissements scolaires privés. Restent 4 bâtiments de type différent qui demeurent intéressants

PRECISIONS :

Gabarit :
équivalent R+4 pour la flèche de la nef

Matériaux de façade :
Pierre

85, rue de Verdun

Cernay Cérès Jaurès

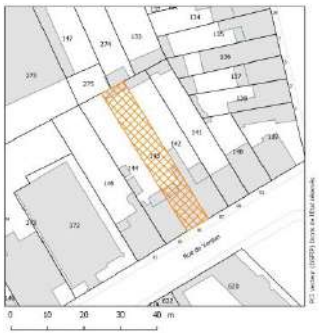

Références Cadastrales : BC 143

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1925
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en pierre de taille calcaire, ornée de 2 lucarnes à entrait retroussé, avec des décors en façade de grappe de raisin :

- Composition à 2 travées distinctes désaxées par rapport à la largeur de la façade, assise sur un soubassement en pierre percé par un petit soupirail rectangulaire, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un étage de combles à lucarnes en bois ;
- Toiture en ardoise à pans brisés, ornée d'un décor en ardoise formant un losange intégré sur le brisis (pan très incliné), avec 2 lucarnes jacobines en bois à débord (chevrons de bois apparents) ponctuant les travées ;
- Travée d'entrée en légère saillie, valorisée par un balcon étroit, coiffant la baie d'entrée ornée de riches décors : console, grappe de raisin, clé, médaillon…
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges avec des dimensions variées et des proportions harmonieuses : rectangulaire et en plein cintre (baie d'entrée) ;
- Equilibre des décors en pierre : bas-relief aux motifs de grappe de raisin, clé, clé de voûte, corbelet bois ou pierre (support en S sous petites saillie), encadrement de baie, bandeau, corniche, console (S sous balcon), goutte (élément tronconique pendant), guirlande de feuillage, médaillon oval vertical, pilastre de travée ;
- Elégance des motifs de ferronneries ; Persiennes métalliques en rez-de-chaussée ; Grattoir ;
- Porte d'entrée aux boiseries moulurées, ornée de grilles sur sa partie vitrée et d'une imposte vitrée en plein cintre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

51, rue Vernouillet : atelier Goulet Turpin

Clairmarais

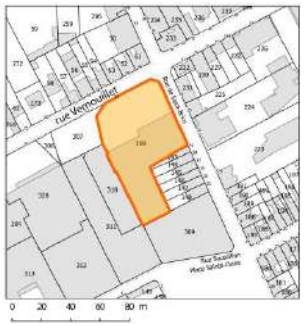

Références Cadastrales : AS 308

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1900
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ancien atelier de fabrication des usines de produits alimentaires E. Mignot, puis Goulet Turpin, bâti vers 1900, avec un mur pignon Est donnant sur la rue de Saint-Brice dans le prolongement de la séquence urbaine remarquable de 6 maisons de ville :

- Grand volume situé en angle de rue, en alignement sur la rue de Saint-Brice et en retrait sur la rue Vernouillet, laissant une large cour avant aménagée en parking simple ;
- Façade très qualitative rue de Saint-Brice, assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée surélevé, et un étage ; Composition à 2 pignons majeurs, encadrés de 3 imposants pilastres décorés ;
- Façade principale rue Vernouillet traitée par un revêtement métallique non d'origine et percée de baies rectangulaires en hauteur ou en longueur d'inspiration moderne ;
- Toiture de chaque pignon à 2 versants en tuile mécanique, ponctué par une verrière au toit en pavillon de plan carré ;
- Formes de baie complexes à plusieurs meneaux en brique (montant verticaux) et à traverse horizontale en béton des pignons rue de Saint-Brice, plus hautes que larges ou en longueur, avec des proportions harmonieuses : rectangulaire ou en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Diversité des décors en brique, en béton ou en pierre : corniche, bandeau, arc de décharge, clé de voûte, linteau, encadrement de baie, motif géométrique, pilastre aux 2 médaillons carrés…
- Finesse des menuiseries métal (non d'origine) épousant la forme des baies.

Remarque : Aspect de la façade rue Vernouillet modifié.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre, enduit, brique, béton

53, rue Vernouillet

Clairmarais

Références Cadastrales : AS 306, 328

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Limite XXe, vers 1920
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Atelier de fabrication des usines de produits alimentaires E. Mignot, puis annexe de l'usine de Goulet Turpin, et aujourd'hui centre Vernouillet avec plusieurs entreprises installées. Bâti vers 1900, il est reconstruit suite aux destructions de la 1ère guerre mondiale (3 façades traitées protégées) :

- Grand volume de structure béton avec un remplissage de brique, au toit terrasse plat (petit acrotère), percé par un patio couvert d'une verrière de structure métallique à 2 versants peu pentus ;
- Composition architecturale à 5 grandes travées, assise sur un soubassement en béton avec quais, un rez-de-chaussée surélevé, un entresol et 4 étages en brique, couronnés par une corniche débordante ;
- Régularité de la composition sur les 2 étages ordonnancés avec un rez-de-chaussée aux percements plus diversifiés, agrémenté de 2 auvents en verre, de fine structure métallique (à l'habillage non d'origine) ;
- Singularité et richesse des formes de baies simples ou à 1, 2 ou 3 meneaux (2, 3, 4 baies réunies), plus hautes que larges (rez-de-chaussée et 2ème étage), ou en longueur (façades latérales, entresol, 1er étage) aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre et complexe (forme de T au 1er étage) ;
- Rationalité des décors en béton ou en brique : corniche, bandeau, encadrement de baie et de baie d'entrée ;
- Finesse des menuiseries métalliques ;
- Porte d'entrée métal avec une imposte vitrée en plein cintre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIXème siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XXème siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4

Matériaux de façade :
Béton armé, brique, enduit

Transformateur Demay : place Verte

Laon Zola

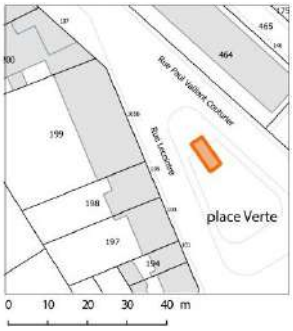

Références Cadastrales : -

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1955
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ M. NICOLLET

Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900). Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur est situé à la pointe du square de la place Verte de forme triangulaire, sa façade d'entrée est orientée sur la rue Lecointre :

- Edicule à 2 travées de plan rectangulaire, à l'écriture architecturale classique, composé par une partie haute centrale de plan carré, accolée à 2 petites ailes basses latérales (extension) ;
- Composition en béton armé (aux 4 façades traitées) symétrique assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un attique ;
- Toit terrasse en béton : partie haute ponctué en son centre par une excroissance cubique, ceinturée par une balustrade avec une corniche saillante formant le débord de toit ;
- Composition à 2 baies d'entrée en façade, de forme rectangulaire plus haute que large, aux proportions harmonieuses ; Baie centrale couronnée par le blason de la ville et baie en longueur) en pavés de verre sur l'aile latérale, côté square, (situées en haut) ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres sur toutes les façades : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

17-23, rue de Vesle - 2, rue Chanzy

Centre-Ville

Références Cadastrales : IK 1

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1927
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Charles RAGOT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble d'angle, remarquable par la géométrie rigoureuse de l'Art-Déco raisonnable (entrepreneur Peyrot V). La toiture terrasse et le belvédère d'angle sont précédés d'un balcon-loggia, ce dernier motif apparaissant à Paris dès le tournant du siècle (ainsi dans les œuvres de Charles Plumet). L'immeuble, l'un des plus élevés en centre-ville pour l'époque connait un grand succès à Reims durant la Reconstruction (Selon inventaire général du patrimoine culturel de Reims Métropole) :

- Angle dessiné par un oriel à pans coupés, élancé sur trois étages et ponctué par le belvédère à toit polygonal (ardoise), supporté par des colonnes cannelées ;
- Elévation ordonnancée à 7 travées présentant des baies rectangulaires, plus hautes que larges aux dimensions différentes selon les niveaux. Un oriel à pans coupés sur 3 niveaux marque l'extrémité de la façade rue de Vesle ;
- Finesse des décors de forme stylisée et géométrisée aux motifs floraux : bas-relief, corniche de l'angle…
- Décors épurés disposés horizontalement, afin de contrebalancer le rythme vertical de la composition : balustrade de pierre au 1er étage, effet de plissés maintenus par un bandeau ciselé de motifs floraux au second niveau, loggia au 4e étage ;
- Ferronnerie aux motifs géométrisés singuliers en arc de cercle.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4

Matériaux de façade :
Pierre

Photo de Pascal Stritt

33-37, rue de Vesle

Centre-Ville

Références Cadastrales : IK 7

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Léon et Marcel LAMAIZIERE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Grands magasins de Léon Lamaizière et son fils Marcel, architectes stéphanois, qui ont réalisé des établissements pour la société Nouvelles Galeries. Les combles d'origine coiffés de toits brisés en pavillon ont été détruits par un incendie en novembre 1932 puis rebâtis par Dufay-Lamy en 1933 avec des dômes à l'impériale :

- Ensemble bâti en pierre de taille sur un rez-de-chaussée en bossage, composé par une longue façade symétrique à 5 travées, encadrée de deux avant-corps avec une large baie cintrée au fronton gravé des lettres « MM », et ponctués par un dôme à l'impérial en ardoise ;
- Toit à longs pans brisés en ardoise (brisis- pan incliné sur rue- ménagé de tabatières), en tôle ondulée et tuile mécanique, percé par un vaste lanterneau central ;
- Deux avant-corps aux balcons cintrés, reliés par le balcon continu régnant sur les baies au 2ème étage ;
- Diversité des formes de baies simples et à meneaux (montant vertical regroupant 3 baies) plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, à arc déprimé (angle en ¼ de cercle au 1er étage), à arc surbaissé (sous dôme)…
- Richesse des décors en pierre : fronton cintré ou galbé aux lettres gravées, bas-relief et guirlande aux motifs floraux, console (support en S sous saillie), chute de fleurs, frise, corbelet décoré sous balconnet, cartouche, pilastre de travée, entrelacs, encadrement de baie…
- Grande finesse des ferronneries aux motifs complexes ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ■ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ■ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Haussmannisme</u>

L'haussmannisme à Reims s'inspire de l'architecture parisienne, mise en œuvre par des règles d'architecture strictes de Haussmann lors de la requalification urbanistique et moderne de la capitale au XIXème siècle. La forme urbaine se déploie sur une trame homogène : les bâtiments doivent s'insérer dans les rues, afin de valoriser les perspectives, les liaisons entre les monuments et les angles de rue. Conçu en pierre de taille avec des ornements éclectiques sobres, l'immeuble bourgeois rémois s'élève sur 3 ou 5 niveaux. Il présente un rez-de-chaussée et un entresol, traités en soubassement par des refends. Les étages courants, percés de hautes fenêtres sur de plusieurs travées, sont soulignés par des balcons filants, finement décorés en fer forgé, sur toute la longueur de l'étage noble du deuxième. L'immeuble est coiffé d'une toiture à la mansarde, percée très régulièrement de lucarnes sculptées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre

65-73, rue de Vesle - 2-4, rue des Capucins

Centre-Ville

Références Cadastrales : IK 922

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1931
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐ PC sans nom

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'un des immeubles les plus élevés du centre-ville pour la période de la reconstruction, réalisé pour son compte par l'entrepreneur L. Gillet (Selon l'Inventaire général du patrimoine culturel de Reims Métropole) :

- Imposant immeuble de 7 étages (5 à l'origine) en calcaire, béton et brique, édifié à l'angle de deux rues, remarquable par son élégante verticalité et par sa simplicité (rez-de-chaussée ouvert agencé en boutique);
- Composition structurée par 5 oriels à pans coupés en béton régnant sur 5 niveaux, reliés par un balcon continu en encorbellement au 5ème étage ;
- Toiture en tuile mécanique à 2 versants sur le dernier niveau : 2 derniers étages en retrait avec terrasse ;
- Mise en valeur de l'angle par l'oriel majeur à pans coupés à 3 travées avec une baie en angle (en pans coupés), couronné par un belvédère à toit polygonal débordant, porté par des doubles colonnes ;
- Régularité des formes de baies rectangulaires, plus hautes que larges, de dimensions variées et aux proportions harmonieuses ;
- Sobriété des décors : corniche, bandeau, encorbellement en gradin, linteau en brique (au-dessus-des baies), pan à strie verticale, redents successifs en ébrasement, console et frise (sous balconnet), balustrade à colonnette, cannelure, enseigne Kodak, mosaïque…
- Simplicité des ferronneries, portes d'entrée en métal aux motifs recherchés (imposte) et persiennes métalliques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+7 (R+5 : 1er PC à l'origine)

Matériaux de façade :

Béton et brique, calcaire, mosaïque (pieds de colonnes aux baies d'entrée)

120-124, rue de Vesle

Centre-Ville

Références Cadastrales : IM 156

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1910

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Léon ROUTHIER

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique à 3 travées (Selon l'Inventaire général du patrimoine culturel de Reims Métropole) :

- Immeuble de rapport en pierre de taille et brique, bâti sur un rez-de-chaussée agencé en 2 boutiques de part et d'autres de la baie d'entrée, 3 étages et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise et en zinc (sur le terrasson (pan non visible très peu incliné) ;
- Composition ordonnancée à 3 travées, reliées par un balcon continu au 2ème étage (balcons ponctuels au 3ème)
- Travée majeure centrale à baies doubles, soulignée par un balcon en pierre et coiffée par une lucarne imposante à 2 fenêtres géminées (par 2), dominée par un petit fronton en forme de coquille ponctué par un acrotère ;
- Des formes de baies simples, ou géminées (par 2) rectangulaires, plus hautes que larges ou en longueur (1er étage), aux proportions équilibrées ;
- Grande richesse des décors sculptés en pierre : cartouche (lettres L et S), masque, feuillage, coquille, encadrement de baie, corniche, frise (postes : série de volutes), pilastre de travée avec des chapiteaux ornés de draperie (2ème étage) ou ioniques (3ème étage), clé, cannelure, balustre (balcon), fronton à cintre brisé, console (support en S) sous balcon, volute, bandeau…
- Finesse des ferronneries d'inspiration Art Nouveau ;
- Porte d'entrée en métal aux motifs raffinés (imposte vitrée) avec un encadrement en pierre de forme convexe.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ■ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique, béton (balcon…)

Transformateur Demay : rue Léonard de Vinci

Laon Zola

Références Cadastrales : AO 346

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1936
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ La société «les compagnies réunies de gaz & électricité»

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900). Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur dégagé de toute construction est inclus dans le jardin d'une maison de la cité-jardin en alignement sur la rue. Il interrompt la clôture composée par des potelets en béton avec un grillage et une haie vive :

- Edicule symétrique à 1 travée, de plan carré, à l'écriture architecturale classique sur l'ensemble des 4 façades traitées ;
- Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué en son centre par une excroissance cubique, et ceinturé par une balustrade avec une corniche saillante formant le débord de toit ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée en façade sur rue, de forme rectangulaire plus haute que large, et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres sur toutes les façades : pilastre et chaine d'angle ornés sur rue de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

12, rue Voltaire

Centre-Ville

Références Cadastrales : CX 224

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1935
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Max SAINSAULIEU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville signée de Max Sainsaulieu mais très probablement de son fils Louis :

- Maison intégrée dans le tissu bâti en alignement sur la rue avec le mur de clôture traité dans la continuité architecturale de la façade principale ;
- Composition de façade asymétrique aux consonances architecturales modernes, assise sur un soubassement rugueux en pierre, un rez-de-chaussée et un étage en brique, soulignée par une corniche saillante en béton ;
- Rationalité du volume cubique à toit plat en béton avec une verrière intégrée, associé à un petit volume plus bas ;
- Singularité de l'oriel de forme cintrée sur l'étage (donnant du mouvement à la façade linéaire), dont la courbe est reprise par les menuiseries et le cintrage des 4 vantaux de la baie ;
- Harmonie des proportions et des formes de baies simples ou à 2 meneaux en brique (3 baies réunies) rectangulaires, plus larges que hautes, ou plus hautes que larges (oriel) ;
- Simplicité des décors en béton : fronton cintré et cul-de-lampe de l'oriel, linteau du garage, forme en gradin de la souche de cheminée, corniche saillante, bandeau en pierre…
- Ferronnerie aux motifs géométriques recherchés (porte) ;
- Finesse des menuiseries métalliques peintes en blanc avec la présence de vitrage coloré sur certaines baies.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

De 1920 à 1945 – Mouvement moderne

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIXème siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XXème siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Brique et pierre

23, rue Voltaire

Centre-Ville

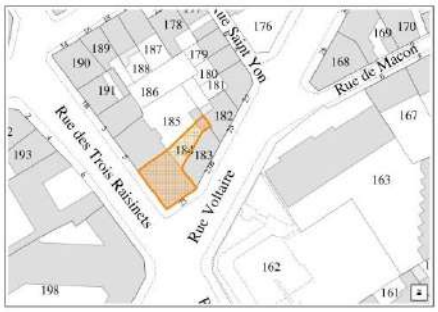

Références Cadastrales : CX 184

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ René LHOMME

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble d'angle avec briques et éléments sculptés (têtes d'animaux et masques) :

- Composition de façade à 8 travées, caractérisée par un rez-de-chaussée traité en pierre à joints horizontaux, 3 étages en brique et un étage de combles à lucarnes ;
- Complexité de la toiture à débord en tuile mécanique à deux versants, ponctuée par les toits de lucarnes à demi-croupe couronnant chaque travée, et les souches de cheminées en brique ;
- Structuration de la façade et de l'angle par 3 oriels stylisés en pierre dominant 4 étages, aux larges baies ou baies à meneau (2 baies réunies). Les oriels, marqués par des têtes et masques sculptés, sont reliés par la ligne du balcon filant du 3ème étage ;
- Diversité des formes de baies simples ou à meneau plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions équilibrées : rectangulaire, en plein cintre ;
- Finesse des décors sculptés : console cannelée à tête d'agneau et de lion, visage et masque stylisé, corniche, bandeau, chapiteau sur pilastre d'angle (oriel), chaine d'angle, encadrement de baie, corbeau (support en S sous saillie), motif végétal, entablement en brique, chevron bois décoré, frise, linteau et allège en brique…
- Quelques menuiseries bois d'origine (baie en plein cintre) associées à des persiennes métalliques ;
- Elégance des ferronneries aux motifs stylisés ;
- Portes d'entrée bois moulurées avec des parties vitrées, ornée de grille décorée, et une imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

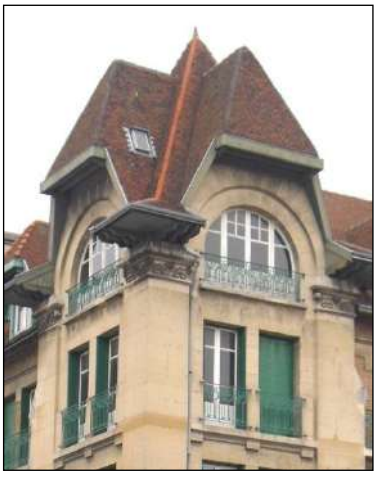

40, rue Voltaire

Centre-Ville

Références Cadastrales : CX 88

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Emile THION et Michel ROUSSEAU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edifice imposant à 5 travées, qui illustre tant la démesure naturelle de ses architectes que le courant éclectique avec ses effets de surcharge et d'abondance. L'homogénéité de l'immeuble vient des remarquables sculptures de Berton représentant du houblon. Emile Thion a construit un immeuble similaire au 228 rue Lafayette à Paris en 1904.

- Immeuble en pierre basé sur un soubassement, un rez-de-chaussée (rugueux), quatre étages dont le dernier en brique et deux étages de combles à lucarnes ;
- Toiture en ardoise sur le brisis courbé (pan très incliné), et en toit terrasse béton), ponctuée de quatre types de lucarnes ornementées hiérarchisées en pierre ;
- Monumentalité de la composition symétrique avec deux oriels latéraux courbés, couronnés par un balcon couvert à fines colonnes au 4ème étage, qui relie les deux imposantes lucarnes loggias en plein cintre latérales ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges avec des proportions équilibrées : en plein cintre, oculus (lucarne), rectangulaire, anse de panier (baie d'entrée) ;
- Richesse des décors sculptés imposants en pierre : encadrement de baie, console (support en S sans saillie), cul-de-lampe (galbe sous balcon), colonne, chapiteau stylisé, fronton cintré, corniche, corbelet, balustre et dès de balcon, guirlande, chute, volute, cannelure…
- Légèreté des motifs de ferronneries (et porte d'entrée) ;
- Cintrage du vitrage des baies et menuiseries bois à petits bois associées à des persiennes métalliques.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4+2C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

28, rue Emile Zola

Faubourg Laon-Zola

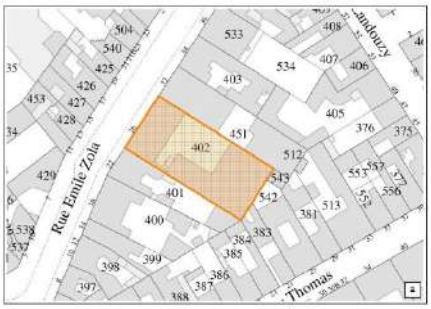

Références Cadastrales : AW 402

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Hippolyte PORTEVIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Le rez-de-chaussée, composé de larges baies (vitrine) est en mosaïques d'inspiration Art Déco:

- Immeuble symétrique à 6 travées, composé par un rez-de-chaussée avec boutiques suivi de 2 étages et d'un étage de combles sous une toiture terrasse ;
- Toit caractérisé par un pan brisé très incliné en ardoise, avec 4 lucarnes en pierre à fronton triangulaire et 2 châssis doubles ponctuant chaque travée ;
- Simplicité de la composition architecturale avec les 2 travées latérales au traitement distinct (mineur);
- Sobriété des formes de baies rectangulaires, plus hautes que larges, avec de petites doubles fentes en latéral ;
- 3 baies d'accès dont une porte double en bois, ornée d'un fronton curviligne avec des mosaïques aux dessins élaborés. Le fronton central est souligné par un bandeau de brique rouge, qui marque ainsi l'axe de symétrie du bâtiment ;
- Sobriété des décors : corniche, corbeau, fronton, allège de fenêtre en pierre, bandeau en brique, pan strié…
- Grande singularité des mosaïques stylisées très qualitatives, aux motifs floraux uniques, qui constituent l'enseigne d'origine « E. Brié & Cie », réparties autour de deux grandes vitrines rectangulaires ;
- Menuiseries bois d'une vitrine et des baies du 1er étage ;
- Portes en bois moulurées avec une imposte vitrée ;
- Ferronnerie de qualité (avec des volutes pour les portes).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Eclectisme</u>

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Brique et mosaïque, pierre

Ecole Elémentaire Zola 101, rue Emile Zola

Laon Zola

Références Cadastrales : AX 352

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1850-1858
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Narcisse BRUNETTE

  Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ecole de faubourg de Laon, grand édifice caractérisé par un fronton central triangulaire décoré portant l'écusson de la ville :

- Ensemble monumental symétrique aligné sur la rue, composé par une longue aile à 13 travées, ponctuée par un corps central à 1 travée au fronton triangulaire en légère avancée ; Aile majeure prolongée par deux petits pavillons bas à 3 travées et un porche d'entrée aux deux extrémités ;
- Composition ordonnancée assise sur un soubassement en meulière, avec un rez-de-chaussée, un étage en brique (pavillon central) ou un étage de combles à lucarnes pendantes en pierre, ornées de fronton triangulaire ;
- Toiture en ardoise à deux versants et à croupe sur le corps principal ; Toit des pavillons bas à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson ;
- Axe de symétrie décoré, valorisé par le large fronton en pierre surmontant 2 très grandes baies (une en croix) avec le rez-de-chaussée traité par une alternance de pierre et de brique et l'étage encadré par 2 pilastres d'angle en pierre ;
- Régularité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses et variées : en arc surbaissé, à coussinets (baie centrale à l'étage), rectangulaire (lucarne) ;
- Richesse des décors en pierre, en brique ocre et rouge : encadrement de baie, linteau cintré, pilastre décoré de travée, bandeau, écusson, corniche, table d'allège ou 3 petits pilastres (sous baie), pilastre d'angle et harpage, inscription gravée, clé de voûte, fronton triangulaire, bas-relief, piédroit, petit médaillon de céramique vert foncé…
- Menuiseries bois des pavillons bas; Persiennes métalliques ;
- Portes d'entrée bois (porches) à imposte pleine moulurée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1, R+1+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, meulière, brique, céramique

107, rue Emile Zola

Faubourg Laon-Zola

Références Cadastrales : AX 353

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1890
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville de style hispano mauresque :

- Maison à 2 travées élevée sur un rez-de-chaussée et un étage, couronné par une balustrade (en hauteur) ;
- Toit en tuiles mécaniques à 2 pentes inclinées ;
- Composition asymétrique dont la travée majeure est valorisée par 2 plus grandes baies identiques ;
- Singularité des formes de baies d'inspiration mauresque, plus hautes que larges, et marquées par de très fines grilles d'imposte vitrée : arc en plein cintre, arc brisé de différentes largeurs…
- Intégration des décors stylisés en façade soulignant les éléments architecturaux : encadrement avec un harpage (alternance de pierres en saillie) de baies, corniche, frise en brique (peinte) à redents, balustrade…
- Finesse des ferronneries aux dessins délicats de volutes ornés de fleurs (rosette) ;
- Persiennes métalliques du rez-de-chaussée ;
- Porte d'accès en bois moulurée avec une imposte vitrée épousant la forme de la baie ;
- Grattoir en fer forgé décoré.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre et brique

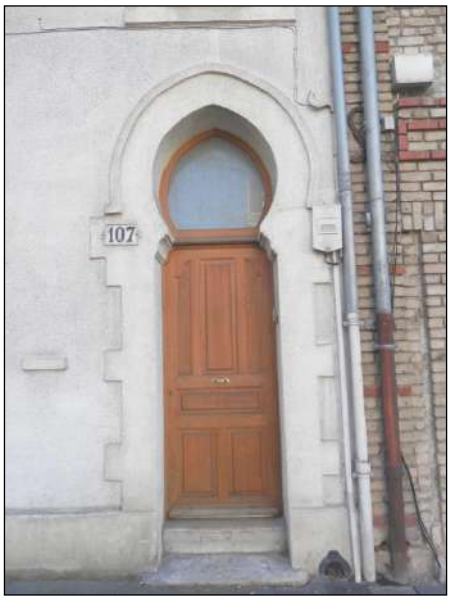

111, rue Emile Zola

Faubourg Laon-Zola

Références Cadastrales : AX 355

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1913
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Cet immeuble est l'un des rares bâtiments de style Art Nouveau restant à Reims. Composition symétrique à 3 travées:

- Composition avec 1 travée centrale décorée en légère saillie, couronnée par une lucarne monumentale avec une baie à meneaux de forme ovale (en 3 parties), plus large que haute. La baie d'accès avec le retrait de la porte d'entrée crée un effet de légèreté sur la travée ;
- Toiture mansardée en ardoise ponctuée par 2 oculus ;
- Variété des matériaux utilisés pour hiérarchiser la composition de façade : soubassement en meulière, pierre striée de refends en rez-de-chaussée, alternance de briques blanches et de lignes de briques rouges, et pierre en travée centrale au caractère noble ;
- Richesse des formes de baies simples, doubles et tripartites (en 3 parties), plus hautes que larges (exception de la lucarne) : rectangulaire, avec des angles arrondis, en cintre surbaissé, ovale…
- Elégance et finesse des décors de style Art Nouveau, centrés sur la travée majeure pour valoriser l'axe de symétrie : bas-relief avec des motifs de feuillage et de grappes de raisins, encadrement de baie, chaine d'angle en pierre harpée (en alternance), bandeau, corniche…
- Décors plus simples soulignant les 2 travées latérales : linteau en brique, clé de voûte, corniche et bas-relief…
- Délicatesse des ferronneries de style Art Nouveau ;
- Persiennes métalliques et plaque de la Reconstruction.

Les menuiseries d'origine épousaient la forme des baies.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ■ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que nombreux éléments aient aujourd'hui disparus. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

42, rue de Cernay_ 14 place du 30 aout 1944_ 35b rue Ruinart de Brimont

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CW 411 à 413

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924 (n°42)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ■ Porte la date : 1892 (n°35b)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ MICHARD et JUIN (n°42)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de 3 maisons de ville distinctes, formant une partie du front bâti de la place qui en suit la forme ovale avec des pans de façades légèrement cintrés :

- Composition urbaine marquant 2 angles de rue avec des hauteurs de façade et des lignes de composition horizontales alignées ; Animation des façades par des balcons décorés formant 3 saillies différentes en pierre ou en ferronnerie ;
- Compositions de façade diversifiées à 2 et 4 travées (maisons d'angle), assises sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée (pierre striée n°14), un étage en brique et un étage de combles à lucarnes en bois ; Façade principale de la maison n°42 avec une travée majeure centrale en légère saillie, ponctuée par une flèche élancée en ardoise (travée mineure en angle sur la place) ;
- Régularité des toits à pans brisés en ardoise et en tuile mécanique sur les terrasson (pan peu incliné n°35b, 14) ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie plus hautes que larges, de dimensions variées : rectangulaire et en plein cintre (travée mineure n°42) ;
- Richesse des décors en pierre, brique et carreau de céramique (n° 35b) : tête de lion, bas-relief, inscription et motif gravés, encadrement de baie, fronton, console (sous balcon), corniche avec denticule, frise, bandeau, chaine d'angle, architrave, clé de voûte, allège, balustre…
- Richesse des motifs de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Persiennes métalliques ; 2 Plaques de la Reconstruction ;
- Portes d'entrée bois à panneaux moulurés à imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit : R+1+C

Matériaux de façade : Brique, pierre de taille, céramique

66-68, bd Charles Arnould et 1-9, rue Bourgoin

Faubourg Laon-Zola

Références Cadastrales : AN 236 à 242

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Adolphe BAUVE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence de maisons de ville homogènes, altérée par les clôtures et les rez-de-chaussée modifiés :

- Maisons jumelées en alignement sur le boulevard (n°66, 68), et maisons en bande en retrait avec un jardin clos ;
- Maisons composées d'un soubassement en meulière percé de soupiraux, un rez-de-chaussée en pierre traité en bossage et en enduit, un étage enduit et un étage de combles à lucarnes rampantes et pendantes;
- Toiture à deux longs versants en tuiles mécaniques avec un léger débord de toit (et des petits châssis) ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions équilibrées : rectangulaire, en plein cintre, meurtrière ;
- Sobriété des décors en pierre, brique et céramique, associée à une variété de matériaux : frise, aisselier bois sous saillie, clé, clé de voûte, arc, piédroit, allège…
- Simplicité des ferronneries et balustre en bois ;
- Bow-window (n°1,7) ou porche protégeant la baie d'entrée (piliers formant une arche n°3, 5, 9) avec un débord en tuiles, coiffé par un balcon à balustre bois ;
- Clôtures caractéristiques composées à l'origine (n°1, 7) par un muret bas en meulière orné d'une frise en brique, et un système à clairevoie en bois, similaire à la balustrade en bois du balcon et au portillon, encadré de piliers simples en maçonnerie ;
- Portes d'entrée bois moulurées avec des parties vitrées (imposte en plein cintre et grattoirs : n°66, 68), en retrait (n°1, 7) et mises en valeur par une arche.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Enduit, céramique, brique, pierre apparente en soubassement

65-71, rue Henri Barbusse

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CV 696 à 699

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1896 (n°67)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maisons de ville à 2 travées avec un alignement des hauteurs, présentant une grande richesse architecturale :

- Maisons élevées depuis un léger soubassement, parfois distinct en meulière (n°65, 67) percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée, un étage en brique, et un étage de combles à lucarne fronton en pierre (maison n°71) ;
- Toitures à deux longs versants en tuile mécanique (n°69) ou en ardoise (n°67) ; Toits à longs pans brisés en ardoise (n°71) et en tuiles mécaniques et zinc (n°65) ;
- Ponctuation de la séquence par une tourelle en encorbellement, couronnée par une flèche (n°71) ;
- Division régulière de la séquence par le traitement de l'arrête de chaque pignon en légère saillie, coiffé par un petit fronton triangulaire ;
- Diversité des formes de baies simples, géminées (par 2) ou tripartites (3 baies à meneaux décorés de chapiteaux) aux dimensions variées, plus hautes que larges avec des proportions équilibrées : rectangulaire, en anse de panier, en plein cintre, en arc surbaissé, oculus…
- Diversité des décors en pierre et brique : encadrement varié de baie, linteau, corniche décoré, frise, allège (sous baie), médaillon avec rosette, en losange, bandeau, clé de voûte, cartouche (date), pilastre, corbelet, console…
- Finesse des ferronneries ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ;
- Portes d'entrée bois moulurées avec une imposte vitrée de forme différente (rectangulaire, cintrée…), grattoirs.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1 et R+1+C

Matériaux de façade :
Brique nature ou peinte,
Meulière, pierre

29-35, rue de Berru

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CV 800 à 803

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de 4 maisons de ville, implantées sur des parcelles traversantes, à l'épannelage très homogène et aux écritures architecturales diversifiées de la fin du XIXe siècle :

- Composition urbaine harmonieuse avec des hauteurs de façades régulières et des lignes de composition horizontales (corniche, bandeau) variant légèrement ou discontinues, avec 2 balconnets formant une légère saillie en fin de séquence ;
- Compositions architecturales à 2 ou 3 travées sans symétrie, assises sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée et un étage de même traitement en enduit ou en pierre de taille ou en brique ;
- Homogénéité des toitures à 2 longs versants en tuile mécanique (une seule lucarne rampante en bois (n°29) ;
- Régularité des travées, dont une singularisée par une large ouverture de garage désaxée (maison n°31 ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie plus hautes que larges, de dimensions légèrement variées : rectangulaire, à arc déprimé (angle en ¼ de cercle) et en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Richesse des décors en pierre et en carreau de céramique (n°29, 33) : corniche, frise, architrave, bandeau, clé de voûte, fronton, encadrement de baie, piédroit, volute, denticule, pilastre, panneau d'allège, pilastre, corbelet (en S), bas-relief…
- Finesse des motifs de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois, persiennes métalliques ou bois et lambrequins bois richement décorés (n°33) ;
- Portes d'entrée en panneaux de bois moulurés à imposte vitrée de forme variée : rectangulaire et à arc déprimé.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre, brique, enduit, céramique

32-42, rue Boucher de Perthes

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CM 103

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Opération de lotissement avec 5 maisons ouvrières en bande aux mêmes caractéristiques architecturales modestes :

- Composition urbaine symétrique dont l'axe est souligné par une maison légèrement plus haute ;
- Composition assise sur un soubassement en meulière à l'origine, avec un rez-de-chaussée à 2 baies et un étage à 1 baie en position centrale en enduit ;
- Toiture à 2 pentes en tuile mécanique et en ardoise pour le toit plus élevé mais de même pente (maison n°36), avec un léger débord aux chevrons de bois apparents et 3 hautes souches de cheminée en brique ;
- Régularité de la composition d'ensemble marquant la continuité des lignes de composition horizontales (bandeau, corniche et soubassement), avec l'adjonction d'un étroit porche d'entrée de la largeur de la baie, faisant le lien avec la maison voisine pus haute (n°44) ;
- Homogénéité des formes de baie plus hautes que larges et de proportions harmonieuses : rectangulaire en rez-de-chaussée et en arc surbaissé à l'étage ;
- Sobriété des décors en brique : chaine d'angle (n°36), bandeau, corniche, encadrement de baie, linteau métal, arc de décharge, pierre sous linteau du piédroit (angle de baie), clé de voûte ; Simplicité des motifs de ferronneries ;
- Persiennes métalliques en rez-de-chaussée et volet bois épousant la forme cintrée ou persiennes métal à l'étage ;
- Portes d'entrée bois à imposte vitrée rectangulaire ;

Remarques : Modification de 3 soubassements en meulière, recouverts en enduit lors de travaux et des portes d'entrée.

TYPOLOGIES :

- [x] Maison ouvrière
- [ ] Maison d'employé
- [ ] Maison de ville
- [ ] Petite maison bourgeoise
- [ ] Hôtel particulier
- [ ] Immeuble de rapport haussmannien
- [ ] Immeuble de rapport 1900
- [ ] Immeuble de rapport Reconstruction
- [ ] Immeuble ordonnancé
- [ ] Immeuble classique
- [ ] Bâtiment industriel
- [ ] Edifice public
- [ ] Edifice religieux
- [ ] Monument
- [ ] Grand magasin
- [ ] Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- [ ] Pré-Révolutionnaire
- [ ] De la Révolution au Second Empire
- [x] Fin du XIXème siècle
- [ ] Début XXème siècle
- [ ] Reconstruction – Historicisme
- [ ] Reconstruction – Haussmannisme
- [ ] Reconstruction – Régionalisme
- [ ] Reconstruction – Néo Art nouveau
- [ ] Reconstruction – Art Déco
- [ ] Reconstruction – Eclectisme
- [ ] 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Enduit, meulière et brique

26-32, rue de Bourgogne

Laon Zola

Références Cadastrales : AX 366, 367, 368, 369

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (n°28)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ C.MERIGUET et A.DU CHESNE (n°28)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine de 4 maisons de ville à l'architecture cohérente avec une grande finesse d'ornements classiques :

- Composition urbaine de même épannelage ave des lignes de compositions horizontales continues fortes (corniche…) ;
- Composition à 2 ou 3 travées en pierre de taille, assise sur un soubassement percé de soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée à joints creux horizontaux (n°32, 26) ou 1 ligne sur 2 en saillie (n°28, 30), et un étage, ;
- Toiture homogène à 2 longs versants en tuile mécanique ;
- Etage rythmé par une ligne discontinue de balconnets très élaborés (baie sans balconnet coiffant la baie d'entrée) ;
- Proportions harmonieuses des formes de baies simples ou à 1 meneau en pierre (2 baies réunies) plus hautes que larges, aux dimensions légèrement variées : rectangulaire, en arc surbaissé, en anse de panier (arc en ½ ellipse), en plein cintre ;
- Délicatesse et richesse des décors en pierre : corniche avec denticule, frise aux motifs variés (géométriques n°32, postes n°30, grecques n°28, de fleurs n°26…), architrave, volute, entablement, pilastre, bas-relief, chaine d'angle, corbelet et corbeau (support en S sous saillie), clé de voûte, encadrement de baie, goutte (élément tronconique pendant), tête de lion, vasque (sous baie), panneau d'allège (sous baie)…
- Richesse des motifs complexes de ferronneries ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques et à des grilles d'imposte décorées (n°32) ;
- Portes d'entrée (porche) bois en panneaux moulurés décorés avec une imposte vitrée rectangulaire (n°10) ou cintrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre de taille

44-50, rue de Bourgogne

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : AX 108 à 111

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1925 (n°46)
- ■ Par estimation : Début XXe
- ■ Porte la date : 1902 (n°48)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ ESNAULT (n°46)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine qualitative de 5 maisons de ville à l'écriture architecturale diversifiée : Art Nouveau (n°50), balnéaire (n°46), éclectique (n°50) et historiciste (néo-gothique n°48) :

- Composition urbaine équilibrée avec des hauteurs de façade, un épannelage légèrement variés et des lignes de composition renforçant les verticalités ; Animation des façades par de légères saillies : oriel, décor en relief, balconnet…
- Diversité des compositions de façades à 2 ou 3 travées parfois irrégulières (n°46, 44), assises sur un soubassement marqué (excepté le n°48), avec un rez-de-chaussée et un étage aux traitements différents en pierre de taille, moellons de pierre, enduit, faux pans de bois ou en brique, un étage de combles à lucarnes frontons ou pignons en pierre ou bois et à œils-de-bœuf en zinc ;
- Diversité des toitures à pans brisés en ardoise (tuile mécanique sur le terrasson n°50) et toits à 2 longs versants en tuile plate (n°46) ou en tuile mécanique (n°44), avec un débord aux chevrons ou aisseliers bois apparents ;
- Equilibre des proportions et des formes de baie plus hautes que larges (1 baie en longueur), de dimensions variées : rectangulaire, en anse de panier, en arc surbaissé, à coussinet ;
- Richesse des décors en pierre, en brique ou en bois : corniche, frise, modillon, entablement, encadrement de baie, console et corbelet, fronton, clé de voûte, fronton, bandeau, frise d'arceau, harpage… ; Plaque de la reconstruction(n°46) ;
- Finesse des motifs de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois, persiennes (et lambrequins) métalliques et volets roulants bois à lamelles horizontales ;
- Portes d'entrée bois à imposte vitrée de forme variée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, faux pans de bois, enduit

144-148, rue de Cernay & 105-119, 86 à 90 rue Croix-Saint-Marc

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CV 243 à 252, 626 à 628

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922-23 (n°144)
- ■ Par estimation : Fin XIXème
- ■ Porte la date : 1889, 1892
  1885, 1882, 1883, 1884

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ A.CUVILLIER et AMANN
  CHEVALLIER et LUSSO (n°144)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine de maisons de ville très homogènes issues d'une opération d'ensemble à la fin du XIXème siècle et caractérisées par une grande richesse de décors recherchés :

- Composition urbaine très régulière en pierre de taille, réparties en 2 séquences de part et d'autre de la rue, avec l'angle de rue magnifié par un pan coupé singulier orné d'un balconnet (le seul) et d'un fronton triangulaire ;
- Composition architecturale à 2 travées, assise sur un soubassement marqué avec un rez-de-chaussée et un étage en pierre (1 étage de combles non d'origine n°121, 123) ;
- Toits à 2 versants et à croupe en angle de rue en tuile mécanique, ou en ardoise (toit à pans brisés non d'origine des maisons n°121 en ardoise, et n° 123 en zinc) ;
- Régularité des travées soulignant la verticalité, équilibrée par les lignes de composition horizontales relativement continues des corniches, des bandeaux et des soubassements ;
- Grande homogénéité des formes de baie rectangulaires plus hautes que larges aux proportions harmonieuses ;
- Richesse et délicatesse des décors en pierre : frise aux motifs très variés (grecques, géométrique…), corniche, entablement, architrave, panneau mouluré d'allège et de trumeau (espace entre baie), clé, cartouche portant la date, corbelet et corbeau (support en S sous saillie), rosette, fronton triangulaire, bas-relief, inscription gravée ou peinte, piédroit de baie décoré…
- Diversité et finesse des motifs de ferronneries ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ; Plaque de la Reconstruction ;
- Portes d'entrée bois en panneaux moulurés avec une petite imposte vitrée rectangulaire.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1(+C non d'origine)

Matériaux de façade :

Pierre de taille

10-14, rue Coquebert

Cérès Cernay Jaurès

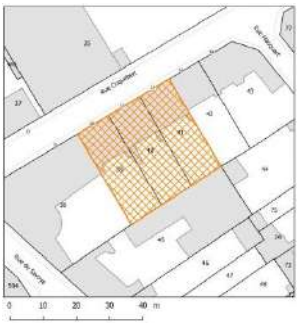

Références Cadastrales : BH 39, 40, 41

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine de 3 maisons de ville de même épannelage et aux caractéristiques architecturales homogènes sur des parcelles identiques :

- Composition régulière à 3 travées, assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée et un étage enduits ainsi qu'un étage de combles à lucarnes en pierre au fronton triangulaire (n°12) ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson, ponctué de souches de cheminée en brique ou enduites ;
- Grande régularité des travées alignées marquant la verticalité, contrebalancée par les lignes de composition horizontales continues des corniches et des bandeaux ;
- Proportions harmonieuses des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions légèrement variées : rectangulaire ou en arc surbaissé suivant les niveaux ;
- Equilibre des décors en pierre de taille ; corniche, architrave, chaine d'angle, corbelet (petit support sous saillie), encadrement de baie à crossette, volute, clé de voûte en pointe de diamant, fronton triangulaire, panneau d'allège (sous baie) et de frise…
- Délicatesse des motifs de ferronneries ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des volets bois persiennés ;
- Portes d'entrée bois en panneaux moulurés avec une imposte vitrée en arc surbaissé ou rectangulaire (n°10) ;

Remarque : Modification importante des proportions de la baie de garage (plus large que haute) de la maison n°14.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille et enduit

41-47, rue David

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CW 242 à 245

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine à l'architecture diversifiée très qualitative, composée de maisons de ville de caractère et d'hôtels particuliers en alignement sur la rue :

- Composition urbaine avec des hauteurs de façades variant d'un niveau, un épannelage légèrement irrégulier, et des lignes de composition horizontales discontinues (corniche, bandeau…) ;
- Diversité des compositions de façade à 2 ou 3 travées, sans symétrie, assises sur un soubassement en pierre percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé (striée n°45), 1 ou 2 étage(s) de même traitement en pierre de taille, ou en brique ou en alternance de brique et de pierre (n°47), et un étage de combles à lucarnes frontons en pierre décorées ;
- Homogénéité des formes de toits à pans brisés en ardoise ;
- Hiérarchisation des travées avec des baies d'entrée valorisées, très décorées et de plus grande largeur de baie pour les travées majeures ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) plus hautes que larges, de dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en anse de panier, en arc surbaissé et en plein cintre ;
- Abondance de décors fins en pierre et brique : bas-relief, corniche, frise, architrave, encadrement de baie, clé, clé de voûte, harpage (alternance de taille de pierre), chaine d'angle, bandeau, mascaron (masque), balustre, pilastre, denticule…
- Richesse des motifs de ferronnerie ; Chasse-roue et grattoirs ;
- Menuiseries bois, persiennes avec lambrequins ou grilles d'imposte métalliques et persiennes bois ;
- Portes d'entrée et de porche en panneaux de bois moulurés à imposte vitrée rectangulaire ou en plein cintre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R+2+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre de taille

1-12, Place Amélie Doublié- 28, 29-43, rue Victor Rogelet et 84, 86, 90, 92 rue Docteur Thomas

Laon Zola

Références Cadastrales : AW 168 à 171, 173 à 176, 186 à 191, 223, 224, 226 à 229, 259, 260, 262, 265 à 267

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ■ Porte la date : 1883

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine très qualitative d'une grande homogénéité architecturale, formant le cadre bâti de la place Amélie Doublié de plan rectangulaire, qui est desservie par 6 rues. Opération de lotissement à l'initiative de Joseph Doublié pour aider les constructeurs et les ouvriers à bâtir leur propre maison :

- Composition urbaine avec des hauteurs de façade identiques et des lignes de composition horizontales continues (corniche, bandeau…) créant un épannelage très homogène ;
- Homogénéité des compositions de façade à plusieurs (2 à 6) travées régulières, assises sur un soubassement en pierre percé de petits soupiraux, avec un rez-de-chaussée souvent traité par des joints creux horizontaux et 2 étages en pierre de taille ; Traitement singulier des 4 angles de rue avec un pan coupé à 1 travée, soulignée par des bas-reliefs et 2 balcons aux consoles décorées (Façades latérales enduites) ;
- Régularité des toits à 2 longs versants en tuile mécanique ou en ardoise ; Flèche élancée coiffant une travée latérale de la maison d'angle à l'architecture et aux décors plus fournis (balcon en pierre en saillie) avec un toit à pans brisés ;
- Régularité des formes de baie rectangulaires (arc surbaissé n°35), plus hautes que larges aux proportions harmonieuses ;
- Richesse et équilibre des décors en pierre : corniche, frise, architrave, encadrement de baie, inscription gravée, fronton triangulaire ou cintré, corbelet et console (support en S), bas-relief, chaine d'angle, goutte, motif varié, allège, pilastre…
- Menuiseries bois, persiennes métalliques ou bois ; Grattoirs ;
- Finesse des motifs de ferronnerie ; Portes d'entrée en bois à imposte vitrée rectangulaire (avec une traverse n°35).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ■ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit : R+2, R+1+C

Matériaux de façade : Pierre de taille, brique, enduit

1-11, rue Antoine Goussiez

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : AM 344 à 349

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1935 (n°3)
- ■ Par estimation : 1913-14
- ■ Porte la date : 1913 (n°7)
  1914 (n°5)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Maurice CLAUZIER (n°3)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de 2 types de maisons jumelées de 1913-14, associées à une maison (n°3) et un immeuble d'angle en moellons sur l'avenue de Laon (n°1) avec un épannelage homogène :

- Composition urbaine harmonieuse avec des hauteurs de façade régulières et des lignes de composition horizontales continues ;
- Homogénéité des compositions de façade ordonnancées à 2 travées : Maisons (n°7, 9) établies sur un soubassement avec un rez-de-chaussée et l'étage en pierre de taille ; Maisons n° 5, 11 assises sur un soubassement en meulière, avec un rez-de-chaussée en pierre à joints creux horizontaux et l'étage alternant la brique et la pierre ; 2 Immeubles élevés sur un soubassement en béton ou pierre, avec un rez-de-chaussée, un étage en moellons de pierre et un étage de combles (immeuble n°1) à 4 lucarnes bois ;
- Composition symétrique de la maison n°3 de style rationnel avec une baie d'entrée centrale à l'encadrement en pierre imposant ;
- Homogénéité des toits à 2 versants en tuile mécanique, et à toit à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson ;
- Régularité des travées avec à travée majeure aux formes de baie en arc surbaissé ou rectangulaire, plus hautes que larges, de dimensions légèrement variées et de proportions équilibrées ;
- Equilibre des décors variés en pierre, brique : balustre, date gravée, panneau d'allège en brique émaillée (n°3), corniche, frise, architrave, clé de voûte, bandeau, encadrement de baie…
- Complexité ou sobriété (n°1) des motifs de ferronneries ;
- Menuiseries bois, volets roulants bois à lamelle horizontales et persiennes métalliques avec lambrequins ; Grattoirs ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée cintré.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1, R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, moellon de pierre, meulière, béton, brique émaillée

19-41 et 20-30, rue Hannequin

Laon Zola

Références Cadastrales : AX 169 à 173, 177 à 180, 184 à 186, 203 à 235

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1932-33
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ BERTHAUD (n°29, 31, 35, 39)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Opération d'ensemble de 18 maisons de ville accolées, implantées sur un parcellaire régulier (exception parcelle AX 230), et utilisant plusieurs typologies architecturales avec des matériaux variés au sein d'un épannelage homogène :

- Composition urbaine régulière très colorée avec une continuité des hauteurs de façades aux toitures homogènes (2 typologies);
- Composition architecturale diversifiée à 2 travées, assise sur un soubassement enduit ou en pierre meulière, avec un rez-de-chaussée surélevé en pierre meulière ou en brique ou enduit, et un étage en brique ou enduit, ainsi qu'un étage de combles à lucarnes bois ;
- Toiture relativement homogène à 2 longs versants en tuile mécanique, avec un léger débord de toit aux chevrons de bois apparents, et ponctuée par une lucarne rampante de baie allongée ; 5 maisons coiffées par un toit à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) rythmé par des lucarnes jacobines en bois (1 par travée), et en tuile mécanique sur le terrasson ;
- Alignement des travées aux formes de baie diversifiées, plus hautes que larges avec des dimensions variées et des proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, fente, en arc surbaissé, à coussinets (angles de baie renforcés)…
- Diversité des décors en pierre et brique : encadrement de baie très varié (en cavet : profil en ¼ de cercle, délardé : en biais vers l'extérieur,…) bandeau, corniche, clé de voûte, panneau d'allège (sous baie), entablement, architrave, linteau, motif pendant ou carré, bandeau en pointe de diamant…
- Diversité des motifs de ferronnerie simples ou recherchés ;
- Persiennes métalliques (la plupart ont disparue) ; Grattoirs :
- Portes d'entrée bois avec une imposte rectangulaire vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :	**Matériaux de façade :**
R+1, R+1+C	Meulière, pierre de taille, enduit, brique

1-7, rue Nicolas Henriot

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CW 472 à 475

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ■ Porte la date : 1883 (n°3)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ A. CEHRES (n°1)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine à l'architecture très qualitative en pierre de taille, composée d'hôtels particuliers et d'un immeuble classique d'angle à l'épannelage globalement homogène :

- Composition urbaine harmonieuse avec des hauteurs de façades variant d'un niveau, des lignes de composition horizontales discontinues et des balcons en saillie (n°1, 7) ;
- Compositions régulières de façade ordonnancées à 3, 5 et 7 travées (immeuble d'angle), assises sur un soubassement à soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé en pierre striée (sauf n°7), 1 ou 2 étage(s) et un étage de combles à lucarnes frontons décorées en pierre, ou bien à 2 étages (n°7) ;
- Toitures à pans brisés avec un brisis (pan très incliné) en ardoise et un terrasson en tuile mécanique ou en zinc ; Toit à 2 longs versants en tuile mécanique pour la maison à 2 étages ;
- Angle de rue valorisé par une travée décorée à 2 balcons, coiffée par une lucarne au fronton triangulaire plus élevé, avec une baie à 1 meneau (2 baies réunies) ;
- Grande régularité des travées aux décors variés, avec des formes de baie rectangulaires, plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses ;
- Abondance et finesse des décors d'inspiration classique : corniche, frise, architrave, bandeau, pilastre cannelé, chapiteau, fronton triangulaire ou cintré, corbelet, volute, clé de voûte, console (support en S), glyphe (moulure), piédroit, arcade, goutte, encadrement de baie varié, panneau mouluré…
- Très grande richesse des motifs de ferronnerie ;
- Menuiseries bois, persiennes métal (et lambrequins) ou bois ;
- Portes d'entrée en panneaux de bois moulurés à imposte vitrée de forme variée, rectangulaire ou cintrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ■ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R+2, R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille

19-25, rue Nicolas Henriot

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CW 480, 482, 483 et 580

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de 2 types de maisons jumelées à l'architecture qualitative très distincte, avec un épannelage homogène (façades latérales côté portail protégées n° 19, 21) :

- Composition urbaine au front bâti interrompu par un portail et un porche accolés marquant l'axe de symétrie des maisons jumelées n°19, 21 ; Composition d'ensemble avec des hauteurs de façades similaires et des lignes de composition horizontales relativement continues ;
- Compositions architecturales ordonnancées suivant 2 écritures, à 2 travées (1 travée supplémentaire latérale de la maison n°25), assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage de même traitement en brique (alternance de brique rouge et rose) ou en pierre de taille, et un étage de combles à lucarnes en pierre au fronton triangulaire (n°23, 25), ou en bois (n°19, 21) ;
- Toitures homogènes à pans brisés en ardoise ;
- Régularité des travées aux formes de baie plus hautes que larges, de dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire, en arc surbaissé et plein cintre (façade latérale) ;
- Diversité des décors d'inspiration classique en pierre : pilastre cannelé, corniche, frise, architrave, bandeau, clé de voûte, corbelet (support en S sous saillie), encadrement de baie, fronton, piédroit de lucarne, chaine d'angle, harpage (alternance taille de pierre), panneau mouluré…
- Menuiseries bois, persiennes métal (et lambrequin) ou bois ;
- Richesse et singularité (n°19, 21) des motifs de ferronnerie ;
- Portes d'entrée et de portail en panneaux de bois moulurés ou métal (à imposte vitrée rectangulaire n°23, 25).

Remarque : Enduit non d'origine de la façade n°45.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, enduit (non d'origine), pierre de taille

39-45, rue Nicolas Henriot

Cérès Cernay Jaurès

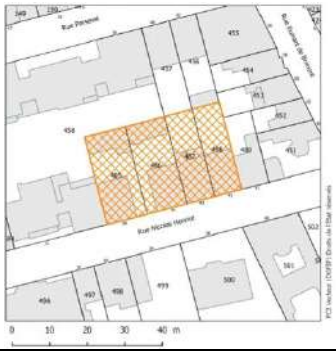

Références Cadastrales : CW 485 à 489

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée par 2 maisons jumelées et 2 autres maisons de ville accolées à l'épannelage homogène :

- Composition urbaine harmonieuse au front bâti interrompu par 2 porches d'entrée accolés en pierre (façades latérales n°39, 41 protégées) ; Ensemble caractérisé par une architecture variée mais équilibrée, avec des hauteurs de façade régulières et des lignes de compositions horizontales continues (corniche, bandeau) ;
- Une travée soulignée par une saillie (n°45), formée par un balcon cintré aux garde-corps en ferronnerie, et ponctuée par une lucarne en pierre à baies jumelées en plein cintre ;
- Compositions architecturales homogènes et ordonnancées à 2 travées, assises sur un soubassement en pierre, un rez-de-chaussée, un étage en pierre de taille ou en enduit et un étage de combles à lucarnes frontons en bois ou en pierre ;
- Homogénéité des toitures à pans brisés en ardoise (un terrasson en tuile mécanique n°43) ;
- Régularité des travées avec des formes de baie plus hautes que larges, de dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, en arc surbaissé suivant les maisons ;
- Equilibre des décors en pierre ou en brique : corniche, architrave, encadrement de baie (en harpage n°43), chaine d'angle, bandeau, fronton triangulaire, corbelet (support en S), goutte (élément pendant), clé décorée…
- Finesse des motifs de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois et persiennes bois ou métalliques ;
- Portes d'entrée ou portail bois ou métal, à imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit, brique

6-14, rue Jacquart-30, rue Raymond Guyot

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : BI 388 à 393

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine de 5 maisons de ville et d'un immeuble classique en brique à architecture cohérente et aux décors légèrement variés :

- Composition urbaine à l'épannelage très régulier pour les maisons, avec une verticalité des travées alignées équilibrée par les lignes de composition horizontales relativement continues (corniche, bandeau, soubassement) ;
- Compositions architecturales à 2, 4 ou 5 travées (6 pour l'immeuble d'angle dont 1 travée majeure et 1 en angle), assises sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée (et une devanture en applique aux grandes baies rectangulaires à l'angle de l'immeuble) et un étage en enduit (en brique immeuble), ainsi qu'un étage de combles à lucarnes frontons en pierre (n°8 à 14) ;
- Homogénéité des toitures à pans brisés en ardoise sur le brisis de même hauteur (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson (pan peu incliné) ou en ardoise (maison n°6) ; Toit à 1 seul versant en tuile mécanique, n°30 rue R. Guyot ;
- Proportions harmonieuses des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) rectangulaires ou en arc surbaissé (n°6), plus hautes que larges et aux dimensions peu variées ;
- Equilibre des décors en pierre de taille : corniche, architrave, panneau d'allège mouluré sous baie, encadrement de baie (avec un harpage au n°30), bandeau, corbelet (support en S), clé de voûte, volute, chaine d'angle qui se prolonge sur le brisis (maison n°10), frise en brique avec éléments pendants et petits cabochons en pierre n°30, fronton triangulaire des lucarnes…
- Sobriété des motifs de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois et persiennes métalliques ;
- Portes d'entrée et de porche en bois à imposte vitrée rectangulaire (n°8 à 14, n°30) ou en arc surbaissé (porche n°6).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ■ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R+2 (n°30)

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, enduit

46-64, boulevard Jamin – 1, rue Guernier

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : BI 285, 286, 287, 288, 310 à 316

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1927 (n°1)
  1924 (n°50)
  1922-23 (n°52,64)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ R. JACTAT (n°1, 52)
  BERTHAUD (n°50)
  HERBE et DEFFAUX (n°64)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de maisons de ville, à l'épannelage régulier, d'un hôtel particulier plus singulier de 1923 en angle avec la rue Guerrier et d'un immeuble d'angle de la Reconstruction (n°50) :

- Composition urbaine homogène de la fin du XIXe de même typologie architecturale mais d'écriture variée (n°64 à 54) à l'exception de l'hôtel particulier d'angle avec un jardin clos ; 2ème partie de la séquence plus hétérogène en terme d'épannelage avec une homogénéité architecturale (2 à 3 travées par alternance) ;
- Compositions de façade ordonnancées à 2 travées distinctes, assise sur un soubassement en pierre ou en meulière percé de petits soupiraux, avec un rez-de-chaussée et un étage de même traitement (excepté n°46, 50 en enduit) en brique, pierre, un étage de combles à lucarnes frontons en pierre ou bois (n°50, 1) ;
- Toitures à pans brisés en ardoise sur les brisis homogènes (pan très incliné) et en tuile mécanique ou en zinc sur le terrasson (débord de toit n°1 et toit à coyau en ardoise n° 50) ; Toits à 2 longs versants en tuile mécanique pour les maisons à 2 étages ;
- Formes de baies simples ou à meneaux (plusieurs baies réunies), plus hautes que larges, (de dimensions variées pour l'hôtel n°1) avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, en anse de panier (arc en ½ ellipse), fente ;
- Diversité et équilibre des décors en pierre, brique, carreau de céramique (n°48, 62), et brique émaillée (n°62) : frise, clé, décor pendant, corniche, encadrement de baie, linteau métal, bandeau, corbeau (support en S), architrave, pilastre, chaine d'angle…
- Finesse des menuiseries bois et persiennes métalliques d'origine ;
- Portes d'entrée en panneaux de bois moulurés à imposte vitrée de forme rectangulaire ou cintrée ;
- Plaques de la Reconstruction (n°60, 64, 56) ; Grattoirs.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R+2+C, R+3

Matériaux de façade :
Enduit, Pierre de taille, meulière, brique émaillée, céramique, stuc (n°54)

6-30 et 7-29, rue Jeunehomme

Faubourg Laon-Zola

Références Cadastrales : AX 529 à 540, 542 à 553, 897

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐ Inconnus

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Série très homogène de maisons de ville à 2 travées, avec un alignement des hauteurs et du toit, édifiées par le promoteur-entrepreneur Parmentier :

- Maisons en pierre de taille et enduites ou brique, élevées sur un soubassement percé d'un soupirail, avec un rez-de-chaussée surélevé, parfois traité en bossage, et 1 étage de combles à une lucarne en pierre ou 1 étage ;
- Toitures homogènes à deux versants en tuile mécanique (maison à 1 étage) ou toits à la mansarde en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible) et en tuile mécanique ;
- Traitement singulier des deux angles de rue (Danton) en pan coupé, marqués par un balcon caractéristique avec des décors plus nobles : fronton triangulaire de la lucarne, baie aveugle en plein cintre, console, pilastre…
- Grande régularité du rythme des travées aux formes de baies harmonieuses, plus hautes que larges : cintrée, rectangulaire, à coussinet (angles renforcés), oculus…
- Richesse des décors en pierre et parfois en brique : corniche, bandeau, encadrement de baie (parfois en harpage), frise, clé de voûte, motif gravé ou sculpté (palmette, fleur, pointe de diamant…), pilastre de travée, volute, rosette (boulin), corbelet sous saillie, linteau et archivolte (moulure sur le front de l'arc), cartouche…
- Finesse des ferronneries aux motifs recherchés ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes bois de couleur différente, par maison ;
- Variété des portes d'entrée bois avec une imposte vitrée (à traverse…) ; Plaques de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1945 – Mouvement moderne
- ☐ 2ème Reconstruction – Après 1945
- ☐ Architecture industrielle

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+C ou R+1

Matériaux de façade :
Pierre, brique et enduits, meulière

2-38, rue Kellerman

Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : BH 392 à 394, 396 à 403, 406, 479, 481, 494, 495

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1895-96 (n°2, 4, 38) 1934 (n°24, 36)
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ A. MAUROY (n°2, 4, 38) DE LA MORINERIE (n°2), ROBERT (n°24) HUYEGHE (n°36)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Longue séquence urbaine très qualitative et diversifiée composée de maisons de ville de caractère et d'hôtels particuliers aux 2 angles de rue aux extrémités du front bâti (de même écriture architecturale) :

- Composition urbaine en front bâti aligné presque continu, avec des hauteurs de façades irrégulières (annexes basses parfois moins qualitatives et jardin clos) créant un épannelage hétérogène et des lignes de composition horizontales discontinues ;
- Singularité du traitement des 2 angles de rue par une tourelle de plan circulaire (n°2) et un angle bâti de plan convexe appartenant aux 2 hôtels particuliers de même matériaux ;
- Hiérarchisation des travées soulignées par des éléments architecturaux : oriel sur 1 ou 2 niveau(x), balcon, grande largeur de baie, baie d'entrée valorisée, décor imposant et recherché…
- Diversité des compositions architecturales à 1, 2, 3 ou 4 travées, assises sur un soubassement en pierre percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé (parfois en pierre striée), un étage de même traitement en pierre de taille ou en brique et un étage de combles à lucarnes en pierre, de forme variée, et à œils-de-bœuf ;
- Variété des formes de baies simples ou à meneaux, plus hautes que larges, de dimensions différentes et de proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé, plein cintre…
- Grande richesse et finesse des décors en pierre, en brique et en brique émaillée : frise, corniche, denticule, architrave, bas-relief, encadrement de baie, bandeau, clé, clé de voûte, fronton varié, balustre, corbelet et console (S sous saillie), panneau mouluré…
- Complexité et finesse des motifs de ferronnerie ;
- Menuiseries bois, persiennes bois ou métalliques et lambrequins ;
- Portes d'entrée en panneaux de bois moulurés à imposte vitrée de forme variée (avec meneau ou montant horizontal) ; Grattoirs.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R+2,

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, brique émaillée

5-21, rue Kellerman

Cérès Cernay Jaurès

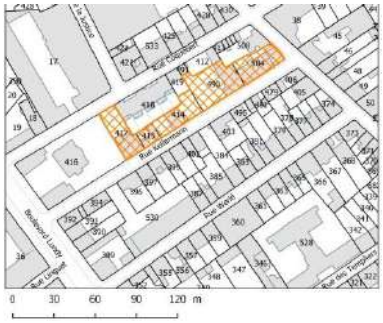

Références Cadastrales : BH 414, 415, 417, 490, 504

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (n°15)
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest KALLAS (n°5)
  QUILLARD (n°15)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine de 5 hôtels particuliers à l'architecture recherchée et variée, et leurs jardins clos plantés de grands arbres donnant sur la rue par intermittence :

- Composition urbaine avec un front bâti irrégulier, laissant une perspective sur les façades latérales traitées, un épannelage hétérogène et des lignes de composition horizontales sans continuité ;
- Diversité des compositions architecturales ordonnancées, symétrique ou asymétrique, à 3, 4, 5 ou 7 travées, assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée (baie d'entrée particulière ou monumentale), 1ou 2 étages en pierre de taille, brique ou enduits et un étage de combles à lucarnes en pierre au fronton varié et d'œils-de-bœuf ;
- Variété des toits à pans brisés en ardoise (terrasson en zinc ou ardoise) avec des flèches élancées et des décors en zinc ;
- Hiérarchisation des travées aux formes de baies et décors différents : largeur de baie, balcon, oriel, entrée valorisée…
- Diversité des formes de baies simples ou à meneaux (2 ou 3 baies réunies) ou en croix en pierre, plus hautes que larges, de dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en anse de panier, en plein cintre, ovale ;
- Abondance ou finesse des décors en pierre : corniche, frise, bandeau, encadrement de baie, harpage, chaine d'angle, clé, fronton varié, panneau mouluré, console et corbelet (S sous saillie), clé de voûte, volute, piédroit, architrave, balustre…
- Menuiseries bois, persiennes et lambrequins métalliques ;
- Richesse des motifs de ferronnerie ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée décorée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1, R+1+C, R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, enduit

12-36, rue Gustave Laurent

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CL 66, 69 à 73, 75, 76, 81, 82, 751, 899, 953

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Alignement de maisons de ville de hauteurs homogènes à l'architecture diversifiée avec 2 ou 3 travées, implantées en retrait de la voie publique derrière une clôture et un jardin :

- Composition basée sur un soubassement distinct, un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un étage de combles à lucarnes variées (et une maison en R+2) ;
- Toitures à 2 versants en tuile mécanique ou toits à longs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan visible pentu) ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions équilibrées : rectangulaire, en arc surbaissé, en anse de panier, en plein cintre, en arc déprimé (angle en ¼ de cercle), à coussinet (angles renforcés)…
- Sobriété des décors devant la richesse des matériaux : corniche, bandeau, encadrement varié de baie, clé de voûte, linteau métal, rosette, console sous balcon (oriel au n°14), frise (brique, carreau de ciment…), aisselier et chevron (auvent), céramique, archivolte chantournée…
- Diversité et finesse des ferronneries (grille d'imposte…) ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies ;
- Diversité des volets bois, des volets roulant bois à lames horizontales, des persiennes bois ou métalliques ;
- Singularité des portes d'entrée bois moulurées avec des parties vitrées et une imposte vitrée de forme distincte…
- Grattoirs et plaques de la Reconstruction ;
- Variété des clôtures de même hauteur avec un muret bas, surélevé par une grille en métal (ou bois) décorée et son portillon analogue, cadrés de piliers de caractère.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C ou R+2

Matériaux de façade :
Pierre, meulière, enduit, brique, carreau de ciment et céramique

6-68, rue Lesage

Laon Zola

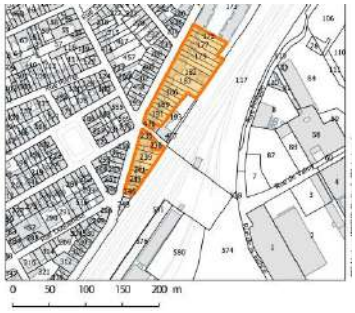

Références Cadastrales : AW 235, AW 237 à 246, AY 175 à 192, AY 476

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (n°8, 24) 1930 n°10 1929 (n°20)
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ■ Porte la date : 1891 (n°36)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Constant OUVIERE (n°6)

BOUCHETTE n°18, QUILLARD n°24, GAUDET n°10

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de maisons de ville et d'immeubles classiques principalement fin XIXe et de la Reconstruction à l'écriture architecturale et aux matériaux très diversifiés :

- Composition urbaine cohérente avec des hauteurs de façade plus ou moins variées et un épannelage parfois irrégulier, et des lignes de composition horizontales discontinues (bandeau, corniche…) avec quelques saillies en façade (balcons n°50, 54) ;
- Ordonnancement des compositions architecturales variées à 2, 3 ou 4 travées, assise sur un soubassement en pierre ou en meulière, avec un rez-de-chaussée (parfois en pierre striée) parfois traité différemment des autres niveaux, 1ou 2 étages en enduit, en pierre, en meulière ou en brique et un étage de combles (le plus souvent) à lucarnes en pierre ou en bois (jacobine ou à fronton) ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies n°26), plus hautes que larges de dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé, en anse de panier (arc en ½ ellipse), en plein cintre ;
- Grande diversité des décors en pierre, brique, stuc et en carreau de céramique : frise, motifs variés (géométrique, entrelacs…), corniche, architrave, encadrement de baie, rosette, chaine d'angle, clé, clé de voûte, corbelet, console, fronton varié, bas-relief, cartouche, médaillon, pointe de diamant, panneau, glyphe, goutte, harpage (alternance de taille de pierre), volute…
- Diversité et richesse des motifs de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois, persiennes bois ou métalliques et volets bois ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée de forme variée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ■ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1, R+1+C, R+2, R+2+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, enduit, brique, meulière, stuc Céramique

21-71, rue Lesage

Laon Zola

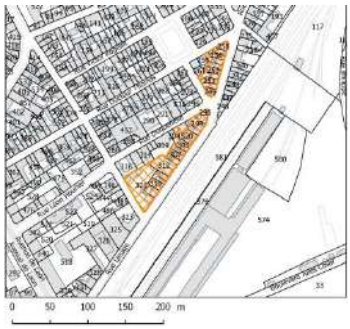

Références Cadastrales : AW 249 à 258, 296, 298, 299, 305 à 308, 312, 317 à 321, 530, 562

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1929 (n°21)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ■ Porte la date : 1878 (n°49)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul HERBE (n°21)
- Roger JARDELLE (n°29)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition urbaine de grande cohérence de maisons de ville de même typologie architecturale et avec une grande finesse de décor diversifié d'inspiration classique :

- Composition urbaine très homogène avec des hauteurs de façades variant légèrement mais et une continuité relativement régulière de lignes de composition horizontales (présence de niveaux différents) ; Séquence traitée par un jardin clos en angle de rue n°21, encerclé par une clôture haute en maçonnerie (intégrant un portail aux piliers de pierre) et caractérisé par des maisons en d'angle traité en pan coupé à une seule travée ;
- Régularité des compositions architecturales ordonnancées à 2, 3 ou 4 travées en pierre de taille et parfois enduites, assises sur un soubassement percé de petits soupiraux, avec un rez-de-chaussée, un étage (parfois à joints creux horizontaux) et un étage de combles à lucarnes frontons en pierre, ou bien 2 étages ;
- Toitures plus ou moins régulières à pans brisés avec un brisis en ardoise (terrasson en ardoise ou en tuile mécanique) et une croupe en angle de rue ; Toit à 2 longs versants en tuile mécanique ou en ardoise pour les maisons à 2 étages ;
- Homogénéité des travées (exception n °43) avec des formes de baie rectangulaires plus hautes que larges (plein cintre n°47), de dimensions légèrement variées et aux proportions harmonieuses ;
- Grande richesse des décors en pierre : corniche, denticule, tête sculptée, frise aux motifs variés, bandeau, architrave, fronton cintré ou triangulaire, panneau mouluré, décor gravé, date gravée, clé, pilastre, chaine d'angle, cartouche, corbelet, glyphe…
- Diversité et finesse des motifs de ferronnerie ;
- Menuiseries bois et persiennes métalliques ou bois ;
- Portes d'entrée bois à imposte vitrée rectangulaire ou cintré.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1, R+2

Matériaux de façade :
Pierre de taille,
Enduit (n°43)

85-89, rue Lesage

Laon Zola

Références Cadastrales : AY 202, 203, 204

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ■ Porte la date : 1895 (n°85)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ A. CUVILLIER (n°85)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine très homogène d'une maison de ville (n°85) associée à 2 maisons jumelées (n°87, 89) en pierre de taille, à l'écriture architecturale d'inspiration classique :

- Composition urbaine très cohérente, inscrite dans la pente, à l'épannelage régulier avec une continuité des hauteurs de façade et des corniches ;
- Composition architecturale ordonnancée à 3 et 2 travées, assise sur un soubassement, avec un rez-de-chaussée en pierre à joints creux horizontaux, un étage et un étage de combles à lucarnes frontons en pierre ;
- Grande régularité des toitures à pans brisés, en ardoise sur les brisis alignés (pans très inclinés) et en ardoise (n°85) ou tuile mécanique sur les terrassons (peu pentus) ;
- Axe de symétrie de la maison n°85 souligné par un fronton central brisé par une lucarne au fronton cintré, et renforcé par un encadrement de baie au fronton triangulaire ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions légèrement variées : rectangulaire et en arc surbaissé (rez-de-chaussée au n°85) ;
- Finesse des décors en pierre : corniche, architrave, clé, frise avec grecques (motif), glyphe (moulure creuse verticale), goutte, fronton varié (cintré, triangulaire, brisé, chantourné n°87, 89), volute, clé de voûte, bandeau, pilastre d'angle et de travée, corbelet (support en S), pointe de diamant, décor de palmette, inscription gravée…
- Finesse des motifs de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Persiennes et lambrequins métalliques ;
- Portes d'entrée bois moulurées à 1 ou 2 parties vitrées et à imposte vitrée en arc surbaissé (n°85) ou rectangulaire.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+

Matériaux de façade :
Pierre de taille

53-81, place Luton

Laon Zola

Références Cadastrales : AX 92 à102

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1935 (n°81)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Maurice CLAUZIER (n°81)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine caractérisée par un édifice central monumental en pierre de taille avec une partie plus élevée, encadré de part et d'autres par 2 types de maisons de ville jumelées :

- Composition urbaine ordonnancée, cohérente avec la partie centrale plus haute coiffée par un toit noble à pans brisés en ardoise qui marque l'axe de symétrie urbain ;
- Continuité relativement régulière des hauteurs de façade avec les corniches et bandeaux séparant les niveaux ; Animation des façades par des balcons légers en saillie, à l'étage sur une baie, aux garde-corps en ferronnerie ;
- Régularité des compositions architecturales à 2 travées aux écritures variées, assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée et un étage de même traitement en enduit, en pierre de taille ou en stuc et un étage de combles (lucarnes en bois d'origine n°53 et œil-de-bœuf) (2 étage n°63) ; Maisons jumelées (n°53, 55, 75, 77) caractérisées par un avec un rez-de-chaussée en meulière à 2 baies et un étage en pans de bois au remplissage en brique à 1 seule baie centrale ;
- Formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies n° 65), rectangulaires ou en arc surbaissé, plus hautes que larges, de dimensions légèrement variées aux proportions harmonieuses ;
- Richesse des décors en pierre, en brique et en carreau de céramique : corniche, frise aux motifs variés, architrave, bandeau, encadrement de baie, clé, clé de voûte, corbelet et console (en S), chaine d'angle, panneau mouluré, harpage (alternance de taille de pierre), bas-relief, rosette, cabochon…
- Diversité des motifs de ferronnerie (quelques modifications) ;
- Finesse des menuiseries bois et persiennes métalliques ou bois ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1, R+1+C, R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, céramique, stuc, meulière, pan de bois

49-55, rue des Moissons

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : CK 172 et 173

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ René LHOMME

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ancienne imprimerie devenue immeuble de bureaux avec des entrées encadrées de demi-colonnes (en 3 parties) :

- Composition de grande longueur sur rue marquant l'angle de rue et l'entrée principale, prolongée par des ateliers industriels sur cour ;
- Façade de représentation sur rue, basée sur un soubassement en pierre meulière, un rez-de-chaussée surélevé, un étage en brique rouge avec un entablement en enduit de teinte beige et un étage de combles ;
- Toiture en tuiles mécaniques à deux versants à débord, caractérisée par 3 imposantes lucarnes à demi-croupe ;
- Deux oriels aux angles arrondis (dominant 2 niveaux) encadrant une entrée monumentalisée, coiffés chacun par la large lucarne au toit à demi-croupe très pentu ;
- Régularité des formes de baies simples et à meneaux (baies regroupées par 3 ou 4) de diverses orientations (plus hautes ou plus larges), aux dimensions variées et proportions harmonieuses : rectangulaire, à arc déprimé (étage), arc surbaissé…
- Sobriété des décors en pierre et brique : frise, linteau triangulaire (au-dessus des baies), tête sculptée stylisée sous corbeau (prolongement des souches de cheminée), console sous oriel, demi-colonne, chapiteau, bandeau…
- Légèreté des ferronneries aux motifs d'entrelacs ou de volutes ;
- Portes d'entrée bois ou métal très qualitatives avec des parties vitrées.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des 12 cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre, meulière, enduit et brique

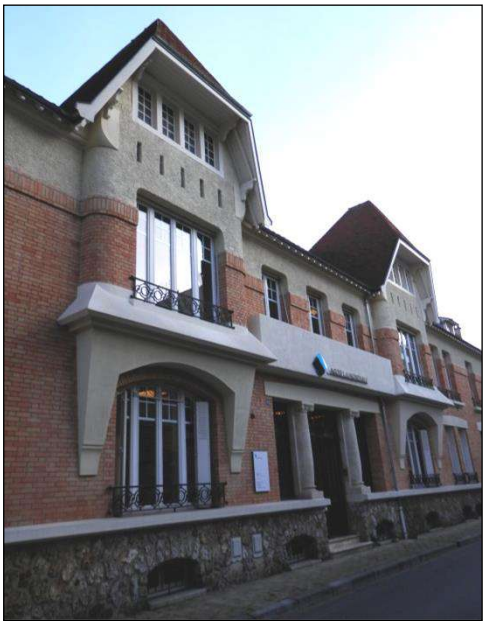

50-54, avenue de Paris

Porte de paris

Références Cadastrales : IO 70, 71, 72

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de 3 maisons de ville qualitatives à l'architecture homogène avec des matériaux très colorés :

- Composition urbaine inscrite dans la pente de la rue, créant ainsi une légère discontinuité des corniches avec un épannelage homogène, avec des décors en léger relief ;
- Composition architecturale ordonnancée à 2 travées, assise sur un soubassement en pierre ou en meulière (n°54) percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage de même traitement en brique (alternance de bandes horizontales de brique n°50, 54), et un étage de combles à lucarnes en pierre aux frontons variés (1 lucarne jacobine en bois n°54) ;
- Homogénéité des toits à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson ;
- Régularité de travées aux formes de baie diversifiées, plus hautes que larges, de dimensions légèrement variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé, en plein cintre et en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Grande diversité des décors en brique, pierre et en carreau de céramique coloré : corniche avec denticule, frise, architrave, clé de voûte, pointe de diamant, encadrement de baie en harpage (alternance de taille de pierre) et en cavet (profil concave en ¼ de cercle, n°50), chaine d'angle, bandeau, fronton cintré ou triangulaire, glyphe (moulure creuse)…
- Finesse des motifs variés de ferronneries ;
- Persiennes bois ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée de forme variée, avec 1 ou 2 parties ajourées aux grilles décorées.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre de taille, céramique

2bis-28, rue Périn

Laon Zola

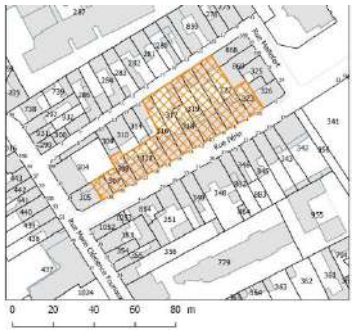

Références Cadastrales : AV 306 à 308, 311 à 313, 316 à 323

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923-24
- ■ Par estimation : Fin XIXème
- ■ Porte la date : 1894 (n°24)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel

ARCHITECTES :

- ■ ANNO (n°24), Ch. PAYEN et LAHOUSSAYE (n°14), Paul BOUCHETTE (n°6), LABROUSSE (n°8), JOSSIER (n°10)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de 14 maisons de ville toutes distinctes, à l'architecture et aux matériaux colorés très diversifiés, au sein d'un épannelage relativement homogène :

- Composition urbaine avec des hauteurs de façade et de toit légèrement variées et des saillies ponctuelles en façade au traitement distinct (balcons à balustre en pierre (n°24) ou en ferronnerie (n°2), décors en relief très prononcés…) ;
- Composition architecturale ordonnancée par maison, à 2 ou 3 travées (n°2), assise sur un soubassement en pierre de taille ou en meulière, avec un rez-de-chaussée surélevé et 1 ou 2 étage(s) de même traitement en pierre, ou en brique ou enduits, ainsi qu'un étage de combles à lucarne en pierre ou en brique de forme très variée (fronton…) et d'œils-de-bœuf ;
- Homogénéité des toitures à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très pentu) de même inclinaison et en zinc, en tuile mécanique ou en ardoise sur le terrasson (peu pentu) ;
- Grande diversité des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, en arc surbaissé, à arc déprimé (angle en ¼ de cercle), en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Abondance de décors variés en pierre, brique : corniche, bandeau, encadrement de baie, frise, architrave, arc, clé de voûte, cabochon de céramique, harpage de pierre, corbelet et console, glyphe, goutte, chaine d'angle, bas-relief, cartouche…
- Richesse des motifs de ferronnerie ;
- Menuiseries bois avec persiennes métalliques ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée de forme variée ; Grattoirs ; Plaques de la Reconstruction (n°12, 16, 18).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C, R+2, R+2+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, brique, stuc, Enduit, céramique

17-35, rue Périn

Laon Zola

Références Cadastrales : AV 342 à 346, 348 à 350, 882

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIXème / vers 1920
- ■ Porte la date : 1895 (n°23)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTES :

■ E. DUFAY (n°31) Ch. PAYEN (n°23)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée par 8 maisons de ville et un immeuble classique (n°29, 31) à l'écriture architecturale et aux matériaux distincts suivant les bâtiments, avec un épannelage homogène, sans saillie en façade :

- Composition urbaine harmonieuse avec des hauteurs de façades et de toits relativement homogènes suivant une gradation douce (lignes de compositions horizontales plus ou moins continues) ;
- Composition architecturale ordonnancée à 2, 3 et 5 travées, assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé en pierre, souvent à joints creux horizontaux, 1 ou 2 étage(s) en pierre ou en brique (n°33) (maison en stuc en R+2 n°35), et un étage de combles à lucarnes frontons en pierre (triangulaire ou cintré, brisé) ;
- Cohérence des toitures plus ou moins homogènes à pans brisés en ardoise sur les brisis inclinés (pan très incliné) et en tuile mécanique ou en ardoise sur le terrasson (n°17) et à croupe pour l'immeuble) ; Toits à 2 longs versants en tuile mécanique pour les 2 maisons à 2 étages ;
- Diversité des travées aux formes de baie plus hautes que larges, de dimensions variées aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, en arc surbaissé, en mitre (pointe) ;
- Grande richesse de décors en pierre, brique et céramique (n°35) : frise, corniche et denticule, architrave, encadrement de baie varié, bas-relief, clé de voûte décorée, archivolte (arc), corbelet (support en S), décor pendant, guirlande de fleur, cartouche…
- Finesse et variété des motifs de ferronnerie ; Finesse des menuiseries bois et persiennes avec lambrequins métalliques ;
- Portes d'entrée bois à imposte vitrée de formes variées ;
- Grattoirs ; Plaque de la Reconstruction (n°35).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R+2

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, stuc enduit et céramique

4-26, rue Perseval

Cérès Cernay Jaurès

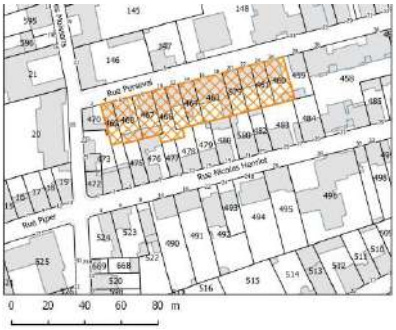

Références Cadastrales : CW 460 à 469, 579

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine qualitative, composée par 7 maisons de ville et 4 maisons jumelées (n°26, 28, 6, 8) sur un parcellaire régulier, à l'architecture diversifiée et à l'épannelage homogène, sans saillie en façade (façades latérales protégées, le long des accès des portails) :

- Composition urbaine homogène à travées régulières, mais aux matériaux variés, rythmée par l'intégration de 4 portails bois et d'une extension récente plus basse ;
- Composition architecturale ordonnancée à 2 travées, assise sur un soubassement en pierre (ou en meulière n°18), percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage de même traitement en pierre et/ou en brique (parfois en alternance ou en strie horizontale) et un étage de combles à lucarnes régulières en bois ou en pierre décorées (fronton…) ;
- Homogénéité des toitures à pans brisés en ardoise sur le brisis de même inclinaison (pan très incliné) avec une croupe (côté portail) et en zinc, ardoise ou tuile mécanique sur le terrasson ;
- Régularité des alignements de travée aux décors diversifiés ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie simple et des serliennes à 2 meneaux (3 baies cintrées réunies), plus hautes que larges aux dimensions variées : rectangulaire, en arc surbaissé, en plein cintre, ovale ;
- Diversité des décors en pierre ou brique : clé de voûte, corniche, encadrement de baie, fronton, corbelet, piédroit, chaine d'angle, bandeau, fronton, frise, allège… Grattoirs et lambrequins métal ;
- Richesse des motifs de ferronneries ; Plaques Reconstruction ;
- Menuiseries bois avec persiennes (et impostes) bois ou métal ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée de forme variée ; Hauts portails en bois encadrés de piliers en pierre.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R

Matériaux de façade :
Pierre, brique, meulière

23-35, rue Perseval

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CW 149 à 153

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine à l'épannelage homogène composée de maisons de ville parfois jumelées (n° 29,31), séparées par 1 porche et 2 portails sur rue, à l'architecture et aux matériaux parfois variés :

- Composition urbaine plus ou moins régulière caractérisée par une plus vaste maison de ville à l'architecture recherchée (n°23) avec un léger oriel, un balcon cintré et des baies en plein cintre ;
- Composition architecturale à 2 et 3 travées (n°23), assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée, un étage de même matériau en pierre (parfois striée n°23), associés à de l'enduit (n°23) et à de la brique (n°33, 35), et un étage de combles à lucarnes en pierre aux formes et décors variés (baie en plein cintre et à meneau parfois n°35, n°23) ;
- Homogénéité des toits en ardoise à pans brisés et à croupe (en façades latérales traitées (protégées) le long des porches) avec un brisis de même pente (pan très incliné) en ardoise et un terrasson en ardoise ou en tuile mécanique (n°35) ;
- Travées plus ou moins régulières, dont une marquée par un oriel (n°23) ou un balcon cintré (n°35) avec des décors distincts (harpage en brique (n°33, 35) ou sobres en pierre (n° 29, 31) ;
- Proportions harmonieuses des formes de baie rectangulaires ou en plein cintre, plus hautes que larges et de dimensions variées ; Formes singulières des baies d'entrée et de porche: en anse de panier (arc en ½ ellipse), en arc surbaissé…
- Diversité des décors en pierre et en brique : clé, corniche, frise, architrave, bandeau, encadrement de baie, volute, fronton cintré et triangulaire, harpage (alternance de brique), pilier de portail…
- Diversité des motifs recherchés de ferronnerie ;
- Menuiseries bois avec des volets bois à persiennes ;
- Portes d'entrée à imposte vitrée ou de porche en bois ou métal.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre, brique, enduit

2-10, rue Piper

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CW 531 à 534, 536, 537, 621

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1951 (n°10)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Robert JACTAT

(extension n°10 en 1951)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de maisons jumelées, d'hôtels particuliers, d'un immeuble classique et de maisons de ville, à l'épannelage irrégulier avec une écriture architecturale très qualitative et diversifiée :

- Composition urbaine hétérogène, encadrée par 3 édifices en brique rouge de grande hauteur, avec des toitures variées ponctuées de flèches élancées en ardoise ;
- Composition architecturale de 2 à 5 travées, assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée (3 ailes de 1 niveau n°2, 6, 10) et 1 ou 2 étages (n°10, 8) de mêmes matériaux en pierre ou en brique, ou en stuc et enduit ainsi qu'un étage de combles à lucarnes en pierre ou avec un habillage en zinc (n°2b, 4) ;
- Diversité des formes de toit à pans brisés avec le brisis en ardoise (pan très incliné) et à 2 longs versants (1 croupe n°2) en ardoise, en tuile mécanique ou en zinc ;
- Variété des compositions architecturales sobres ou diversifiées, sans saillie sur la rue, avec des formes de baies simples ou à meneaux (plusieurs baies réunies par un montant), plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en anse de panier (arc en ½ ellipse), en plein cintre ;
- Abondance des décors en pierre, en brique et en stuc : corniche, denticule, frise, bandeau, encadrement de baie, goutte, corbelet (support en S), bas-relief, chaine d'angle, fronton triangulaire ou cintré, clé, clé de voûte, bas-relief…
- Richesse des motifs de ferronneries ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois avec des persiennes métalliques ;
- Portes en bois moulurées à imposte variée vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+1+C, R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, stuc

5-13, rue Piper

Cérès, Cernay, Jaurès

Références Cadastrales : CW 15 à 19

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée par 2 hôtels particuliers (n°5, 13) situés aux extrémités et par 3 maisons de ville à l'épannelage homogène et aux décors architecturaux variés très qualitatifs :

- Composition urbaine régulière (n°7 à 13) ponctuée par une tour d'angle circulaire avec une flèche élancée en ardoise aux décors exceptionnels en pierre (bas-relief, tête sculptée…) ;
- Implantation singulière de l'hôtel particulier (n°5) avec un jardin avant et une cour cintrée par une aile courbée, plus basse, de plan concave, et alignée sur la rue, rompant ainsi la hauteur très régulière des façades ;
- Composition architecturale de 2 à 3 travées sur rue, assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée (en pierre striée n°9, 13), un étage en pierre (pierre et brique pour hôtels particuliers) ou un étage d'entresol (aile n°5) et un étage de combles à lucarnes en pierre ou bois (aile n°5) ;
- Homogénéité des toitures à pans brisés avec un brisis en ardoise de même inclinaison (pan très incliné) et un terrasson en ardoise ou en zinc non visible ;
- Régularité des alignements de travées avec des formes de baie homogènes, rectangulaires ou en arc surbaissé ou ovale, plus hautes que larges aux proportions harmonieuses ;
- Finesse des décors en pierre d'inspiration classique : bandeau, clé, frise, architrave, corniche, encadrement de baie, bas-relief, pilastre, fronton, corbeau et corbelet (en S), panneau mouluré…
- Richesse des motifs variés de ferronnerie ;
- Clôture avec un mur ou muret bas en pierre et brique, orné d'une grille (ou non n°13) insérés entre 2 piliers ;
- Menuiseries bois et persiennes métalliques ou bois ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée ; Grattoirs.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, (aile : R+entresol +C)

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique

31-41, rue de Saint-Brice

Clairmarais

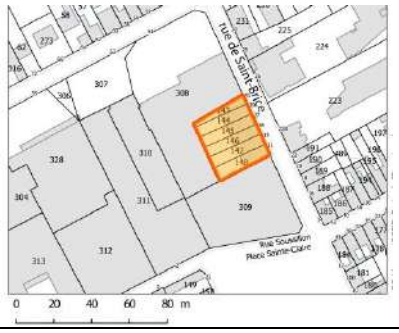

Références Cadastrales : AS 143 à 148

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence de 6 maisons de ville, située dans le prolongement du pignon Est de l'ancien atelier de fabrication des usines de produits alimentaires E. Mignot, devenues Goulet Turpin :

- Composition urbaine à l'épannelage très homogène pour les maisons, avec un toit de forme différente pour la maison n°31, et des lignes de composition horizontales relativement continues (corniche, bandeau…) ;
- Compositions architecturales régulières à 2 travées, assises sur un soubassement en pierre percé de soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage de même traitement en brique (à strie maison n°37) ou enduits ;
- Homogénéité des toits à 2 versants en tuile mécanique ou ardoise ; Toit à pans brisés ardoise de la maison n°31, ponctué par une lucarne au fronton majeur en pierre à l'étage de combles ;
- Travées régulières de maisons aux formes de baie en arc surbaissé ou rectangulaires (n°31), plus hautes que larges, avec des proportions harmonieuses ;
- Diversité des décors en pierre, en brique et en carreau de céramique : fronton, corniche, denticule, architrave, bandeau, archivolte, clé de voûte, corbelet (support en S sous saillie), frise aux motifs variés (carreau de céramique n°37), motif géométrique, encadrement de baie (à crossette n°31, 33)…
- Régularité des motifs élaborés de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ;
- Portes d'entrée bois avec une haute imposte vitrée cintrée ou rectangulaire (n°31) ; Plaque de la Reconstruction (n°31).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1, R+1+C (n°31)

Matériaux de façade :
Pierre, enduit, brique, carreau de céramique

134-140, boulevard Saint-Marceaux

Cérès Cernay Jaurès

Références Cadastrales : CK 154, 157, 158, 159

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Opération d'ensemble de 4 immeubles de rapport, accolée à l'hôtel particulier en angle protégé au PLU, de même épannelage et de composition ordonnancée similaire avec des détails architecturaux distincts par immeuble :

- Composition à 2 travées assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée en pierre, parfois aménagé en boutique (grande baie rectangulaire avec une vitrine en feuillure), traité par des joints creux horizontaux, 2 étages en brique de teinte rouge ou ocre rouge, et un étage de combles à lucarnes rampantes en bois (baie simple ou jumelée suivant la largeur des travées) ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique, divisée par le prolongement des arêtes des pignons (chaine d'angle) ;
- Grande régularité des travées, équilibrée par les lignes de composition horizontales continues des corniches et bandeaux et des pierres striées en rez-de-chaussée…
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges aux dimensions légèrement variées et aux proportions harmonieuses : en plein cintre (n°136), en arc surbaissé aux étages (n°138), et rectangulaire ;
- Equilibre des décors en pierre et brique : encadrement de baie, corniche, bandeau, chaine d'angle, clé, clé de voûte, allège marquée, corbelet (support en S sous bandeau)…
- Complexité et richesse des motifs de ferronneries ;
- Finesse des menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ; Grattoirs ;
- Portes d'entrée bois en panneaux moulurés avec (2 ou 3) ou sans parties vitrées et à imposte rectangulaire vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique

9-15, rue de Savoye _ 34, rue de Werlé

Cérès Cernay Jaurès

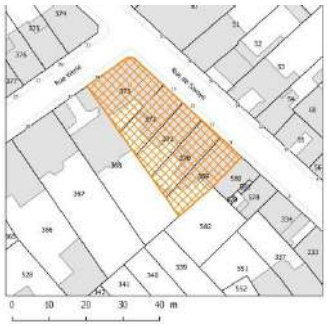

Références Cadastrales : BH 369 à 372, 373

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (n°9)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ E.DUFFAY-LAMY (n°9)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Opération d'ensemble de 4 maisons de ville jumelées (2x2) aux décors distincts sur un parcellaire régulier, finalisée par une grande maison en angle de rue (34 rue Werlé) :

- Composition urbaine en pierre de taille caractérisée par un épannelage homogène et une grande finesse de décors ;
- Composition régulière à 2 travées par maisons jumelées (3 et 4 travées au n°34), assise sur soubassement continu, percé de petits soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée à joints creux horizontaux (n°9, 11, 34), un étage et un étage de combles à lucarnes frontons en pierre triangulaires ou cintrés ;
- Grande régularité des formes de toit à pans brisés en ardoise avec un brisis de même inclinaison en ardoise (pan très incliné) et un terrasson en ardoise (n°9, 11) ou en tuile mécanique (n°13, 15, 34) ;
- Grande régularité des travées aux formes de baie rectangulaires, plus hautes que larges avec des proportions harmonieuses ;
- Grande richesse et finesse des décors en pierre d'inspiration classique (identique sur les maisons jumelées symétriques) : corniche avec ou sans denticule, frise aux motifs variés (poste, géométrique…), corbelet (en S), clé en pointe de diamant, fronton triangulaire ou cintré, bandeau, architrave, entablement, encadrement de baie, panneau…
- Richesse des motifs de ferronneries ;
- Menuiseries bois avec persiennes métalliques ;
- Portes d'entrée bois aux panneaux moulurés avec une haute imposte vitrée rectangulaire ;
- Plaque de la Reconstruction (maison d'angle°34).

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille

13-27, rue des Templiers

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : BH 333, 337, 339 à 342, 551, 552

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence très homogène de 8 maisons de ville de même hauteur, dont 2 qui arborent 1 ou 2 balcons au 1er étage :

- Maisons en pierre de taille et enduites de 2 ou 3 travées régulières, élevées sur un soubassement (percé de soupiraux), un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible) et en tuile mécanique ou zinc ;
- Simplicité du traitement de l'angle de rue par un pan coupé sans percement ;
- Singularité des 2 balcons circulaires en structure métal ;
- Grande régularité des travées, ponctuées de lucarnes en pierre décorée sobrement : archivolte ou fronton…
- Harmonie des formes de baies similaires, plus hautes que larges avec des proportions équilibrées : rectangulaire, légèrement cintrée, arc en plein cintre et en anse de panier (maison d'angle n°27)…
- Sobriété des décors d'inspiration classique : corniche, bandeau, encadrement de baie en pierre ou brique, clé de voûte, archivolte cintrée, bas-relief au motif floral (n°13), console, chaine d'angle, fronton cintré, pilastre…
- Raffinement des ferronneries aux motifs parfois simples (n°13) ou recherchées (n°27 dont les grilles d'imposte) ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes bois ou métal ;
- Portes d'entrée bois moulurées avec une imposte rectangulaire ou en anse de panier vitrée et grattoirs.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

30-34 rue des Templiers

Cérès Cernay Jaurès

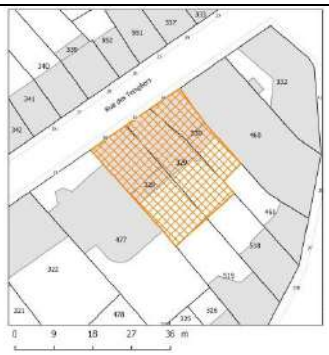

Références Cadastrales : BH 328 à 330

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIXème
- ■ Porte la date : 1881 (n°30)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence de maisons de ville qualitative de hauteur homogène, datant de la fin du XIXème siècle, en pierre de taille avec une fine ornementation d'inspiration classique :

- Composition régulière à 2, 3 et 4 travées, assise sur soubassement percé de soupiraux rectangulaires avec un rez-de-chaussée traité par des joints creux horizontaux (n°34) ou une alternance d'1 ligne sur 2 de pierre en saillie (n°30), un étage et un étage de combles à lucarnes en pierre aux frontons cintrés ou triangulaires ; Composition symétrique de la maison n°30, marquée par une lucarne à baies jumelées au fronton triangulaire brisé par une petite lucarne cintrée ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné), en zinc (n°30, 32) et en tuile mécanique (n°34) sur le terrasson (pan peu incliné) ;
- Régularité des travées marquant les lignes de composition verticales contrebalancées par les bandeaux et les corniches continus à l'horizontal ;
- Harmonie des formes de baies rectangulaires ou en arc surbaissé (n°34), plus hautes que larges aux dimensions variées ;
- Grande finesse des décors en pierre de taille : corniche et architrave, volute, bandeau, panneau mouluré de trumeau (espace entre baie), encadrement de baie, clé de voûte décorée, clé, denticule, fronton, tympan, bas-relief, corbelet (petit support en S)…
- Richesse des motifs de ferronnerie recherchés ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, accompagnés de persiennes bois ;
- Portes d'entrée bois avec une imposte vitrée cintrée ou rectangulaire ; Plaque de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille

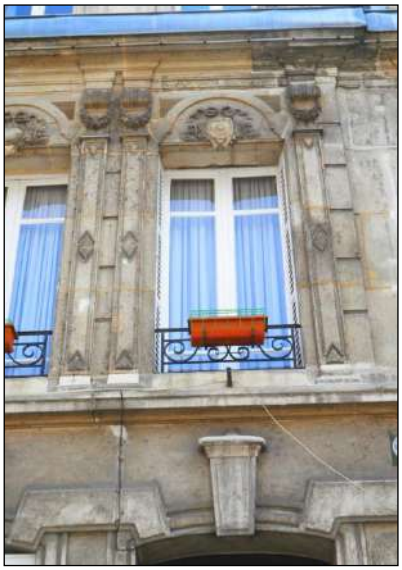

2-42, rue de Trianon

Clairmarais

Références Cadastrales : AT 140 à 154, 337, 336, 136 à 138

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1921 (n°32)
- ■ Par estimation : Fin XIXème
  Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ DUFFAY et HERBE (n°32)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine située en vis-vis du mur en pierre de la voie ferrée dans une rue formant un angle brisé, souligné par le front bâti. Riche en diversité architecturale, elle présente un épannelage d'ensemble légèrement variable :

- Composition urbaine de plusieurs maisons de ville à 2 ou 3 travées et de 2 immeubles classiques bien intégrés à 4 travées, accolés en alignement sur la rue ; 2 maisons qui rompent la continuité bâtie par leur implantation en biais (courette avant) ;
- Composition architecturale ordonnancée, assise sur un soubassement en pierre ou en meulière percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée (parfois en strie) et un étage de mêmes matériaux en pierre, brique ou enduit, et un étage de combles à lucarnes frontons en pierre et en brique (n°6) (+ œil-de-bœuf) pour les édifices au toit à pans brisés ;
- Composition linéaire, rompue par la présence d'un seul balcon qui souligne l'angle brisé de la rue (maison n°30) ;
- Homogénéité des hauteurs de façade, avec des toitures parfois irrégulières : toit à 2 versants ou à pans brisés en tuile mécanique, en ardoise et en zinc (uniquement sur certains terrassons (pan peu incliné)) ;
- Formes diversifiées de baies simples, parfois à 1 meneau (2 baies réunies), plus hautes que larges aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé, en plein cintre ;
- Grande richesse des décors en pierre et en brique : corniche, architrave, encadrement de baie, bandeau, corbelet et corbeau, clé, harpage de baie, clé de voûte, fronton, frise, panneau…
- Menuiseries bois avec persiennes métalliques ou bois ; Grattoirs ;
- Motifs de ferronneries ; portes d'entrée bois à imposte vitrée.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ■ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, brique, enduit

11-21, rue Warnier

Cérès Cernay Jaurès

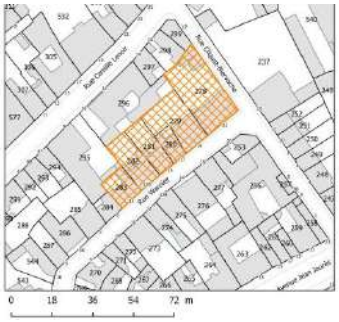

Références Cadastrales : BH 278 à 283

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ■ Par estimation : Vers 1920-30
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ E. DUFAY-LAMY (1922)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence de 5 maisons de ville et d'un hôtel particulier (situé en angle de rue (n°21)), à l'architecture diversifiée très qualitative et à l'épannelage plus ou moins homogène :

- Composition de maison et d'hôtel à 3 et 4 travées, assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée et un étage en brique (n°11,15) ou en pierre de taille (n°17 à 21) avec une corniche débordante et un étage de combles à lucarnes en bois ou en pierre ; Maison n°11b singularisée par un rez-de-chaussée en pierre striée et l'étage enduit coiffé par un débord de toit aux chevrons de bois ;
- Composition d'ensemble finalisée par une aile plus basse de 1 niveau en pierre de l'hôtel particulier, coiffée par un toit en pavillon avec une lucarne fronton pendante en pierre (n°21) ;
- Ensemble de toit homogène à pans brisés en ardoise sur le brisis continu (pan très incliné) et en zinc ou tuile mécanique, ou ardoise sur le terrasson ; Epannelage interrompu par une toiture à 2 versants peu pentus en tuile mécanique (n°15) au centre ;
- Harmonie des travées distinctes aux formes de baie rectangulaire ou en anse de panier (n°11), plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions équilibrées ;
- Equilibre des décors en pierre et brique, différenciés suivant les maisons : corniche, frise, architrave, entablement, bandeau, encadrement de baie, clé de voûte, clé, encadrement en cavet (profil concave en ¼ de cercle) ou à crossette (alternance de taille de pierre), bas-relief, pilastre, panneau d'allège, fronton varié…
- Richesse des motifs de ferronneries ; Plaques Reconstruction ;
- Finesse des Menuiseries bois associées à des persiennes métalliques avec une grille d'imposte décorée (n°11) ; Grattoirs ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée rectangulaire.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XVème siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, brique, enduit

3-31 et 2bis-34, rue Werlé

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès

Références Cadastrales : BH 352 à 368, 373 à 387, 530

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Deux séries de maisons de ville très homogènes, avec des hauteurs similaires, de 2 ou 3 travées :

- Composition en pierre de taille (associée à la brique n°16, 7) depuis un soubassement percé de soupiraux, un rez-de-chaussée surélevé en bossage ou non, un étage et un étage de combles à lucarnes, généralement ornées de frontons en pierre;
- Toitures à longs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible) et en tuile mécaniques, zinc ou ardoise pour les autres versants ;
- Régularité du rythme des travées alignées ;
- Traitement majeur de l'angle de rue (boulevard Lundy) avec un pan cintré décoré, renforcé par un balcon de pierre et coiffé d'un dôme ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, cintrée, en anse de panier, oculus…
- Très grande richesse des décors en pierre d'inspiration classique : encadrement de baie très diversifié, fronton triangulaire ou cintré parfois brisé, console et balustre de balcon, mascaron, cartouche, guirlande, corniche, moulure, volute, pilastre, chaine d'angle, bas-relief…
- Finesse des ferronneries ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ou bois et des lambrequins
- Portes d'entrée bois moulurées avec des impostes vitrées ; Grattoirs et plaques de la Reconstruction.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique

138-144, rue Emile Zola

Laon Zola

Références Cadastrales : AX 117 à 120

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIXème
- ■ Porte la date : 1897 (n°142)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de 4 maisons de ville de même typologie architecturale aux décors diversifiés avec un épannelage relativement homogène :

- Séquence urbaine cohérente, inscrite dans la pente avec des hauteurs de façade légèrement variées, créant des discontinuités dans les lignes de composition horizontale ;
- Composition architecturale ordonnancée à 2 travées régulières, désaxées par rapport à la largeur de la façade, assise sur un soubassement en pierre ou en meulière percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée et un étage en brique (n°142,144) ou enduits (n°140, 138) ;
- Homogénéité des toitures à 2 longs versants en tuile mécanique de même inclinaison, avec un petit terrasson en zinc (pan peu pentu n° 138, 140) ;
- Régularité des travées avec la baie d'entrée située en extrémité de la façade, aux formes de baie rectangulaires plus hautes que larges, de dimensions légèrement variées et aux proportions harmonieuses ;
- Diversité des décors en pierre, en stuc et en carreau de céramique (frise n°142, 140) : corniche, frise, architrave, bandeau, encadrement de baie, clé en pointe de diamant, chaine d'angle, corbelet (support en S sous saillie), glyphe (moulure creuse verticale), fronton cintré, panneau mouluré, balustre, piédroit, pilastre de travée, médaillon, cartouche, inscription gravée…
- Richesse des motifs variés et raffinés de ferronnerie ;
- Persiennes métalliques et menuiseries bois ;
- Portes d'entrée bois à imposte vitrée rectangulaire.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, céramique, stuc, meulière

Fiches Immeubles réalisées avec la collaboration de l'agence d'Urbanisme et de l'Architecte des bâtiments de France.